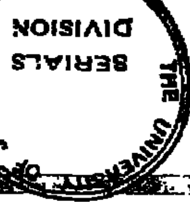
L'Économie : les investissements étrangers

Le Monde



15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 14989 7

MARDI 6 AVRIL 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Un programme de 1,6 milliard de dollars présenté au sommet de Vancouver

L'aide américaine à la Russie vise à renforcer M. Eltsine

La première rencontre entre Bill Clinton et Boris Eltsine s'est achevée, dimanche 4 avril à Vancouver (Canada), par l'annonce d'un programme détaillé et chiffré d'assistance américaine à la Russie, qui vise à renforcer la position de M. Eltsine à l'approche du référendum. Cette assistance, d'une valeur de 1,6 milliard de dollars (8,8 milliards de francs), comporte un crédit de 700 millions de dollars pour l'achat de céréales. Les deux présidents ont également évoqué leurs divergences à propos de la situation dans l'ex-Yougoslavie ou dans les pays baltes.

VANCOUVER

de nos envoyés spéciaux

Fierté nationale oblige, Boris Eltsine n'aime pas le mot *«aide»*. Il préfère parler de *«soutien»*, terme moins compatissant, pour qualifier l'appui international au processus de réformes en cours dans son pays.

Tout au long du premier sommet entre le président Bill Clinton et Boris Eltsine, tenu samedi 3 et dimanche 4 avril à Vancouver, la métropole canadienne du Pacifique, et largement consacré à cette grande affaire de l'aide à la Russie, les deux délégations et leurs chefs auront donc réussi l'exploit de chasser de leurs discours le mot honni. En guise de compromis, les documents officiels rédigés à Vancouver parlent d'*«assistance»*, un mot qui n'enchante guère plus le président russe. Les principaux intéressés préférèrent parler de *«partenariat»*, de *«coopération»* ou encore d'*«investissement dans la paix»*.

ALAIN FRACHON
et JEAN-PIERRE LANGELLIER

Lire la suite et nos informations page 3

Un «emballage» soigné

L'«EMBALLAGE» joue un grand rôle en politique. L'«accompagnement» d'un programme, ou d'un projet, la façon dont il est présenté, bref la forme, compte beaucoup. Mal «vendues», les meilleures idées peuvent faire naufrage.

Bill Clinton est un maître vendeur, un orfèvre en «marketing» politique. Le programme d'aide qu'il a proposé le week-end dernier, à Vancouver, à un Boris Eltsine en quête de soutien n'est ni très nouveau ni très massif : pour l'essentiel, il s'agit de fonds déjà votés par le Congrès pour l'aide à la Russie, mais pas encore utilisés. Seulement, M. Clinton, avec la coopération intéressée du président russe, en a habilement renouvelé la présentation.

Cet «emballage» à caractère pédagogique sert un double objectif : mobiliser une opinion américaine réticente et séduire une opinion russe franchement sceptique. Ce travail d'explication permet à M. Clinton de souligner l'importance des enjeux : le succès de la transformation économique de la Russie conditionnera la nature du régime et, dans une large mesure, les relations que cet immense pays entretiendra avec le reste du monde.

POUR rassurer un public américain qui vit à l'heure des réductions budgétaires à domicile, et ménager un peuple russe qui se dit souvent humilié de voir l'ex-empire des Soviets en situation de mendicité, M. Clinton prend soin de ne pas parler d'assistance, mais d'un «investissement» que les Etats-Unis font dans l'avenir de la Russie – et dans leur propre intérêt, comme M. Eltsine n'a pas manqué de le lui rappeler. Dans l'immédiat, le calcul des deux présidents est que le programme de Vancouver devrait donner un coup de main à M. Eltsine, à trois semaines du référendum du 25 avril. Cette consultation, où se jouera l'avenir des réformes, s'annonce extrêmement difficile pour le président russe, notamment en raison des conditions que lui ont imposées ses adversaires du Congrès des députés du peuple. A l'évidence, la situation politique intérieure a figuré en bonne place au menu de Vancouver, même si les deux intéressés l'ont à peine évoquée en public.

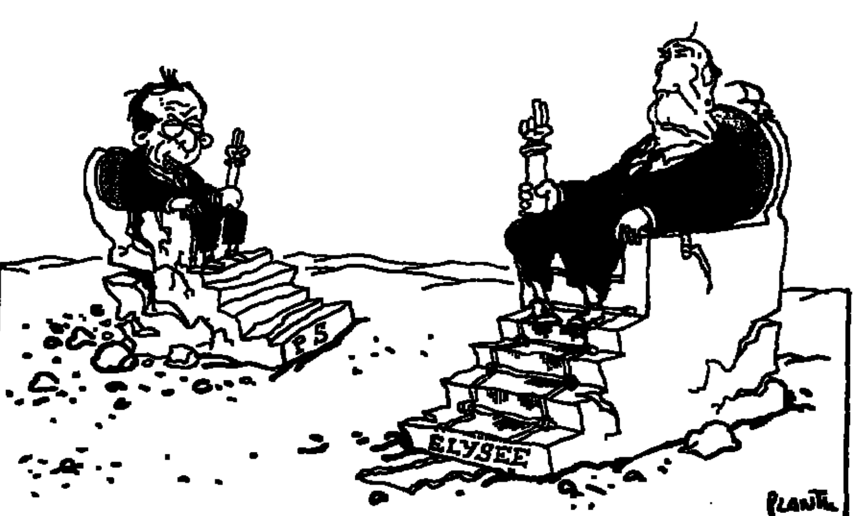
QUESTION délicate entre toutes : jusqu'où l'administration Clinton est-elle décidée à soutenir Boris Eltsine dans l'hypothèse où celui-ci serait amené à prendre des mesures autoritaires. Sans doute le président russe dispose-t-il d'une certaine marge de manœuvre. Mais il existe aussi un seuil de tolérance, une ligne rouge que M. Eltsine franchirait, aux yeux des Américains, s'il s'estimait contraint, pour imposer ses vues, de recourir à la violence.

«Je me pose les mêmes questions que tout le monde. Je ne sais pas ce qui va arriver à Moscou.» Au-delà de l'écho de ce premier sommet, le président américain reconnaissait ainsi humblement à Vancouver une évidence de bon sens : l'avenir de la Russie ne dépend qu'accessoirement des relations entre Moscou et Washington. Il est d'abord entre les mains des Russes.

Après la conquête de la direction du PS par Michel Rocard

Les proches de François Mitterrand se tournent vers Jacques Delors

Le comité directeur du Parti socialiste a décidé, samedi 3 avril, la démission collective du secrétariat – y compris Laurent Fabius – et du bureau exécutif. Une direction provisoire a été mise en place, sous la présidence de Michel Rocard. Elle comprend cinq rocardiens, cinq jospinistes et un représentant de la Gauche socialiste. Les proches du président de la République – Roland Dumas, Jack Lang – ont réagi en estimant que Michel Rocard s'est disqualifié et en lançant des appels implicites à Jacques Delors pour porter les couleurs des socialistes à l'élection présidentielle.



Reconstruire la gauche

par Patrick Jarreau

Reconstruire la gauche, tel est le pari de Michel Rocard. Ses adversaires, naturellement, jugent que, pour l'instant, il détruit. *«Le parti d'Epinay est mort»*, a lancé Jean-Pierre Chevènement, brandissant une fois de plus son diplôme d'ingénieur en chef de la machinerie mise en place, il y a vingt-deux ans, autour de François Mitterrand. La question qui se pose est de savoir à quel moment il est mort : lorsque son fondateur avait recommandé aux électeurs, en juin 1988, de ne pas lui donner la majorité à l'Assemblée nationale, en déclarant qu'il *«n'est pas bon qu'un seul parti gouverne»* ? Lorsqu'il avait encouragé Laurent Fabius à en disputer la direction à Pierre Mauroy et à Lionel Jospin au congrès de Rennes, en mars 1990 ? Lorsque le juge Van Ruymbeke avait perquistionné dans ses locaux, en janvier 1992 ? Il n'est pas sûr que la «mort du parti d'Epinay», si elle est vérifiée, inspire une émotion particulièrement vive aux Français, même à ceux qui continuaient à voter pour lui.

Lire la suite page 9

Sarajevo, «cet immense camp de la mort»

En un an, le siège de la capitale bosniaque a fait des dizaines de milliers de morts et de blessés

Il y a un an, le 6 avril 1992, débutait la guerre en Bosnie-Herzégovine. Aujourd'hui, malgré un énième cessez-le-feu conclu par les belligérants, combats et bombardements se poursuivent, tant à Sarajevo, où sept personnes au moins ont été tuées dimanche 4 avril, qu'en Bosnie orientale, notamment dans l'enclave musulmane de Srebrenica, qu'un convoi du HCR a pu atteindre.

BELGRADE

de notre correspondante

«Dans cet immense camp de la mort qu'est Sarajevo, si des gens sont encore en vie, c'est juste parce que les balles et les obus ne les ont pas encore atteints, c'est juste parce qu'ils peuvent encore endurer la faim et la souffrance.» Zeljko Vukovic, le correspondant du quotidien belgradois *Borba* qui a couvert les premiers mois du siège de Sarajevo avant de s'enfuir clandestinement de cet enfer, a décidé de proclamer le 6 avril *«journée mondiale de la honte»*. Combien de personnes ont pleuré pour les victimes innocentes de cette guerre, se demande-t-il. Ni les Serbes, ni les Musulmans, ni les Croates n'ont versé suffisamment de larmes pour les victimes innocentes du camp adverse, et c'est la raison pour laquelle, estime Zeljko Vukovic, Sarajevo et sa population *«souffrent, meurent et disparaissent»*.

FLORENCE HARTMANN

Lire la suite et nos informations page 4

Un entretien avec le général Morillon

«Le moment est venu de mettre les Serbes devant leurs responsabilités»

nous déclare le commandant de la FORPRONU

page 4

L'ÉCONOMIE

Politique industrielle : les stratèges empêtrés

Avec le reflux de l'ultralibéralisme, la politique industrielle revient au goût du jour un peu partout dans le monde. Mais quels doivent être les choix d'une politique industrielle? Difficile de définir aujourd'hui ce qui est stratégique: les filières? les technologies? les entreprises? A l'heure de la mondialisation, la confusion règne chez les stratèges.

Le grand réseau chinois

La troisième puissance économique d'Extrême-Orient est une internationale: celle des Chinois d'Outre-mer.

A lire aussi nos rubriques mode d'emploi, opinions, dossier (les investissements étrangers), conjoncture.

pages 25 à 34

DÉBATS

Un entretien avec Françoise Héritier-Augé

«Je ne crois pas à la fin de l'Histoire, ni au désenchantement du monde»

page 2

M 0147 - 0406 0 - 7,00 F



A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 250 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal, 190 esc ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Un entretien avec Françoise Héritier-Augé

« Je ne crois pas à la fin de l'Histoire, ni au désenchantement du monde »

« Vous êtes présidente du Conseil national du sida et spécialiste des sociétés africaines. Vos recherches sur des sociétés dites primitives et vos études sur les humeurs du corps – sang, sperme, salive... – permettent-elles de mieux comprendre la manière dont les sociétés occidentales perçoivent le sida ?

– Il me semble que oui, et l'intérêt que j'ai pour les problèmes du sida a d'abord tenu à ma qualité d'ethnologue. Les deux ou trois principaux facteurs de transmission du sida sont des fluides du corps qui possèdent une importance considérable dans toutes les sociétés humaines, primitives ou non : le sperme, le sang, le lait. Et ce n'est pas pour rien que l'opinion publique s'interroge sur la possibilité de transmission par d'autres humeurs, la salive, la sueur et les larmes.

Il m'est apparu avec évidence, à l'occasion de mes recherches sur la société des Samo du Burkina-Faso, que les règles matrimoniales de choix du conjoint étaient doublées par une série de conceptions sur la genèse et la transmission des humeurs du corps. Ainsi le sang, avec ses avatars que sont le sperme et le lait, est-il le support fondamental de l'identité de la personne et de l'identité du groupe familial.

Prenons Aristote sur ce sujet. Je me réfère à lui parce qu'il est proche de notre pensée. Dans *De la génération des animaux*, il démontre l'armature conceptuelle qui associe intimement sang, sperme et lait avec l'identité sexuée. Le sang, c'est le résidu de la nourriture après la digestion. Il fait alors l'objet d'une cuisson, d'une coction intense qui ne peut être réalisée véritablement que par les hommes parce qu'ils sont chauds par nature.

Dans cette vision du monde, les femmes sont froides parce qu'elles perdent du sang régulièrement, et donc de la chaleur. Le sperme est le résidu ultime de la coction du sang. Ce n'est plus de la matière, mais de l'éther, du pneuma, du souffle. La femme, elle, reste du côté de la matière comme elle est du côté du froid. Elle atteint le plus haut degré de chaleur quand elle est enceinte ou allaite ; durant cette période, elle n'a pas ses règles. Cette chaleur, certes inférieure à celle de l'homme, lui permet néanmoins d'arriver à une coction particulière du sang qui donne le lait et qui, lui, relève de la matière.

Eh bien ! les Samo et bien d'autres peuples pensent de la même manière que les Grecs. C'est une manière de penser « nécessaire » même s'il y a d'autres formules car il n'y a pas d'autre manière de penser l'homme que de le penser dans ses manifestations biologiques et physiologiques.

C'est la différence observable du sexe qui est au fondement de tout raisonnement en ce domaine. Par ailleurs, je vous rappelle que pour ce qui est de la reproduction humaine, c'est seulement aux dix-septième et dix-huitième siècles qu'on a découvert qu'il fallait la rencontre d'ovules et de spermatozoïdes.

Historienne-géographe de formation, Françoise Héritier-Augé découvre l'ethnologie à la fin des années 50 en suivant les cours de Claude Lévi-Strauss. L'auteur de Tristes Tropiques *avait élaboré la théorie des structures élémentaires de la parenté ; Françoise Héritier-Augé s'intéressera aux structures semi-complexes en étudiant au Burkina-Faso (alors Haute-Volta) les populations Samo.*
Titulaire depuis 1982 de la chaire d'études comparées des sociétés africaines au Collège de France, elle consacre une part de son enseignement et de ses recherches à l'anthropologie symbolique du corps.
Françoise Héritier-Augé préside le Conseil national du sida depuis 1989.



– Mais vivons-nous dans nos sociétés avec des représentations similaires ?

– D'une certaine façon, oui. Ces digressions anthropologiques vous semblent loin du sida. Mais elles peuvent nous aider à comprendre la nature des fantasmes existant dans nos propres sociétés. Il nous faut admettre que ces systèmes de représentation, que j'appellerai de la « génétique sauvage », sont aussi les nôtres.

> « Même les médecins confondent contagion et transmission à propos du sida »

Ces travaux anthropologiques peuvent nous éclairer sur un certain nombre de croyances qui sont fausses et que l'on rencontre de façon extrêmement récurrente. Prenons l'exemple de la contamination. Vous remarquerez aisément que la crainte de boire dans un même verre, de se servir des mêmes couverts ou de manger la même nourriture qu'un séropositif ou un malade est liée à l'idée d'un contact par la salive.

De même, bien des personnes se demandent s'il y a des possibilités de contamination par la morve ou les larmes. C'est que de façon implicite, pour nous, comme pour les populations africaines dont je parlais, un *continuum* unit toutes les humeurs du corps. Vous ne pouvez pas comprendre autrement les inquiétudes relatives à la contamination potentielle par la salive, la sueur, l'urine et les larmes.

– Ce sont des croyances erronées qui fondent en réalité notre vision de la maladie ?

– Oui. Toute personne qui s'imagine qu'elle peut être contaminée par la salive a une certaine idée, non formulée, du *continuum* des humeurs du corps. Aux humeurs liquides se rattachent aussi la moelle, la graisse. C'est ainsi que peut s'expliquer une réflexion que j'ai entendue tout récemment dans la bouche de jeunes filles qui discutaient entre elles sur le fait que les garçons de leur génération préféraient maintenant les filles un peu rondes. Pourquoi ? Parce qu'avec une fille ronde, on est tranquille ! Elle ne peut pas être porteuse du virus puisque la maladie se traduirait d'abord par une émaciation, un assèchement dû à des diarrhées. Ce qui est évidemment une erreur monumentale, on peut très bien être séropositif et être tout à fait rondelet.

– L'ethnologue écoute aussi dans la rue, les cafés ?

– L'ethnologue fait son pain avec tout. J'ai ainsi relevé dans la traduction de tablettes cunéiformes provenant des sociétés assyriennes un détail très curieux à propos des nourrissons. Le texte décrit l'état maladif d'un bébé qui pleure, refuse le sein, a la fièvre, saigne du nez, dont les fontanelles sont échauffées et qui a la diarrhée. Le texte signale que la « mauvaise odeur » l'a saisi. Le traducteur, René Labat, indique que c'est la seule occurrence de cette expression sur le sens de laquelle il s'interroge.

Il se trouve que chez les Samo on utilise la même expression pour des enfants qui refusent le sein et qui sont fébriles. L'explication qu'on donne est que la mère a eu des rapports sexuels, ou qu'elle a à nouveau ses règles. Le sang comme le sperme détérioreraient le goût et la qualité du lait.

Les Romains disaient la même chose : dans les contrats pour nourrices, on leur interdit d'avoir des rapports sexuels pendant le temps où elles allaitent. Et Ambroise Paré explique de manière identique qu'il y a une connexion entre les organes du corps des femmes. Son texte est absolument remarquable en ce sens qu'il interdit les rapports sexuels, moins pour le risque de grossesse qu'en raison de la mauvaise odeur du sperme qui peut gâter et corrompre le goût du lait et parfois même l'assécher.

Les médecins hygiénistes du XVIII[e] et du XIX[e] siècle vont dans le même sens en recommandant à la nourrice d'éloigner dans le temps rapport sexuel et tétée. On trouve toujours cette liaison organique entre sang, sperme et lait. Et je ne vous garantis pas qu'elle ne soit pas encore présente à l'heure actuelle dans les mentalités collectives même si elle n'est pas dite explicitement.

– Est-ce que ces schémas de pensée ou ce continuum auxquels vous faites allusion sont aujourd'hui aussi présents chez le citoyen lambda en France que chez le médecin ?

– Ils sont présents chez les médecins comme chez nous. J'entends par là qu'ils fonctionnent implicitement et qu'il faut un effort de vigilance pour s'en rendre compte. J'en prendrai un exemple qui m'avait beaucoup frappée en son temps : c'était dans une émission littéraire à la télévision autour d'Herbé Guibert qui avait publié *A l'ami qui ne m'a pas sauvé la vie*. Il raconte dans le roman comment un jour, au restaurant, l'ami qui ne lui a pas sauvé la vie lui révèle qu'il lui a menti en lui faisant croire qu'il disposait d'un remède miracle qu'il n'a pas. Le narrateur raconte alors qu'il a l'envie sauvage de se couper le doigt et de faire couler de son sang dans le verre plein de vin de son ami pour qu'il le boive et soit contaminé de la sorte. L'animateur de l'émission dit en plaisantant : *« Moi, je l'aurais fait à votre place. »* Or, il est totalement impossible de contaminer quelqu'un par la voie alimentaire. Le virus du sida n'est pas contaminant de cette façon, à moins peut-être de boire régulièrement des quantités énormes de sang tout en ayant naturellement la bouche ou le tube digestif à vif !

Il y avait sur le plateau de télévision de grands médecins biologistes et ce discours est passé comme une lettre à la poste ! Personne n'a réagi parce que cela semblait aller de soi. Cette anecdote, pour moi, est tout à fait révélatrice de nos schémas normaux de pensée, de ces représentations que nous n'explicitons pas, que nous vivons comme naturelles.

Je me souviens aussi d'un excellent médecin pédiatre qui racontait l'une de ses visites dans un hôpital africain. Comme on lui présentait un bébé, il s'est penché pour le prendre, il allait le saisir quand le médecin africain lui a dit : *« Celui-là a le sida. »* Il a retiré ses mains... Il m'a fallu, dit-il, quelques secondes de réflexion pour réaliser que je savais très bien qu'on ne contractait pas le sida par contact et que je n'avais aucune raison d'avoir cette réaction à l'idée de prendre ce bébé. Il a donc ausculté le bébé comme les autres, mais sa réaction première a été la crainte du contact, la confusion entre la contagion et la transmission.

– Finalement, alors que depuis 1983 on sait parfaitement que le sida se transmet par voie sexuelle ou par voie sanguine, même les plus éminents représentants du corps médical peuvent confondre contagion et transmission ?

– Oui, pourquoi leur système de pensée inculqué serait-il différent de celui des autres dans leurs réactions immédiates ? Je ne le dis pas à la légère : nous recevons au Conseil national du sida des lettres de médecins et parfois même de médecins hospitaliers qui nous demandent de les assurer qu'on ne peut pas être contaminé par la salive. Ils devraient le savoir sans qu'on ait besoin de le leur certifier. Et dans des rapports officiels sur le sida, vous voyez utiliser indifféremment les termes de contagion, contamination, transmission, pourtant porteurs d'images différentes.

– Pensez-vous que les médias ont joué, par excès ou par défaut, un rôle dans la perpétuation de ces fausses évidences ?

– Oui. Je suis toujours bien déçue par ce que les médias disent de l'épidémie. Nous avons fait faire quelques enquêtes d'analyse de contenu et nous nous sommes rendu compte d'ailleurs que c'est dans une presse populaire, celle qui entre dans tous les foyers, que nous rencontrons le moins d'erreurs et le moins de reprises d'opinions erronées. Dans ces médias, où les journalistes ne se veulent pas des spécialistes, les nouvelles, les messages sont repris de façon pratiquement brute.

En revanche, ce qui me frappe dans la presse quotidienne et hebdomadaire, la « grande », *le Monde*, *Libération*, *le Figaro*, tous les grands hebdomadaires, c'est la recherche du scoop, du sensationnalisme, du scandale, de ce qui fait mal. Ce n'est pas l'histoire du procès du sang contaminé et ses suites qui me feraient changer d'opinion.

> « Des murs idéologiques d'incommunicabilité sont dressés entre les peuples »

Par exemple, quand nous avons simplement demandé, quinze jours avant sa diffusion sur TF 1, à visionner *la Pudeur ou l'impudeur*, le film d'Hervé Guibert, l'émission a été immédiatement déprogrammée et on nous a accusés d'avoir voulu censurer la presse. Le Conseil voulait simplement vérifier certains bruits. L'émission a été bien sûr reprogrammée ! Cette affaire a fait les titres de la presse pendant au moins quinze jours. Dans le même temps, le Conseil national du sida éprouve les plus grandes difficultés à faire publier ses avis d'ordre purement éthique.

J'observe dans les médias télévisés ce que j'appellerai un système amplificateur qui repose essentiellement sur l'ignorance. C'est beaucoup plus fort médiatiquement de dire : on a fait un grand pas, le vaccin est pour demain, suscitant ainsi de faux espoirs, que de dire : on a fait un petit pas, le vaccin est pour plus tard mais on a avancé sur la route.

C'est ce que j'appelle la recherche du sensationnalisme plutôt que la recherche de la vérité.

– Le poids de l'argent introduit-il dans la « gestion » du sida une dimension particulière et inédite ?

– Je pense que oui. Pas seulement pour les brevets liés aux tests parce que effectivement cela représente des marchés absolument énormes, mais il y a aussi tous les brevets liés aux différentes opérations techniques sur le sang, à la séparation des parties, au chauffage ; il y a tout ce qui tourne autour de la gratuité ou non du don du sang, ce qui tourne autour de l'industrie du préservatif. Personne n'attend d'une société industrielle et capitaliste qu'elle soit mue par des impératifs de générosité, de solidarité, d'altruisme. Il reste que c'est quelque chose de particulièrement frappant et navrant de voir que les conflits concernant des médicaments nécessaires comme l'AZT ou d'autres n'ont rien à voir avec l'intérêt des malades mais simplement avec le profit que peut faire la firme. Aussi ne cherche-t-on pas à abaisser les coûts.

En vendant un préservatif un franc, certains laboratoires reconnaissent encore réaliser un bénéfice. Pour quelle raison, à ce compte, n'est-il pas vendu systématiquement à ce prix-là ? Un des graves problèmes des pays sous-développés est précisément que le prix du préservatif est exorbitant.

– Revenons à la vision d'ensemble en fonction de laquelle vous évaluez le « phénomène sida » ...

– Dans ma discipline, l'anthropologie sociale, je m'oppose au relativisme culturel. Je l'associe à l'individualisme de notre époque et à la résurgence des nationalismes, des tribalismes. A cause de l'éducation, de la propagande, des prises de contrôle politiques, militaires, médiatiques, nous voilà convaincus – j'entends par « nous » l'ensemble des peuples – comme d'une évidence qu'au-delà des consciences d'appartenance de chacun à de multiples entités, les unités socioculturelles au sens large sont nécessairement sourdes, aveugles et hostiles les unes aux autres. Ainsi de l'exemple yougoslave et de ses populations qui cohabitaient et que l'on découvre incapables de vivre ensemble, semble-t-il, avec les inadmissibles extrêmes des politiques de « purification ethnique » que l'on voit aujourd'hui.

Des murs idéologiques d'incommunicabilité sont dressés entre les peuples, sur la base de l'exaltation de différences ponctuelles dans les grands registres qui découpent et régissent la vie en société. Or chaque société a seulement choisi dans ces registres de privilégier telle ou telle option. Les cultures ne sont pas des mondes absolus en soi, avec des supériorités et des hiérarchies. Elles représentent des facettes et des potentialités diverses d'associations dans tous les registres, lesquels sont présents partout.

Si on arrivait à faire accepter par l'éducation qu'il s'agit, à chaque fois, des illustrations potentielles de mêmes mécanismes nécessaires, on ferait comprendre que chaque société n'est pas intraduisible dans le langage d'une autre. A ma manière, à la recherche d'invariants structuraux, je plaide pour l'universalisme.

– Vous évoquiez les affrontements ethniques et religieux que l'on observe en ex-Yougoslavie. Votre regard d'ethnologue vous permet-il d'entrevoir des solutions d'apaisement que les politiques ne verraient pas ?

– Ce serait trop beau. Je peux en revanche analyser en tant qu'ethnologue, et toujours en relation avec les humeurs du corps, les viols systématiques de femmes commis dans un camp comme dans l'autre et qui me bouleversent. Que font des hommes qui violent, sur ordre, une femme d'une autre ethnie jusqu'à ce qu'elle porte un enfant ? Ils véhiculent une idée fantasmatique qui revient à affirmer que le sperme « porte » le sang et la religion. Voilà ce qu'il y a au-delà de la violence : les humeurs masculines seraient dominantes et porteuses des principes d'identité.

Ces viols systématiques ne procèdent pas seulement d'une volonté d'humilier des femmes mais de la volonté de faire porter à une femme un enfant qui serait étranger à sa religion et à son sang, en oubliant d'ailleurs qu'elle est elle-même un vecteur de sang.

> « Les viols systématiques en ex-Yougoslavie véhiculent l'idée fantasmatique que le sperme « porte » le sang et la religion »

– Il s'agit d'une sorte d'annexion du corps d'autrui...

– Comme un territoire qu'on occupe. Je ne dis pas que les violeurs n'appartiennent pas aussi à une soldatesque qui cherche à jouir mais il s'agit surtout d'actes symboliques commis sur ordre avec cette idée sous-jacente que le sperme, fluide masculin essentiel, chaud, dominateur, puissant, volatil est le support de l'identité de l'individu, de sa marque ethnique, et même de sa religion. Autrement, cela n'aurait pas de sens.

– Comment expliquer que ce relativisme culturel cohabite avec toutes les apparences de l'universalisme le plus absolu ?

– Parce qu'il s'agit d'un faux universalisme qui suppose que la civilisation occidentale est l'achèvement ultime de l'évolution de notre espèce. Selon cette idée, compte tenu de la masse d'individus qui relèvent aujourd'hui de la culture occidentale, nous allons tous vers cette culture de masse : les autres cultures n'ont plus le droit d'exister. Il s'agit de la mise sur un piedestal d'un type d'organisation par rapport aux autres.

– Iriez-vous jusqu'à évoquer les ravages d'un ethnocentrisme achevé ?

– Totalement. Il faut admettre que les autres formes de culture sont identiques à la nôtre dans leur logique, leurs prémisses, leurs modes de fonctionnement et que nous n'allons pas inéluctablement vers une uniformisation qui serait un faux universalisme. Pour comprendre l'universalisme dont je parle, vous pouvez penser aux petits casiers des protes chez les imprimeurs d'antan : vous pouvez y mettre des lettres différentes, de taille variable, des caractères italiques ou romains, des majuscules ou des minuscules... On peut écrire les mêmes phrases avec des caractères différents. Et pourtant, elles sont porteuses du même sens.

– Plaidez-vous pour un monde encore possible ou dont le destin est déjà fixé ?

– Je ne crois pas à la fin de l'Histoire, ni au désenchantement du monde, ni au postmodernisme. Nous vivons dans une période de gestation. Le jeu reste heureusement grand ouvert. »

Propos recueillis par
LAURENT GREILSAMER
et MICHEL KAJMAN

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

Le sommet américano-russe de Vancouver

Des « points de friction » malgré la bonne entente affichée

VANCOUVER

de nos envoyés spéciaux

L'un voulait réussir sa première prestation sur une scène internationale qui lui est encore largement inconnue ; l'autre entendait marquer un point dans l'impitoyable bataille qu'il livre dans son pays. Le premier, Bill Clinton, poursuit les objectifs classiques des Etats-Unis en matière de relations américano-russes à l'heure de l'après-guerre froide ; le second, Boris Eltsine, cherche à assurer sa survie politique à Moscou. A Vancouver, ils avaient décidé de s'aider, et, pour cela, d'établir une solide relation personnelle.

Apparemment, c'est réussi. L'ancien apparatchik communiste de Sverdlovsk, aujourd'hui président de la Fédération de Russie, et l'ancien gouverneur de l'Arkansas, quarante-deuxième président des Etats-Unis, s'entendent bie. Du moins est-ce le message que leurs porte-parole se sont employés à diffuser et le sentiment dont les deux présidents ont eux mêmes fait part en se tressant des lauriers.

Pour l'un comme pour l'autre, Vancouver n'était pas seulement un sommet consacré à la transformation de l'économie russe ; c'était une réunion pour créer un *« climat »* permettant d'aborder franchement tous les sujets, y compris une série de sérieux *« points de friction »*. Au départ, il y avait quelques bons ingrédients. Outre la silhouette, modèle grand format, et la fibre populiste, Boris Eltsine et Bill Clinton ont encore en commun d'être des *« politiques »* jusqu'au bout des ongles, des hommes qui savent l'importance du symbole, du verbe, du beau geste, voire du spectaculaire. Connaisseur, Boris Eltsine a relevé, durant la conférence de presse : *« Nous sommes tous les deux à la fois des pragmatiques et des idéalistes. »* A l'évidence, Boris Eltsine n'était pas dans la position d'un Khrouchtchev cherchant, lors de son premier contact avec le président des Etats-Unis, à intimider un Kennedy que le secrétaire général du Parti communiste d'URSS trouvait un peu *« tendre »*. Boris Eltsine a dit du président Clinton : *« C'est un partenaire sérieux, je l'invite à Moscou. »*

Les pays baltes et la Géorgie

Boris Eltsine avait à conforter ses interlocuteurs dans leur conviction qu'il est, aujourd'hui, le meilleur garant de la poursuite de la politique de réforme en Russie. Mission accomplie : le président russe est reparti pour Moscou avec un super-brevet que lui a publiquement décerné son homologue américain. Bill Clinton a fait l'éloge de son *« partenaire »* russe : *« Il a mis son destin dans les mains du peuple »* (allusion au référendum-plébiscite du 25 avril prochain en Russie) ; *« sa grande vertu, c'est de faire confiance au peuple russe »* ; *« il n'a cessé de faire preuve de courage »*, etc.

Nullement gêné par ce portrait flatteur, le président russe opinait du chef et, parlant de lui à la troisième personne, ajoutait d'une voix ferme : *« A l'heure actuelle, il n'y a pas de solution alternative à Eltsine. »* M. Clinton renchérissait : *« Si j'étais à sa place, je ferais la même déclaration. »* *« Ils se sont entendus comme larrons en foire »*, a dit le premier ministre canadien, Brian Mulroney, en parlant de ses deux invités. Une telle atmosphère leur a permis de ne laisser *« aucun sujet au placard »*, pour reprendre une expression de M. Clinton, et d'aborder ce que son porte-parole, George Stephanopoulos, a qualifié de *« points de friction »*. Ils furent traités en marge des conversations sur la question centrale, celle de l'aide, mais n'en ont pas moins occupé une bonne partie du sommet. Pour l'essentiel, ils touchent à la sécurité, à l'heure de l'après-guerre froide.

Les Etats-Unis voient d'un très mauvais œil la suspension du retrait des troupes russes des pays baltes. Boris Eltsine a répondu que le retrait se déroulait normalement dans le cas de la Lituanie, parce que les droits de la minorité russe dans ce pays étaient respectés, mais qu'il n'en irait pas de même dans le cas de la Lettonie tant qu'elle ne les respecterait pas. Il a demandé aux Etats-Unis d'exiger publiquement que les droits des 26 millions de Russes vivant en dehors de la Fédération de Russie dans différents pays de l'ex-URSS soient protégés – requête à laquelle M. Clinton a accédé.

Deuxième point de friction : la Géorgie, où les Etats-Unis apprécient peu de voir des éléments de l'armée russe intervenir en faveur de la rébellion abkhaze. M. Stephanopoulos a rappelé l'attachement de Washington à l'intégrité territoriale de la Géorgie et à la personne du président Edouard Chevardnadze, qu'un haut fonctionnaire américain a qualifié de *« lumière du Caucase »*.

Les Russes s'indignent du fait que le Congrès américain n'a toujours pas levé nombre de restrictions au commerce datant de la guerre froide mais encore appliquées à la Russie, comme si, a fait valoir M. Eltsine, elle restait un ennemi. M. Eltsine a évoqué l'amendement Jackson-Vanick, qui empêche l'attribution de la clause de la nation la plus favorisée à la Russie parce que le régime communiste limitait l'émigration des juifs soviétiques. L'application de l'amendement a seulement été suspendue. M. Eltsine a encore dénoncé le fait que les règles du COCOM, qui limitent les exportations vers la Russie de certains matériels occidentaux dits stratégiques, soient toujours en vigueur. Dans les deux cas, M. Clinton s'est engagé à en débattre rapidement avec le Congrès.

Silence sur la Bosnie

Moscou prend très mal les critiques que les Etats-Unis adressent aux ventes d'armes conventionnelles du complexe militaro-industriel russe. Le ministre des affaires étrangères, Andreï Kozyrev, a dit en substance : ou les Occidentaux nous laissent venir sur leurs marchés, ou nous irons sur ceux qu'ils jugent dangereux (du type Iran ou Corée du Nord), parce qu'il n'y a pas de raison que les Européens et les Américains soient les seuls grands exportateurs d'armes. Au chapitre du désarmement nucléaire, les Etats-Unis espèrent voir la Russie ratifier le plus rapidement possible l'accord START-2. Ils observent, d'autre part, que seule la victoire des réformateurs à Moscou sera de nature à rassurer l'Ukraine, le Kazakhstan et la Biélorussie, les trois autres Républiques qui disposent d'armes nucléaires, et à les inciter à se débarrasser de leur arsenal, comme elles l'ont promis l'an passé. Publiquement, M. Eltsine n'a pas soufflé mot de la Bosnie ; M. Clinton l'a mentionnée d'une phrase, en passant, lors de la conférence de presse.

En privé, les Américains disent qu'ils ont apprécié que les Russes n'aient pas fait obstruction, à l'ONU, lors du vote sur l'utilisation de la force pour faire respecter la zone d'exclusion aérienne au dessus de la Bosnie. Mais M. Eltsine n'a pas caché à ses interlocuteurs qu'il ne pouvait guère aller au-delà ; cela tient aux réticences de son Congrès, qui lui reproche d'abandonner les Serbes, alliés traditionnels de la Russie. Or l'administration Clinton, si elle n'entend pas prendre de risques militaires, voudrait tout de même aller plus loin et faire comprendre aux Serbes que leur volonté de poursuivre la guerre se traduira par une nouvelle série de sanctions.

Mais de cela, il n'a pas été publiquement question. Et ce silence du sommet sur la Bosnie, sur la guerre au cœur de l'Europe, ce silence en dépit des professions de foi de bonne entente entre les deux hommes, ce silence montrait qu'il y a encore des lignes de fracture, legs d'une histoire très ancienne, que les *« cher Boris »* et *« cher Bill »* n'effaceront pas facilement.

Al. Fr. et J.-P. L.

L'aide des Etats-Unis vise à renforcer M. Eltsine

Suite de la première page

Il n'empêche : ces prouesses sémantiques ne pouvaient dissimuler que le rendez-vous de Vancouver avait pour objectif immédiat de rendre public, avec un maximum de tapage, le programme d'aide à la Russie concocté depuis quelques semaines par l'administration Clinton. Ce programme en huit points *« pèse »* en fin de compte 1,6 milliard de dollars, et pas seulement un milliard, comme on l'avait cru jusqu'au premier jour du sommet. Par une astuce comptable, l'équipe Clinton a en effet adjoint aux différents chapitres dont la presse américaine s'était déjà fait largement l'écho l'attribution d'un énorme crédit céréalier de 700 millions de dollars *(voir encadré)*.

Que le document essentiel publié à l'occasion de cette rencontre soit un inventaire chiffré suffit à résumer l' *« esprit de Vancouver »* : après vingt sommets entre les deux superpuissances – depuis celui de Camp David qui avait réuni Eisenhower et Khrouchtchev en septembre 1959 – axés sur les problèmes de la sécurité du monde, il s'est bien agi tout à la fois du premier vrai sommet de l'après-guerre froide et du premier sommet économique de l'histoire russo-américaine, comme l'attestait la présence inédite des deux ministres des finances, Lloyd Bentsen et Boris Fiodorov.

Pendant quarante ans, et pour reprendre la formule d'un haut fonctionnaire américain, Washington et Moscou se sont employés, à l'occasion de ces rencontres, à *« minimiser le mal »* qu'ils pouvaient se faire mutuellement ; aujourd'hui, ils s'attachent enfin à *« maximiser le bien »*. Nul doute que ce fut le souci de MM. Clinton et Eltsine au fil de leurs sept heures d'entretien, samedi dans l'élégante résidence du recteur de l'université de Colombie-Britannique qui surplombe l'Océan, puis dimanche dans une suite du Pan Pacific, le superbe hôtel où résidait le président russe. Pour approfondir des relations personnelles placées sous le signe d'un *« nouveau partenariat démocratique »*, les deux hommes prirent deux déjeuners et un dîner en commun, et firent ensemble deux promenades sous les frondaisons, à la grande joie des cameramen.

Aucune condition politique

Le *« paquet »* de 1,6 milliard de dollars, dévoilé en détail à Vancouver, répond, pour l'essentiel, aux critères qui doivent, selon M. Clinton, définir l' *« aide d'un nouveau type »* dont il veut gratifier la Russie. Comme le président l'explique à l'envi depuis des semaines, cette aide américaine sera désormais très concrète et *« ciblée »* sur des projets spécifiques. Se voulant *« politiquement rentable »*, elle devra contribuer à l'amélioration rapide des conditions de vie de l'ex-*Homo sovieticus*.

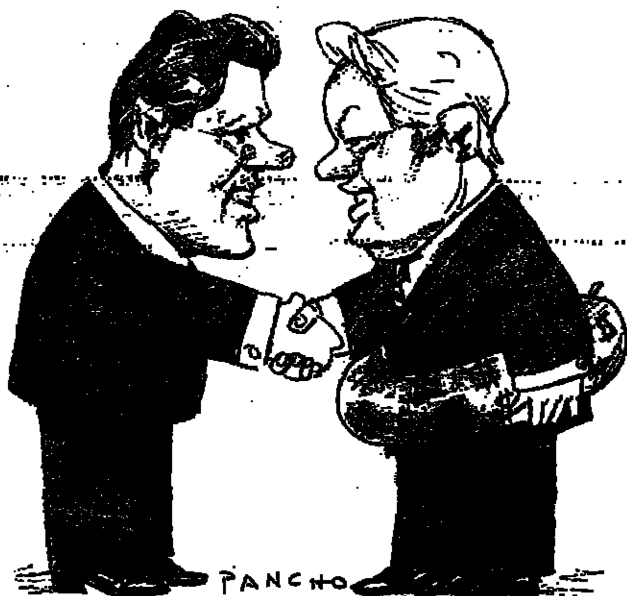
Surtout, cette aide *« directe »*, attribuée de *« peuple à peuple »*, parviendra le plus souvent possible sans entremise à ses bénéficiaires, en contournant les circuits officiels des bureaucraties russes. Il s'agit, bien sûr, d'éviter que l'argent s'y perde dans un tonneau des Danaïdes, ou qu'il alimente, comme trop souvent dans le passé, les discrets comptes bancaires suisses des apparatchiks et des mafieux de la nouvelle Russie. Dix sept milliards de dollars, estime-t-on à Moscou, ont fui illégalement du pays en deux ans et l'aide humanitaire y a été volée à 60 %. Enfin, l'administration Clinton a sagement décidé de privilégier les dons, aux dépens des prêts que Moscou n'est plus en mesure de rembourser en temps voulu.

Obéissant à ces règles saines, la plus grande part de l'aide annoncée à Vancouver, compte non tenu du gros des crédits céréaliers – soit au total quelque 920 millions de dollars – regroupe des dons (690 millions). Les trois quarts de cette assistance seront alloués à des partenaires non-gouvernementaux, impliqués dans les réformes et situés de surcroît en dehors de Moscou. Autre nouveauté, martelée par M. Eltsine pendant la conférence de presse commune tenue en fin de sommet par les deux présidents : cette aide est assortie, chapitre par chapitre, d'un échéancier précis couvrant l'année en cours. Elle n'est en outre soumise par les Américains à aucune condition politique autre sinon à un engagement de principe à la poursuite des réformes.

Des engagements crédibles

Autre trait primordial aux yeux de M. Clinton, qui l'a souligné à plaisir : cette aide a déjà été entièrement votée par le Congrès sur les budgets de 1992 et 1993. La Russie peut donc en disposer du jour au lendemain. Ainsi, observe-t-on du côté américain, avec la force de l'évidence, Washington ne pourra pas être accusé de faire des promesses en l'air. Ses engagements n'en seront à l'avenir que plus crédibles. Si l'administration – urgence oblige – montre l'exemple en matière d'aide, elle insiste sur le fait que le partenariat avec la *« démocratie russe naissante »* devra reposer à l'avenir, pour l'essentiel, sur le secteur privé américain, au demeurant déjà largement impliqué dans ce premier programme.

D'où l'importance qu'attache M. Clinton au chapitre *« commerce et investissement »*. A Vancouver, le président a voulu adresser un *« signal »* aux milieux d'affaires d'outre-Atlantique, invités à s'engager plus nettement aux côtés de la Russie. Si l'équipe de M. Eltsine n'aime pas qu'on parle d' *« aide »*, c'est bien sûr parce qu'elle ne veut pas paraître *« mendier »* auprès de l'Occident le pactole nécessaire à sa survie politique, et qu'elle entend qu'on la mette sur un pied d'égalité. Le ministre russe des affaires étrangères, M. Andreï Kozyrev, soulignait volontiers, ces dernières semaines, que son pays ne pouvait être traité comme une vulgaire contrée du tiers-monde à laquelle le club des Etats riches octroierait des lignes de crédit avec un brin de condescendance ; que les ressources de la Russie et des Etats-Unis pouvaient *« se compléter »* en une coopération mutuellement profitable.



Dès son arrivée à Vancouver, M. Eltsine a parlé net à ce sujet, en prévenant contre le risque d'une aide trop massive, dont le caractère humiliant pour la Russie serait fatalement exploité par ses ennemis politiques à Moscou. *« Trop peu d'aide*, a-t-il dit, *n'est pas bon parce que cela ne nous permettra pas de résoudre nos problèmes. Mais trop d'aide pourrait aussi être mauvais parce que cela pourrait être utilisé contre nous par les communistes. L'opposition dira que nous sommes enchaînés à l'Occident. Ce qu'il nous faut, c'est un chiffre optimal qui nous permette de poursuivre les réformes et d'empêcher les communistes de revenir au pouvoir. »*.

Non seulement M. Clinton avait bien *« anticipé »* le message de son homologue russe, puisque le programme de Vancouver reste modeste et n'entraîne dans l'immédiat aucune dépense budgétaire supplémentaire, mais il a tout fait pour ménager l'amour-propre de Boris Eltsine. Il l'a consulté dans la mise au point du *« paquet »* et a pris ses avis en compte. Et il s'est gardé de tout geste susceptible d'être reproché au président russe à son retour à Moscou.

Ces prudences tactiques n'ont pas empêché M. Clinton de réaffirmer avec fermeté qu'il tenait le président russe pour le meilleur représentant du courant *« réformiste »*, le qualifiant tour à tour de *« combattant »*, de *« vrai démocrate »* ayant choisi *« de faire confiance au peuple »*. *« Nous ne restons pas à l'écart* [de ce qui se passe en Russie], a-t-il déclaré en prologue à la conférence de presse commune. *Nous savons où nous nous situons. Nous sommes avec les partisans de la démocratie, de la réforme, de l'économie de marché. »*.

Dès son arrivée à Vancouver, M. Clinton avait résumé la triple métamorphose historique que vit, selon lui, la Russie d'aujourd'hui : *« Les Russes tentent de réaliser trois changements en même temps : ils passent d'une économie communiste à une économie de marché, d'une dictature tyrannique à la démocratie, d'un grand empire à une nation indépendante. Les temps sont très difficiles, mais la direction est claire. »* Plus tard, actualisant à propos de la Russie, une métaphore fluviale du poète américain Walt Whitman, M. Clinton s'exclama : *« Aucun tyran ne peut arrêter le flot de la démocratie. »*

Prélude à une action internationale

De tels enjeux justifient sans doute, aux yeux du président américain, les efforts déployés depuis des semaines pour *« aider les Russes à s'aider eux-mêmes »* et pour appuyer le premier d'entre eux, qui est aussi *« le premier chef démocratiquement élu en mille ans d'histoire russe »*. M. Clinton consacre, selon son porte-parole, 30 % de son temps de travail à la Russie. Cette attention extrême est parfois empreinte d'une bonne conscience un brin naïve. Ainsi peut-on émettre des doutes sur l'accueil que les Russes réserveront au programme d'échanges, annoncé à Vancouver, au cours desquels des Américains seront chargés de les familiariser avec la démocratie. L'été prochain a d'ailleurs été baptisé *« été de la démocratie »*...

Pour M. Clinton, Vancouver n'est qu'un prélude à une action internationale plus ambitieuse, l'occasion, selon le mot d'un de ses collaborateurs, d' *« activer la pompe à Tokyo »* (d'abord lors de la réunion des ministres des finances et des affaires étrangères du G 7 les 14 et 15 avril, ensuite lors du sommet présidentiel du 7 au 9 juillet). Le président américain estime, à juste titre, que les pays occidentaux, confrontés au marasme économique mondial, n'ont ni la volonté politique ni les moyens financiers d'accroître sensiblement leur aide bilatérale à la Russie.

Certains viennent de le faire : la Grande Bretagne et le Canada, notamment. M. Clinton a invité ses autres alliés à agir de même. Premier pourvoyeur d'aide à la Russie, et de loin (50 milliards de dollars depuis 1989), l'Allemagne, confrontée chez elle à d'autres urgences, estime avoir amplement fait son devoir.

Reste le Japon. Même s'il ne l'avoue pas publiquement, M. Clinton semble douter de la disponibilité de Tokyo à faire un effort, autre que symbolique, en faveur de Moscou. A la veille de Vancouver, le président américain s'était entretenu au téléphone avec le premier ministre japonais, M. Miyazawa. Il lui avait réaffirmé son appui sur le conflit qui oppose le Japon à la Russie à propos des îles Kouriles et l'avait invité assez vivement à *« jouer un rôle constructif »* envers la Russie dans le cadre du G 7. Sera-t-il entendu ? Selon certaines indications ayant filtré à Washington lors de la réunion de la commission trilatérale la semaine dernière, le Japon perçoit toujours la Russie comme une puissance menaçante et serait plus tenté par un repli sur sa zone d'influence régionale que par un *« investissement russe »* qu'il juge trop hasardeux.

Pendant les quinze jours ayant précédé Vancouver, M. Clinton s'est fait l'avocat de Boris Eltsine auprès de six des dirigeants des pays du G 7. La suite, dans l'immédiat, dépendra maintenant des Russes eux-mêmes. Mais, à Vancouver, avec trois semaines d'avance, le président américain a, pour sa part, voté « oui » à sa manière au référendum de Boris Eltsine.

ALAIN FRACHON
et JEAN-PIERRE LANGELLIER

Une enveloppe de 1,6 milliard de dollars

Le programme d'aide américaine à la Russie, d'un montant total de 1,6 milliard de dollars (8,8 milliards de francs environ) comprend huit chapitres.

• *Aide humanitaire et assistance médicale* : 194 millions de dollars de dons alimentaires et 30 millions de dons médicaux.

• *Subventions destinées à l'achat par la Russie de produits alimentaires* : 700 millions de dollars. Ces crédits doivent faciliter le rétablissement de l'accès de la Russie au marché des céréales américain.

• *Soutien au secteur privé* : il s'agit d'un fonds russo-américain pour les entreprises d'un montant de 50 millions de dollars pour aider à la création et au développement de petites et moyennes entreprises et d'un soutien à la privatisation de 95 millions de dollars. Une Fondation Eurasie sera également créée avec une dotation de 4 millions de dollars. Cette nouvelle organisation recueillera des fonds privés et encouragera le secteur privé américain à contribuer à la formation de cadres.

• *Démocratisation* : création d'un « Corps de la démocratie » (25 millions de dollars). Ce « Corps » encouragera les relations entre Russes et Américains. 23 millions de dollars seront d'autre part affectés au soutien des réformes juridiques, à l'assistance aux pouvoirs locaux, au renforcement d'une presse indépendante et au développement de programmes de collaboration entre universités.

• *Réinstallation des officiers russes* : 6 millions de dollars sont débloqués pour construire, dans les douze à seize prochains mois, 450 ensembles d'habitation pour les officiers démobilisés et revenant en Russie, et pour leur fournir une formation professionnelle.

• *Energie et environnement* : 38 millions de dollars. Des projets seront lancés pour renforcer l'efficacité de la production énergétique et réduire la pollution émanant des systèmes d'oléoducs.

• *Commerce et investissements* : 9 millions de dollars contribueront à accroître les échanges commerciaux entre les Etats-Unis et la Russie.

• *Assistance à la sécurité* : 215 millions de dollars. Ils devraient permettre d'aider au démantèlement des lanceurs d'armes nucléaires stratégiques, à la construction et à l'entretien d'une installation de stockage de matières fissiles et l'établissement de systèmes de contrôle pour éviter la prolifération de matières nucléaires. – *(AFP.)*

EUROPE

BOSNIE-HERZÉGOVINE : un entretien avec le commandant de la FORPRONU

« Le moment est venu de mettre les Serbes devant leurs responsabilités »

nous déclare le général Morillon

Dans un entretien au *Monde*, samedi 3 avril à Zagreb, le général Philippe Morillon, commandant des « casques bleus » en Bosnie, a estimé que *« le moment était venu de mettre les Serbes devant leurs responsabilités »*. Il explique comment il tente de préserver les chances de la paix, même *« s'il faut avaler des couleuvres »*.

ZAGREB

de notre correspondant

Le général Philippe Morillon se *« fout complètement de son image personnelle »*. Le commandant de la Force de protection des Nations unies (FORPRONU) en Bosnie-Herzégovine, qui n'est *« pas là pour* [se] *justifier »*, a lu qu'on l'avait qualifié de *« Don Quichotte »*. Il n'est pas choqué : *« Don Quichotte est un héros très noble qui ne s'est pas seulement battu contre les moulins à vent »*, même si *« on n'a retenu que cela »*, explique-t-il. Ce ne sont pas les apparences qui préoccupent le général français, qui compte proposer aux trois parties belligérantes, lors d'une réunion le 6 avril à Sarajevo, *« des mesures concrètes pour consolider un cessez-le-feu respecté »* mais *« extraordinairement fragile »* et pour accélérer *« la dynamique de paix »*. *« Ce pourrait être*, propose-t-il, *la levée du siège de Sarajevo. »*

« L'important, dit-il, *c'est l'efficacité de ma mission prioritaire – faire passer l'aide humanitaire*, – [ce qui] *nécessite des concessions que les journalistes appellent des humiliations. » « On s'en fout*, lance-t-il, *ce qui compte, c'est le résultat, pas l'honneur des « casques bleus », qui sera que la paix s'installe ici, un jour, avec notre aide. »* En attendant, *« s'il faut avaler des couleuvres, on avalera des couleuvres. Et s'il faut avaler des pythons, on avalera des pythons »*.

Ce qui importe au chef des « casques bleus » en Bosnie, *« c'est de savoir si nous, la FORPRONU, nous pouvons maintenant jouer ce rôle d'aide à la paix »*. Il estime que *« le moment est venu »*. Optimiste, le général pense que le rejet, *« attendu et redouté »*, du plan de paix par le « Parlement » serbe de Bosnie *« ne devrait pas empêcher la mise en œuvre d'au moins un certain nombre des mesures militaires qui accompagnent le plan Vance-Owen, pour diminuer la tension »*. Et ce, même si le président bosniaque Alija Izetbegovic *« craint que cette démarche, pas à pas, ne permette aux Serbes de retarder le règlement définitif à l'infini, de figer la situation sur le terrain »*. *« On n'est pas obligé de régler les querelles de bornages – qui sont ce qu'il y a de plus difficile à régler entre paysans – dans les jours qui viennent »*, juge-t-il. La pression internationale *« doit continuer à s'exercer sur les Serbes pour leur faire admettre le plan de paix, maintenant que les principes en sont admis »*, ajoute le général, qui pense *« qu'il faut laisser un tout petit peu de temps aux Serbes pour se faire une religion définitive »*.

Un désir de paix « unanime »

Même si, admet-il, accepter la carte, c'est, pour certains Serbes, non seulement abandonner des régions mais aussi renoncer à la continuité territoriale (Serbie, Bosnie, Krajina croate) et au rêve de la « Grande Serbie », *« le moment est venu de les placer devant leurs responsabilités »*. Il a *« le sentiment, la conviction que le moment est venu »*. Non seulement parce que la pression internationale s'accentue, même s'il juge la résolution sur la zone d'exclusion aérienne *« plus académique qu'autre chose »*. Mais aussi parce que *« le désir de paix s'est emparé de l'ensemble de la population »* et qu'il *« sera difficile aux leaders politiques ou militaires de ne pas tenir compte de la pression de l'opinion »*. Une opinion – il dit l'avoir constaté sur le terrain – qui *« commence à devenir plus que majoritaire, presque unanime »*.

Si, par malheur, le conflit s'enflammait de nouveau, *« il faudra que le Conseil de sécurité en tienne compte, comme il l'a fait depuis le début, pour changer le mandat. Toutes les hypothèses sont ouvertes. On pourrait même*, envisage-t-il, *retirer la FORPRONU. Leur dire : « Vous voulez vous battre. Battez vous ! »* Quant à prendre partie, *« ce n'est pas à moi qu'il faut poser la question, mais à ceux qui, à New-York, ont ces responsabilités. C'est une période cruciale*, poursuit-il, *une fenêtre ouverte, où l'on peut faire la paix et où l'on peut aussi encore basculer dans une violence »*, dont il ne verrait pas la fin.

Il importe peu au général Morillon qu'on ait seulement retenu, *« sortie de son contexte »*, la phrase où il disait n'avoir *« pas senti l'odeur de la mort dans Cerska »*, une enclave musulmane en Bosnie orientale qui venait de tomber aux mains des Serbes. *« L'important est, qu'en allant à Cerska, j'ai eu la certitude qu'il se passait des choses à Srebrenica »*, dit-il. C'est lui, révèle-t-il, qui a envoyé à Srebrenica un médecin de l'OMS qui donna l'alerte sur la situation désespérée de cette enclave musulmane assiégée. Il s'est rendu à Srebrenica *« pour empêcher une catastrophe » : « Tout le processus de paix aurait pu être remis en cause si les Serbes avaient commis cette folie, cette action criminelle »* de prendre la ville. Quant à *« cette histoire désagréable »* de Cerska, *« pour ne rien vous cacher, c'est bien parce que j'ai rendu ce témoignage à la vérité que j'ai pu, en dépit de tous les obstacles, entrer dans Srebrenica. Même si les Serbes ont tout fait pour m'en empêcher, parce que le peuple serbe m'était reconnaissant d'avoir rendu ce témoignage qui n'est pas en leur faveur pour autant »*.

« L'Histoire jugera »

Le général, qui n'a *« jamais prétendu que cette bataille* [de Cerska] *n'avait pas fait de victimes innocentes »*, admet même qu' *« il y en a certainement eu »*. Il semble aujourd'hui reconnaître qu' *« on »* a pu tirer, comme l'a rapporté un témoignage, sur des gens qui s'enfuyaient, que *« parmi eux, il y avait des hommes, qui portaient probablement des armes, mais aussi des femmes, des enfants, des vieillards. Je n'ai jamais développé ce point là »*. La *« seule chose »* qu'ait dite le général – parce qu' *« en ce moment où la paix est proche, je pense que notre devoir est de calmer les terreurs »*, – est que *« le massacre tel qu'il était annoncé, c'est-à-dire qu'on avait brûlé les villageois dans leurs maisons, c'était complètement faux »*. Ce qui s'est vraiment passé, *« l'histoire l'établira »*, conclut-il. Ce qu'il appelle lui-même ses *« actions spectaculaires »* et auxquelles certains reprochent de retarder des décisions politiques, il faut *« attendre d'en voir les résultats »* avant de les juger.

En attendant, le commandant des « casques bleus » à Sarajevo poursuit son travail, celui de *« sauver des vies, et le bilan est positif »*. Il ne remet pas en cause la sincérité de la parole donnée par les Serbes, *« sinon, je ne vois pas à quoi je sers »*. Et ce, malgré *« les problèmes d'exécution sur le terrain »*, qu'il explique par des *« difficultés de communication »*, *« des initiatives locales de types plus bêtes ou têtus que les autres »* et un *« système extraordinairement cloisonné »*. Un système qui fait que, selon le général Morillon, un milicien serbe n'obéit qu'à son chef direct, refuse les ordres du président yougoslave Cosic ou du président serbe Milosevic...

Le chef des « casques bleus » continue, *« en aidant, sans imposer »*, se moquant de son image personnelle et *« sans sortir de ses compétences quoiqu'on dise »*, *« de faire ce que le monde ne pouvait pas faire avant : imposer la paix à des gens qui n'en voulaient pas »*. Quitte à avaler, et à faire avaler, des boas.

JEAN-BAPTISTE NAUDET

Reprise de l'aide humanitaire en dépit des violations du cessez-le-feu

Le pont aérien vers Sarajevo, interrompu depuis plus de deux semaines, a repris, dimanche matin 4 avril. Un an après le début du siège de la ville par les forces serbes, son approvisionnement en vivres, médicaments et fioul dépend toujours de cette aide internationale, et le Haut-Commissariat pour les réfugiés faisait une forte pression en faveur de la reprise des vols humanitaires, bien que le cessez-le-feu en principe en vigueur dans toute la Bosnie depuis le 28 mars ne soit pas vraiment respecté.

Au moins sept personnes ont encore été tuées, dimanche, et vingt-huit autres blessées, quand une vingtaine d'obus se sont abattus, selon la radio bosniaque, sur le quartier résidentiel du nouveau Sarajevo, à l'ouest de la vieille ville. Radio-Sarajevo a, d'autre part, affirmé que les combats qui se sont déroulés samedi en Bosnie orientale dans la zone de Srebrenica, elle aussi assiégée, avaient fait huit morts et quatorze blessés. Les observateurs de l'ONU sur place ont fait état de tirs d'artillerie nourris, samedi matin. Un observateur canadien et un journaliste américain, blessés par des éclats d'obus, ont été évacués, dimanche, vers Kiseljak. Enfin, selon Radio-Sarajevo, un violent bombardement serbe a visé, dimanche, le centre et les faubourgs de la ville de Tuzla (nord-est de la Bosnie), actuellement peuplée de 70 000 Musulmans. Après que le Conseil de sécurité de l'ONU eut exigé, samedi, des Serbes de Bosnie qu'ils laissent le passage aux secours internationaux, un convoi de huit camions, transportant 65 tonnes d'aide humanitaire, a pu parvenir, dimanche, à Srebrenica, après de multiples difficultés.

Les Serbes ont rejeté le plan de paix

Les camions, qui, avec l'assentiment des forces serbes, devaient évacuer des civils musulmans, sont cependant repartis vides vers Tuzla, les autorités musulmanes de Srebrenica s'étant opposées à l'évacuation. Des policiers et des soldats ont refoulé les milliers de personnes qui se pressaient dans les rues de Srebrenica dans l'espoir de monter dans les camions. Sitôt la nouvelle connue, le président Alija Izetbegovic, après s'être entretenu à Sarajevo avec le responsable du HCR pour l'ensemble de la Bosnie, Jose Maria Mendiluce, a donné l'ordre que les blessés, les personnes âgées et les femmes ayant des enfants en bas âge puissent être évacuées de la poche musulmane assiégée.

Le haut-commissaire aux réfugiés, Mme Ogata, avait demandé au Conseil de sécurité de déployer suffisamment de « casques bleus » pour protéger la ville de Srebrenica, ou d'organiser l'évacuation des dizaines de milliers de civils musulmans qui y sont encerclés par les Serbes depuis des mois. Lors de sa réunion d'urgence, samedi, le Conseil n'a pas souscrit à cette seconde suggestion, qui ferait ostensiblement le jeu des Serbes, mais pas vraiment non plus à la première. Il s'est contenté de rappeler qu'il avait déjà demandé au secrétaire général, Boutros Boutros-Ghali, de *« prendre immédiatement des mesures »* pour renforcer la présence de la FORPRONU en Bosnie orientale et de préconiser un renforcement des *« opérations humanitaires existantes »*.

Dans une déclaration, le Conseil s'est dit *« choqué et extrêmement inquiet de l'aggravation de la situation à Srebrenica »* et a accusé les Serbes de ne tenir aucun compte des résolutions de l'ONU en poursuivant *« leur politique illégale, inacceptable et écœurante de purification ethnique »*. Samedi, le plan de paix Vance-Owen a été rejeté à une écrasante majorité par le Parlement de la « République » serbe autoproclamée de Bosnie. Le leader des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic, a demandé à la communauté internationale de favoriser des négociations directes entre les trois belligérants, ce que le président Izetbegovic a rejeté. A Vancouver, le ministre russe des affaires étrangères, Andreï Kozyrev, a qualifié de *« tragique erreur »* le rejet du plan de paix par les Serbes. – (*AFP, AP, Reuter.*)

« Cet immense camp de la mort »

Suite de la première page

Mais c'est aussi à cause du *« monde entier qui, depuis un an, regarde en direct la retransmission de ce crime »*. Personne n'aura le droit de dire : *« On ne savait pas »*, conclut-il.

Le 6 avril 1992, l'artillerie serbe ouvrait le feu sur Sarajevo, symbole de la tolérance entre les peuples et les cultures. Après douze mois de siège, l'écrivain monténégrin Marko Vesovic dresse, depuis Sarajevo, où il habite avec sa famille, le bilan de la tragédie : *« 15 000 enfants tués, 50 000 amputations, 250 000 personnes dépendantes de l'aide humanitaire, 65 000 personnes tuées ou blessées. Un habitant de Sarajevo sur quatre a été touché, et comment en serait-il autrement alors que 800 000 obus sont tombés sur la ville ? La souffrance des enfants, ces enfants invalides, leurs angoisses, leurs crispations, ça me rend fou »*, écrit-il. *« Et ces chiffres, peut-on les expliquer à qui que se soit ? Il y a des gens* [des Serbes] *qui disent ne pas être d'accord avec les méthodes utilisées. Ce sont des idiots, car si Karadzic* [le leader des Serbes bosniaques] *veut que les Serbes – 30 % de la population – contrôlent 70 % du territoire de la Bosnie-Herzégovine, il n'y a pas d'autres méthodes ! Vous n'imaginez tout de même pas qu'il va dire aux Musulmans : soyez gentils, sortez de Foca et installez-vous un peu plus à l'ouest ou au sud, et ainsi de suite ? Ne soyez pas démagogues, vous savez qu'il n'y a pas d'autres méthodes »*, lance-t-il à ses amis de Belgrade dans un article publié, samedi 3 avril, dans *Borba*.

« Capitale de la honte »

« L'indifférence à l'égard de la Bosnie et l'incapacité de sauver Sarajevo se vengent déjà de l'Europe. Mais, pour nous, qui sommes beaucoup plus proches de Sarajevo, ce qui doit compter avant tout, c'est que l'armée de Karadzic et de Mladic [le chef des forces serbes de Bosnie] *ont fait de cette ville la capitale de la honte pour le peuple serbe »*, écrit Stojan Cerovic dans l'hebdomadaire indépendant *Vreme*.

Ainsi, les milieux indépendants de Belgrade ont-ils rendu, ce week-end, hommage à Sarajevo. *Vreme*, *Borba* ont consacré de nombreux articles à ce triste anniversaire. *Les pacifistes n'ont* pas non plus manqué à l'appel. Mais, samedi, sur le parvis du Parlement fédéral, au cœur de la capitale serbe, ils n'étaient pas plus de 500 à manifester pour la paix en Bosnie. Aux cheveux grisonnants ne s'étaient pas mêlées les jeunes générations. Auraient-elles perdu la foi et plongé dans l'apathie ? Ont-elles déjà gagné des contrées plus tranquilles pour oublier Sarajevo ?

FLORENCE HARTMANN

□ **Dix-sept détenus d'un camp serbe tués près du front.** – Dix-sept détenus du camp serbe de Batkovic (nord-est de la Bosnie) ont été tués, le 26 mars, dans une embuscade contre le véhicule qui les transportait vers le front, où ils devaient effectuer des travaux, a annoncé, samedi 3 avril, le bureau du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) à Zagreb. Trois détenus survivants ont pu s'entretenir avec les délégués du CICR. Celui-ci a, par le passé, constaté que des détenus étaient contraints de travailler sur le front et est intervenu à plusieurs reprises auprès de toutes les parties en conflit en Bosnie-Herzégovine afin qu'elles mettent fin à ces pratiques. – (*AFP.*)

POINT DE VUE

Survivre à Sarajevo

par Marek Halter

RARES sont les massacres, pourtant nombreux aujourd'hui de par le monde, qui suscitent une aussi large couverture médiatique, qui provoque une aussi forte émotion.

Les hommes politiques s'émeuvent ; les journalistes racontent ; les intellectuels protestent ; les gouvernementrs se consultent ; l'ONU vote, et l'OTAN se prépare. Cependant que, depuis plus d'un an, des hommes, des femmes et des enfants meurent chaque jour à Sarajevo.

La mémoire ne suffirait-elle donc pas à empêcher l'Histoire de se répéter, les hommes de s'entretuer ?

L'Histoire est un enseignement, dit-on. Je l'ai souvent dit moi-même. Mais à condition de l'étudier, d'étudier à fond, ne serait-ce que les événements de la seconde guerre mondiale et du nazisme.

Non, je ne veux pas parler encore des juifs. Je ne veux parler ni des juifs ni du ghetto de Varsovie, dont on commémorera ce mois-ci le cinquantième anniversaire de la révolte. Je veux parler de Sarajevo. Ce que l'histoire de ce siècle nous enseigne, c'est que lorsqu'un peuple est menacé, s'il ne peut se défendre lui-même, il arrive qu'il meure. Il ne faut pas que les Bosniaques meurent.

C'est ce que nous disent, jour après jour, les journalistes du seul quotidien à paraître encore, sous les bombes, à Sarajevo : *Oslobodenje, (Libération)*.

□ **Plusieurs journaux publient une sélection d'articles parus dans *Oslobodenje*.** – Pour marquer l'anniversaire de la première année de siège de Sarajevo, une trentaine de journaux ont décidé de publier simultanément, lundi 5 avril, une sélection d'articles parus dans *Oslobodenje*, le seul quotidien de la capitale bosniaque qui continue d'être édité malgré les bombardements, le manque d'électricité, les problèmes d'encre, de papier. Parmi les journaux sollicités par Reporters sans frontières et Wodd Media Network figurent *Libération* pour la France, *The Independent* pour la Grande-Bretagne, *El Pais* pour l'Espagne, *la Stampa* pour l'Italie, *le Soir* pour la Belgique, *Süddeutsche Zeitung* pour l'Allemagne, *Al Ahram* pour l'Egypte, *Yomiuri Shimbun* pour le Japon, des journaux algérien (*El Watan*), marocain (*l'Opinion*), libanais (*Al Hayat*), suisses (*le Nouveau Quotidien* et *Tages Anzeiger*), ainsi que des journaux danois, autrichien, turc, de nombreux médias des ex-pays de l'Est, et bien sûr différents journaux indépendants appartenant aux Républiques de l'ex-Yougoslavie. Une souscription est par ailleurs ouverte à la Fondation de France pour soutenir le journal (chèques à envoyer à Fondation de France/*Oslobodenje*. Compte numéro 50 0417. 40, av. Hoche 75008 Paris).

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

EUROPE

Après les succès des forces arméniennes

L'Azerbaïdjan se prépare à la contre-offensive

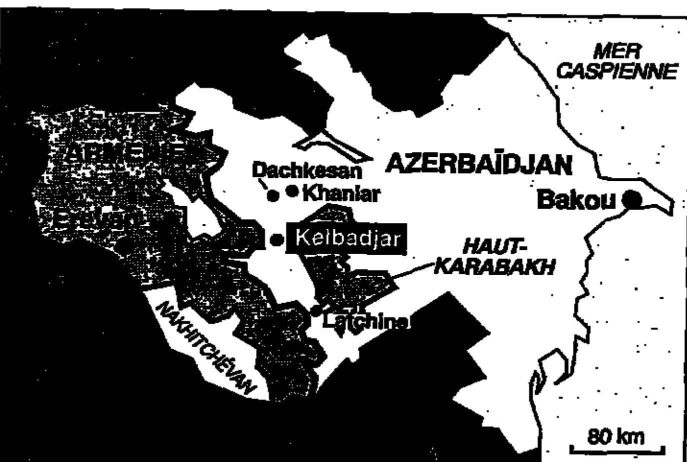
L'Azerbaïdjan regroupait ses forces, dimanche 4 avril, pour tenter de reprendre un dixième de son territoire tombé ces derniers jours aux mains des forces arméniennes.

Selon un journaliste de la télévision de Bakou, le gouvernement rassemblait à la hâte de nouvelles unités de combat pour repousser l'offensive arménienne. *« Il se forme de nouvelles unités, y compris une unité de femmes »*, a-t-il expliqué par téléphone. La radio azerbaïdjanaise a annoncé que le président Aboulfaz Eltchibey, qui a déclaré, vendredi, l'état d'urgence dans tout le pays, avait nommé vingt et un commandants militaires locaux.

Le ministère de la défense a reconnu, samedi, qu'un dixième du territoire de l'Azerbaïdjan était passé aux mains des forces arméniennes depuis la chute de la ville de Kelbadjar et de sa région. Le corridor de Latchine, ménagé depuis mai 1992 par les Arméniens pour ravitailler l'enclave du Haut-Karabakh depuis l'Arménie, se trouve ainsi considérablement étendu et représente maintenant une surface de 4 000 kilomètres carrés.

Toujours selon le ministère azerbaïdjanais de la défense, environ 40 000 civils ont été évacués de la zone des combats, mais 15 000 autres seraient pris au piège au sud de Kelbadjar. Les réfugiés sont partis à pied sur les routes de montagne enneigées en direction de Giandja, à 70 km plus au Nord. *« Environ 150 civils sont morts sur la route à cause des obus et du froid »*, a affirmé le ministère.

Le succès de l'offensive arménienne – à laquelle Erevan dément qu'aient participé ses forces régulières – donne une nouvelle dimension au conflit, puisqu'il dépasse largement les frontières de l'enclave du Haut-Karabakh que se disputent l'Arménie et l'Azerbaïdjan. – *(Reuter, AFP.)*



« La Turquie va perdre patience », déclare M. Demirel

ISTANBUL

de notre correspondante

« La Turquie va perdre patience », a déclaré le premier ministre, Souleyman Demirel, après l'ouverture par les forces arméniennes d'un nouveau couloir en territoire azerbaïdjanais, reliant l'Arménie à l'enclave du Haut-Karabakh.

Malgré la colère des autorités turques et leurs sévères avertissements à l'Arménie, les options qui leur sont ouvertes demeurent très limitées. La Turquie n'a pas l'intention de s'engager dans une opération militaire. L'envoi d'une aide humanitaire à l'Azerbaïdjan est rendu difficile par le fait que ces deux pays n'ont pas de frontière commune, et la Turquie, en réponse à la requête de Bakou, a déclaré qu'il ne serait pas *« pratique »* d'envoyer des hélicoptères turcs pour évacuer les blessés.

En revanche, les autorités turques se sont immédiatement lancées dans une contre-offensive diplomatique. La France, les Etats-Unis et la Russie ont été contactés, dans l'espoir que ces pays pourraient faire pression sur l'Arménie. Selon des sources diplomatiques turques, Washington aurait protesté auprès d'Erevan et promis à la Turquie que la conquête de territoires par la force ne serait pas acceptée. Mais, au ministère des affaires étrangères, l'humeur est sombre. *« C'est affreux. C'est comme la Bosnie, une fois de plus »*, a déclaré Ferhat Ataman, porte-parole du ministère.

Le vice-premier ministre Inönü a annoncé la suspension immédiate de l'aide humanitaire vers *« ce pays* [l'Arménie] *qui se déclare pauvre et affamé mais qui détient néanmoins la puissance nécessaire pour brûler et détruire des villes où vivent des milliers d'habitants »*.

Au cours des derniers mois, le gouvernement avait réussi, malgré une forte opposition à l'intérieur du pays et les protestations véhémentes de Bakou, à imposer un timide rapprochement avec l'Arménie.

La Turquie avait ainsi autorisé l'acheminement par route ou par train de 1 000 tonnes de blé par jour. Un train français contenant 250 tonnes de vivres et de couvertures avait traversé la Turquie en mars, en route pour l'Arménie. *« Nos bonnes intentions ont été mal interprétées*, a déploré M. Demirel. *Mais ceux qui ont mal compris notre patience le regretteront. »*

Aujourd'hui, les Turcs ont l'impression d'avoir été bernés, et les partisans de l'ouverture à l'égard de l'Arménie sont furieux de voir Erevan donner raison aux faucons. Certains s'interrogent également sur le rôle de la Russie dans ce conflit.

NICOLE POPE

□ **Le président turc Ozal reçoit un dirigeant kurde irakien.** – Le président turc Turgut Ozal a reçu, samedi 3 avril, le dirigeant kurde irakien Jalal Talabani deux semaines environ après l'entrée en vigueur, le 20 mars, du cessez-le-feu unilatéral des rebelles kurdes de Turquie. A l'issue de son tête-à-tête d'une heure avec le chef de l'Etat turc, M. Talabani, chef de l'Union patriotique du Kurdistan (UPK), s'est déclaré *« satisfait de ce qu'il avait entendu de M. Ozal à propos des rebelles kurdes de Turquie »*, sans fournir de précisions. – *(AFP.)*

□ **POLOGNE : nouveau projet de loi sur les privatisations.** – Le gouvernement polonais a présenté un nouveau projet de loi sur les privatisations générales, après le rejet de la précédente version par les députés, il y a deux semaines. Le texte amendé a été envoyé, samedi 3 avril, devant les commissions parlementaires, qui disposent d'un délai d'urgence de trente jours pour l'examiner. Les députés ont repoussé une motion de la Confédération pour une Pologne indépendante (KPN) demandant son rejet dès la première lecture. – *(AFP.)*

□ **TADJIKISTAN : une quarantaine de morts à la frontière afghane.** – Un accrochage, qui a opposé, vendredi 2 avril, des garde-frontières, notamment russes, à un groupe d'une centaine de combattants armés qui tentaient de pénétrer au Tadjikistan depuis l'Afghanistan, s'est soldé par une quarantaine de morts, selon les autorités de Douchanbé. Un diplomate russe dans cette ville a, par ailleurs, indiqué que trois cent mille russophones avaient quitté le Tadjikistan depuis trois ans. – *(AFP.)*

ASIE

CAMBODGE : après l'assassinat de trois « bérets bleus » bulgares

Des mesures de sécurité exceptionnelles sont prises pour la visite de M. Boutros-Ghali

BANGKOK

de notre correspondant en Asie du Sud-Est

L'assassinat *« de sang froid »* de trois « bérets bleus » bulgares par des Khmers rouges laisse penser, a déclaré, dimanche 4 avril, un porte-parole de l'ONU, que ces derniers veulent plonger le Cambodge dans le *« chaos »* afin d'empêcher que les élections générales, prévues par l'ONU du 23 au 28 mai, légitiment le gouvernement de M. Hun Sen.

Vendredi soir, des Bulgares, dont la section campe à 70 kilomètres à l'ouest de Phnom-Penh, avaient retenu à dîner trois Khmers rouges, dont un chef local, venus leur rendre une visite de courtoisie. Vers la fin du repas, deux des invités se sont absentés un moment et sont revenus avec dix hommes en armes qui ont tiré, à bout portant, sur leurs hôtes, dont trois ont été tués et deux autres grièvement blessés. Le campement a été ensuite harcelé par les Khmers rouges jusqu'à l'arrivée, tard dans la nuit, de renforts de « bérets bleus ».

Après avoir lancé avec succès une campagne de « purification ethnique » qui provoque déjà un exode de Vietnamiens, les Khmers rouges testent la résolution de l'ONU à organiser des élections auxquelles ils refusent de participer. Le premier ministre, M. Hun Sen, a donc proposé, dimanche, au cours d'une réunion du Conseil national suprême (CNS) présidée par le prince Sihanouk, que le chef nominal des Khmers rouges, M. Khieu Samphan, qui était présent, soit *« arrêté »* par l'Autorité provisoire des Nations unies pour le Cambodge (APRONUC) et *« inculpé de génocide »*.

En réveillant l'hostilité de beaucoup de Cambodgiens à l'égard des Vietnamiens, la campagne raciste des Khmers rouges, accompagnée de massacres de communautés de pêcheurs sur le Tonlé-Sap, accule le régime de Phnom-Penh à la défensive. Selon le *Bangkok Post*, qui a publié, lundi, un entretien avec le patron de l'APRONUC, Yasushi Akashi, M. Hun Sen aurait affirmé que son gouvernement ne voulait pas *« passer pour le protecteur des Vietnamiens »*, ce qui équivaudrait à un *« suicide politique »* dans le climat actuel. En effet, aucun des vingt partis politiques en lice pour les élections n'a encore explicitement condamné les violences dont sont victimes les Vietnamiens. Comme les Khmers rouges, plusieurs formations exigent même l'expulsion de ces travailleurs immigrés.

La Voix du Kampuchéa démocratique, la radio des Khmers rouges, offre sans relâche à la vindicte populaire les *« complices »*, les *« valets »* et les *« collaborateurs »* cambodgiens de Hanoï. M. Hun Sen et les siens savent donc que l'épreuve de force est engagée avec le retrait progressif de l'APRONUC et la campagne pour l'élection d'une Assemblée constituante.

Epreuve de force

M. Khieu Samphan n'a-t-il pas déclaré, dimanche, que le prochain scrutin est une manière *« d'offrir sur un plateau notre pays, le Cambodge, à l'agresseur, le Vietnam, et de fournir une apparence de légalité au régime fantoche, mis en place par les Vietnamiens à Phnom-Penh depuis 1979 »* ?

M. Akashi a condamné, dimanche, un *« niveau inacceptable »* de violence, tandis que le prince Sihanouk lançait un appel à la raison. Mais, dans le contexte actuel, il serait étonnant que ces déclarations soient entendues. L'APRONUC a donc décidé de ramener sur Phnom-Penh une centaine de légionnaires pour y renforcer la sécurité, à l'occasion de la visite, mercredi et jeudi, de M. Boutros-Ghali. On ignore ce que le secrétaire général de l'ONU pourra imaginer pour calmer un peu les esprits. En revanche, il est évident que le pire ne peut être exclu, car les Khmers rouges se sont de nouveau lancés dans une conquête désespérée du pouvoir alors que le gouvernement en place lutte pour sa survie.

JEAN-CLAUDE POMONTI

PROCHE-ORIENT

ÉGYPTE

M. Moubarak négocie le maintien à son niveau actuel de l'aide économique américaine

LE CAIRE

de notre correspondant

En visite à Washington, où il doit rencontrer, mardi 6 avril, Bill Clinton, le président Hosni Moubarak est le premier dirigeant chef d'Etat arabe à être reçu par le chef de la nouvelle administration américaine, qui veut ainsi souligner l'importance qu'il accorde au rôle de l'Egypte sur l'échiquier proche-oriental. A cet égard, le raïs, qui avait consulté, avant son départ, son homologue syrien et le chef de l'OLP, Yasser Arafat, ne manquera pas de soulever la question des négociations de paix.

Ce sont, toutefois, les questions bilatérales qui seront au centre des entretiens de MM. Clinton et Moubarak. Le maintien à son niveau actuel de l'aide économique et militaire américaine – plus de 2 milliards de dollars par an – est, en effet, crucial pour l'Egypte afin de mener à bien son plan de restructuration économique. La réalisation de ce plan, qui comporte des risques liés à la privatisation et à la levée progressive des subventions, est rendue plus incertaine encore à cause de la baisse des revenus du tourisme, estimée à plus de 700 millions de dollars.

La lutte contre l'extrémisme

Le raïs a d'autre part besoin du soutien de la nouvelle administration américaine à un moment où il a engagé un bras de fer avec les extrémistes musulmans, dont une des figures de proue, le cheikh Omar Abdel Rahman, se trouve justement aux Etats-Unis. Pour mieux s'assurer le soutien de Washington, le président Moubarak a renouvelé les accusations selon lesquelles l'Iran et le Soudan sont la cause des violences intégristes que connaît son pays. Des accusations qui ne peuvent qu'être bien perçues par les Américains, qui ont eux-mêmes accusé Téhéran d'être un centre du terrorisme international et menacé de placer Khartoum sur la liste noire.

Ces accusations permettent aussi au raïs de faire du complot étranger la principale cause des actes de violence qui ont l'Egypte pour théâtre. Et ce n'est pas un hasard si un appel, signé par de nombreuses personnalités du monde politique, économique et intellectuel, a été lancé à la population, la semaine dernière, pour faire front commun contre le fanatisme et le terrorisme (*le Monde* du 1er avril).

ALEXANDRE BUCCIANTI

AFRIQUE

Togo : purge au sein de l'armée

Des dizaines de militaires ont été exécutés après la tentative de coup d'Etat contre le président Eyadéma

LOMÉ

de notre envoyée spéciale

Victime d'une rafale de balles, la Colombe de la paix a perdu une aile et la tête. Les morceaux de marbre gisent au pied de la stèle, vestige de l'époque où le président Gnassingbé Eyadéma prétendait au prix Nobel de la paix. Ce symbole quasi religieux, érigé au milieu d'un des principaux carrefours de Lomé, s'est affalé, dans la nuit du 24 au 25 mars. Et avec lui, au cours de cette nuit dont les répercussions n'ont pas fini d'agiter le pays, est tombé le mythe d'une armée une et indivisible.

Que s'est-il réellement passé le jeudi 25 mars, à 3 heures du matin, au régiment interarmes de Lomé, domicile nocturne du général Eyadéma (*le Monde* du 26 mars)? Quand le pouvoir annonce une attaque contre le président, les connaisseurs du régime pensent immédiatement à un «montage», énième «entourloupe» des militaires, qui n'ont eu de cesse, depuis octobre 1991, de faire capoter la phase de transition censée assurer le passage de la dictature à un régime pluraliste. Mais plusieurs faits discréditent cette thèse. Le système de transmissions de l'armée, installé au trente-sixième étage du prestigieux Hôtel du 2 février, a été détruit au moment où se produisait l'attaque. Pourquoi les militaires auraient-ils endommagé ce matériel vital? Et pourquoi s'en seraient-ils pris à la Colombe de la paix, une incarnation du général Eyadéma intouchable pour ses partisans? A noter également que le commandant de la garde présidentielle, le lieutenant-colonel Gnandi Akpo, blessé au cours de l'attaque, est décédé samedi à l'hôpital du Val-de-Grâce, à Paris – un élément qui n'aurait sans doute pas fait partie du scénario en cas de «montage».

Désertions au Ghana et au Bénin

Parmi toutes les hypothèses avancées, celle d'une attaque perpétrée par des *«éléments extérieurs»*, avec la complicité de militaires, semble aujourd'hui la plus plausible. Pour autant, aucun indice n'étaye la version officielle, selon laquelle le Collectif de l'opposition démocratique (COD 2), et plus particulièrement Gilchrist Olympio, figure de l'opposition, étaient les commanditaires de l'opération, avec le *«soutien actif»* du gouvernement ghanéen.

Depuis l'exode massif des habitants de Lomé vers le Ghana et le Bénin, fin janvier – après une «descente» de militaires dans un quartier populaire (au moins six morts), – les rumeurs faisant état de camps d'entraînement de Togolais au Ghana sont de plus en plus insistantes. L'existence de camps d'entraînement physique semble bel et bien établie. Mais rien ne prouve que leurs occupants sont armés. Et même si, au sein de l'opposition, certains responsables n'excluent pas d'emblée l'hypothèse d'une opération menée par M. Olympio, aucun lien n'est établi entre le vieil ennemi du président Eyadéma et ces camps. Quant aux accusations portées contre le gouvernement ghanéen, elles relèvent essentiellement de la paranoïa développée à Lomé depuis l'arrivée au pouvoir à Accra de M. Rawlings, que le général Eyadéma n'a jamais pu souffrir.

Plus que l'attaque elle-même, ses suites sont lourdes de répercussions. Quelques heures après l'opération, le chef d'état-major adjoint de l'armée, le colonel Koffi Tépé, soupçonné d'avoir été l'un des «cerveaux» de l'opération, a été *«frappé à mort»* par des soldats. C'est du moins ce qu'a indiqué le ministre de la défense, Inoussa Bouraïma, samedi – neuf jours après les faits... –, en admettant que dix-sept autres militaires avaient été tués, victimes de la *«colère»* de leurs camarades.

La réalité va bien au-delà de ces chiffres. Le 25, un témoin a assisté à l'exécution de quinze militaires au champ de tir d'Agoueiyivé, dans la banlieue de Lomé. Les représailles ont ainsi duré pendant au moins trois jours et se sont déroulées en trois ou quatre lieux différents : le régiment interarmes, le camp d'Adidogomé, le champ de tir et, peut-être, Lomé II, la résidence du général Eyadéma, où plusieurs militaires ont disparu. Selon des témoignages concordants, le bilan serait au bas mot de trente à cinquante victimes.

Le ministre de la défense a également reconnu qu'une quarantaine de soldats avaient déserté. En fait, ce sont plus de quatre-vingts militaires qui ont fui au Ghana ou au Bénin afin d'éviter la purge. Une purge plus politique qu'ethnique puisque, parmi les victimes, figurent des militaires lossos – une ethnie du Nord, proche de celle du général Eyadéma, l'ethnie kabyée. D'après ceux qui y ont échappé, les représailles ont essentiellement visé ceux qui étaient censés appartenir à l'Association des militaires démocrates. Une association clandestine créée avant la conférence nationale (juillet-août 1991), regroupant des militaires du nord comme du Sud, et dont la plupart des responsables – jamais affichés comme tels – avaient fui le pays après avoir vainement défendu le premier ministre de transition, lors de l'attaque de la «primature» par des militaires, le 3 décembre 1991.

Les «éléments extérieurs»

«Ces événements ont grossi les rangs des extrémistes, surtout au sein de l'armée; ils vont amener beaucoup de militaires à se poser des questions et donner des ailes à ceux qui étaient timides», affirme l'opposant Antoine Folly, après avoir souligné la facilité avec laquelle les *«éléments extérieurs»* ont investi le camp. Les déserteurs, motivés dans un premier temps par la peur, ne risquent-ils pas en effet de s'organiser ou d'être «récupérés»? Si la question relève pour l'instant de la spéculation, il n'en demeure pas moins que cette purge marque un nouveau tournant dans la crise togolaise, puisque l'armée, considérée jusqu'à présent comme unie derrière le général Eyadéma, apparaît moins solidaire qu'on ne le disait.

Fidèle à ses méthodes – consistant à condamner les exactions de l'armée sur le tard, sans les punir, – le président a appelé dimanche les déserteurs *«à regagner la grande famille des forces armées togolaises»* et les militaires à *«ne pas se faire justice»*.

Projet d'élections

A l'évidence, ces événements contrecarrent son projet : l'organisation d'élections avant la saison des pluies, en juillet. La semaine dernière, le conseil des ministres a fixé à quatre-vingt-un le nombre de députés. Peu auparavant, une modification du code électoral avait été annoncée. Des décisions illégales puisque, selon la Constitution adoptée par référendum en septembre, la loi relève du Haut Conseil de la République, l'assemblée provisoire. Mais le général Eyadéma, conseillé en cela par des juristes français, considère les institutions de la transition comme caduques depuis le 31 décembre.

L'opposition s'en tient quant à elle à la disposition de la Constitution selon laquelle la transition doit durer jusqu'à la mise en place de nouvelles institutions. Mais, quasiment absente du pays depuis fin janvier pour raisons d'insécurité, elle n'a plus voix au chapitre. Le changement de premier ministre, dont elle fait un préalable à toute négociation, se heurte à une fin de non-recevoir. Son candidat à ce poste, Jean-Lucien Savi de Tové, est en exil à Cotonou comme presque tous les autres opposants, et il est peu probable que M. Koffigoh, le premier ministre, démissionne pour lui laisser la place. *«Je suis devenu une obsession»*, dit-il en éclatant de rire lorsque l'on évoque le sujet. *«Il a pactisé avec le Diable»*, estime un opposant.

Rejeté par une opposition qui n'a jamais fait sienne sa volonté de compromis, M. Koffigoh a tourné casaque en faisant aujourd'hui le jeu du général Eyadéma. Lui aussi tient à l'organisation rapide d'élections. Sans tenir compte de l'absence des Loméens (encore que la ville, qui s'était vidée de plus de la moitié de ses habitants fin janvier, en voit revenir beaucoup ces derniers jours), de la grève générale (certains fonctionnaires font acte de présence quelques heures par jour, mais l'administration reste paralysée), et de l'insécurité (les opposants, pour la plupart du Sud, ne pourraient pas faire campagne dans le Nord dans les conditions actuelles, de même que les candidats kabyés prendraient des riques dans certains fiefs sudistes).

Des élections organisées dans de telles conditions n'auraient guère de légitimité. Les chefs de l'opposition ont d'ailleurs prévenu qu'ils ne seraient pas candidats aussi longtemps que M. Koffigoh occupera le poste de premier ministre. Le président Eyadéma prendrait-il le risque d'organiser un scrutin «unilatéral»? Il est plus probable qu'il se plie à un nouveau *round* de négociations, du type des pourparlers de Colmar organisés en février sous l'égide de Paris et de Bonn.

Entre-temps, la donne a changé en France : au gouvernement socialiste honni par le général a succédé un gouvernement de droite. Le président s'en frotte les mains, si l'on en croit son message de félicitations à M. Balladur : *«Je ne doute pas que la haute mission dont vous venez d'être investi sera couronnée d'un plein succès pour que la France retrouve sa grandeur, sa prospérité et son rayonnement d'antan.»* Est-ce-à-dire que, de ce gouvernement-là, il acceptera ce qu'il a refusé au précédent?

MARIE-PIERRE SUBTIL

SOMALIE

Visite du général Colin Powell

Le général Colin Powell, chef d'état major interarmes de l'armée américaine, est arrivé dimanche 4 avril à Mogadiscio pour une visite de vingt-quatre heures en Somalie, où stationnent encore quelque 12 000 «marines». Il y a quelques jours, le général avait indiqué que les Etats-Unis maintiendront une force de 4 000 soldats dans le cadre de l'opération de l'ONU, qui doit prendre la relève de l'opération sous commandement américain. Environ 1 000 autres «marines» composeront une force de déploiement rapide, qui croisera au large du pays.

D'autre part, quatre soldats canadiens de la force internationale, placés en détention après la mort d'un prisonnier somalien, ont quitté Mogadiscio dimanche pour le Canada. Un cinquième militaire impliqué dans cette affaire avait déjà été transféré à Ottawa après avoir tenté de se suicider. Le 16 mars, un Somalien avait été arrêté pour avoir essayé de s'infiltrer dans la base canadienne de Belet Huen. Quelques heures plus tard, il avait été déclaré mort des suites de coups. La famille de la victime a porté plainte contre les autorités canadiennes. Les militaires impliqués risquent la cour martiale. – *(AFP.)*

CÔTE-D'IVOIRE

Nouvelle manifestation de mécontentement de la garde républicaine

Plusieurs dizaines de gardes républicains ont manifesté, dimanche 4 avril, à Yamoussoukro, la capitale de la Côte-d'Ivoire (à 220 km au nord-ouest d'Abidjan) où ne se trouvait pas le président Félix Houphouët-Boigny. Ils ont parcouru la ville, tirant des coups de feu en l'air, pour revendiquer une augmentation de leur solde, comme leurs collègues d'Abidjan l'avaient fait six jours plus tôt, sans faire de victime (*le Monde* du 1er avril).

Selon des témoignages, les gardes républicains en garnison à Yamoussoukro (environ la moitié des cinq cents hommes que compte l'ensemble de ce corps d'élite) entendaient par cette action *«être rassurés»* et avoir confirmation qu'ils étaient bien *«concernés»* par les promesses faites à leurs collègues d'Abidjan. *«C'est un avertissement»*, a confié l'un des révoltés. A Abidjan, quarante-cinq gardes qui s'étaient mutinés pendant trois jours, avaient obtenu le 30 mars des garanties du président Félix Houphouët-Boigny. – *(AFP, Reuter.)*

EN BREF

□ **AFRIQUE DU SUD : onze morts en deux jours.** – Les violences au sein de la communauté noire ont fait trois nouvelles victimes, samedi 3 avril, après que des hommes armés eurent fait irruption dans une maison à Sebokeng près de Johannesburg et tiré sur ses occupants. En deux jours, onze personnes ont été assassinées dans le cœur industriel du pays. Vendredi, des Noirs armés ont abattu cinq personnes rassemblées dans la chambre d'une maisonnette d'Evaton, à 30 km de Johannesburg. Deux policiers noirs en repos ont également été assassinés ainsi qu'un restaurateur blanc, qui a été poignardé vendredi. La police a lancé, le mois dernier, une vaste campagne de lutte contre la criminalité, dans les ghettos noirs, avec l'aide de quelque 21 000 réservistes. – *(AFP, Reuter.)*

□ **ALGÉRIE : le Haut Comité d'Etat a reçu le Rassemblement pour la culture et la démocratie.** – Le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) a été reçu, dimanche 4 avril, par le Haut Comité d'Etat (HCE), dans le cadre du «dialogue national» ouvert avec les partis et les associations. *«Une convergence de vues est apparue entre les deux parties en ce qui concerne l'attachement à l'unité nationale, aux valeurs républicaines, à la démocratie et au multipartisme»*, a-t-on indiqué de source officielle. Le RCD est la troisième formation à être reçue par le HCE, après le FLN et le Mouvement pour la société islamique Hamas. – *(AFP.)*

□ **CONGO : cinq gardes fluviaux détenus au Zaïre.** – Cinq gardes fluviaux congolais sont en détention au Zaïre depuis mercredi 31 mars. Ils ont été arrêtés par une brigade zaïroise qui aurait pénétré dans la partie congolaise du fleuve. L'incident s'est produit à 200 kilomètres de Brazzaville, en amont du fleuve Congo. Les prisonniers sont détenus à Kinshasa, capitale zaïroise. Après cet incident, la brigade zaïroise a attaqué et pillé, vendredi 2 avril, les passagers d'un bateau privé congolais. Des différends étaient apparus entre les deux pays à la suite de la mort par noyade, le 28 février, dans le port de Brazzaville, de 147 clandestins zaïrois expulsés du Congo. – *(AFP, Reuter.)*

□ **CUBA : un pétrolier chypriote attaqué par un commando anticastriste.** – Un pétrolier battant pavillon chypriote a été attaqué à l'arme automatique par un commando anticastriste, dans la nuit du vendredi 2 au samedi 3 avril, alors qu'il se trouvait dans les eaux cubaines, à une centaine de kilomètres à l'est de La Havane, a annoncé la télévision cubaine. Aucune victime n'est à déplorer sur le pétrolier, *l'Iconos*, qui n'a subi que peu de dégâts, a ajouté la télévision. Le pétrolier, qui transportait du brut vers le port de Puerto Padre, a été attaqué depuis une vedette rapide qui s'est ensuite éloignée en direction des Etats-Unis, précise-t-on de même source. Le 7 octobre dernier, des anticastristes de Floride (Etats-Unis) s'étaient approchés de la station balnéaire de Varadero à bord d'une vedette, d'où ils avaient mitraillé un hôtel. – *(AFP.)*

□ **ÉTATS-UNIS : procès télévisé de l'assassin de Martin Luther King.** – Vingt-cinq ans après l'assassinat du leader noir Martin Luther King, son meurtrier, James Earl Ray, a «comparu», dimanche 4 avril, dans le cadre d'un procès organisé par la chaîne câblée américaine HBO et la maison de production britannique Thames Television (Channel 4). Clamant son innocence pendant des mois, Ray avait accepté de plaider coupable quelques jours avant l'ouverture de son vrai procès. Condamné sans passer devant un jury populaire à quatre-vingt-dix-neuf ans de prison, il était revenu sur ses déclarations trois jours plus tard et n'a cessé depuis de demander un procès public. – *(AFP, AP.)*

□ **ÉTHIOPIE : cinq partis d'opposition menacés d'exclusion du Parlement.** – Cinq partis d'opposition seront exclus du Parlement s'ils ne rejettent pas, dans la semaine, les résolutions de la conférence de Paris de mars dernier, qui avait critiqué le gouvernement provisoire de Meles Zenawi et appelé à l'installation d'un nouveau gouvernement de transition, a annoncé, samedi 3 avril, la radio nationale. L'exclusion de ces partis, éléments de la «Coalition des peuples du Sud», pourrait entraîner la démission de deux vice-ministres. La conférence de Paris avait réuni des opposants au Front démocratique révolutionnaire du peuple éthiopien (EPRDF), au pouvoir depuis le renversement, en mai 1991, de l'ancien président Mengistu Hailé Mariam. – *(AFP.)*

□ **LIBYE : le colonel Kadhafi se prononce pour une stricte application de la loi islamique.** – Dans un discours diffusé par la télévision, dans la nuit du vendredi 2 au samedi 3 avril, le colonel Kadhafi a recommandé une stricte application de la loi islamique (la charia), pour les vols et l'adultère. Le numéro un libyen s'est plaint que *«les voleurs de biens privés ou publics soient relâchés sans châtiment»*. A son avis, *«les anciennes prescriptions de la charia doivent être réactivées et appliquées en public pour servir de leçon»*. – *(AFP.)*

□ **PÉROU : le chef du mouvement Tupac Amaru condamné à la réclusion à perpétuité.** – Victor Polay, quarante et un ans, chef du mouvement révolutionnaire péruvien Tupac Amaru (MRTA, castriste) a été condamné, samedi 3 avril, à la prison à vie. Depuis son arrestation en juin 1992, le «commandant Roland» est détenu dans une prison du département de Puno (sud-est du pays). Peter Cardenas, considéré comme le trésorier du MRTA, a été condamné à la même peine. Par ailleurs, le chef du mouvement «maoïste» du Sentier lumineux, Abimaël Guzman, a été transféré samedi de l'île de San-Lorenzo à la base navale de Callao, près de Lima. Capturé en septembre 1992, il a été condamné à la prison à vie. – *(AFP, Reuter.)*

□ **SÉNÉGAL : réforme du code électoral.** – Le président Abdou Diouf a annoncé, samedi 3 avril, une révision du code électoral, destinée à *«rendre plus rapide la proclamation des résultats»*. *«Un projet de loi sera soumis à l'Assemblée nationale la semaine prochaine après consultation des partis politiques»*, a-t-il indiqué, sans préciser le contenu des modifications, qui seront effectives pour les élections législatives du 9 mai. Les résultats de l'élection présidentielle du 21 février n'avaient été proclamés que trois semaines après le scrutin, en raison de dissensions quant à l'interprétation du code électoral. – *(AFP.)*

□ **SURINAM : menaces de coup d'Etat.** – Le président surinamien Ronald Venetiaan a décidé, samedi 3 avril, de maintenir la nomination d'Arthy Gorré, suspendue la veille, au poste de commandant en chef des forces armées en dépit de l'opposition d'un groupe d'officiers et des menaces de coup d'Etat de l'ancien dirigeant militaire Desi Bouterse. Les Pays-Bas, ancienne puissance coloniale, avaient appelé samedi le président Venetiaan à maintenir cette nomination, indiquant que sa suspension ne s'accordait pas *«avec le principe démocratique selon lequel l'armée est subordonnée au pouvoir civil»*. – *(AFP.)*

La réunion du comité directeur du PS

Comment Laurent Fabius a perdu la direction du Parti socialiste

Face à Michel Rocard et aux amis de Lionel Jospin, le premier secrétaire a préféré être victime d'un « meurtre signé » plutôt que d'un « suicide maquillé »

Le comité directeur du Parti socialiste était convoqué, samedi 3 avril, à la Maison de la chimie. Avant qu'il ne soit devenu un modeste parti d'opposition, la salle de réunion du troisième sous-sol de l'Assemblée nationale était le lieu habituel de ses débats, à de rares exceptions près. L'une de ces exceptions avait été la séance du 9 janvier 1992, dans cette même Maison de la chimie, au cours de laquelle Laurent Fabius avait été élu premier secrétaire sur la proposition de Pierre Mauroy, après accord de Michel Rocard, Lionel Jospin ayant été mis devant le fait accompli. Ce précédent était de mauvais augure. Comme devait le dire samedi soir un responsable rocardien, Gérard Lindeperg : *« Ce qu'un comité directeur a fait, un autre comité directeur peut le défaire. »*

Au début de la réunion, le même Gérard Lindeperg, numéro deux du secrétariat national, se borne à conclure ainsi le « rapport d'activité » qu'il lui revient de présenter : *« Tout ce qui ressemblera à des replâtrages ou à des faux-fuyants nous rendra inaudibles auprès de nos compatriotes, impuissants auprès de ceux que l'on souhaite rassembler, et jettera un doute sur notre volonté de changement. (...) Prenons conscience qu'il faut savoir réagir vite et sachons prendre, dès ce comité directeur, toutes nos responsabilités. »*

Laurent Fabius lui succède à la tribune et se lance dans une analyse des causes de la défaite, à partir d'un postulat : *« La défaite électorale était sans doute inévitable,* déclare-t-il, *mais la débâcle aurait pu être évitée. »* Parmi les raisons qui expliquent qu'elle ne l'ait pas été, le premier secrétaire cite *« les dissensions internes, cette désunion dont le congrès de Rennes aura été l'exemple ».* Cette évocation provoque des réactions dans la salle, les membres du comité directeur élu par ce même congrès de Rennes, en mars 1990, n'ayant pas oublié que c'était Laurent Fabius qui en avait fait un congrès d'affrontement en présentant sa propre motion contre celle du premier secrétaire d'alors, Pierre Mauroy.

« Si j'avais été battu aux élections... »

Le député de la Seine-Maritime propose une *« rénovation intellectuelle et morale »*, une *« rénovation des alliances »* et une *« rénovation du parti, aussi »*. Sur ce dernier point, il souligne que *« la reconstruction doit* (...) *s'opérer à partir des militants ». « Il ne nous appartient pas,* souligne-t-il, *de changer entre nous les règles constitutives du PS. Ce n'est pas du juridisme. C'est, tout simplement, la règle morale. »* Laurent Fabius exprime ainsi un premier désaccord avec la proposition soumise au comité directeur par Pierre Mauroy et Michel Rocard, qui porte sur des *« états généraux »*, réunis *« au tout début du mois de juillet »* et ayant *« autorité pour statuer »* sur les orientations et les règles de fonctionnement du parti (*le Monde* du 2 avril). Pour le premier secrétaire, seul un congrès ordinaire, convoqué conformément aux statuts, peut prendre de telles décisions.

Laurent Fabius ne rejette pas l'idée d' « états généraux », mais leur fonction doit être, explique-t-il, de préparer la réflexion pour le congrès qui suivra. Il précise – c'est son second désaccord avec la proposition Mauroy-Rocard – que ce congrès *« pourrait avoir lieu à l'automne ».* Dans un délai plus court, affirme-t-il, on ne peut organiser qu'un *« simulacre »* de discussion. *« On parlerait rénovation,* dit-il, *mais il s'agirait, sous couvert de reconstruction – et je pense que cela ne vient à l'idée de personne – de réaliser une opération d'appareil. »* Cette attaque contre l'initiative de Pierre Mauroy et Michel Rocard provoque quelques remous. Ils ne cessent pas lorsque le premier secrétaire dénonce le *« piège de la division »*, bien qu'il y mette une note d'humour pour initiés en faisant allusion au congrès d'Epinay, celui de la conquête du PS par François Mitterrand, en 1971 : l'alliance qui avait permis cette conquête s'était révélée à l'occasion d'un vote apparemment « spontané » sur une question statutaire.

Laurent Fabius aborde la question de la *« démission collective »* de la direction, dont il a *« lu »* et *« cru comprendre »* qu'elle était souhaitée par *« certains dirigeants ». « Si j'avais été battu aux élections, personnellement, sans qu'il y ait de rapport direct entre les fonctions, je ne me serais pas senti dans la situation personnelle de poursuivre ma tâche à la tête du parti »*, dit-il. Il ajoute que *« cette remarque ne vide en rien le débat »*, mais c'est trop tard, les huées fusent. L'allusion aux défaites de Michel Rocard et Lionel Jospin est jugée inacceptable, d'autant plus que le premier secrétaire est le candidat qui a subi dans sa circonscription, au premier tour des élections, le plus fort recul par rapport à 1988 (– 34 points de pourcentage) et qu'il a invité au comité directeur d'anciens députés battus.

La question de la démission collective, reprend-il, *« ne résoudrait rien ». « Elle a aggravé la crise. Elle serait surtout,* dit-il, *le paravent d'une opération d'appareil : on parle de rénovation, et toute la gauche comprendrait que ce serait très largement un règlement de comptes, combiné peut-être à des manœuvres pré-présidentielles. »* Il ajoute : *« Bien évidemment, comme celles de toute la direction, mes responsabilités et mes fonctions sont à la disposition des militants. »* Observant que *« dimanche dernier, ce sont les électeurs qui ont sanctionné le Parti socialiste »* et qu' *« il serait absurde que, le samedi suivant, certains de ses propres dirigeants l'achèvent »*, il souligne que la démission collective *« est statutairement possible ». « Je souhaite,* dit-il, *que si une proposition de démission collective est faite, elle soit présentée maintenant par ceux ou celles qui le demandent. »*

Le premier secrétaire constate que sa question reste sans réponse, et le président du comité directeur, Claude Estier, passe la parole à Lionel Jospin, lorsque Jean-Luc Mélenchon, sénateur de l'Essonne, l'un des animateurs de la Gauche socialiste, vient au micro et annonce : *« Cette proposition de démission collective, nous, nous la faisons ! »* L'ancien ministre de l'éducation nationale prononce, ensuite, le discours au terme duquel il annonce son retrait du bureau exécutif et du comité directeur (*le Monde* daté 4-5 avril). Lui succède à la tribune Michel Rocard, qui en appelle au jugement des militants sur les responsabilités de la défaite et qui précise : *« J'ignore ce que sera leur verdict. Je sais seulement que nous ne pouvons songer ni à le contester ni à nous y soustraire. »*

Une candidature « naturelle » à rebâtir

« Moi-même, ajoute le maire de Conflans-Sainte-Honorine, *sur ma situation personnelle, je n'envisage pas un instant de faire comme s'il ne s'était rien passé dimanche dernier. J'ai toujours essayé d'être lucide et d'assumer mes responsabilités. Parce que je suis lucide, je sais que le naturel d'une candidature ne se décrète pas : il se constate. Je suis candidat, mais ma propre détermination ne suffit pas. Je sais bien qu'il me faut rebâtir et élargir une légitimité. »* Michel Rocard précise qu'il refuse tout *« marchandage »*, car *« il n'y a pas, ici, de positions personnelles, quelles qu'elles soient, à préserver par je ne sais quel échange ».* Il récuse ainsi tout accord avec Laurent Fabius pour un partage des rôles qui consisterait à attribuer au maire de Conflans la candidature présidentielle, au député de la Seine-Maritime, la direction du parti.

Pour Michel Rocard, *« la gauche est à reconstruire, toute la gauche, et à reconstruire totalement ».* Il justifie la proposition qu'il a faite avec Pierre Mayroy en déclarant : *« Nous ne pouvons pas nous offrir le luxe d'une démarche comportant trop d'étapes et s'étendant sur trop de mois. C'est tout de suite qu'il nous faut jeter les bases d'une organisation entièrement nouvelle. (...) Et cette reconstruction est le préalable indispensable à des discussions avec d'autres. (...) Pour réussir rapidement des états généraux de la gauche, il nous faut réussir plus vite encore les états généraux du PS. »* Critiquant la dérive des courants du PS et le fait que les structures du parti soient *« calquées sur celles de la Ve République »*, l'ancien premier ministre juge nécessaire de réformer les règles d'un parti qui, dans son esprit, *« peut choisir d'être le soutien d'un présidentiable ou celui d'un président, mais ne saurait plus jamais être l'instrument ni de l'un ni de l'autre ».*

Invitant les socialistes à découvrir *« d'autres formes de militantisme »*, notamment associatif, *« sans l'arrière-pensée de les annexer »*, et à ne plus réserver les réunions de section aux seuls adhérents, Michel Rocard affirme : *« C'est un virage complet que nous avons besoin de prendre, assurément pas sur le plan des valeurs, mais sur celui des moyens de les servir efficacement. Ou nous y parvenons, et cela exigera de très gros efforts, d'abord sur nous-mêmes, mais l'avenir s'éclairera à nouveau. Ou nous n'y parvenons pas, et nous dépérirons plus ou moins lentement, dans l'espoir unique et probablement vain qu'une longue présence au pouvoir de nos adversaires pourrait un jour, aux alentours de 2002, nous redonner un semblant de santé. »*

Pierre Mauroy explique, à son tour, le sens qu'il donne à la procédure d' « états généraux » qu'il a proposée avec Michel Rocard. Estimant *« hasardeuse et sans réel fondement »* la démission collective immédiate de la direction qui avait été envisagée par Gérard Lindeperg lors de la réunion du bureau exécutif, le 29 mars, le président de l'Internationale socialiste rejette la perspective d'un nouveau congrès de Rennes. Or, souligne-t-il, *« tous nos congrès seront nécessairement des congrès de division tant que nous n'aurons pas réglé la question de nos modes de fonctionnement ». « Voilà pourquoi,* dit-il, *nous devons (...) définir une procédure constituante exceptionnelle, pour assurer la rénovation en éloignant de nous le risque de l'affrontement des courants. »* Pour Pierre Mauroy, le dilemme est le suivant : *« Ou bien,* déclare-t-il, *nous nous engageons, aujourd'hui, dans des querelles stériles et des manœuvres d'appareil, qui nous conduiraient à chercher des victimes expiatoires, ou bien nous trouvons en nous-mêmes la force de dépasser d'anciens clivages. »*

Pierre Mauroy : « Seuls les militants... »

Revenant sur les causes de la défaite, le maire de Lille attribue aux divisions du parti l'oubli du fait qu'*« il n'y a pas de victoire possible sans stratégie réaliste ».* Celle-ci supposait une entente avec les écologistes, qui passait elle-même par l'adoption d'un *« scrutin mixte »*, majoritaire et proportionnel. Or un tel scrutin, proposé par Pierre Mauroy à l'automne de 1991, avait été refusé alors par Laurent Fabius et par Michel Rocard : l'ancien premier secrétaire ne le rappelle pas, tant il est évident que tous ses auditeurs l'ont en mémoire. Dès lors, ajoute-t-il, *« nous étions les assiégés promis à la défaite, et ceci a induit des attitudes de fatalisme, chez nous, et d'agressivité extérieure à notre égard ».*

Répondant à Laurent Fabius, qui contestait la légalité d'états généraux pour réformer le fonctionnement du parti, Pierre Mauroy affirme que *« seuls les militants, convoqués dans un cadre extraordinaire et selon des règles extraordinaires »*, pourront rendre possible la *« véritable refondation »* dont le PS a besoin.

Lire la suite page 8

Un quart de siècle d'affrontements

■ **1er juin 1969 : élection présidentielle.**

Le candidat socialiste, Gaston Defferre, ne recueille qu'un peu plus de 5 % des voix contre 3,6 % pour Michel Rocard, représentant du PSU, et 21 % pour Jacques Duclos, qui portait les couleurs du PC.

■ **11 juin 1971 : congrès d'Epinay.**

François Mitterrand réalise à son profit la synthèse entre les différents courants qui se réclament du socialisme, dont la Convention des institutions républicaines, qu'il préside, et le Parti socialiste, qui a succédé en 1969 à la SFIO. Mais le PSU reste en dehors de ce rassemblement. Le 16 juin, M. Mitterrand devient premier secrétaire du PS grâce au soutien de Pierre Mauroy, Gaston Defferre, patrons des grosses fédérations du Nord et des Bouches-du-Rhône, et du CERES de Jean-Pierre Chevènement.

■ **26 juin 1972 : signature du « programme commun ».**

Après la publication du programme de gouvernement du PS, « Changer la vie », le « programme commun » consacre la convergence PS-PC, à laquelle se rallient les radicaux de gauche. Il implique à la fois une coalition électorale et la participation à un gouvernement commun du PC.

■ **5 mai 1974 : élection présidentielle.**

Après les élections législatives de 1973, qui montrent la forte progression du PS, François Mitterrand, candidat unique des signataires du « programme commun » et du PSU, obtient 43,2 % des voix au premier tour et 49,19 % au second, face à Valéry Giscard d'Estaing.

■ **12 octobre 1974 : assises du socialisme.**

Mis en minorité au sein du PSU, Michel Rocard se rallie, avec ses amis les plus proches, au PS, en même temps que des éléments de la CFDT, à l'occasion des assises nationales du Parti socialiste.

■ **22 septembre 1977 : rupture du « programme commun ».**

Au congrès de Nantes, en juin 1977, François Mitterrand affirme son autorité sur le PS. Il est aidé par Michel Rocard, qui prononce à cette occasion son discours sur les *« deux cultures ».* Mais le CERES passe dans l'opposition au premier secrétaire. Le PC prend l'initiative d'exiger une *« réactualisation du programme commun ».* Elle n'aboutit pas et cela entraîne une rupture entre les deux grands partis de gauche.

■ **12 mars 1978 : élections législatives.**

La gauche n'obtient que 49,36 % des suffrages exprimés au second tour; le mode de scrutin l'empêche de devenir majoritaire à l'Assemblée nationale. Mais au premier tour, et pour la première fois depuis la Libération, le PS a devancé le PC en obtenant près de 25 % des voix contre 20,5 %. Quelques jours plus tard, M. Rocard dénonce *l'« archaïsme »*, en visant sans le citer M. Mitterrand.

■ **6 avril 1979 : congrès de Metz.**

François Miterrand conserve la direction du PS, en passant un accord avec le CERES et face à une alliance de Michel Rocard et de Pierre Mauroy. C'est Laurent Fabius qui mène la charge contre M. Rocard en déclarant, notamment : *« Entre le Plan et le marché, Michel, il y a le socialisme. »*

■ **19 octobre 1980 : déclaration de M. Rocard.**

De sa mairie de Conflans-Sainte-Honorine, Michel Rocard annonce sa candidature à l'élection présidentielle. M. Mitterrand ne dit rien sur la sienne, mais ses amis refusent celle de son rival. Quand le premier secrétaire du PS se décide, M. Rocard renonce.

■ **10 mai 1981 : élection présidentielle.**

François Mitterrand l'emporte au second tour avec 51,75 % des suffrages. Lionel Jospin, mitterrandiste, devient premier secrétaire du PS. Michel Rocard est cantonné au ministère du Plan avant d'accéder en 1983 à celui de l'agriculture.

■ **Octobre 1983 : congrès de Bourg-en-Bresse.**

Le congrès de Bourg-en-Bresse, après les outrances oratoires du congrès de Valence, au lendemain de la victoire de 1981, est celui de l'unité des courants, CERES excepté.

■ **18 juillet 1984 : gouvernement Fabius.**

Laurent Fabius est nommé premier ministre. Les communistes quittent le gouvernement. Michel Rocard reste à l'agriculture.

■ **3 avril 1985 : démission de M. Rocard.**

Opposé au passage au scrutin proportionnel pour les élections législatives à venir, Michel Rocard démissionne de ses fonctions ministérielles. Il annonce, le 23 juin 1985, qu'il sera candidat à l'élection présidentielle. Comme en 1980, il retirera sa candidature, au dernier moment, devant celle de M. Mitterrand.

■ **16 mars 1986 : élections législatives.**

La gauche perd les élections et François Mitterrand appelle Jacques Chirac à Matignon.

■ **8 mai 1988 : réélection de M. Mitterrand.**

François Mitterrand est réélu président de la République avec près de 54 % des suffrages. Michel Rocard est nommé premier ministre. Lionel Jospin annonce qu'il quitte le premier secrétariat du PS; il entre au gouvernement. Laurent Fabius échoue dans sa tentative de conquête du PS, malgré le soutien que lui apporte le chef de l'Etat. Pierre Mauroy, soutenu par Lionel Jospin, lors d'une réunion interne au courant mitterrandien auquel sont associés les mauroyistes, devient premier secrétaire. M. Fabius est élu président de l'Assemblée nationale.

■ **18 juin 1989 : élections européennes.**

Après des élections municipales favorables au PS, la liste socialiste, emmenée par Laurent Fabius, n'obtient que 23,61 % des voix. Elle est distancée nettement par la liste UDF-RPR de Valéry Giscard d'Estaing.

■ **17 mars 1990 : congrès de Rennes.**

La rivalité entre Lionel Jospin et Laurent Fabius fait voler en éclats le courant mitterrandiste. Michel Rocard ne parvient pas à nouer avec M. Jospin l'alliance qui lui permettrait de prendre le contrôle du parti. M. Mauroy en reste le premier secrétaire.

■ **15 mai 1991 : nomination de Mme Cresson.**

François Mitterrand met fin aux fonctions de Michel Rocard à Matignon et nomme Edith Cresson premier ministre.

■ **9 janvier 1992 : M. Fabius prend la tête du PS.**

A la suite de la démission de Pierre Mauroy, Laurent Fabius devient premier secrétaire du Parti socialiste avec le soutien de Michel Rocard, qui devient le candidat « virtuel » du PS pour l'élection présidentielle à venir.

■ **10 juillet 1992 : congrès de Bordeaux.**

Après la lourde défaite du PS aux élections régionales et cantonales, Pierre Bérégovoy remplace Mme Cresson à Matignon. Le congrès de Bordeaux est celui d'une unité de façade. Michel Rocard passe du statut de candidat virtuel à celui de candidat *« naturel »* du PS à l'élection présidentielle.

■ **17 février 1993 : discours de Montlouis-sur-Loire.**

Au cours de la campagne des législatives, et alors que les résultats s'annoncent catastrophiques, Michel Rocard, dans une critique implicite du PS, appelle de ses vœux un *« big-bang »* politique à gauche et la constitution d'un vaste mouvement rassemblant, autour des socialistes, les centristes, les écologistes et les communistes critiques.

■ **28 mars 1993 : élections législatives.**

Le PS perd le pouvoir au profit du RPR et de l'UDF. L'ampleur de la défaite hypothèque en partie ses chances à l'élection présidentielle.

POLITIQUE

La conquête de la direction du Parti

Suite de la page 7

Il indique que la constitution d'un groupe de travail *« extérieur à la direction du parti »*, pour faire la synthèse des propositions des sections et fédérations, est une procédure qui avait été expérimentée, avant le congrès d'Epinay, pour rassembler les diverses composantes qui allaient s'y retrouver, et qu'elle est la *« conséquence naturelle d'une démarche constituante »*. Il précise que les états généraux auront aussi pour mandat de changer ou de confirmer les directions en place, car *« il ne peut y avoir d'acte constituant sans possibilité de remise en cause »*. Quant à la date, enfin, il estime que le débat qui avait précédé le congrès de Rennes avait *« duré trop longtemps et, de ce fait, dérapé »*. Un délai de trois mois et demi avant la réunion des états généraux lui paraît suffisant, compte tenu d'un calendrier politique qui *« contraint à aller vite »*, l'élection présidentielle étant prévue pour *« au plus tard dans deux ans »*.

Jean Poperen rejette cette démarche, qui fait des états généraux, selon lui, le *« grossier camouflage d'un coup de force d'appareil interne au PS, mené à la hussarde, en quelques semaines »*. Pour l'ancien ministre des relations avec le Parlement, la seule perspective qui vaille est celle de la naissance d'un *« grand parti du mouvement »*, associant *« toutes les forces disponibles, de l'extrême gauche aux centristes d'opposition »*. A cette fin, il recommande la préparation d' *« assises de tout l'espace de gauche »*, animée par un *« collectif »* qu'une délégation du comité directeur aurait mission de constituer avec toutes les forces extérieures au PS prêtes à s'y associer.

Jean-Pierre Chevènement appelle, lui aussi, à des assises, celles de l'*« unité »*, qui rassembleraient *« les socialistes dans leur diversité »*, mais aussi des militants d'autres familles, *« communistes, radicaux, écologistes, patriotes et républicains de progrès »*. Il annonce que ses amis et lui-même quitteront les instances dirigeantes du PS si la motion qu'ils déposent n'est pas adoptée. Toute autre méthode que celle qu'il propose reviendrait, selon le député du Territoire de Belfort, à *« mettre une couche de peinture sur un banc vermoulu »*. *« Dans l'état actuel du parti*, explique-t-il, *aucun débat sérieux ne peut être arbitré par un congrès. »* Quant aux états généraux, qu'ils soient proposés par Pierre Mauroy et Michel Rocard ou par Laurent Fabius, ils ne visent, selon lui, qu'à *« poursuivre, au nom d'une modernisation illusoire, la même politique avec d'autres forces »*.

La motion Strauss-Kahn

Après l'interruption de séance de la mi-journée, Henri Emmanuelli prend la parole pour demander la démission collective de la direction du parti. *« Laurent, il faut bouger ! »* lance l'ancien président de l'Assemblée nationale, à l'adresse du premier secrétaire. *« Je suis prêt à remettre mon modeste mandat de membre du bureau exécutif*, indique-t-il, *mais je pense qu'il faut une attitude collective. »* Cette intervention suscite force applaudissements.

Jean-Luc Mélenchon intervient dans le même sens, en déclarant que *« la ligne de la direction s'est fracassée lors de ces élections »*. *« Il faut aller vite et avoir une constituante dès juillet »*, dit-il. La démission collective est souhaitée aussi par Jean-Paul Planchou, l'un des « quadras » du club deloriste Témoin, qui plaide pour la mise en place d'une *« équipe nouvelle »*, chargée de préparer *« de vrais états généraux »* de la gauche d'ici à la fin de l'année. Dans les couloirs, alors que Lionel Jospin a quitté la Maison de la chimie à la fin de la séance de la matinée, les animateurs de son courant discutent avec les rocardiens et avec la Gauche socialiste. Jean-Christophe Cambadélis, Pierre Moscovici, Dominique Strauss-Kahn, André Laignel (jospinistes), Alain Bergounioux, Jean-Claude Petitdemange, Tony Dreyfus (rocardiens), Jean-Luc Mélenchon, Julien Dray, Marie-Noëlle Lienemann (Gauche socialiste) préparent une motion.

Empruntant au texte de Pierre Mauroy et Michel Rocard, à celui de Jean Poperen et à celui de Laurent Fabius, cette motion, qui sera présentée en fin d'après-midi par Dominique Strauss-Kahn, comporte surtout un paragraphe original, qui stipule : *« Dès aujourd'hui, une direction provisoire du PS, représentative de notre diversité et à laquelle seront associés les anciens premiers secrétaires (...), aura pour tâche de préparer* [les] *états généraux du Parti socialiste. »* Ceux-ci, réunis en juillet, seraient suivis, à une date ultérieure non précisée, d'assises de la gauche.

Laurent Fabius demande une suspension de séance et réunit les membres de son courant. Plusieurs d'entre eux – Claude Bartolone, Daniel Percheron, Paul Quilès – lui conseillent d'annoncer son ralliement à la proposition Mauroy-Rocard. D'autres – Michel Vauzelle, Thierry Mandon, Jacques Mellick, Betrand Gallet – estiment qu'il devrait proposer lui-même la mise en place d'une direction provisoire plutôt que d'être battu dans un vote, mais le premier secrétaire préfère *« un meurtre signé à un suicide maquillé »*. Indiquer qu'il votera le texte de Pierre Mauroy et de Michel Rocard lui paraît être la meilleure manière de faire « signer » le « meurtre » si « meurtre » il doit y avoir. De deux choses l'une, en effet : ou bien le maire de Conflans acceptera d'organiser les *états généraux* avec Laurent Fabius, ou bien il abandonnera sa propre motion et demandera le départ immédiat de la direction.

A la reprise des débats, après que Pierre Bérégovoy a plaidé pour l'unité du parti, Laurent Fabius annonce qu'il retire sa motion. Elle ne peut, explique-t-il, permettre le regroupement qu'il souhaite, tandis que le texte Mauroy-Rocard constitue une base qu'il accepte, non sans préciser qu'il proposera de l'amender sur le délai de la consultation des militants, sur le statut du comité qui devra assurer la synthèse de celle-ci et sur la nécessité de mettre la procédure des états généraux à l'abri de toute *« manœuvre d'appareil »*. Ces amendements, *dit-il*, il les présentera à la commission des résolutions qui se réunira dans la soirée.

Pour Michel Rocard, ce ralliement est une manœuvre qui prive le vote de toute signification. La logique de la proposition d'états généraux qu'il a rédigée avec Pierre Mauroy implique, à ses yeux, que leur préparation ne soit pas contrôlée par la direction du parti. Sinon, on se retrouve dans le cadre d'un congrès ordinaire, les courants réapparaissant autour d'amendements à un texte de « synthèse » qui sera, en fait, celui du premier secrétaire. Cependant, les mauroyistes font savoir au maire de Conflans qu'ils *n'entendent* pas le suivre dans cette logique et qu'ils ne s'associeront pas à la mise en cause de la direction. Autrement dit, si le *texte* Mauroy-Rocard est adopté comme base de travail de la commission des résolutions, Michel Rocard et ses amis ne sont pas sûrs d'être majoritaires au sein de celle-ci lorsqu'il s'agira de déterminer le statut et la composition du groupe de travail chargé de préparer les états généraux.

Michel Rocard décide de rompre avec Pierre Mauroy et de ne pas voter le texte qu'il avait signé avec le *maire* de Lille. Il appuira la demande de démission collective de la direction présentée par Dominique Strauss-Kahn. Laurent Fabius demande un vote indicatif, déjà souhaité au début de la journée par Jean-Pierre Chevènement. Pierre Mauroy souhaite, au contraire, que la commission des résolutions se réunisse pour négocier à partir des textes en présence, sans vote préalable du comité directeur. Claude Estier, qui préside la séance, ne fait pas droit à cette demande, et l'on passe donc au vote, par appel nominatif, sur les motions Chevènement, Poperen, Strauss-Kahn, Mauroy-Rocard, plus une cinquième, déposée par Jean-Paul Planchou, qui se prononce pour la mise en place d'une *« équipe nouvelle »*, mais pour l'allongement à six mois du délai de convocation des états généraux.

Paul Quilès : « un putsch »

Le texte de Dominique Strauss-Kahn recueille 62 voix ; celui de Pierre Mauroy et Michel Rocard, abandonné par ce dernier, mais voté par Laurent Fabius, 49 ; celui de Jean Poperen, 7 ; celui de Jean-Pierre Chevènement, 6 ; celui de Jean-Paul Planchou, 5. Absents lors du vote, deux fabiusiens, André Billardon et Chritian Goux, ont demandé à leurs suppléants de s'abstenir. Laurent Fabius quitte la salle en parlant de *« manœuvre d'appareil »* et en refusant de serrer la main de Michel Rocard ; Paul Quilès, qui a laissé éclater sa colère en séance, dénonce devant la presse un *« putsch minutieusement préparé »*.

La commission des résolutions se réunit peu après. Le premier secrétaire de la puissante fédération du Pas-de-Calais, Daniel Percheron, reproche à Michel Rocard un comportement *« moralement indigne »* et le traite de *« petit monsieur »*. Paul Quilès déclare qu'il ne croyait pas une telle chose *« possible dans le parti d'Epinay »* et qu'elle relève des pratiques *« des groupuscules auxquels plusieurs de ceux qui sont ici ont appartenu »*. Les fabiusiens ne sont pas les seuls à protester. Bernard Roman, premier secrétaire de la fédération du Nord, proche de Pierre Mauroy, juge l'attitude de Michel Rocard *« moralement illégitime »*. Louis Mermaz, qui entend rester mitterrandiste avant tout, condamne une opération *« illégale »* et lance aux rocardiens : *« Vous allez hériter d'un moignon. Vous avez pris une ombre. »* A Bernard Roman, qui demande à quoi correspond la direction provisoire, André Laignel répond qu'elle remplace le secrétariat national et le bureau exécutif. Daniel Percheron réplique que le comité directeur n'en a pas le pouvoir. Gérard Lindeperg rappelle alors que le comité directeur avait élu Laurent Fabius premier secrétaire sans congrès préalable et que, s'il a pu le faire, il *peut* donc le défaire.

Les fabiusiens et plusieurs mauroyistes quittent la commission. La séance du comité directeur reprend en leur absence, pour désigner les membres de la direction provisoire. Elle compte cinq jospinistes : Daniel Vaillant, Pierre Moscovici, Jean Glavany, Jean-Christophe Cambadélis, Marie-Arlette Carlotti ; cinq rocardiens : Michel Rocard, Jean-Paul Huchon, Bernard Poignant, Manuel Valls, Monique Benguiga ; un représentant de la Gauche socialiste, Jean-Luc Mélenchon. Dix places restent libres pour les fabiusiens, les poperénistes, les chevènementistes, les deloristes... Elle a un président. Il s'appelle Michel Rocard.

P. J.

Les protagonistes

LAURENT FABIUS

« Si doué »

Il n'est meilleur portrait de Laurent Fabius que celui qu'a tracé de lui... Jean-Paul Huchon, le fidèle second de Michel Rocard, dans ses *Jours tranquilles à Matignon* (éditions Grasset). *« Il est toujours surpris qu'on ne l'aime pas, puisqu'il ne déteste personne*, écrit l'ancien directeur de cabinet. *D'où ses âpres tribulations au milieu des obstacles, qui forceraient la sympathie. Mais comment ne pas être injuste envers quelqu'un qui semble n'avoir jamais souffert ? Pourtant, je sais bien, moi, qu'il a souffert et qu'il souffre de cette fissure interne de n'être pas celui que célèbrent même ses amis, cette sorte de caillou lisse, inentamable, si étranger à sa nature profonde. »*

On peut ne pas suivre l'intuition de Jean-Paul Huchon et préférer voir en Laurent Fabius le froid calculateur, égocentrique, ayant sa propre gloire pour unique – mais considérable – ambition, que détestent ses adversaires. Le jeune homme *« si doué »* que célébrait François Mitterrand paraît, en effet, avoir été à ce point comblé par la fortune que sa quête du pouvoir en est indécente. Ce qu'il a ne lui suffit donc jamais ?

Auditeur au Conseil d'Etat, entré en 1974 au cabinet de celui qui était alors le premier secrétaire du PS, élu député quatre ans plus tard, grâce à sa protection, dans une circonscription en or, en Seine-Maritime, Laurent Fabius est ministre délégué au budget en 1981 – né le 20 août 1946 à Paris, il n'a pas trente-cinq ans – et, trois ans plus tard, il est le *« jeune premier ministre »* que le président de la République a *« donné à la France »*. Loin de s'en contenter, il revendique la direction de la campagne des élections législatives contre Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, qui ne cède pas. C'est le point de départ d'un conflit dont le dernier épisode a été la mise en minorité de Laurent Fabius au comité directeur du PS.

Laurent Fabius n'aura donc dirigé le PS que pendant quatorze mois, marqués par les affaires – le juge Renaud Van Ruymbeke avait perquisitionné au PS le jour même de son arrivée à la tête du parti, – sa mise en accusation devant la Haute Cour à la suite du drame du sang contaminé, la défaite des élections législatives après celle, un an plus tôt, des régionales. Pour un homme réputé chéri des dieux et censé savoir, en outre, à la perfection, se protéger lorsque leur bienveillance fait défaut, c'est beaucoup.

MICHEL ROCARD

La revanche du minoritaire

« J'ai souvent été minoritaire. Je n'ai jamais considéré comme illégitimes les votes démocratiques que je subissais. » Militant socialiste depuis le temps de ses études à Sciences Po, Michel Rocard a de quoi justifier, en effet, cette remarque qu'il a faite, dimanche 4 avril, au cours du journal du soir de TF 1, en réponse aux propos de Laurent Fabius et de ses amis qui se jugent victimes d'un *« putsch »* à la direction du PS.

Inspecteur des finances, Michel Rocard, secrétaire des étudiants socialistes de 1953 à 1955, a quitté la SFIO en 1958 à la suite de ses désaccords avec Guy Mollet et la direction du parti au sujet de l'Algérie. Il a rejoint le Parti socialiste autonome, qui allait donner naissance, en 1960, au Parti socialiste unifié (PSU), dont il est devenu secrétaire national en 1967. Quintessence du parti minoritaire, divisé en une kyrielle de tendances, riches des personnalités les plus diverses et fourmillant d'idées, le PSU n'a rassemblé que 3,66 % des voix sur son candidat à l'élection présidentielle de juin 1969, Michel Rocard. En 1973, il n'avait qu'un député, et son secrétaire national, battu dans les Yvelines – déjà – le quittait pour rejoindre, l'année suivante, l'équipe de François Mitterrand, candidat à l'élection présidentielle.

Entré au PS à l'automne de 1974, avec ses amis du PSU et de la CFDT, Michel Rocard y a été constamment minoritaire, d'abord comme « sous-courant » de la majorité mitterrandiste, puis dans l'opposition après le congrès de Metz, en avril 1979. Relégué au rang de ministre du Plan après la victoire de la gauche, il a dû attendre 1988 pour devenir premier ministre après avoir renoncé encore à être candidat à l'Elysée, mais, cette fois, sur la base d'un accord avec François Mitterrand. Trois ans plus tard, en mai 1991, il a été *« viré »* de l'hôtel Matignon, comme il le dira lui-même, par un président de la République qui ne lui avait pas pardonné de s'être opposé, l'année précédente, à la prise de contrôle du PS par Laurent Fabius.

A soixante-deux ans – il est né le 23 août 1930 à Courbevoie, – Michel Rocard se trouve donc à la tête d'un parti qui lui avait, jusqu'alors, toujours résisté. Son ambition, assure-t-il, est de reconstruire la gauche, avant de reparler de sa candidature à l'élection présidentielle. Il est vrai qu'il n'a pas le choix.

PIERRE MAUROY

Les deux fidélités

Après avoir été élu premier secrétaire du Parti socialiste, en mai 1988, contre le souhait de François Mitterrand, qui voulait voir Laurent Fabius à ce poste, Pierre Mauroy avait dû attendre plusieurs mois avant de reprendre un dialogue régulier avec le président de la République. Cette période de froid ne l'avait pas surpris, mais il avait été heureux qu'elle prenne fin. Le maire de Lille ne peut jamais rester très longtemps fâché avec le chef de l'Etat.

La fidélité de Pierre Mauroy envers François Mitterrand n'a qu'une limite, qui est l'intérêt du Parti socialiste. Lorsqu'il juge l'unité de celui-ci menacée, le président de l'Internationale socialiste peut s'opposer au président. Il l'avait fait en 1988. Il l'avait fait aussi neuf ans plus tôt, lorsque, numéro deux indigné par le comportement des proches du premier secrétaire et par le fonctionnement de moins en moins collégial de la direction, il avait déposé sa propre motion pour le congrès de Metz.

François Mitterrand y avait vu un renfort inopportun pour son adversaire de ce congrès, Michel Rocard, mais la réconciliation n'avait pas tardé, et Pierre Mauroy, porte-parole du candidat à la présidence, était devenu son premier chef de gouvernement après la victoire.

Né le 5 juillet 1928 à Cartignies, dans le Nord, le maire de Lille est un pur produit du socialisme « guesdiste » des Flandres et de l'Artois, fortement enraciné dans le monde ouvrier et intransigeant vis-à-vis du rival communiste. La débâcle des élections régionales et cantonales de mars 1992, qui ont fait perdre au PS la région Nord-Pas-de-Calais et le département du Nord, est un des revers les plus durs que le maire de Lille ait eus à subir. Quant à la situation du PS, il en rend responsables les courants, institution qu'il avait pourtant inscrite dans les statuts du parti, avec François Mitterrand, lors du congrès d'Epinay en 1971.

Aussi son amitié de quarante ans pour Michel Rocard ne l'a-t-elle pas empêché de refuser de le suivre dans la mise en cause de Laurent Fabius et la demande de démission immédiate de la direction du parti. Cela lui était d'autant plus difficile qu'il était lui-même à l'origine de l'arrivée du premier secrétaire à son poste, en janvier 1992. Il estimait surtout qu'un nouvel épisode de la guerre des courants serait fatal au PS.

JACQUES DELORS

En vol stationnaire

Samedi 3 avril, en fin d'après-midi, à la Maison de la Chimie, Pascal Lamy, le directeur de cabinet de Jacques Delors, attendait son tour devant un taxiphone pour tenter de joindre le président de la Commission européenne. Ce dernier avait jugé préférable de ne pas participer à la réunion du comité directeur du PS (dont il est membre), ce qui est rare. Informé de ce qui s'y discuterait, il avait estimé préférable de ne pas risquer d'être pris, par la nouvelle majorité, en flagrant délit de militantisme politique.

Depuis qu'il a été nommé à Bruxelles, en 1985, Jacques Delors, né le 20 juillet 1925, à Paris, est en vol stationnaire au-dessus de la vie politique française. Il s'autorise, de temps en temps, un atterrissage de quelques heures sur un terrain soigneusement balisé. L'avant-dernier en date avait été la traditionnelle réunion des « transcourants » socialistes, à Lorient, en décembre dernier, à l'occasion de laquelle il avait parrainé la naissance du Club Témoin.

Il était apparu alors, une fois de plus, comme une possible solution de rechange pour la candidature socialiste à l'élection présidentielle, au cas où Michel Rocard serait amené à y renoncer. En janvier, Jacques Delors avait présidé, à Paris, une réunion de dirigeants sociaux-démocrates européens, à laquelle le maire de Conflans-Sainte-Honorine avait participé. De la même manière, en août 1992, il s'était rendu aux rencontres rocardiennes de Quimper. Autrement dit, les deux hommes appartiennent à la même famille politique, celle de ce qu'on avait appelé la « deuxième gauche », et rien n'indique encore qu'ils pourraient se trouver un jour en concurrence.

Des motifs d'agacement apparaissent quelquefois. Jacques Delors avait rendu les rocardiens responsables du mauvais accueil fait à son discours lors du congrès extraordinaire du PS à Bordeaux, en juillet dernier. Les rocardiens n'ont pas apprécié que, venu à Paris au lendemain des élections législatives, le président de la Commission européenne ait semblé réservé sur les projets de Michel Rocard. Jacques Delors est souvent présenté comme un recours possible par ceux des socialistes qui s'opposent au maire de Conflans-Sainte-Honorine. Michel Rocard devra-t-il reprendre un jour à son adresse ce qu'il s'était lui-même entendu dire par François Mitterrand : *« Ceux qui vous soutiennent m'ont toujours combattu »* ?

LIONEL JOSPIN

Règle de vie

« Par règle de vie personnelle et par nécessité, je vais reprendre, maintenant, une activité professionnelle. Elle peut me tenir éloigné, pour un temps, de l'action politique directe. » C'est en ces termes que Lionel Jospin, a annoncé, samedi 3 avril, son retrait du bureau exécutif et du comité directeur du PS. Diplomate, détaché dans l'enseignement supérieur dans les années 70, pendant lesquelles il occupait des fonctions au secrétariat national du Parti socialiste, il a à cœur de ne pas confondre la fonction politique avec l'appartenance à une classe privilégiée, qui, par son mode de vie, ses habitudes, ses passe-droits, échapperait à la loi commune. Il rejoint son corps d'origine après avoir été battu aux élections législatives.

Cette rigueur n'interdit pas l'habileté, comme il l'a montré en se retirant de la partie avant qu'elle ne s'engage ouvertement contre Laurent Fabius. Ainsi a-t-il été fidèle à sa promesse de ne pas participer de nouveau à un affrontement d'hommes, comme celui du congrès de Rennes en mars 1990. Ainsi a-t-il permis, en même temps, que ses partisans fassent ce à quoi il s'était refusé lui-même il y a trois ans : mettre en échec la volonté de François Mitterrand en s'alliant avec son adversaire de toujours, Michel Rocard.

Depuis qu'il avait été évincé du gouvernement de Pierre Bérégovoy, en avril 1992, Lionel Jospin a laissé parler de plus en plus haut sa critique de l'exercice mitterrandien du pouvoir et des conséquences qu'il a eues, selon lui, pour le Parti socialiste. Pourtant, quel que soit son éloignement, bien réel, par rapport au chef de l'Etat, Lionel Jospin est un homme dont l'évolution doit beaucoup à ses années de travail auprès de François Mitterrand, qui l'avait choisi comme successeur, à la tête du PS, bien avant 1981.

Devenu premier secrétaire après la victoire à l'élection presidentielle de 1981, il a assuré cette fonction pendant toute la durée du premier septennat, coordonnant les activités du parti et de son groupe parlementaire avec la politique gouvernementale de 1981 à 1986, puis préparant la candidature du chef de l'Etat à un nouveau mandat pendant la cohabitation. A cinquante-cinq ans – il est né le 12 juillet 1937 à Meudon, – l'ancien ministre de l'éducation nationale prend du champ, mais ne renonce pas.

socialiste par Michel Rocard

Le «président» du PS : «le vrai Epinay, ce seront les états généraux»

Michel Rocard a multiplié les déclarations depuis qu'il a accédé à la présidence de la direction provisoire du PS. Dimanche 4 avril, dans une interview à l'AFP, il regrette que certains de ses adversaires aient été *«de mauvais perdants»*. Rappelant, dans *le Parisien* du lundi 5 avril, que Laurent Fabius, en janvier 1992, avait été élu premier secrétaire par un vote du comité directeur, il remarque : *«On ne peut pas dire que le même vote dans la même enceinte est démocratique quand on gagne mais putschiste quand on perd.»* Il ne craint pas pour autant une scission du PS, puisque, à l'AFP, il déclare : *«Il y a une force de l'héritage historique, et un émiettement ne serait porteur pour personne. Et puis, il n'y a pas un Parti socialiste légitime quand les uns le dirigent et qui cesse de l'être quand ce sont d'autres.»* Il ajoute que le président du SPD allemand et celui du Parti travailliste britannique ont *«immédiatement démissionné après des élections perdues»*.

Analysant les causes de l'échec aux élections législatives, Michel Rocard évoque l'*«arrogance»*, la *«volonté hégémonique»*, et, dans *Libération* de lundi, *«la mauvaise conduite de toutes les négociations d'alliance pendant l'année où Laurent Fabius a été premier secrétaire»*. Il ajoute pourtant que *«Laurent Fabius est victime de quelque chose d'injuste pour lui»*. Dans cette même interview, il refuse de comparer ce comité directeur avec le congrès d'Epinay, qui a vu François Mitterrand prendre la tête du nouveau PS, expliquant : *«Le vrai Epinay, ce seront les états généraux.»* Au *Parisien*, il affirme que sa candidature à l'Elysée *«n'est plus le problème»*, car, dit-il à l'AFP, sa *«priorité va à la reconstruction de la gauche et non pas à des aventures personnelles»*. Il annonce donc qu'il ne reviendra plus *«sur ce sujet de l'élection présidentielle tout au long de cette année»*, précisant à *Libération* : *«J'en ai pris lourd sur les épaules. Ça peut réussir ou échouer. C'est ainsi que le problème sera réglé.»*

Reconstruire la gauche

Suite de la première page

La nostalgie a ses droits, mais les socialistes, à commencer par celui qui fut le premier d'entre eux pendant dix ans, avaient dit eux-mêmes, depuis longtemps, tout le mal qu'il fallait penser de ce parti réduit à un appareil électoral, d'ailleurs peu performant. L'usure du pouvoir était, d'abord, celle du parti, sclérosé dans ses procédures et ses rapports de force, au point que tous ses dirigeants ont proposé, à un moment ou à un autre, d'en bouleverser les règles.

Laurent Fabius l'avait fait lorsqu'il menait campagne pour la direction en se présentant comme l'artisan d'une rénovation nécessaire. Jean Poperen l'avait fait aussi. Quant à Jean-Pierre Chevènement, il est tellement convaincu des mérites éternels de la construction de 1971 qu'il a créé une formation concurrente, le Mouvement des citoyens, lequel présentait des candidats aux élections législatives contre ceux du PS.

Les refondateurs groupés autour du club Témoin de Jacques Delors avaient demandé, dès le 10 mars, que les dirigeants socialistes évitent à leurs militants, à la gauche tout entière et à ses électeurs les affres d'un nouveau congrès *«autour des traditionnelles contributions et motions»*. Daniel Percheron, le premier secrétaire de la fédération du Pas-de-Calais, avait proposé au bureau exécutif, le 29 mars, l'organisation d'un référendum interne sur la disparition des courants. Pierre Mauroy s'est prononcé, à partir du même refus des procédures habituelles et des courants, pour des états généraux, selon une procédure compliquée, destinée à contourner la difficulté juridique que représente la modifications des statuts d'un parti par une instance elle-même non statutaire.

«La nuit des petits couteaux»

Tous ceux qui protestent, depuis le soir du samedi 3 avril, contre le *«putsch»* (Paul Quilès), la *«manœuvre d'appareil de la pire espèce»* (François Hollande), la *«nuit des petits couteaux»* (Jean Poperen), le *«pronunciamiento»* (Jack Lang) de Michel Rocard avaient, un jour ou l'autre, souhaité la réforme du PS et condamné, en tout état de cause, la réédition d'un congrès «classique», qui ne pourrait être qu'un nouveau «Rennes».

Et pourtant, les mêmes jugent qu'en réunissant de façon parfaitement régulière, on ne peut plus transparente, par un vote personnel, nominatif, de chacun des membres du comité directeur, une majorité pour la démission collective de la direction en place, le maire de Conflans-Sainte-Honorine a commis un acte irréparable, brisé toute unité possible des socialistes, pris la responsabilité de *«fracasser notre maison commune»*, dit Jack Lang.

Un tel concert, qui couvre la voix modérée du fabiusien Jean-Michel Boucheron, député d'Ille-et-Vilaine – *«Le vote du comité directeur ne doit pas être dramatisé à l'excès»*, a-t-il dit – et le silence d'André Billardon, autre fabiusien, oblige à s'interroger. Si le dépit de Laurent Fabius peut se comprendre, l'aigreur avec laquelle, après avoir rencontré François Mitterrand, il a dénoncé, sur France 2, dimanche soir, l'*«obsession présidentielle»* de Michel Rocard, la véhémence, samedi soir, d'hommes tels que Paul Quilès ou Daniel Percheron ne laissent pas d'étonner.

Force est de constater que la ligne de démarcation qui sépare la gauche mitterrandienne et la gauche rocardienne est une réalité forte et, apparemment, durable. Alors même que François Mitterrand avait nommé Michel Rocard premier ministre, alors même que les divergences idéologiques entre les deux courants se sont estompées au point qu'il ne se trouve pas un socialiste pour contester que la politique menée à partir de 1983 correspondait, en fait, aux orientations défendues par le maire de Conflans quatre ans auparavant au congrès de Metz, le «parti d'Epinay» ne peut survivre si l'homme de la deuxième gauche en est le maître.

Cette seule observation ne suffirait-elle pas à justifier l'offensive rocardienne? Par leurs protestations mêmes, ceux qui la condamnent n'avouent-ils pas que, tenant le parti, ils n'auraient jamais admis que Michel Rocard fût leur candidat à l'élection présidentielle, ou alors pour la forme, un peu à la manière dont François Léotard et ses amis avaient «soutenu» Raymond Barre en 1988?

Condamné à l'illégitimité, le maire de Conflans a décidé d'assumer son destin. Il lui fallait des alliés : Lionel Jospin les lui a fournis en se retirant élégamment – hypocritement, disent les amis de Laurent Fabius – lui qui est encore, malgré tout, un héritier du mitterrandisme, au moment où allait se livrer une bataille qui ne pouvait qu'atteindre, par contrecoup, le président. Mais plus encore que Lionel Jospin, c'est Laurent Fabius qui a permis que Michel Rocard soit majoritaire, en se comportant depuis quatorze mois, à la tête du parti, d'une manière que tous ses alliés possibles qualifient de sectaire; et en se refusant jusqu'au bout à proposer lui-même la mise en place d'une direction provisoire, répondant à l'attente de militants auxquels il disait pourtant, lui aussi, vouloir rendre la parole.

L'appel à Jacques Delors

«Plutôt un meurtre signé!» a dit le député de la Seine-Maritime à ceux de ses amis qui lui recommandaient de prendre lui-même l'initiative de ce qui pouvait permettre une synthèse. En clair : si Michel Rocard devait avoir, finalement, le contrôle du parti, il fallait que cela lui coûte le plus cher possible dans l'opinion. Il fallait que cela apparaisse comme un coup porté lâchement à un président cerné par la droite. Il fallait que cela fasse monter de toutes parts les appels à Jacques Delors, même si une réponse positive de celui-ci, au bord d'une crise européenne, est bien improbable.

Certains fabiusiens évoquaient la prise de l'UDR par Jacques Chirac, alors premier ministre de Valéry Giscard d'Estaing, en 1974, pour accabler Michel Rocard et faire valoir qu'à la différence des gaullistes, qui avaient finalement plié devant la force, ils ne céderaient, eux, jamais. On remarquera, quand même, que l'illégitimité de Jacques Chirac aux yeux des «compagnons» avait un sérieux fondement : il venait de contribuer à faire battre le candidat de son parti, Jacques Chaban-Delmas, à l'élection présidentielle en ralliant Valéry Giscard d'Estaing dès le premier tour. Que l'on sache, Michel Rocard n'a rien de semblable à se reprocher! Quant aux méthodes, celles qu'avait employées alors Charles Pasqua étaient pour le moins sujettes à caution, alors que le rocardien Jean-Claude Petitdemandge, qui ne refuserait peut-être pas la comparaison, ne la mérite pas encore...

L'issue de la réunion du comité directeur ne fait de Michel Rocard ni le *«chef de l'opposition»* qu'annonçait son ami Jean-Paul Huchon au soir du second tour des élections législatives, ni le candidat à l'élection présidentielle qu'il a conscience d'avoir encore à devenir. Il est, seulement, au pied du mur effondré de la gauche, qu'il se propose de reconstruire, pour des temps nouveaux, selon d'autres méthodes que celles qui avaient réussi à Epinay. La responsabilité est écrasante. Elle se mesure à la pusillanimité de ceux qui rechignent à la partager avec lui.

PATRICK JARREAU

Les réactions

Jean-Pierre Chevènement : le parti «était déjà mort»

Jean-Pierre Chevènement a déclaré, dimanche 4 avril, après la réunion du conseil national du Mouvement des citoyens, que *«le Parti socialiste a implosé»*, mais qu'*«en réalité, il était déjà mort d'une politique qui avait tourné le dos à ses engagements fondamentaux»* en s'étant *«incliné devant la puissance de l'argent»*. *«Cela ne rend que plus nécessaire la reconstruction d'une gauche digne de ce nom»*, a-t-il ajouté, appelant *«les militants socialistes de l'ex-PS»* à rejoindre son mouvement, qui *«continue à incarner la légitimité du Parti socialiste d'Epinay»*.

M. Chevènement a réaffirmé qu'il *«ne participera pas»* aux états généraux du PS, qu'il a qualifiés de *«simulacre»* et qui, selon lui, *«ne vont réunir qu'une petite partie des socialistes»*. *«J'entends dire que Michel Rocard a pris les commandes du PS*, a-t-il ironisé, *mais il a pris les commandes d'un véhicule qui n'a plus ni moteur ni roues.»* Interrogé sur son départ du PS, il a simplement indiqué qu' *«il est difficile de quitter un parti qui vous a déjà quitté»*, ajoutant qu'il n'était *«vraiment pas sûr de reprendre sa carte en 1993»*. *«Les responsabilités de ce qui s'est passé depuis une vingtaine d'années sont collectives, et nous assumerons les nôtres*, a-t-il souligné, *Mais ces responsabilités sont d'autant plus grandes que les fonctions exercées étaient éminentes.»*

□ **François Hollande : «manœuvre»** .-François Hollande, membre des *«quadras»* et proche de Jacques Delors, a déclaré sur Europe 1 que Michel Rocard devait *«démissionner de la direction provisoire du PS»*. *«L'homme du big bang s'est transformé en leader du PSU»* et *«en responsable d'une manœuvre d'appareil de la pire espèce»*. Expliquant qu'il *«n'exonère pas la responsabilité de Laurent Fabius car il aurait dû tirer les leçons»* des législatives, M. Hollande a souhaité que Jacques Delors *«prenne une initiative demandant le rassemblement de tous»* .

□ **Roland Dumas : «disqualifié»** .-Roland Dumas, ancien ministre des affaires étrangères, a déclaré dimanche à l'agence Reuter qu'il n'y a *«plus personne à la barre du navire»* après l'éviction de M. Fabius de la direction du PS. Il a ajouté : *«Les débats d'hier ont discalifié tous ceux qui pourraient prétendre conduire l'élection présidentielle avec à la hampe de leur drapeau les couleurs du socialisme. Il est temps que se manifeste une autre personnalité qui pourra conduire l'élection présidentielle»*.

□ **Pierre Mauroy : refus de participer.** – Pierre Mauroy a expliqué dimanche à l'AFP qu'il *«ne pourra pas participer à la direction provisoire tant que n'auront pas été réunis les hommes dont la diversité fait la richesse du PS»*. *«Comment cette nouvelle direction politique pourra-t-elle prétendre rassembler au-delà du PS alors que sont problème sera de retrouver la moitié des socialistes?»* s'est-il interrogé.

□ **Jack Lang : «fracassé»** .-Jack Lang a estimé dimanche que Michel Rocard a *«pris la triste responsabilité de fracasser notre maison commune»*. Il a précisé dans un communiqué qu'il prendrait dans les prochains jours, avec d'autres, *«des initiatives concrètes pour permettre de sortir de cette impasse»* .

□ **Jean Poperen : «nuit des petits couteaux»** . – Jean Poperen a jugé qu' *«en refaisant un PSU, on risque de se préparer un score de PSU»*. *«Cette nuit des petits couteaux a-t-elle porté un coup de grâce au Parti socialiste, (...) à celui qui était son candidat à l'élection présidentielle?»*, se demande l'ancien ministre dans un communiqué.

POLITIQUE

Réunis en conseil national à Grenoble

Les Verts hésitent encore à rejoindre le camp du «progrès»

Après avoir procédé à l'analyse des résultats des élections législatives, sans remettre en question la nécessité de leur alliance avec Génération Écologie, le conseil national des Verts a décidé, dimanche 4 avril à Grenoble, de réunir une assemblée générale extraordinaire de leur mouvement à la fin du mois de juin prochain. A une voix près, Antoine Waechter est cependant parvenu à éviter que cette initiative ne prenne place dans un quelconque mouvement de recomposition de la gauche.

GRENOBLE

de notre envoyé spécial

S'il est un socialiste dont on se méfie particulièrement chez les Verts, c'est bien Michel Rocard. Dans un récent entretien (1), Antoine Waechter faisait même de l'ancien premier ministre le *«principal adversaire»* des écologistes, puisque celui-ci avait refusé une réforme du mode de scrutin. Pour bon nombre de Verts, M. Rocard est aussi celui qui ressuscita leur ennemi intime, en 1988, en consacrant Brice Lalonde comme *«le meilleur écologiste de France»*. Mais, parce qu'ils ont parfois milité dans les mêmes rangs, s'il est un socialiste que certains écologistes apprécient toujours – avec les réserves d'usage, – c'est encore Michel Rocard.

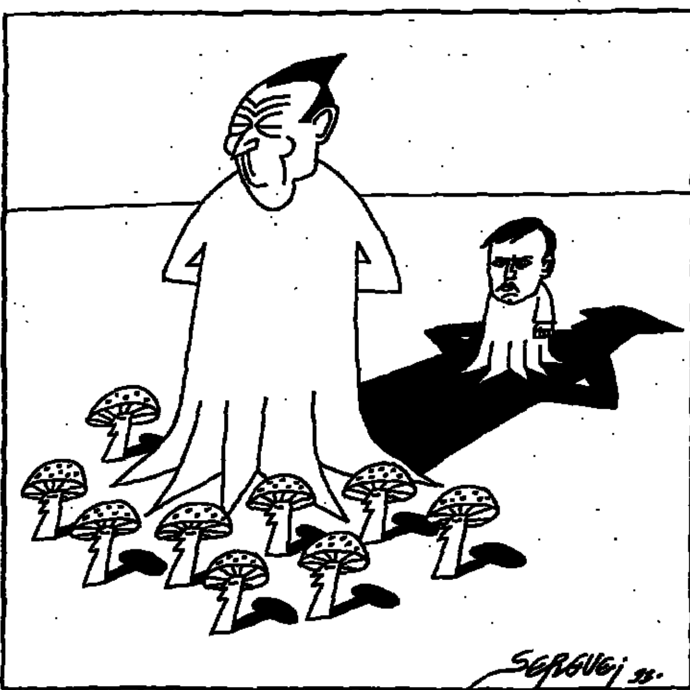
C'est dire qu'une semaine après l'échec patent de l'Entente des écologistes aux élections législatives, l'appel au *«big bang»* de l'ex-candidat *«naturel»* du PS à la présidentielle a continué de faire sentir son onde de choc jusqu'à Grenoble, où était réuni, samedi 3 et dimanche 4 avril, le conseil national interrégional (CNIR) des Verts.

Une candidature à l'Elysée ?

Après une première journée consacrée à une sévère, mais sereine, autocritique de la campagne législative des écologistes, le CNIR a soudainement pris la mesure, dimanche matin, des perspectives d'avenir. Et de nouveau, malgré la déception causée par les résultats des 21 et 28 mars dernier, les délégués des Verts, plutôt que de mener la réflexion stratégique à son terme, ripèrent vers cette question apparemment essentielle – pour un mouvement qui prétend faire de *«la politique autrement»*, – l'élection présidentielle de 1995.

Profondément marqué par sa propre campagne de 1988, qui lui permit d'accéder au rang des personnalités de notoriété nationale, M. Waechter, le premier, rappelle ainsi qu'il faut s'en tenir aux décisions de la dernière assemblée générale de Chambéry, en novembre 1992, selon lesquelles il y aurait un, voire une, candidat(e) des Verts lors de la prochaine élection présidentielle.

Dans le style «maniaco-juridique» fort prisé par les Verts, une motion, présentée peu après cette intervention de l'élu alsacien, prévoit que les candidatures *«parrainées par deux cents signatures d'adhérents en provenance d'au moins douze régions»* devraient parvenir avant le *«5 septembre 1993, à minuit»* à une *«commission des sages composée de trois personnes»*. Bien que décidés, après quelques hésitations à continuer dans la voie de l'union avec Génération Ecologie, M. Waechter et les plus radicaux de ses amis veulent se réserver, avant toute chose, la possibilité d'une double candidature des écologistes, en 1995.



Pour Dominique Voynet, en revanche, unique représentante des Verts à avoir eu le loisir de faire une campagne de *«rassemblement»* au second tour des élections législatives, *«on ne peut plus faire comme si rien ne s'était passé depuis six mois»*. Après avoir été confrontée pendant des semaines à un électorat – notamment rural – qui a quelques raisons de conserver ses distances avec les thèses des écologistes, la «pasionaria» des Verts, encore surnommée *«Lalondette»*, ne veut plus faire de la future élection présidentielle un enjeu essentiel. Dans le style gauchiste qu'il lui arrive d'affectionner, elle dit encore : *«A quoi sert de se bagarrer pour gérer une «orga» de cinq mille militants ? Moi, j'ai envie de parler à cinquante millions de personnes.»* Une motion, favorable à la candidature d'un écologiste, quel qu'il soit, accompagne cette proposition d'orientation. Le texte fait notamment référence aux moyens de *«faire émerger une composante d'écologie politique forte au sein d'un espace progressiste»*.

Or, pour la première fois, à côté de celles des amis de Mme Voynet, figurent les signatures de proches d'Antoine Waechter : Andrée Buchmann, une des porte-parole des Verts et conseillère régionale d'Alsace, Christian Brodhag et Jean-Paul Deléage.

C'est là le signe d'une fissure supplémentaire dans la majorité sur laquelle s'appuyait, depuis 1986, M. Waechter. Apôtre du *«ni gauche ni droite»*, l'ancien candidat à l'élection présidentielle se lance alors dans un vibrant réquisitoire : *«Qu'est-ce que c'est la gauche ? Le Parti communiste ? Ou le socialisme caviar ? S'il n'y a plus personne pour incarner la gauche, c'est donc que c'est un mythe. Est-ce à nous de l'entretenir ?»* Pour M. Waechter, la liberté, la justice, la solidarité ne sont pas les valeurs de la gauche, mais *«les valeurs universelles de la société idéale»*, dans un monde qui se *«partage en deux, les égoïstes et les autres»*.

Pas un mot, donc, sur les quelque 480 sièges de députés de droite dans la nouvelle Assemblée nationale. La réplique, cinglante, vient de M. Deléage, ancien *«juquiniste»* : *«Quand j'entends dire que la gauche et la droite, c'est pareil, je pense qu'il faut connaître l'histoire, avant de dire des choses pareilles. Avec 480 députés de droite, nous sommes, nous aussi, bien obligés de nous déterminer dans ce champ-là.»*

Les écologistes sont, en majorité, à gauche. Yves Cochet, autre porte-parole des Verts, va même, seul, jusqu'à proposer clairement une alliance *«anti-productiviste»*, sur la base d'un contrat de gouvernement, lors des prochaines élections législatives, entre l'Entente des écologistes et les *«nouveaux socialistes»*. Pour la majorité des Verts, y compris Mme Voynet, imprégnés, de longue date, par la culture du *«ni-ni»*, la notion de *«rassemblement des forces de progrès»* est devenue possible, mais non pas encore avouable. M. Waechter, quant à lui, se retrouve de plus en plus prisonnier de ceux que les Verts appellent eux-mêmes *«les Khmers»*, partisans d'une ligne de stricte autonomie.

A une voix près

Après avoir bataillé ferme contre la convocation d'une assemblée générale de son mouvement dès la fin du mois de juin prochain, il s'est ainsi retrouvé mis en minorité au CNIR par 66 voix contre 17. Après l'annonce de la déflagration, survenue la veille au soir, au sein du PS, M. Waechter voulait surtout bien faire entendre que les Verts ne sont *«preneurs d'aucune recomposition de la gauche»* et que leur seul but demeure la *«reconstruction d'un pôle autonome des écologistes»*.

La motion des amis de Dominique Voynet, cosignée par Andrée Buchmann, était finalement votée par 52 délégués contre 35, soit 59,77 % des suffrages exprimés. La majorité, chez les Verts, étant de 60 %, elle était donc repoussée, mais à une voix près, et M. Waechter peut disposer d'un nouveau sursis, jusqu'à la fin juin. Dans une ultime déclaration, il invite ses amis à *«affirmer leur présence et leur indépendance dans ce débat majeur qu'ouvre, tous les sept ans, l'élection présidentielle»*. Gommant, à la demande de deux de ses conseillers, une phrase où il précisait : *«Je serai le garant et l'artisan d'une candidature verte»*.

JEAN-LOUIS SAUX

(1) *Globe hebdo* du 24 février.

La nomination des directeurs de cabinet

BUDGET

Pierre Mariani

Pierre Mariani, inspecteur des finances, a été nommé directeur du cabinet de Nicolas Sarkozy, ministre du budget.

[Né le 6 avril 1956 à Rabat (Maroc), diplômé de l'Ecole des hautes études commerciales (HEC) et ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, Pierre Mariani a été chef du bureau des transports (1986), puis chef du bureau de synthèse et de politique budgétaire (1988) de la direction du budget. Il est maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris et coordinateur d'enseignement à l'ENA.]

COMMUNICATION

Jean-Louis Dutaret

Le cabinet du ministre de la communication, Alain Carignon, sera dirigé par un avocat, Jean-Louis Dutaret, nommé conseiller auprès du ministre.

[Né le 21 février 1948 à Orly, diplômé d'études supérieures de droit privé, titulaire d'un « Master of Laws » de l'université George Washington, avocat aux barreaux de Paris et de New-York, Jean-Louis Dutaret dirige le cabinet d'avocats Dutaret-La Giraudière-Larroze dont les bureaux se trouvent à Paris, Bruxelles, New-York et Chicago, spécialisé dans les questions d'environnement et de communication. Il a notamment défendu les sociétés d'auteurs dans l'élaboration des directives de la Communauté européenne et il préside l'association Juristes pour l'environnement. Jean-Louis Dutaret avait été chargé de mission au cabinet de M. Carignon lorsque celui-ci exerçait les fonctions de ministre de l'environnement, de 1986 à 1988.]

□ **Le général Rannou chef du cabinet militaire de François Léotard.** – Par décret de M. Léotard, paru au *Journal officiel* du samedi 3 avril, le général de corps aérien Jean Rannou a été reconduit dans ses fonctions de chef du cabinet militaire du ministre d'Etat, ministre de la défense. Agé de cinquante et un ans, Jean Rannou, élevé au rang et à l'appellation de général de corps aérien en février dernier, était déjà, depuis 1991, le chef du cabinet militaire de Pierre Joxe.

La représentation des femmes au Parlement

«Liberté, égalité, parité»

Organisée par le Réseau parité (1), une manifestation a rassemblé, vendredi 2 avril, place du Palais-Bourbon à Paris, plusieurs centaines de femmes. Dans une ambiance bon enfant, une ex-ministre (Yvette Roudy, PS) et d'anciennes députées (Denise Cacheux, Françoise Gaspard), auxquelles étaient venues s'associer de nouvelles comme Marie-Thérèse Boisseau (UDF-CDS), femmes de droite et femmes de gauche, patronnes d'entreprises et militantes féministes au coude à coude, réclamaient ensemble *«liberté, égalité et parité»*, et disaient *«Non, à l'assemblée natio-mâle»*.

Avec 35 femmes sur 577 députés, la France n'a pas de quoi pavoiser (*le Monde* du 1er avril). Pour comprendre le processus qui mène à une si faible représentation de 53 % de l'électorat, Françoise Gaspard, aujourd'hui experte française du réseau européen «Femmes et prise de décision», et des ingénieurs de l'Ecole polytechnique féminine ont étudié, région par région, département par département, le sort des candidats et candidates de tous les partis lors des dernières élections législatives.

De ce travail statistique totalement inédit, publié par le Conseil national des femmes françaises (2), il ressort que finalement très peu de femmes ont été présentées par les partis (19,5 %).

Elles se retrouvent en plus grand nombre dans les circonscriptions jugées perdues d'avance (Simone Rignault, RPR dans la Nièvre, Colette Colaccioni, RPR, à Lille) ou sur les listes des partis qui n'avaient guère de chances d'avoir des élus (groupuscules d'extrême droite et gauche (25 %), ou dans la masse des «divers» (46,5 %)).

Plus le parti a de chances d'avoir des sièges à l'Assemblée, moins il est prêt à faire de place aux femmes. Françoise Gaspard cite l'exemple des Verts qui, au fur et à mesure de leur succès, ont présenté de moins en moins de candidates aux élections : *«Le système partisan, tel qu'il fonctionne, est une machine qui, sytématiquement, élimine les femmes»*, écrit-elle. Mais, passives hier, des femmes montrent aujourd'hui leur désaccord.

En 1994, on célébrera le cinquantième anniversaire de l'ordonnance du général de Gaulle accordant le droit de vote aux femmes. Il y aura également les élections européennes. D'ici là, elles entendent faire parler d'elles.

CHRISTIANE CHOMBEAU

(1) Le Réseau femmes pour la parité (8, cité Prost, 75011 Paris) regroupe un grand nombre d'associations féminines dont l'Assemblée des femmes, la Commission femmes des Verts, le Conseil national des femmes françaises, Elles aussi, Parité...

(2) CNFF, 11, rue de Viarmes, 75001 Paris.

Au «Grand Jury RTL-*le Monde*»

Philippe Séguin a un «préjugé très favorable» sur le gouvernement

Invité dimanche 4 avril du «Grand Jury RTL-*le Monde*», Philippe Séguin, nouveau président de l'Assemblée nationale, a réaffirmé sa volonté de conserver sa *«liberté d'expression»*, en précisant qu'il usera de cette liberté *«dans la limite compatible avec* [ses] *fonctions»*.

Chef de file des anti-Maastricht avant le référendum, M. Séguin a déclaré : *«Le problème de la ratification du traité de Maastricht est largement dépassé. Le poblème est de savoir dans quelle perspective on l'applique et, en particulier, quel mode de rapports on institue avec les pays qui ont un stade de développement différent du nôtre.» «Je n'ai jamais dit qu'il fallait moins d'Europe*, a indiqué M. Séguin. *J'ai simplement dit qu'il fallait une volonté politique, qu'il fallait moins de technocratie et qu'il fallait savoir dans quelle perspective on se plaçait.»* Expliquant qu'il a un *«préjugé très favorable»* sur le gouvernement, auquel il a préféré ne pas participer, le président de l'Assemblée s'est félicité que le premier ministre évoque un *«projet d'autonomie»* de la Banque de France qui permettra au gouvernement de décider du taux de change, et non plus l'*«indépendance»* de la banque centrale à laquelle il s'était opposé, avec vigueur, pendant la campagne électorale.

MÉDECINE

Sida : un entretien avec le docteur Merson

« Si rien n'est fait, la situation en Europe de l'Est sera, dans dix ans, totalement dramatique », nous déclare le directeur du programme mondial de l'OMS

Une conférence internationale sur le sida dans les pays de l'Est s'est tenue du jeudi 1er au dimanche 4 avril à Riga (Lettonie). On compte, dans les pays de l'ancien bloc communiste, environ vingt-cinq mille séropositifs. Le docteur Michael Merson, directeur du programme mondial contre le sida à l'Organisation mondiale de la santé (OMS), souligne la gravité de la situation et déclare, dans un entretien au Monde, que, si rien n'est fait, la situation en Europe de l'Est sera, dans dix ans, similaire à celle de l'Asie du Sud-Est.

RIGA (Lettonie)

de notre envoyé spécial

« Quel enseignement principal tirez-vous de la réunion qui vient de se tenir à Riga ?

– Il tient à la compréhension nouvelle qu'ont les ministres de la santé et de l'économie et les gouvernements en général, des pays de l'ancienne Union soviétique. Le pire des exemples que nous pouvons leur donner est celui de l'Asie. Au-delà des différences qui distinguent les pays asiatiques de ceux de l'Europe de l'Est, nous avons la preuve que, si rien n'est fait, la situation en Europe de l'Est sera, dans dix ans, tout à fait similaire à celle de l'Asie du Sud-Est, c'est-à-dire totalement dramatique.

– Précisément, pourquoi l'OMS n'avait-elle jusqu'à présent rien fait en matière de prévention du sida dans les pays de l'ancien bloc soviétique ? Pourquoi ne pas avoir agi plus tôt, avant même l'apparition de la maladie ?

– N'exagérons pas, il y a eu des initiatives. Depuis quelque temps, nous soutenons les travaux de prévention menés dans plusieurs pays. Ainsi, la Norvège, les Pays-Bas aidaient déjà les pays baltes, mais, d'une manière plus générale, nous pensons que le moment est venu d'intensifier l'action préventive compte tenu des nouvelles données politiques et économiques de cette région, de mettre en évidence l'énorme menace que constitue pour ce pays l'épidémie de sida. J'ajoute que nous disposons aujourd'hui de toutes les expériences des pays occidentaux. Elles doivent servir à ces pays qui ne sont encore que relativement peu touchés par le phénomène épidémique.

– Ces dernières années, plusieurs pays du bloc soviétique avaient adopté des législations contraignantes en matière de sida. Ils avaient également pris des mesures visant à la ségrégation des malades ou des personnes infectées. Autant d'actions vis-à-vis desquelles vous étiez – et demeurez – formellement opposé. Où en est-on ?

– La réunion de Riga a permis d'aborder ces questions dans le détail. Il faut dire et répéter que nous savons aujourd'hui – et nous pouvons le démontrer à qui en douterait – que, l'absence de thérapeutique efficace, le dépistage obligatoire de l'infection n'est jamais une bonne méthode de prévention. Les tests ne peuvent, pour des raisons techniques, identifier toutes les personnes infectées. Une personne séronégative un jour peut, le lendemain, ne plus l'être.

» De plus, ce type de dépistage coûte des sommes considérables, incompatibles avec des budgets de santé limités. Et nous n'avons pas de preuve, en dehors des couples, que le fait de se savoir infecté entraîne un changement de comportement sexuel. Ce type de dépistage peut paradoxalement avoir des effets négatifs compte tenu du comportement sexuel de ceux qui, à tort, peuvent se croire séronégatifs. Faut-il enfin redire que de telles mesures sont en totale contradiction avec les droits de l'homme ?

« Le dépistage n'est pas tout »

– Mais pourquoi l'OMS n'avait pas réagi lorsque l'URSS avait adopté des mesures que vous jugiez contraires aux droits de l'homme ?

– Ce problème ne se pose pas que dans ces pays. Au début d'une telle épidémie, les autorités pensent pouvoir assurer une protection des populations en organisant des mesures de dépistage obligatoire, en identifiant les séropositifs et les malades. Or, aujourd'hui, nous pouvons faire valoir de nombreuses expériences et convaincre les autorités de l'inefficacité des mesures contraignantes. Je peux dire que, de ce point de vue, la situation s'est améliorée, notamment en Ukraine, en Bulgarie et en Biélorussie.

» Parallèlement à l'accession à l'indépendance, les dispositifs législatifs sont en cours de modification. Mais le dépistage n'est pas tout. Il faut également changer les lois et les pratiques qui renforcent la discrimination et la marginalisation des groupes les plus vulnérables vis-à-vis de l'infection, comme les homosexuels masculins ou les prostitués. Tant du point de vue des droits de l'homme que de l'efficacité de la lutte préventive, ces groupes ne doivent pas faire l'objet de discriminations.

– Dans cette politique de prévention, êtes-vous affrontés au poids et à l'action des Eglises ?

– Oui, qu'il s'agisse de l'Eglise catholique ou de la religion islamique. Je me dois d'être clair : le sida, sa transmission et sa prévention ne sont pas des affaires de religion, mais de vie ou de mort. On peut ne pas être d'accord et pourtant, c'est ainsi. Chacun, jeune ou moins jeune, doit connaître les voies de transmission du virus. Chaque personne doit savoir comment se protéger de l'infection et de la maladie, connaître les choix qu'il peut faire : abstinence, monogamie mutuelle, relations sexuelles sans pénétration et préservatifs.

» La prévention individuelle impose de connaître ces choix. Cela étant, si des gens choisissent les préservatifs, il faut qu'ils puissent en avoir à leur disposition. Chaque pays, chaque société, en fonction de ses caractéristiques et en liaison avec les autorités religieuses, doit intégrer ces données. C'est essentiel.

– A l'échéance de l'an 2000, quelle est l'ambition de votre action en Europe de l'Est ?

– Nous estimons qu'il y a environ vingt-cinq mille séropositifs sur quatre cent cinquante millions de personnes dans cette partie du monde. Mais nous n'avons pas de données suffisantes pour faire des projections dans le futur. Je pense, malgré tout, que nous aurons perdu la bataille si, en l'an 2000, l'épidémie progresse aussi vite à l'est qu'à l'ouest de l'Europe. »

Propos recueillis
par JEAN-YVES NAU

► Demain, dans « le Monde Sciences-Médecine », daté du mercredi 7 avril, un ensemble d'articles et de reportages sur les nouveaux territoires du sida : l'Europe de l'Est, le Sud-Est asiatique, le Maghreb.

Après la publication de l'essai franco-britannique

Le professeur Rozenbaum proteste contre une « annonce intempestive » sur les effets de l'AZT

Après la publication des résultats de l'essai franco-britannique Concorde concluant à l'absence d'effets bénéfiques de l'administration d'AZT aux personnes séropositives infectées par le virus du sida mais dépourvues de symptômes (*le Monde* du 3 avril), le professeur Willy Rozenbaum, chef du service des maladies infectieuses à l'hôpital Rotschild, a protesté *« énergiquement »*, samedi 3 avril, contre *« l'annonce intempestive »* de ces conclusions. La diffusion de cette étude a, selon lui, pour *« principale conséquence de jeter dans un désarroi profond et injustifié de très nombreux patients et d'écarter des circuits de soins un plus grand nombre encore »*.

Le professeur Rozenbaum a estimé que *« rien ne permet dans cette étude de contredire le bénéfice indiscutable, clinique et biologique, de l'AZT »*. Il a cependant précisé que *« les effets limités dans le temps de l'AZT contre-indiquent son utilisation précoce, c'est-à-dire sur des patients dont le bilan immunitaire est peu ou pas perturbé »*. *« Il est toutefois possible*, a-t-il ajouté, *que ces effets limités puissent être prolongés par l'utilisation d'autres antirétroviraux, en alternance ou en association* [avec l'AZT], *ce qui est l'objet d'études en cours. »*

La veille, un chercheur américain, le docteur Daniel Hoth, spécialiste du sida à l'Institut national des allergies et des maladies infectieuses de Bethesda (Maryland), avait réagi à la publication des résultats de l'enquête Concorde en affirmant que les personnes séropositives devaient continuer à utiliser le médicament antiviral incriminé. Ces résultats *« ne signifient pas que l'AZT n'est pas efficace mais qu'il fonctionne pendant une durée limitée »*, avait-il estimé.

□ **Manifestation de militants d'Act Up au domicile de M. Balladur.** – Une trentaine de militants de l'association Act Up de défense des victimes du sida ont manifesté, dimanche 4 avril au matin, devant le domicile du premier ministre, Edouard Balladur, dans le seizième arrondissement de Paris. Ils exigeaient *« la mise en place urgente d'un plan interministériel contre le sida »* afin que *« la France rattrape son retard, notamment en matière de prévention et d'accès aux soins »*. Act Up entendait ainsi *« rappeler à M. Balladur que la vie de très nombreuses personnes est aujourd'hui entre ses mains »*.

A la suite d'une pollution de l'eau de dialyse

Décès en série dans un hôpital portugais

Une série de décès – six selon l'administration et dix selon des sources médicales – intervenues en l'espace de trois semaines dans le service d'hémodialyse de l'hôpital d'Evora, capitale de l'Alentejo, région située au sud du Portugal, a déclenché une vive émotion dans tout le pays. Le corps médical, la direction de l'hôpital et la municipalité se renvoient les responsabilités dans une polémique d'où les arrière-pensées électorales ne sont pas totalement absentes.

LISBONNE

de notre correspondante

Selon la direction de l'hôpital d'Evora, le premier décès, enregistré le 3 mars, a été suivi de cinq autres dans les jours suivants, tandis que deux patients traités dans ce service pour insuffisance rénale sont dans un coma profond à la suite d'une intoxication due à la présence d'un taux anormalement élevé d'aluminium dans l'eau utilisée pour leur traitement. Interrogés sur le chiffre de dix, avancé par l'ordre des médecins, les dirigeants de l'établissement hospitalier ont reconnu qu'il y avait eu *« d'autres »* décès, sans toutefois donner de chiffre précis, mais en soulignant qu'ils étaient dus à d'autres causes : cancers, pneumonies ou accident vasculaire cérébral.

Pour la direction, il ne fait aucun doute que c'est l'eau distribuée par les services municipaux de la ville d'Evora qui est à l'origine de cette série de décès puisque des tests ont permis de détecter un taux d'aluminium anormalement élevé, dans certains cas 1,5 milligramme par litre, alors que le taux moyen admis est de 0,05 milligramme et que la teneur maximale fixée par la législation portugaise et de 0,2 milligramme. Cette thèse est réfutée par le maire de la ville, Abilio Fernandes, qui a affirmé que l'eau distribuée par le réseau public est *« parfaitement propre à la consommation et ne présente aucun danger »*.

Pour le maire d'Evora, c'est le système de filtration de l'hôpital, destiné à éliminer toutes les impuretés et à réduire à 0,01 milligramme le taux d'aluminium dans l'eau utilisée pour le traitement des patients de ce service qui aurait été *« défaillant »*. Cette version a reçu le soutien du corps médical, à savoir le syndicat des médecins de la zone sud et l'ordre des médecins. Pour les responsables de ces deux organismes, il est peu probable que la qualité de l'eau soit en cause. Selon Mario Jorge, président du syndicat des médecins de la zone sud, dont dépend le district d'Evora, *« même avec une teneur élevée en aluminium, l'eau ne peut avoir aucun effet sur les malades traités si le système de filtration fonctionne bien »*. Or, précise-t-il, depuis le 25 mars le syndicat avait été alerté à propos d'une situation anormale dans le service d'hémodialyse de l'hôpital d'Evora par plusieurs médecins de cet établissement qui avaient signalé une avarie du système de filtration qui se serait manifestée depuis janvier.

Bras de fer

Deux enquêtes vont être engagées, respectivement à la demande du ministère de la santé et du procureur général de la République, dont les résultats devraient être connus d'ici un mois environ. Le ministre de la santé, Arlindo de Carvalho, s'est porté immédiatement au côté de la direction de l'hôpital. Maintenant le chiffre de six décès, il a nié l'existence de toute panne dans les systèmes de filtration dans les centres d'hémodialyse d'Evora. Il a ordonné le transfert des malades présentant les plus hauts risques vers l'hôpital de Santa-Cruz, à Lisbonne, tandis que les autres patients ont été dirigés sur une clinique privée d'Evora où fonctionne également un service d'hémodialyse et où, jusqu'à présent, aucune anomalie n'a été signalée.

En attendant que soient connues les causes réelles du drame, le bras de fer entre la municipalité et la direction de l'hôpital risque fort de s'intensifier au cours des prochaines semaines, avec en perspective un enjeu plus lointain. Celui des élections municipales de décembre qui mettront aux prises le maire communiste sortant, M. Fernandes, et le candidat de la formation majoritaire, le PSD (Parti social-démocrate), Manuel Anjinho, l'actuel président en exercice du conseil d'administration de l'hôpital d'Evora.

ALICE ILICÉE

DÉFENSE

Pour un marché de 700 millions de dollars

La Suède entre en compétition avec la France dans la vente de trois sous-marins au Pakistan

STOCKHOLM

de notre correspondante

L'inspection du matériel de guerre, qui délivre les licences d'exportation d'armes, vient d'autoriser les chantiers navals de Kockums, à Malmö, à entrer dans la compétition, face à la France et à la Chine populaire, pour la vente au Pakistan de trois sous-marins à propulsion diesel/électrique pour 700 millions de dollars.

Kockums, qui équipe la flotte suédoise, devrait lancer la construction de trois bâtiments du type A-19, de la classe *Götland*, qui sont des sous-marins déplaçant 1 150 tonnes en plongée, avec une vingtaine d'hommes d'équipage. Ces sous-marins lance-torpilles classiques, dont le premier exemplaire pour la Suède sera en service en 1996 et le dernier en 1998, sont sans propulsion ni armement nucléaires.

Le gouvernement pakistanais doit prendre une décision dans le courant de cette année et la livraison devrait commencer en 1995. *« A la différence de la France qui a fait une interruption dans son programme de sous-marins conventionnels pour construire des bâtiments à propulsion nucléaire, nous avons poursuivi le développement et la production de sous-marins classiques qui sont, de ce fait, plus modernes que leurs concurrents français »*, a déclaré l'inspecteur du matériel de guerre. Quant aux sous-marins chinois, *« ils sont sans doute bon marché, comparés aux suédois et aux français »*.

Comme ses concurrentes, l'industrie militaire suédoise en difficulté a besoin d'exporter. Une commande du Pakistan, qui s'ajouterait à celle passée il y a quelques années par l'Australie pour des sous-marins de cette même classe mais en version plus grande, serait la bienvenue. Quant aux considérations politiques sur la situation dans le pays et dans la région, *« elles ont été soigneusement pesées »* par le gouvernement suédois, qui est arrivé à la conclusion qu'il n'y avait pas de risque, à l'heure actuelle, de nouveau conflit entre le Pakistan et l'Inde. La législation suédoise, en principe très stricte sur ce point, n'autorise pas, en effet, la vente de matériel militaire à un client en proie à des troubles intérieurs, en conflit avec un autre pays ou risquant de se retrouver dans un telle situation, ni à un Etat bafouant systématiquement les droits de l'homme. Le Pakistan – qui avait pourtant été, à plusieurs reprises dans le passé, porté par la Suède sur sa liste rouge des pays vers lesquels les ventes militaires étaient interdites – n'entrerait aujourd'hui, pour Stockholm, dans aucune de ces catégories.

FRANÇOISE NIÉTO

JUSTICE

Ayant demandé l'annulation de donations à une communauté bouddhiste

Les propriétaires du château de Chaban sont déboutés

Le tribunal de grande instance de Périgueux a débouté, mardi 30 mars, M. et Mme Watt, propriétaires du château de Chaban, sur la commune de Saint-Léon-sur-Vezère (Dordogne), de leur demande en nullité des donations effectuées, il y a vingt ans, à une communauté bouddhiste.

PÉRIGUEUX

de notre correspondant

Au milieu des années 70, l'industriel britannique Bernard Benson avait donné aux lamas, représentant deux des écoles du bouddhisme tibétain, plusieurs centaines d'hectares qui entouraient le château de « Chaban », où il résidait en Périgord. Dix années plus tard, il cédait le château (dont le nom inspira son pseudonyme à un certain Jacques Delmas pendant la seconde guerre mondiale...), à Marie-Joëlle et David Watt, un couple franco-hollandais ayant fait fortune à Hongkong.

Quelques mois après avoir emménagé, les nouveaux châtelains avaient découvert que les moines tibétains projetaient d'édifier un temple sous leurs fenêtres. « Chaban » avait beau être inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, un architecte des bâtiments de France avait, par le passé, donné son accord à un permis de construire pour un centre de méditation à l'architecture tibétaine.

La géographie sacrée du bouddhisme ne supportant pas d'accommodements avec l'ordre temporel, Marie-Joëlle Watt avait proposé, en vain, un autre terrain à ses voisins. En désespoir de cause, par l'entremise de son avocate, Me Civilise, elle avait fini par les assigner en justice aux fins d'obtenir la nullité de la donation concernant les parcelles où devait être érigé le temple. A ses yeux, la donation aurait été régulière si l'association Karma Kagyu Lama avait eu uniquement un objet culturel, comme le prévoyaient les textes. Or, l'exercice du culte n'était pas sa seule préoccupation.

La deuxième chambre civile du tribunal de grande instance de Périgueux s'est refusée à examiner le bien-fondé des demandes de nullité, au motif que les époux Watt ne pouvaient arguer d'un quelconque intérêt à agir. *« Si la jurisprudence admet que le préjudice puisse être futur, elle exige cependant qu'il ait un caractère de certitude suffisant. Or, en l'espèce, le péril invoqué réside dans un simple projet de temple »*, relèvent les magistrats dans leurs attendus, en constatant que le dernier permis de construire déposé par les Tibétains a été rejeté le 3 janvier 1992, compte tenu du fait qu'il était impossible d'apprécier l'impact de ce monument religieux dans le paysage environnant.

« Manœuvre frauduleuse »

Les époux Watt n'ont pourtant pas perdu sur toute la ligne. Paradoxalement, le *« caractère hypothétique »* du temple retenu par le tribunal pour rejeter leur demande de nullité n'a pas été pris en compte pour l'analyse des conditions de la vente. La justice a estimé que Bernard Benson avait été à l'origine d'un dol, ce que le dictionnaire définit comme *« une manœuvre frauduleuse destinée à tromper »*.

En leur cédant « Chaban », l'homme d'affaires britannique avait omis de les informer du projet de temple. *« Il est manifeste – et cet élément ne pouvait avoir échappé à M. Benson – que le caractère protégé, vierge et pratiquement inhabité du site entourant le château de Chaban a été une cause déterminante de l'achat de ce dernier (...). La réputation mondiale dont jouissait Bernard Benson pour son action en faveur de la paix pouvait inspirer une légitime confiance aux acquéreurs »*, note le tribunal. Tel n'a pas été le cas, et l'ancien amateur de Rolls, aujourd'hui désargenté, devra verser aux époux Watt 1 million de francs de dommages et intérêts pour réparer le préjudice né de son silence.

Même si le jugement du tribunal de grande instance de Périgueux risque d'être frappé d'appel, il pourrait freiner le développement du bouddhisme en Périgord. A force de faire entendre sa voix, Marie-Joëlle Watt a quelque peu ralenti l'ardeur des lamas tibétains. En moins de vingt ans, les moines bouddhistes se sont installés sur toute la côte de Jor, l'un des plus beaux sites de la Dordogne, qui surplombe la vallée de la Vézère entre Montignac et Les Eyzies. Relevées de leurs ruines, les vieilles fermes du pays témoignent aujourd'hui de l'étonnante vitalité du bouddhisme.

DOMINIQUE RICHARD

□ **La Fédération nationale des unions de jeunes avocats défend les *« acquis »* de la réforme de la procédure pénale.** – Dans un communiqué diffusé jeudi 1er avril, la Fédération nationale des unions de jeunes avocats (FNUJA) souligne que l'entrée en vigueur de la réforme de la procédure pénale *« n'a pas provoqué la paralysie annoncée de notre système judiciaire »*. *« Si un certain toilettage de la loi pourra se révéler nécessaire à l'usage*, note la FNUJA, *les jeunes avocats de France ne comprendraient pas que ses dispositions fondamentales, notamment quant au renforcement des droits de la défense et de la présomption d'innocence, puissent se trouver effacées. »* La FNUJA, qui demande au nouveau gouvernement de se prononcer pour la préservation de ces acquis, souhaite que soient mis en place *« sans délai »* les moyens matériels et financiers indispensables à la mise en œuvre *« complète et loyale »* de la nouvelle loi.

□ **La Réunion : quatrième mise en détention dans l'affaire de l'endiguement de la rivière des Galets.** – Jean-François Pinson, ancien gérant de la société Générale construction Réunion (GCR), a été mis en examen, dimanche 4 avril, à Saint-Denis de la Réunion, au chef de *« substitution de documents administratifs »* et écroué dans le cadre de l'enquête sur un important marché public passé avec l'entreprise Dumez-Réunion. Celle-ci est soupçonnée d'avoir, en décembre 1991, modifié son offre après le dépôt du dossier pour enlever le marché portant sur l'endiguement de la rivière des Galets. M. Pinson est la quatrième personne à être écrouée dans cette affaire après la mise en détention d'un cadre de Dumez-Réunion, Jean-Pierre Dromard, du directeur des services techniques de la mairie du Port, Alain Payet, et du patron de GCR, Gilles Besson.

SOCIÉTÉ

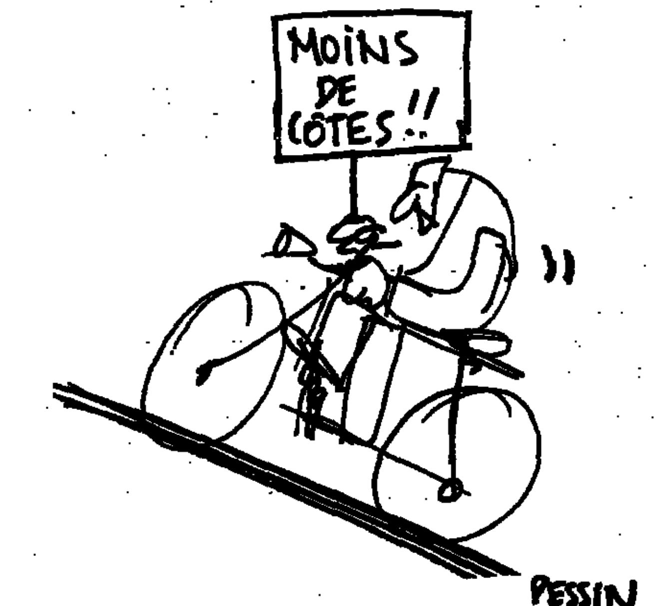
ENVIRONNEMENT

Une manifestation de cyclistes à Paris

« Coupez le moteur, respirez le bonheur ! »

Après l'échec de la manifestation cycliste contre le Salon de l'automobile, à l'automne dernier (une trentaine de participants), les organisateurs du rassemblement de la défense de la bicyclette, samedi 3 avril à Paris, étaient prudents. *« On attend quatre cents ou cinq cents personnes »*, estimait François Tempé, le responsable du Mouvement de défense de la bicyclette (MDB). Mais, le ciel bleu aidant, ils se retrouvèrent un bon millier devant l'Opéra-Bastille.

Eux-mêmes étaient surpris de se retrouver aussi nombreux pour une manifestation purement festive, sans autre but que de rappeler l'existence des cyclistes aux pouvoirs publics... et aux automobilistes. La religieuse et son antique vélo y côtoient le jeune cadre BCBG juché sur son hollandais rutilant. De jeunes fous en survêtements fluos zigzaguent sur leur VTT (vélo tout-terrain) au milieu de couples baba cool et leurs vélocipèdes bringuebalants. De belles patineuses (à roulettes, mais sans vélo) distribuent des tracts aux passants intrigués.



« La vélorution »

On y trouve aussi des vétérans, comme Mouna. A quatre-vingt-un ans, l'apôtre de la *« vélorution »* ne dételle pas. Malgré un résultat modeste aux dernières élections législatives (*« Je suis arrivé septième sur dix-sept candidats »*, fait-il observer), il continue à tempêter contre les pollueurs. Place de la République, il escalade le socle du monument pour tracer à la craie, sur un lion de bronze : *« Vive la vélorution, ras-le-bol des bagnoles ! »* Quant à Georges Krassovsky, son cadet de trois ans, il est venu se mettre en jambes avant sa prochaine expédition-pèlerinage *« de l'Atlantique à l'Oural »*, un parcours de Bordeaux à Ekaterinbourg (6 000 km) qu'il va entamer le 6 mai prochain.

Le cortège, tintinnabulant de tous ses timbres, grelots, trompes et clochettes, va traverser Paris à petite vitesse dans les encombrements du samedi après-midi. Non sans provoquer de nouveaux embouteillages – chacun son tour ! – et, parfois, des protestations de la part d'automobilistes immobilisés.

Qu'ils appartiennent au MDB (1), au Réseau vert ou au groupe Pignons sur rues, les cyclistes militants vouent les pétarades aux gémonies. *« Coupez le moteur, respirez le bonheur ! »*, scandent-ils à l'adresse des voitures qu'ils immobilisent. Un seul mot d'ordre pour les sujets de la petite reine : *« Liberté, égalité, vélo-cité. »* Et cet écho de mai 68 lancé à l'improviste par un vieux routard : *« Sous les vélos, la plage ! »*. Les cyclistes l'ont promis : ils reviendront.

ROGER CANS

(1) 32, rue Raymond-Losserand, 75014 Paris. Tél : 43-20-26-02 ou 48-03-44-81.

RELIGIONS

Dans une lettre ouverte à leurs évêques

Une cinquantaine de prêtres alsaciens dénoncent les conditions de leur ministère

« Faut-il continuer à subir notre situation toujours plus préoccupante en serrant les dents, en tenant bon jusqu'à la rupture et en nous taisant ? » Une cinquantaine de prêtres du Bas-Rhin et du Haut-Rhin ont choisi de rompre le silence sur la situation difficile du clergé en France dans une lettre ouverte à leurs évêques, publiée dans les journaux *l'Alsace* et *les Dernières Nouvelles d'Alsace* du dimanche 4 avril.

« Ça ne va plus pour beaucoup de prêtres âgés qui s'essoufflent, écrivent ces prêtres en soulignant les conséquences de la diminution du clergé pour les communautés. Ils s'adressent donc à *« ceux qui, dans l'Eglise, doivent former et ordonner les prêtres : qu'ils enlèvent déjà les « verrous » qui relèvent de la simple discipline actuelle de notre Eglise, qu'ils écoutent la tradition des premiers siècles ! »*

» Quant à nous, poursuivent-ils, *nous ne nous laisserons plus culpabiliser par ce qui nous dépasse. Nous oserons dire « non » quand nos autorités nous proposeront des conditions de ministère ou de vie qui nous empêchent de rester simplement des hommes. Si nous continuons à accepter des charges supplémentaires ou si, en les refusant, nous nous sentons coupables, nous ne contribuons certainement pas à l'avenir de nos communautés. Or nous aimons notre Eglise et nous croyons à sa mission. »*

A l'occasion de la fête des Rameaux

Le pape invite les jeunes à fuir « les mondes artificiels »

Jean-Paul II s'est exprimé, dimanche 4 avril, jour de la fête des Rameaux, devant 50 000 jeunes rassemblés place Saint-Pierre à Rome, pour la 13e Journée mondiale de la jeunesse, instituée en 1986 par le Vatican. Le pape a appelé *« la jeunesse de tous les continents, peuples, races et nations, à vaincre la tentation de trouver refuge dans les mondes artificiels de la drogue, dans la fuite des responsabilités, dans une vie risquée pour des motifs futiles ou une violence visant à se procurer de l'argent facile »*.

Jean-Paul II a souhaité que les jeunes se joignent à ceux qui souffrent, évoquant en particulier la solidarité avec les peuples de l'ex-Yougoslavie. Il les a enfin invités à participer à la rencontre de Denver (Colorado) qui aura lieu en sa présence les 14-15 août prochain.

La fête des Rameaux a eu aussi, cette année à Rome, un impact œcuménique. Le pape a reçu, pour la première fois, deux envoyés du patriarche serbe orthodoxe Pavle, les évêques Amfilohije Radovic et Irinej Bulovic. Contestant la politique du Saint-Siège en Croatie et en Bosnie, le patriarcat orthodoxe de Belgrade avait boudé le rassemblement interreligieux d'Assise convoqué par le pape les 9 et 10 janvier dernier (*le Monde* du 12 janvier).

□ **Cinq mille étudiants au pèlerinage de Chartres.** – Environ cinq mille jeunes des aumôneries catholiques universitaires de l'Ile-de-France et de la Mission nationale étudiante ont participé, samedi 3 et dimanche 4 avril, au pèlerinage annuel des étudiants (le cinquante-huitième) entre Paris et Chartres. Tous les évêques de l'Ile-de-France, ainsi que ceux de Blois et de Chartres, s'étaient joints au rassemblement.

FAITS DIVERS

Des magasins et une mosquée endommagés

Les incidents de Salon-de-Provence seraient l'œuvre d'un « commando » venu de l'extérieur

MARSEILLE

de notre correspondant

Le quartier des Canourgues, à la périphérie nord de Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône), proche de la route d'Avignon, est une zone « sensible », où la cohabitation entre communautés ne va pas toujours de soi. Dans la nuit de dimanche à lundi, lorsque les policiers ont investi le quartier en recevant le renfort d'une cinquantaine de CRS venus de Marseille, ils ont pu constater que les vitrines de plusieurs magasins du centre commercial avaient volé en éclats. Les cabines téléphoniques avaient une fois de plus servi de défouloir à certains, tandis que l'annexe du centre social avait fait également l'objet de déprédations. Les carrosseries de plusieurs véhicules en stationnement portaient des traces de coups. Quant à la porte de fer du local qui fait office de mosquée, au rez-de-chaussée d'une HLM, elle portait trois impacts de balle (probablement du 22 long rifle) et des traces d'enfoncement, sans pour autant avoir été ouverte.

Les premiers témoignages recueillis auprès des habitants des Canourgues ont permis d'établir qu'il était un peu plus de 21 heures quand *« trois ou quatre véhicules »* étrangers au quartier sont arrivés. Les occupants, armés et munis de battes de base-ball selon les témoins, auraient commencé à provoquer les jeunes qu'ils rencontraient au hasard de ce qui ressemble à une expédition punitive. *« L'un d'entre nous,* assure un témoin, *s'est retrouvé avec un pistolet dans la bouche. »* Puis le « commando » aurait commencé ses exactions sur le mobilier urbain et les voitures en stationnement avant de se retirer, non sans que les numéros minéralogiques de leurs véhicules aient été relevés, ce qui a permis de préciser que l'un d'entre eux venait du Vaucluse.

JEAN CONTRUCCI

A Chambéry (Savoie)

Un jeune homme tué par un policier au cours d'une interpellation

Un ouvrier âgé de dix-huit ans, Eric Simonté, a été mortellement blessé, dimanche 4 avril, à Bissy (Savoie), lors de son interpellation par des policiers. Patrouillant dans cette localité réputée tranquille de la banlieue de Chambéry, une brigade policière a surpris, vers 4 heures du matin, un trio de jeunes gens en train de procéder à des vols à la roulotte sur des voitures en stationnement.

Deux des membres du trio ont été interpellés sans incident. Mais le troisième homme, Eric Simonté, se serait rebellé, selon les policiers, pendant qu'un des gardiens de la paix tentait de lui passer des menottes. Un coup de feu a alors été accidentellement tiré, toujours selon la version policière, atteignant le jeune homme d'une balle à la tête. Transporté à l'hôpital de Chambéry, Eric Simonté devait succomber à ses blessures quelques heures plus tard.

Aucune information sur les circonstances de la mort du jeune homme n'a filtré, lundi matin, de l'hôtel de police de Chambéry où les responsables avaient reçu la consigne de renvoyer les appels vers le parquet du tribunal de grande instance de la ville. Mais le procureur de la République faisait savoir qu'il n'était pas disposé à parler de ce dossier. On ignorait donc lundi matin si une information judiciaire avait été ouverte à la suite de la mort d'Eric Simonté.

□ **M. Pasqua souhaite que la justice soit *« très ferme »* après la mort d'un policier.** – Le ministre de l'intérieur, Charles Pasqua, a exprimé samedi 3 avril *« beaucoup de tristesse »* après la mort d'un policier tué la veille, près d'Annecy (Haute-Savoie), par des malfaiteurs, au cours d'une attaque de banque à main armée (*le Monde* daté 4-5 avril). *« Les malfaiteurs n'ont pas de la justice la crainte qu'ils devraient avoir*, a ajouté le ministre. *Je souhaite que la justice se montre ferme, très ferme, de façon à ce que dans ce pays les honnêtes gens soient rassurés et les malfaiteurs inquiétés. »*

PUBLICATION JUDICIAIRE

D'un jugement contradictoirement rendu le 4 avril 1991 par la 3e chambre 2e section du TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS, et confirmé par la Cour d'appel de PARIS le 21 Mai 1992, il a littéralement extrait ce qui suit :

« Dit que le dépôt de marque « COTE MAISON » effectué le 22 Mai 1989 sous le no 131704 par la Société Etablissements Fernand GIRBE porte atteinte aux droits de Geneviève SANANES sur son nom commercial et sur son enseigne.

En conséquence,

Annule le dépôt de cette marque,

Dit que la Société Etablissements Fernand GIRBE devra procéder à sa radiation.

Interdit à la Société Etablissements Fernand GIRBE l'usage de cette dénomination pour désigner les produits visés au dépôt ainsi qu'à titre d'enseigne pour la vente desdits produits...

Condamne la Société Etablissements Fernand GIRBE à payer à Geneviève SANANES une somme de 80 000 F (QUATRE-VINGT MILLE FRANCS) à titre de dommages-intérêts. »

Pour extrait conforme :
Me Marcel SFEZ
avocat à la Cour.

COMMUNICATION

La mise au pas des journalistes guatémaltèques

« Sous la dictature militaire, on risquait la mort. Maintenant, on risque l'exil... »

GUATEMALA

de notre envoyée spéciale

« Sous la dictature militaire, on risquait la mort. Maintenant, on risque l'exil... » La dérision l'emporte encore sur la déprime dans les salles de rédaction de la capitale du Guatemala, où l'on résume ainsi l'évolution des conditions de travail des journalistes, depuis le retour, en 1985, d'une démocratie plus théorique que formelle. La dernière partie de bras de fer qui vient d'opposer le gouvernement du président Jorge Serrano, élu en 1990, à la presse, vient de le prouver.

Depuis début novembre surtout, toutes les méthodes d'intimidation sont utilisées pour tenter de « remettre au pas » les organes de presse les plus critiques, accusés par M. Serrano de chercher à *« destabiliser »* son gouvernement, de *« créer un climat d'affrontement »* entre les très puissantes forces armées et le pouvoir exécutif ou de faire *« tout un tapage »* autour des cas de violations de droits de l'homme dans le cadre d'une *« campagne de diffamation »*.

Investigations interdites

Ce furent les attentats « non revendiqués » contre les stations Radio Sonora, Guatemala Flash et Channel 17, l'incendie de l'imprimerie du magazine *Tinamit*, les agressions contre des journalistes circulant au volant de leur voiture ou travaillant à leur domicile... On a même tiré contre l'un d'entre eux, qui a été gravement blessé. Les menaces de mort se succèdent sans discontinuer.

La manifestation qui a réuni, le 30 novembre 1992, quelque cent cinquante journalistes, et qui a été suivie du boycottage des activités présidentielles par la presse, n'a fait qu'aggraver la situation. Une bombe a explosé, le 22 décembre, dans les locaux de l'une des associations de journalistes et Marta Altolaguirre, la présidente du Conseil national de défense des journalistes, formé pour défendre la corporation contre ces violences, était personnellement visée. Ses chroniques ont disparu des colonnes où elles étaient publiées : le président Serrano avait rencontré les propriétaires des journaux pour leur demander que *« cessent les provocations »* contre son gouvernement.

De nombreux journalistes, qui craignaient pour leur sécurité ou celle de leurs proches, ont ainsi cherché refuge à l'étranger. Parmi eux, Alex Cocon, le directeur de la nouvelle agence guatémaltèque de presse Noticias, avait osé diffuser une dépêche rapportant l'attaq[ue] par la guérilla de l'une des ré[si]dences du président. Les rebell[es] de l'extrême gauche n'ont en ef[fet] pas trouvé de terrain d'enten[te] avec le gouvernement, depuis [le] début des négociations de paix, [en] avril 1991, pour mettre fin à [un] conflit qui a fait plus de cent mil[le] morts en trente ans. Menacé [de] mort, ce journaliste est parti [au] Canada avec sa famille à la mi-d[é]cembre.

Récemment, Omar Cano a sui[vi] le même chemin. Son cas e[st] « exemplaire » à plus d'un titr[e]. Journaliste au quotidien *Siglo 2[1]* reflétant surtout le point de vu[e] d'une nouvelle classe de chefs d'en[t]reprise, par opposition à la vieill[e] oligarchie conservatrice, M. Can[o] s'était courageusement lancé dan[s] une enquête sur la contrebande d[e] bois précieux dans l'immens[e] réserve naturelle – classée – d[u] Peten, un département couvrant la moitié de la superfie du pays. Le passage à tabac qu'il a subi su[r] place pendant plusieurs heures, le 3 décembre, l'a empêché de poursuivre son enquête sur l'implication de l'armée dans ce trafic. Plainte a été déposée auprès du procureur des droits de l'homme, Ramiro de Leon Carpio et ce dernier, dans son rapport, a identifié certains des militaires coupables d'avoir *« battu et illégalement détenu »* le journaliste. Près de six mille exemplaires de l'édition du *Siglo 21* où figuraient des extraits de ce rapport ont été détruits par des « inconnus », le 7 janvier...

« Depuis la fin de la dictature, nous bénéficions d'un certain espace démocratique... à condition de limiter le journalisme d'investigation et de ne pas trop creuser certains sujets sensibles comme la corruption, les trafics en tout genre, les violations des droits de l'homme ou l'état-major présidentiel (une garde de trois mille hommes chargée des basses besognes), raconte un journaliste, qui préfère évidemment garder l'anonymat. Les entrées de sa rédaction, comme celles de plusieurs autres organes de presse, sont dûment surveillées par des caméras et des gardes privés.

Les journalistes guatémaltèques estiment que le président Serrano a cherché à donner une *« bonne image »* du Guatemala à l'étranger avant que la commission des droits de l'homme de l'ONU à Genève n'entre en session, en mars. Le Guatemala y a finalement évité une franche condamnation. Mais, s'il y a eu manœuvre de la part de M. Serrano, elle a partiellement échoué : bon nombre d'organisations de presse latino-américaines et internationales, y compris Reporters sans frontières, ont dénoncé ces entraves à la liberté d'expression.

MARTINE JACOT

En prenant le contrôle d'IMA-Production

La SFP poursuit sa réorganisation

La Société française de production (SFP) a annoncé, jeudi 1er avril, qu'elle venait de prendre, par l'intermédiaire de sa filiale SFP-Production, le contrôle du producteur privé IMA-Production. L'opération prévoit le rachat de près de 90 % d'IMA par la SFP. En contrepartie, les partenaires financiers d'IMA entreront dans le capital de SFP-Production, filiale de la SFP, à hauteur de 14 %, portant la part du privé à 25 % dans cette société.

Cette prise de contrôle marque une nouvelle étape dans la réorganisation, par métiers, de la SFP, qui espère équilibrer ses comptes en 1994. Fondée en 1985 par Georges Benayoun et Paul Rozenberg, IMA-Production est devenu l'un des principaux pôles indépendants de la production audiovisuelle, en particulier dans le documentaire haut de gamme (*Paroles d'otages, les Années pilule*, etc.) et les séries pour la jeunesse (*la Famille Ramdam, Salut les homards...*). Plus récemment, elle s'est lancée dans la fiction lourde (*Un flic à Moscou, Papa veut que je t'épouse...*).

Elle a donc un catalogue enviable, un chiffre d'affaires d'environ 100 millions de francs... mais des pertes considérables, dépassant largement la dizaine de millions de francs en 1992, résultat d'une croissance rapide et d'un manque de fonds propres.

C'est ce qui a poussé les actionnaires institutionnels d'IMA (la Banexi et Capital image en tête) à participer à un montage intégrant IMA à la filiale production de la Société française de production (SFP). Ces institutionnels prennent 14 % de SFP-Production, qui achète 90 % d'IMA.

SFP-Production poursuit ainsi son objectif d'ouvrir son capital au privé (les Soficas Valor 1 et 2 en détenaient déjà 12 %), et de fédérer sous son « ombrelle » une série de sociétés créatives, auxquelles elle souhaite apporter des services communs. C'est ainsi notamment qu'elle veut retrouver des secteurs à forte marge, sans se contenter d'être prestataire. Cette démarche d'ouverture du capital par marché est au centre du projet lancé en 1990 par l'actuel PDG de la SFP, Jean-Pierre Hoss.

Le principal producteur français, issu de l'éclatement de l'ORTF en 1974, était un lourd paquebot fier de son passé et de son savoir-faire, mais qui, perdu dans la tempête d'un audiovisuel concurrentiel et majoritairement privé, faisait eau de toutes parts. Le chiffre d'affaires baissait d'année en année : 988 millions en 1989, 797 millions en 1991. Et les pertes augmentaient, avec un déficit cumulé proche du milliard de francs fin 1989, et 479 millions de déficit en 1990.

Itineris. V
le telé

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

SPORTS

A la veille de Juventus de Turin-Paris-SG en Coupe de l'UEFA

Artur Jorge ou la raison du football

Le Paris-SG rencontre la Juventus de Turin, mardi 6 avril à Turin, pour la première demi-finale d'une coupe européenne – celle de l'UEFA – de son histoire. Depuis deux ans, le club parisien doit une grande partie de sa réussite à son entraîneur portugais, Artur Jorge.

Artur Jorge s'asseoit sur son banc de touche, sanglé dans un costume-cravate, le visage barricadé derrière des moustaches impassibles. Et tous les événements du match semblent se briser sur cette armure. Quand d'autres jouent leur petit théâtre à côté des footballeurs, quand Guy Roux vitupère, quand Raymond Goethals mâchouille ses cigarettes belges, lui s'acharne à n'offrir aucune prise à la passion qui l'entoure. Il n'y voit que pudeur. *« C'est une habitude que j'ai prise dès mes débuts d'entraîneur,* dit-il. *Pourtant, à l'intérieur, je suis très chaud. Les gens qui me connaissent savent le déceler dans mes yeux. »*

Mais, chez un homme qui a choisi d'avancer masqué, cette retenue est aussi une fierté. Artur Jorge n'a pas dédié sa vie au ballon et aux jeux de cartes, comme l'entraîneur marseillais. Il ne se sent pas non plus une vocation de Sysiphe du football de terroir, comme le gourou bourguignon, condamné chaque saison à reconstruire une équipe que d'autres pilleront. Artur Jorge vit le football comme une *« bonne maladie »* qui ronge son temps. *« Ce jeu me désespère un peu,* explique-t-il. *Il devient hégémonique, il me prend la tête tous les jours. J'ouvre un livre, j'écoute de la musique, mais le ballon n'est jamais loin. »* Pourquoi lui offrirait-il en prime le spectacle de son enthousiasme ? Dans son dandysme des bords du terrain, dans cette manière de poser un œil presque hautain sur les rebonds d'une balle, l'entraîneur portugais semble trouver sa revanche sur le football. Car s'il se retrouve aujourd'hui au chevet de onze joueurs, c'est qu'il y a longtemps, un don et une passion se sont ligués pour étouffer un goût.

La passion est née de ces *« dimanches de fête »*, pendant lesquels l'enfant de Porto, issu d'une famille de la petite bourgeoisie de la ville, découvrait au stade les vedettes de l'équipe locale. Le don s'est révélé très vite. *« Je me suis rendu compte que c'est ce que je savais faire de mieux : jouer avec un ballon. J'étais très fort, et des équipes beaucoup plus âgées n'hésitaient pas à faire appel à moi pour remplacer un de leurs joueurs. »* Le goût pour les arts est venu plus tard, au cours de l'adolescence.

La passion des lettres

Dans le Portugal cadenassé de Salazar, s'imprégner de littérature française, discuter de cinéma pendant des nuits est déjà une petite rébellion. Artur Jorge rêve de devenir artiste, mais pense déjà à une carrière de footballeur professionnel. Entre les lettres et les résultats des matches, il croit encore le compromis possible. Il part donc étudier la philologie allemande à Coimbra, où se trouve l'une des plus anciennes universités européennes, et une équipe de football de première division. Puis, devenu équipier du Benfica de Lisbonne, il trouve encore le temps de finir son diplôme.

Avec la trentaine arrive l'heure du tournant. *« Je pouvais devenir professeur,* dit-il, *mais je n'en avais pas envie. En même temps, quelque chose me gênait dans le football : il m'était tombé sur la tête comme une pierre pendant l'enfance, je jouais spontanément, sans réfléchir. Et j'avais besoin de comprendre, donc de reprendre le jeu à zéro. »* Artur Jorge trouve cette distance à Leipzig, dans la prestigieuse école d'entraîneurs de l'ancienne RDA. *« Là-bas, j'ai acquis les bases théoriques d'un métier auquel je ne me sentais pas préparé. J'ai su que le football serait ma manière d'aller au bout des choses. »* Comme si l'intellectuel ne parvenait pas à s'effacer, comme s'il ne pouvait tout à fait se résoudre à écrire son œuvre grâce aux trajectoires aléatoires d'un ballon, Artur Jorge cherche à plier le jeu aux règles de sa raison. Avec deux mots-clés, recherche et connaissance, il poursuit inlassablement la vérité de son football. *« Comme le peintre,* dit-il, *l'entraîneur ne doit pas se contenter de copier, il doit toujours chercher quelque chose de nouveau. »*

Grâce à ce football de raison, pas toujours spectaculaire – l'entraîneur s'agace lorsqu'on lui reproche des conceptions tactiques souvent prudentes, – Artur Jorge a conduit Porto jusqu'à un titre de champion d'Europe des clubs, en 1987. Sa réputation aurait pu lui ouvrir les portes des équipes prestigieuses du continent. Mais l'entraîneur polyglotte répugne à inscrire son nom au bas d'une œuvre commencée par d'autres. Si la saison dernière, il a répondu favorablement aux offres, financièrement très confortables, du Paris-SG, c'est pour deux raisons : d'une part, refermer la seule parenthèse de sa carrière (un échec avec l'équipe du Matra-Racing, dû selon lui aux dirigeants du club, doublé d'un drame personnel). D'autre part, réussir un de ces paris qu'il aime prendre avec lui-même : doter le jeune grand club d'un vrai palmarès.

Economie de dialogue

Au Paris-SG, Artur Jorge, âgé de quarante-huit ans, sait que les dirigeants ne viendront pas raturer son football par-dessus son épaule. Il ne le supporterait pas. Car l'entraîneur a gardé de l'artiste son besoin d'indépendance. Et son goût du secret. Pendant les entraînements, avant les rencontres, les joueurs ne lisent pas leurs consignes sur un tableau noir. Artur Jorge se contente de quelques paroles limpides. *« En France,* explique-t-il, *on a toujours tendance à en dire trop, à vouloir expliquer ce qui est évident. On ne devrait faire des longs discours qu'avec les plus jeunes, qui ont besoin d'être formés. Un professionnel de plus vingt-cinq ans doit être capable de comprendre beaucoup de choses, sans qu'on les lui dise. »*

Cette conception lui a valu une réputation d'entraîneur distant, froid avec ses joueurs. Cette économie de dialogue lui a notamment attiré les rancœurs des joueurs écartés sans explication des équipes qu'il a dirigées. *« Dans une saison,* constate-t-il, *il y a tant de détails à régler, le football est devenu si compliqué qu'on ne peut pas tout justifier. La psychologie fait également partie des techniques d'entraînement. Il faut savoir varier ses positions par rapport à un groupe, se tenir très près des joueurs, puis prendre ses distances. »* Chez un homme qui aime avoir raison, cette attitude traduit sans doute aussi un agacement proche de celui d'un metteur en scène. Celui de devoir remettre son œuvre dans les mains d'êtres faillibles, d'assister parfois à la ruine de son football à cause de ceux qui sont censés le servir.

Le soir du match aller contre le Real Madrid, le vestiaire des Parisiens a ainsi retenti d'une colère mémorable. L'entraîneur a vertement reproché à ses joueurs d'avoir mis à mal son schéma tactique, en ayant encaissé un but après avoir attaqué inconsidérément. *« L'erreur était trop grossière,* dit-il. *Personne sur le terrain n'avait été capable de réfléchir. Il fallait donc intervenir pour marquer les esprits. Au bout du compte, les 186 minutes de ces deux rencontres pourraient bien constituer une encyclopédie des choses du football, avec ses erreurs, ses réussites et ses coups du sort. »*

Dans cette encyclopédie figurera en bonne place la révélation de la vraie nature de l'entraîneur. Car le soir de la qualification contre le Real, le rempart des moustaches a cédé devant une grimace de plaisir. David Ginola venait d'inscrire le deuxième but, un de ces traits de génie qui naissent parfois des hasards du jeu. L'entraîneur a sauté en l'air, brandi un bras vainqueur. La distance affectée entre le jeu et lui était abolie par un geste imprévu. Artur Jorge l'intellectuel venait d'avouer que derrière la carapace se dissimulait un homme de football. Il avait constaté une nouvelle fois que la folie d'un match finit souvent par dominer la raison du football.

JÉROME FENOGLIO

RUGBY : championnat de France

Le rebond de Castres

Les rugbymen du Castres Olympique (Tarn) ont battu ceux d'Agen, 15-6, dimanche 4 avril, lors de la troisième journée des poules de qualification qui rassemblent les seize meilleures équipes du championnat de France. Au fil de son histoire, le club tarnais a suivi les évolutions de la compétition.

CASTRES

de notre envoyé spécial

L'histoire du rugby, comme son ballon, a parfois des rebonds amusants. En 1949, puis en 1950, les joueurs de Castres avaient offert deux boucliers de Brennus successifs à la sous-préfecture du Tarn. Quelques années plus tard, Roger Gabarrou, le président du puissant club bleu et blanc, avait pris une part active dans le mouvement de fronde des clubs du Midi pour sauver le championnat de France. Un président de la fédération française de rugby (FFR) s'était en effet mis en tête d'offrir la dépouille de la compétition aux Britanniques qui la soupçonnaient d'être à l'origine des pires dérives professionnelles. Les rebelles avaient fini par renverser le président pour le remplacer par un homme plus conciliant. Pour atténuer la colère britannique et éviter une nouvelle rupture des relations rugbystiques, celui-ci s'était empressé de demander à tous les présidents de clubs français de jurer qu'ils ne versaient pas d'argent à leurs joueurs. *« Tout le monde a suivi,* se souvient M. Gabarrou. *Sauf moi. J'étais avocat, et je savais ce que représentait un faux serment. »*

Il savait surtout que son club avait grandement contribué à la mauvaise humeur britannique. Car la force du Castres Olympique (CO) dépendait directement de la prospérité du tissage de la laine sur les bords de l'Agout, qui arrose la ville, et de la générosité d'un riche industriel du textile de la région qui avait su trouver les arguments pour y attirer quelques-uns des meilleurs rugbymen de France. *« Le CO de cette époque s'inscrivait dans une tradition bien française,* explique Jacques-Alain Raynaud, auteur d'une cassette vidéo sur l'histoire du rugby français (1). *Celle des clubs-champignons, qui poussaient sur des terres de rugby et accédaient rapidement au premier plan en attirant des mercenaires. Avant-guerre, Quillan est ainsi devenu champion de France. Après guerre, Castres est sans doute le premier club français à flirter d'aussi près avec le professionnalisme. »*

Cinquante ans après, les Britanniques ne peuvent plus s'ériger en défenseurs des vertus ovales. Tous ont succombé aux charmes d'un championnat d'élite. Et, dans ces compétitions resserrées, l'argent circule de plus en plus, pour attirer les talents vers les meilleurs clubs. Cette année, pour la première fois, le championnat français découvre les bienfaits de cette élite. Après les habituelles langueurs du début de saison, la compétition s'offre une deuxième partie de parcours ouverte aux seize meilleures formations qui se disputent les huit places de quart de finalistes.

L'ancien capitaine All Black

Parmi ces seize grosses écuries, après une troisième place en 1992, Castres s'offrait dimanche contre Agen son premier gros match de la saison. Après ses années de gloire, le CO s'était affaissé lentement, au rythme du déclin des filatures. Or, pour jouer les gros bras du championnat, parmi les formations des grandes villes, les clubs des cités moyennes du Sud-Ouest doivent compter sur un riche partenaire économique. A Castres, les laboratoires pharmaceutiques Pierre Fabre, qui emploient 2 500 personnes dans la ville, ont remplacé les industriels du textile. Grâce à ce soutien, le club a recruté huit joueurs, dont, cette année, l'ancien capitaine All Black néo-zélandais Gary Whetton, et, depuis l'an dernier, l'ancien international Alain Carminati, qui s'était signalé par un passage furtif par le rugby à XIII. Ces mutations ont éveillé les soupçons des clubs voisins. Comme si Castres, de retour parmi les meilleurs clubs du championnat, avait été rattrapé par sa réputation des années 50.

« Chaque année, explique Pierre-Yves Revol, président du club et directeur de la communication de l'entreprise, *nous recrutons des joueurs pour améliorer l'effectif. Mais qui ne le fait pas pour rester dans les premières places du championnat ? Chez nous, c'est plus voyant parce que nous ne disposons pas d'universités. Nous ne pouvons pas attirer, avec des diplômes, des jeunes de dix-huit ans comme à Toulouse. Nous accueillons des joueurs plus âgés, donc plus réputés, en âge de travailler dans nos laboratoires. »* Car l'argent ne suffit plus à la réussite d'un club. L'emploi est devenu le nerf des affrontements. *« Nous n'offrons pas de postes bidons,* dit Pierre-Yves Revol, *les sept joueurs de l'équipe qui ont signé un contrat au laboratoire, exercent de vrais métiers. »* Le club, anomalie de l'après-guerre, est aujourd'hui parfaitement coulé dans le moule des nouvelles habitudes de l'ovalie.

J. FE.

(1) *Cent ans de finales, voyage dans la mémoire du rugby français.* Fox vidéo. luma 1

AVENTURE : le Grand Défi

Le prix du frisson

L'équipe de La Toussuire a remporté, vendredi 2 avril, à la Plagne, le Grand Défi au terme de cinq jours de raid à ski dans les Alpes françaises, suisses et italiennes. Après leur explosion, au milieu des années 70, les raids séduisent de plus en plus particuliers et chefs d'entreprise. Mais les sponsors ne suivent pas : dix-huit équipes seulement avaient pu prendre le départ de cette quatrième édition.

LA PLAGNE

de notre envoyée spéciale

D'où viennent-ils ? De partout et même de Grande-Bretagne. Ils sont chef d'entreprise, restaurateur, informaticien, guide de haute montagne ou encore journaliste ; ils arborent les couleurs d'une société, d'une station de ski ou d'une école. Pendant cinq jours, dans les Alpes françaises, italiennes et suisses, il ont grimpé la montagne à peau de phoque pour dévaler, ensuite, ses flancs sauvages. Du Grand Défi, ils rapporteront le souvenir des bivouacs, du froid ou des larmes. Ils en ont bavé. Après tout, ils sont venus pour cela.

Près de vingt ans après leur explosion, ces expéditions attirent toujours professionnels et amateurs. La vague écolo aidant, ils préfèrent leurs pieds aux grosses cylindrées des rallyes automobiles et s'alignent dans le Raid Gauloises, qui se disputera en octobr à Madagascar ; la Pierra Menta, coupe d'Europe de la montée à peau de phoque, à Beaufort, ou le Raid Or, dans le Queyras. Pourtant, les choses ont changé. Dix-huit équipes seulement ont pris le départ de ce quatrième Grand Défi. Lors de la précédente édition, en 1991 – le raid n'a pas eu lieu pendant l'année des Jeux olympiques d'Albertville, – quarante formations s'étaient alignées sur le départ. *« Cette année, nous avons reçu mille demande de dossiers d'inscription, accepté quarante-cinq inscriptions,* explique Alain Gaimard, président de Saga d'aventures, organisateur du raid. *Vingt-quatre équipes se sont présentées : six d'entre elles ont déclaré forfait avant le départ parce qu'un de leur membre était blessé ou parce qu'elles n'avaient pu boucler leur budget, faute de sponsors. »*

Pour courir le Grand défi, chaque formation – cinq concurrents, dont un guide de haute montagne – doit dépenser 35 000 francs de droits d'inscription, s'équiper et s'entraîner. Cette année, les budgets s'échelonnaient entre 50 000 et près de 200 000 francs. Avant de souffrir sur la neige, la plupart des concurrents reconnaissent avoir bataillé ferme pour obtenir des crédits : les sociétés privées ou les collectivités territoriales sont moins généreuses, et le banissement des alcooliers et des marchands de tabac du partenariat fait cruellement défaut. Ainsi les gagnants de La Toussuire, une petite station savoyarde. *« En 1987 et 1988, nous étions soutenus par une marque de bière,* se souvient James Adrait, le chef de la formation. *En 1993, nos partenaires nous ont suivi à la faveur de notre palmarès – une victoire et deux deuxièmes places. »*

Deuxième de la course, l'Ecole nationale de ski et d'alpinisme (ENSA) s'est associée avec Salomon. Pour d'autres, il a fallu grapiller la manne auprès d'une bonne dizaine de « bienfaiteurs », à l'exemple de l'équipe soutenue par le mensuel *Ski français*, la seule formation féminine du raid, quatre anciennes membres de l'équipe de France de ski, emmenées par l'alpiniste Christophe Profit. Exclusivement financée par une société d'informatique américaine, les racers de Commodore se sont débrouillés avec 50 000 francs.

Des compétitions pour les enfants

Relayés, si possible, par la télévision – les organisateurs accordent un soin jaloux aux prises de vue, – le Grand Défi, comme le Trophée Volvic ou le Raid Gauloises, est l'ambassadeur d'un loisir devenu démocratique. *« La frontière entre le rêve facile et le rêve inaccessible est devenue très faible »*, explique Alain Gaimard.

Fondée il y a un an et demi par ce guide de haute montagne, Saga d'aventures règne aujourd'hui sur quatre sociétés, brasse un chiffre d'affaires de 30 millions de francs et emploie plus de cent personnes, guides de haute montagne ou moniteurs de ski notamment. Deux tiers des vingt mille personnes qui ont crapahuté en son sein en 1992 sont des particuliers ; les autres sont des salariés emmenés par leur chef d'entreprise désireux de remonter le moral de troupes et préférant le raft ou le VTT aux stages de survie ou au saut à l'élastique.

« Cela fait dix ans que l'on se dit que le sport-nature va se casser la figure, et cela continue. On s'offre un week-end d'aventures comme on partait autrefois au ski », dit Cédric Dufoix, directeur commercial de Médiaventures, une filiale du groupe. Malgré les défections, Alain Gaimard réorganisera le Grand Défi, indispensable vitrine de sa société. Après les raids d'entreprises, il souhaite organiser des compétitions pour les enfants, les consommateurs d'aventure de demain.

BÉNÉDICTE MATHIEU

Les résultats

BASKET-BALL

Championnat de France
Nationale A
(Quarts de finale aller)

*Limoges b. Montpellier	77-57
*Gravelines b. Dijon	71-70
*Pau-Orthez b. Racing-PSG	80-61
*Antibes b. Levallois	110-86

Les matches retour seront disputés mardi 6 avril, et les « belles » éventuelles, samedi 10 avril.

CYCLISME

Tour des Flandres

Johan Museeuw a remporté, dimanche 4 avril, à Meerbeke, le Tour des Flandres, deuxième étape de la Coupe du monde. Le champion de Belgique a battu au sprint son compagnon d'échappée, le Néerlandais Frans Maassen.

FOOTBALL

Coupe de France
(Tirage au sort des huitièmes de finale)

Toulouse (D1)-Lens (D1)
Monaco (D1)-Paris-SG (D1)
Caen (D1)-Marseille (D1)
Bordeaux (D1)-Mulhouse (D2)
Ajaccio (D2)-Nantes (D1)
Montpellier (D1)-Châtellerault (D3)
Saint-Etienne (D1)-Pau (D3)
Laval (D2)-Rennes (D2)

Championnat de France
Deuxième division
(Vingt-huitième journée)

GROUPE A

*Valence b. Perpignan	3-1
*Alès et Istres	0-0
*Nice b. Mulhouse	2-1
*Cannes b. Ajaccio	7-2
*Louhans-Cuiseaux b. Charleville	3-0
*Martigues b. Epinal	4-0
*Annecy b. Créteil	2-1
*Sedan et Rodez	0-0
*Bastia b. Nancy	3-0

Classement : 1. Martigues, 37 pts ; 2. Cannes, 34 ; 3. Nice, 33 ; 4. Nancy, Valence et Bastia, 32.

GROUPE B

*Rouen b. Beauvais	2-1
*Amiens b. Red Star	1-0
*Angers b. Tours	2-1
*La Roche-sur-Yon et Châteauroux	1-1
Le Mans b. *Ancenis	2-1
*Rennes et Lorient	1-1
*Laval et Gueugnon	0-0
Dunkerque b. *Niort	2-0
*Bourges et Guingamp	1-1

Classement : 1. Angers et Rouen, 39 pts ; 3. Rennes, 38 ; 4. Red Star et Beauvais, 34.

RUGBY

Championnat de France
(Troisième journée)

POULE A

*Biarritz b. Perpignan	19-9
*Brive b. Colomiers	20-12

Classement : 1. Perpignan et Brive, 7 pts ; 3. Colomiers et Biarritz, 5.

POULE B

Toulon b. *Stade Toulousain	25-20
*Bègles-Bordeaux b. Montferrand	21-6

Classement : 1. Stade Toulousain et Toulon, 7 pts ; 3. Bègles-Bordeaux et Montferrand, 5.

POULE C

*Narbonne b. Grenoble	18-13
*Pau b. Béziers	21-0

Classement : 1. Grenoble et Narbonne, 7 pts ; 3. Pau et Béziers, 5.

POULE D

*Castres b. Agen	15-6
*Tarbes b. Dax	30-22

Classement : 1. Castres et Agen, 7 pts ; 3. Dax et Tarbes, 5.

Le Grand National annulé

Le Grand National de Liverpool, l'une des plus célèbres courses d'obstacles du monde, a été annulé, samedi 3 avril, après que trente concurrents sur trente-neuf se furent élancés sans voir le starter agiter le drapeau rouge signifiant un faux départ. Après les 6 kilomètres de la course, Esha Ness, monté par John White, l'a emporté devant des dizaines de milliers de spectateurs furieux. Cette victoire a été aussitôt annulée par les officiels qui ont décidé de ne pas faire recourir le Grand National. Les bookmakers devront rembourser les 75 millions de livres engloutis par les amateurs. – *(AFP.)*

CULTURE

MUSIQUES

L'archipel Kurtag

Deux semaines de musique contemporaine construites, en Suisse, autour d'un compositeur hongrois

GENÈVE

de notre envoyé spécial

Présenter l'œuvre de György Kurtag dans son contexte, avec ses filiations, ses réverbérations : le programme du Festival Archipel (deux grandes semaines de musique contemporaine construites par Philippe Albèra) se voulait pédagogique. Dans un domaine où, comme le disait le peintre Kandinsky, *« le secret parle à travers le secret »*, il n'y a pas de place pour une « foire » artistique. Partant, il ne saurait exister un « marché ». Mais le public, très spécifique, n'a cessé de se renouveler. Philippe Albèra dirige, il est vrai, l'ensemble Contrechamps et la maison d'édition du même nom : c'est une personnalité locale de la musique contemporaine. Il organise de surcroît une saison permanente de concerts qui cultivent les voisinages édifiants – Scelsi et Couperin, par exemple.

Reste que la production de György Kurtag (compositeur hongrois dont la notoriété est loin d'atteindre celle de son compatriote Ligeti) procède d'une recherche torturée de la perfection : c'est tout le contraire d'une musique qui « marche » facilement. Né en Transylvanie entre les deux guerres (1926), ce créateur s'est donné la rigueur comme objet de recherche. Ainsi, le texte est toujours perceptible dans sa musique vocale comme si ce respect marquait une résistance intérieure à toute idée de dégradation. Kurtag s'est souvent appuyé sur les vers de la poétesse russe Rimma Dalos, qui partage avec lui un même souci de finition, une sensibilité aiguë aux réalités d'apparence banale. Le mot avoue sa fragilité mais cache une confession sublimée. C'est ce que souligne Kurtag dans *Requiem pour un ami*, *Scènes d'un roman* et, surtout, *Messages de feu Demoiselle R. V. Troussova*, enregistrés de longue date sous la direction de Pierre Boulez chez Erato et auxquels le musicien doit sa notoriété de ce côté-ci de l'Europe. Toutes ces pièces ont été interprétées à Genève avec intensité par la soprano Rosemary Hardy.

Comme Webern, Kurtag semble vouloir tâter les frontières de l'indicible. Mais ces exigences d'absolue « pureté » musicale se conjugent paradoxalement avec un tempérament théâtral. Ses aphorismes musicaux sont autant de paraboles. Couleur évocatrice du cymbalum dans *Eclats*, association insolite d'une voix de femme et d'un violon dans *Kafka-Fragments*, dérapages calculés des *Jeux* pour piano, faussement pédagogiques : au-delà des notes, il y a le geste, et sa signification. Alors même qu'il aspire à *« tout dire en une seule note, une note décisive »*, Kurtag dénonce le purisme comme stratagème dérisoire. Joués à Genève par l'éminent Quatuor Keller, ses *Quatuors* – composés de nombreuses miniatures enchaînées – sont libres, spontanés mais peuplés de solitude, capables d'envols mais enserrés par la réalité. Notons que les jeunes interprètes hongrois n'ont pas pu dissimuler un reste de superficialité dans le *Cinquième Quatuor* de Bartok. Comment ignorer, au demeurant, que la tradition musicale dans laquelle s'inscrit Kurtag est celle de Bartok, même s'il s'en est détourné avec acharnement ? Certaines similitudes avec la dernière période de l'Italien Luigi Nono viennent aussi à l'esprit. Messager du *« Grand Passage »*, le compositeur hongrois multiplie dans son œuvre les odes funèbres, les pierres tombales – de *Grabstein für Stephan* à *l'Officium breve in memoriam Andrea Szervansky*. Mais ces musiques ne sont pas des offrandes dédiées à de chers disparus, ce sont les portraits d'un univers éclaté, symbolisant l'absurde.

Le Festival Archipel ne pouvait manquer de dédier une partie de ses manifestations à György Ligeti, que lient à Kurtag une vieille amitié et une communauté de pensées. On verra sans doute un jour sur ARTE le film superbe que lui a dédié Michel Follin. On retiendra les *Etudes* pour piano, dans l'interprétation que leur a consacrée Pierre-Laurent Aimard, d'une grande concentration intellectuelle et d'une parfaite maîtrise instrumentale. Sandor Veress, professeur de Kurtag et de Ligeti, mort en Suisse en 1992, n'avait pas non plus été oublié par ce festival exemplaire : un spectacle ne s'était-il pas donné la tâche ardue de rendre accessible aux enfants l'univers de György Kurtag, maître du *« presque rien »* où se dit l'essentiel ?

COSTIN CAZABAN

► Prochains concerts : Schoenberg, Kurtag, Ligeti par l'Ensemble contemporain du Conservatoire de Genève, Jean-Jacques Balet (direction), mardi 6 avril, Salle Patino, 20 h 30 ; Varèse, Nono, Mozart, Webern par Sarah Leonard, soprano, Martyn Hill, ténor, Gerhard Oppitz, piano, Orchestre de la Suisse romande, Ingo Metzmacher (direction) : jeudi 8, Victoria Hall, 20 h 30, tél. : (19) 41-22-347-50-33. En liaison avec le Festival, le Grand Théâtre de Genève présente un spectacle composé d'*Erwartung*, du *Pierrot lunaire*, de Schoenberg et de la cantate *le Vin*, de Berg par l'Orchestre de la Suisse romande dirigé par David Porcelijn, mise en scène de Pierre Strosser. Les 7, 10, 13, 15 et 17 avril, 20 heures, tél. : (19) 41-22-311-23-11.

THÉÂTRE

Le couloir des souvenirs

Monté par de jeunes Russes un spectacle historique et onirique touché par la grâce

LES AVENTURES DE CASANOVA
à la Cité internationale

Parmi les nouveautés du Festival de Maubeuge, qui s'est tenu du 26 mars au 3 avril (*le Monde* du 25 mars), *les Aventures de Casanova*, de Marina Tsvetaeva, a été présenté dans la mise en scène d'un étudiant à l'Académie théâtrale de Russie, Ivan Popovski, derechef pressenti pour venir avec une création la saison prochaine à l'Odéon, et peut-être pour le Festival d'Avignon en 1994. Avant d'aller à Nantes les 7 et 8 avril, son spectacle a été donné à la Cité internationale, à Paris, quatre jours seulement, et pour quarante spectateurs à chaque représentation.

Quarante spectateurs disposés par rangées de trois chaises, devant une porte étroite, ouverte sur un couloir tout en longueur, bordé de chambres que l'on ne voit pas. Mais on voit des gens entrer, sortir, bondir, courir, danser. On voit face à face des bras qui se tendent, des mains qui se frôlent, se rétractent... On voit un grand jeune homme, une fille mutine : Casanova avec sa nouvelle conquête. Tout, ensuite, relève du rêve, d'une plongée dans la mémoire du libertin. Le souffle du souvenir fait voler des rideaux blancs, apparaître un chevalier androgyne, des filles en rouge, des filles en blanc, un étrange mandarin en robe rouge, des poupées fardées à la perruque blanche.

Un labyrinthe de miroirs

Par sa poésie inquiète, par sa façon de plier le temps à sa fantaisie, plus encore que par son langage, l'histoire ne se suit pas dans les détails. Ce qui compte est ailleurs : les images inventées par Ivan Popovski avec quelques bougies, un projecteur, des costumes de récupération, sont d'une beauté fragile et fascinante, d'un charme rare. L'espace étroit du couloir semble infini, labyrinthe de miroirs qui se renverraient des reflets dissemblables, piège vertigineux où se perd la raison.

Les comédiens – également élèves de l'Académie – sont jeunes, mais savent donner avec assurance toutes les tonalités d'un spectacle où se côtoient sans cesse gravité et gaieté, mélancolie et raillerie. Ils prennent des poses, se placent et se déplacent avec élégance, avec une précision et une souplesse impeccables. Le spectacle dure à peine une heure, on voudrait qu'il ne s'arrête pas.

COLETTE GODARD

► Prochaines représentations à Nantes, CDRC, Espace Graslin, les 7 et 8 avril. Tél. : (16) 40-44-36-00.

PHOTOGRAPHIE

De Danielle Darrieux à saint Sébastien

Une rétrospective des œuvres de l'un des piliers du Studio Harcourt

L'athlète de Bordeaux (1941)

D.R.

RAYMOND VOINQUEL
à l'Espace photographique de Paris

De Raymond Voinquel nous connaissions surtout les images du Studio Harcourt, dont il était l'un des fondateurs et le représentant le plus significatif, au point d'être le seul à pouvoir signer ses images. L'esprit Harcourt on le retrouve dans la rétrospective consacrée à ce Vosgien de quatre-vingt un ans, surtout connu pour ses portraits de Martine Carol, Danielle Darrieux ou Edwige Feuillère.

L'esprit Harcourt, voilà une notion que Raymond Voinquel récuse sans nuance : *« Le style Harcourt ça ne veut rien dire ! On dit qu'il y a une lumière. Mais quelle lumière ? Regardez bien les images. On peut facilement distinguer leur auteur et, franchement, je pense qu'une bonne moitié des bonnes photos c'est moi qui les ai prises. »*

Voinquel ne tient pas, c'est évident, à être oblitéré par le prestige du Studio, si représentatif d'un cinéma défunt que l'exposition Harcourt, naguère organisée au Palais de Tokyo, avait rassemblé un public énorme. *« Toutes ces photos de cinéma je les ai faites pour gagner ma vie*, ajoute Raymond Voinquel. *Un point c'est tout. C'est si fastidieux de se plier à l'absence de goût d'un metteur en scène ou d'un acteur médiocre »*. Il a renoncé à la photo de mode pour les mêmes raisons, *« agacé par ces rédactrices de magazine qui se croient obligées d'avoir un avis sur tout »*.

De ces quelques certitudes, Raymond Voinquel en a tiré une exposition originale. Le visiteur est accueilli par des cimaises rose tyrien, entre préciosité et excentricité. La rétrospective est d'abord une confirmation. Ce photographe de cinéma a suivi près de cent quarante films à partir de 1930. Il a réalisé des portraits superbes, parfaitement éclairés. Sa biographie nous apprend qu'il est le petit-fils d'un dessinateur à l'imagerie d'Epinal, venu à la photographie par la peinture, *« admirateur de Vermeer et du Caravage »*. D'où ces visages lisses, ces grains de peau impeccables, ces sourcils parfaitement dessinés, ces regards mouillés, ces figures éclatantes de lumière qui émergent de la pénombre. Le spectateur est heureux de retrouver ses stars ainsi magnifiées, telle Danielle Darrieux – la préférée de Voinquel – qui illustre la couverture du catalogue.

Après la vérification, la découverte. Celle des paysages, des marines, des portraits et, surtout, des nus masculins de Raymond Voinquel – *« il fallait tout faire à cette époque »*, indique le photographe. Si son *Canal de l'Ourcq la nuit* (1945) est dans la tradition du réalisme poétique cher à Carné, ses paysages restent parfaitement académiques. Comme les images de ces jeunes hommes (saint Sébastien, Apollon ou Narcisse), à la plastique grecque, qui posent nus ou en slip, dans des décors bucoliques et des architectures héroïques. *« J'ai fait des nus masculins car je voyais partout des nus féminins de très mauvais goût*, explique Voinquel. *Je me suis donc mis à faire des choses plus jolies à regarder. »*

Cette esthétique naturiste et homosexuelle s'inscrit dans une tradition vivace du nu masculin née au dix-neuvième siècle, et dominant dans les années 30 avec, notamment, les travaux des photographes de mode – Hoyningen-Huene, Horst ou Platt Lynes – voire ceux, plus troubles, de Léni Riefensthal, aujourd'hui récupérés par des professionnels comme Bruce Weber. Ce dernier reconnaît d'ailleurs lui-même la dette qu'il doit à Voinquel.

MICHEL GUERRIN

► Espace photographique de Paris, Nouveau Forum des Halles, 4-8, Grande Galerie, place Carrée, 75001, Paris. Tél. : 40-26-87-12. Jusqu'au 25 avril. Catalogue, texte de Patrick Roegiers, 116 p., 270 F.

DANSE

Bel et bref

Avec « Nouvelles », les petits formats sont à l'honneur à Pôle Sud

STRASBOURG

de notre envoyée spéciale

Alain Py et Joëlle Smadja accueillent les jeunes compagnies qui se produisent à Pôle Sud, la nouvelle appellation de l'ancienne MJC du quartier de la Meinau, à Strasbourg, devenu en 1985 un lieu de diffusion et d'accueil de spectacles, centré sur la musique et la danse. Depuis trois ans, « Nouvelles », où sont sélectionnées des pièces de dix à trente minutes, est devenue une sorte de bal des débutants.

Cette année, on remarquait un étonnant Hongrois, Pal Frenak, né de parents sourds-muets. *« Le langage des sourds-muets est ma langue maternelle. Quand mon père est mort, il a été décidé que ma mère, seule, ne pouvait s'occuper de ses huit enfants. Nous avons été placés en internat, avec des jeunes handicapés, non loin du lac Balaton. La danse m'a sauvé la vie. Une de mes sœurs et un de mes frères se sont suicidés, là. »*

Sans rien connaître de son histoire personnelle, on sent en regardant *les Palets*, ballet inspiré d'un jeu d'enfant, une force sans cesse contredite par une fragilité, une fêlure, des élans cassés sans raison apparente. La violence, ni gratuite ni narcissique, possède, ici, l'urgence de ceux qui n'ont pas les mots pour se faire entendre et contient, au contraire, une douceur souterraine qui ne demande qu'à s'exprimer. *Les Palets* avait encore la forme d'une œuvre en gestation.

Parfaitement finis et bien emballés, *Objet n° 8 : moi je* et *Pao Pao*, de la compagnie Objets-Fax (Ricardo Rozo et Jean-Claude Pelleton) allient la qualité suisse à la dérision et l'humour. Deux pièces pour conter les aventures d'un trio de baroudeurs en mal de jungle et de frissons. Une danse très visuelle qui louche du côté de Tintin et de la bande dessinée. Son attrait principal est de simuler l'espace à partir de lieux scéniques exigus. Une bande-son, fort habile, apporte un soutien efficace à ce jeu de trompe-l'œil multisensoriel.

L'ensemble Leporello vient de Belgique et fait mouche avec *Monstrueux*, spectacle traité à la manière d'une farce du Moyen Age. Le chorégraphe Dirk Opstaele a trouvé, à partir d'un texte de Sophocle sur la cruauté de l'homme – dit et chanté dans la traduction de Hölderlin, – l'exact rapport des mots, des visages et des déplacements. Le chorégraphe se saisit des corps comme s'il s'agissait d'instruments. Les mots acquièrent une sonorité qui, intimement mêlée au lexique gestuel, à la musique de Luc Brewaeys, prennent tout leur sens.

Enfin, le chorégraphe Jean Gaudin, en résidence à Pôle Sud, a donné son spectacle, *les Paupières rebelles*, au Maillon, autre théâtre strasbourgeois.

DOMINIQUE FRÉTARD

► Prochain spectacle, Carlotta Ikeda dans *le Langage du sphinx*, les 6 et 7 avril, 20 h 30, au Maillon, 13, place André-Maurois, 67000 Strasbourg. Tél : (16) 88-27-61-77.

CINÉMA

Femmes de Chine

Une galerie de portraits replacés dans leur temps

Le sort des femmes dans une société encore marquée par la tradition reste un thème central du cinéma chinois – thème popularisé, en France, par le succès des films de Zhang Yimou, *Epouses et concubines* et *Qiuju, une femme chinoise*. Elles ont été à l'honneur au Festival de films de femmes de Créteil, grâce à treize films, des années 30 à nos jours. L'Entrepôt reprend la partie la plus ancienne de cette galerie de portraits, replacés dans leur temps.

Ruan Lingyu a été la figure tragique par excellence des films muets des années 30. On la voit dans *le Petit Jouet*, de Sun Yu (1933), mère courageuse symbole des malheurs de la Chine victime de l'agression japonaise. Dans *Femmes nouvelles*, de Cai Chu-sheng (1935), elle incarne une jeune intellectuelle en butte à d'insurmontables difficultés pour élever seule son enfant. Peu de temps après ce film, Ruan Lingyu s'est suicidée, à vingt-cinq ans, à l'image de son héroïne, après une campagne calomnieuse sur sa vie privée – le réalisateur de Hongkong Stanley Kwan lui a consacré un beau film, *Actress*, inédit en France.

Li Lili, autre star du muet, avec son air déluré, offre une image plus optimiste, également dans *le Petit Jouet*. On la retrouve, dansant en jupe hawaïienne sur la table d'un bar à matelots dans *Du sang sur le volcan*, également de Sun Yu (1932). A cette époque, dans un pays aussi marqué par la tradition confucéenne, seules les artistes pouvaient faire figure de femmes libérées.

Le problème des mariages arrangés (*le Printemps d'une petite ville*, de Fei Mu, 1948), ou celui du remariage des veuves (*Une crise*, de Lin Nong et Xie Jin) agitent encore les esprits à la charnière des années 40 et 50. *Un amour lointain*, de Chen Liting (1947), inaugure deux thèmes, l'éducation et l'émancipation des femmes, et voit l'apparition de ces *« héroïnes positives »* reprises par le réalisme socialiste. Un professeur, bourgeois libéral – joué par Zhao Dan, – entreprend de faire de sa servante, une jeune paysanne (Qin Yi), une femme moderne et indépendante. Mais bientôt la « créature » échappe à son Pygmalion pour rejoindre les « masses opprimées », pendant la débâcle de la guerre sino-japonaise.

Zhao Yiman, de Cha Meng (1950), qui raconte l'histoire d'une martyre communiste pendant cette même guerre, amplifie une tendance qui atteindra son paroxysme dans le caricatural ballet filmé *le Détachement féminin rouge*. Il faudra atteindre les années 80 avec la dénonciation de la révolution culturelle, l'ouverture vers l'étranger et la réforme économique pour que les cinéastes chinois changent de cap.

On a pu en découvrir un des meilleurs résultats avec *Mama*, du jeune réalisateur pékinois Zhang Yuan (1991), émouvant et délicat portrait de la mère d'un enfant handicapé mental, entrecoupé de témoignages de femmes confrontées au même drame – ce film n'est malheureusement pas repris à l'Entrepôt, pas plus que l'unique titre dû à une femme et montré à Créteil, *l'Actrice et son fantôme*, de Huang Shuqin. Mais on devrait bientôt voir le nouveau film de la même réalisatrice, tourné en partie à Paris, avec dans le rôle principal Gong Li, l'interprète habituelle de Zhang Yimou.

BRIGITTE DE BEER-LUONG

► Du 7 au 13 avril à l'Entrepôt, 7, rue Francis-de-Pressensé (14e). Tél. : 45-43-41-63.

CULTURE

THÉATRE

Emma Bovary et Boule-de-Suif

Flaubert et Maupassant, les deux amis, réapparaissent dans un décor hanté

MAUPASSANT MON BEL AMI
à la Fondation Deutsch de la Meurthe

Célibataire, mais très entouré d'hommes aussi bien que de femmes, Gustave Flaubert n'a eu qu'un seul ami vraiment très proche : Alfred Le Poittevin. Ils s'étaient connus enfants. Leurs mères respectives avaient été amies de pension, à Honfleur. Le père de Gustave fut le parrain d'Alfred.

Le vrai rapprochement commença au lycée de Rouen : Le Poittevin avait cinq ans de plus que Flaubert, il était en rhétorique quand Flaubert était en sixième. A eux deux, ils firent vraiment les quatre cents coups, surtout à l'hôpital, dont le père de Gustave était médecin-chef. Ils transformèrent un vieux billard en scène de théâtre, y montaient par un escabeau emprunté au jardinier, y jouaient des tragédies en vers (Flaubert en écrivait déjà à dix ans), mais surtout ils improvisaient des âneries d'une incroyable grossièreté : déguisés en médecins, Flaubert hurlait : *« Trois seaux de merde au 14 ! »*, et Le Poittevin enchaînait : *« Douze godemichés au 8 ! »*, et, chaque fois, le spectacle basculait dans des tableaux vivants empruntés au marquis de Sade, grandement admiré par les deux camarades.

En 1848, Le Poittevin mourut, il n'avait que trente-deux ans, c'est Flaubert qui l'assista, les derniers jours, qui prit soin du corps, qui l'ensevelit. Jamais il ne guérit de la perte de son ami. Vingt ans plus tard, Flaubert eut un choc nerveux, perdit presque connaissance, en voyant entrer Alfred Le Poittevin dans son bureau. Ce garçon de dix-huit ans, copie exacte de l'ami d'autrefois, s'appelait Guy de Maupassant. Il était le fils de la sœur d'Alfred Le Poittevin, Laure. A partir de ce jour, Flaubert prit Maupassant sous son aile.

C'est Flaubert qui fit paraître le premier texte célèbre de Maupassant, *Boule-de-Suif*, et il a écrit : *« Conception, observation, personnages et paysages, et surtout composition (chose rare), c'est parfait »*. Gustave Flaubert et Guy de Maupassant se retrouvent ensemble aujourd'hui dans une pièce du dramaturge italien Luciano Codignola, *Maupassant, mon bel ami*. Michel Demiautte, le metteur en scène, interprète aussi Flaubert. Il s'est fait exactement la tête et le gabarit du modèle, c'est même si stupéfiant qu'il préfère se maquiller, se perruquer, sous nos yeux – c'est plus honnête. Jean-Pierre Thiercelin est un Maupassant moins flagrant, mais bien fascinant quand même.

Luciano Codignola a eu l'idée d'alterner le personnage de Maupassant et celui du protagoniste de son roman *Bel-Ami*, cet ancien baroudeur d'Algérie revenu à Paris, bellâtre aux limites de la délinquance – François Cognard est étonnant d'abattage, de liberté d'action, dans ce rôle. Brillantes prestations aussi de Dominique Foucher, Sophie Caffarel, Marie-Christine Letort, bien soutenus par les costumes de Jean-Marie de Baeque et par la mise en scène « chattemitée » de Michel Demiautte.

Cette soirée drôle, rêveuse, touchante, a la chance de se passer dans le décor naturel, décidément unique en son genre, de la Fondation Deutsch-de-la-Meurthe de la Cité universitaire, étonnant manoir hanté qui évoque les mystères anglais comme *le Chien des Baskerville*, ou le Paris de Zola au temps de l'affaire Dreyfus, ou une clinique psychiatrique traversée par Pirandello, ou un vestibule antique de distribution des prix dans un lycée de région... A lui seul, ce lieu hors du temps est déjà une *lanterna magica*.

MICHEL COURNOT

► 37, bd Jourdan, 74014 Paris, métro Cité-Universitaire, 20 h 30, du mardi au samedi. Tél. : 42-50-76-25, jusqu'au 17 avril.

Violences d'amour

Un double spectacle de Daniel Benoin avec les anciens élèves de son école de théâtre

ROMÉO ET JULIETTE et LE MAL DE LA JEUNESSE
à Saint-Etienne

de notre envoyée spéciale

Pour le dixième anniversaire de l'école de la Comédie de Saint-Etienne, Daniel Benoin réunit quelques anciens élèves dans ces deux œuvres sur la jeunesse et l'amour écrites à près de trois cent cinquante ans de distance. Son objectif est de montrer la qualité d'une formation d'acteurs d'autant plus nécessaire que les classes d'art dramatique des conservatoires, en province, sont en voie de disparition. En même temps, il réalise son vieux rêve d'arracher au purgatoire l'œuvre du dramaturge autrichien Ferdinand Bruckner, avec une pièce qui connut un succès considérable lors de sa création berlinoise, en 1929.

En France, ce *Mal de la jeunesse* fut monté deux ans plus tard par Raymond Rouleau, à l'Œuvre. Mais avant même les engouements de l'après-guerre pour le théâtre de l'absurde et pour la dialectique brechtienne, le public français se détourna d'un spectacle qui alliait la représentation réaliste des conflits de couples à l'extrême violence expressionniste des sentiments. Elle avait pourtant des atouts qui semblent très modernes aujourd'hui : analyse psychanalytique pénétrante et mise en évidence des déterminations sociales du comportement.

Deux pièces antinomiques

Ni l'amour, ni la jeunesse, ni la mort même n'ont évidemment la même résonance dans les deux spectacles donnés en alternance à Saint-Etienne. Dans *Roméo et Juliette*, les très jeunes héros entrent dans la passion comme dans une folie à deux qui les isolerait d'un monde adulte pourri. Les héros du *Mal de la jeunesse*, au contraire, si purs soient-ils à l'origine, manifestent presque tous une lucidité impitoyable, donc désespérée. Ils apprennent très vite que la beauté du monde se corrompt à chaque seconde et qu'à moins de faire le choix de se détruire, on est condamné à s'accommoder de cet avilissement permanent.

Pour réussir la gageure d'unir en un diptyque deux pièces aussi antinomiques, Daniel Benoin a commencé par les traduire l'une et l'autre, puis il a conçu un décor unique – avec l'aide du scénographe Jean-Pierre Laporte, – sorte de dortoir dans quelque bâtiment du seizième siècle reconverti en résidence universitaire. Dans ce dortoir, chambre des filles pour *Roméo et Juliette*, chambre des garçons pour *le Mal de la jeunesse*, des étudiants bavardent, s'amusent, se chamaillent, révisent les textes de théâtre de leur programme entre deux batailles de polochons. Un tel lieu était-il nécessaire ? Ce n'est pas certain, mais du moins permet-il à Daniel Benoin de confronter la vitalité de la jeunesse d'aujourd'hui à celle des héros shakespeariens et brucknériens. Et aussi d'utiliser les jeunes acteurs sortis de son école dans des registres différents.

Quant au traitement, il est indiscutablement plus réussi pour *le Mal de la jeunesse*. Plus à l'aise généralement devant des textes du vingtième siècle que devant des classiques, le metteur en scène a trop cherché à actualiser *Roméo et Juliette*. Roméo vrombit comme s'il conduisait une moto invisible dans ses moments d'excitation ; Capulet manie le tranchoir pour découper le rôti des noces ; le fiancé éconduit exhibe ses muscles sous la douche... Tout cela sert bien, sans doute, l'intention bouffonne toujours présente chez Shakespeare, mais détruit la distance d'« objet d'époque » qui peut seule conserver sa grâce de vitrail à l'histoire d'amour.

En revanche, la cruauté du *Mal de la jeunesse* est magistralement mise en scène, et les possibilités des jeunes actrices sont admirablement exploitées. Nathalie Ortega, qui n'est qu'une charmante Juliette, révèle un talent de premier plan dans le rôle de Marie, jeune femme flouée faisant l'apprentissage de tous les abîmes. Anne Ferret a beaucoup d'élégance en fille de famille révoltée, provocatrice par volonté de suicide. Valérie Marinese est émouvante et drôle en domestique subornée qui découvre ingénument les joies du dévergondage.

Dans les rôles masculins, on remarque Philippe Bianco (seul acteur qui ne soit pas un acien élève de l'école), ex-médecin déclassé, témoin impuissant du mal de vivre d'autrui. Mais Frédérick Gasc est un peu décevant dans le rôle pourtant capital du manipulateur Freder. Pour la scène finale, où il reste seul en scène avec Nathalie Ortega, Daniel Benoin avait le choix entre deux variantes : l'une se termine par le cri *« Tue-moi ! »*, l'autre par *« Il faut que tu manges »* ... Comme Bruckner à la création, Daniel Benoin a choisi la deuxième issue, estimant la survie plus violente que la mort. Il n'a pas eu tort, apparemment. Même avec un acteur qui ne va pas au bout des possibilités du rôle, cette fin est poignante.

BERNADETTE BOST

► Théâtre Jean-Dasté, 7, avenue Emile-Loubet. Jusqu'au 17 avril, en alternance. Intégrales le 6 avril à 18 h 30, le 10 à 17 heures. Tél. : 77-25-01-24.

★ Les deux pièces dans leur nouvelle traduction sont parues aux éditions Amiot-Lenganey.

هكذا من الأصل

BILLET

Coup de foudre patronal

La bienveillance dont bénéficie traditionnellement un nouveau président ou un nouveau chef d'Etat a un nom : l'état de grâce. Mais entre Edouard Balladur, dont tout le monde loue la rapidité d'action et le parcours sans faute, et les chefs d'entreprise, c'est apparemment le coup de foudre ! A trois jours de sa déclaration de politique générale, jeudi 8 avril, devant son immense majorité parlementaire, un sondage de l'IFOP – réalisé les 1er et 2 avril auprès de 503 chefs d'entreprise de plus de 100 salariés et publié, lundi 5 avril, par *la Tribune Desfossés* – révèle un soutien quasi unanime du patronat au nouveau premier ministre. Le constat n'est pas surprenant, mais l'ampleur de l'adhésion étonne.

La cohabitation entre Edouard Balladur et les chefs d'entreprise commence sous les meilleurs auspices : 94 % des patrons sont satisfaits de sa nomination ; 89 % se réjouissent de la composition du gouvernement ; 82 % applaudissent la nomination d'un ministère des entreprises ; 74 % se montrent un peu plus optimistes sur l'amélioration de la conjoncture – et 6 % beaucoup plus optimistes. Cet optimiste atteint même 85 % dans le bâtiment et les travaux publics, secteur qui devrait bénéficier des premières mesures de soutien des pouvoirs publics. Un sondage qui montre que les employeurs sont en phase avec le président du CNPF, qui déclarait le 1er avril aux *Echos* : *«L'entreprise, naturellement tournée vers le dynamisme, doit être en appui de cette volonté de changement pour obtenir les réformes en profondeur dont notre pays a impérativement besoin pour retrouver compétitivité et emploi.»*

Le gouvernement comptait d'abord sur le rétablissement de la confiance pour favoriser le redémarrage de l'activité. De la part des employeurs, elle lui est accordée sans compter et sans tarder... Le problème est que si cette condition est nécessaire, elle ne sera pas suffisante pour sortir l'économie du marasme actuel. Il faudra du temps et des efforts partagés, des salariés comme des entreprises. La reprise dépend à la fois de la politique économique du gouvernement et d'une accélération de la baisse des taux d'intérêt. 1993 s'annonce difficile avec une croissance faible et un chômage toujours élevé, alors que récemment une étude du Crédit lyonnais laissait craindre un recul de la production dans vingt-huit branches d'activité, les perspectives n'étant favorables que dans dix d'entre elles.

A la veille du second tour des élections législatives, l'UIMM (patronat de la métallurgie) notait : *«Nous allons avoir un gouvernement libéral. Que peut-on en espérer ? Qu'il fasse le moins de dégâts possibles.»* Une appréciation qui tempère un peu l'optimisme ambiant. Edouard Balladur profitera-t-il de son crédit élevé pour établir un vrai «pacte pour l'emploi» avec les entreprises, les allégements de charges sociales étant liés à des engagements dans la lutte contre le chômage ? Le nouveau gouvernement aura aussi besoin, pour réussir, de la confiance des salariés... Moins spontanément accordée.

MICHEL NOBLECOURT

□ **André Rossinot va recevoir les organisations syndicales.** – A l'occasion de la cérémonie de passation des pouvoirs entre Michel Delebarre et André Rossinot, le nouveau ministre de la fonction publique a annoncé, vendredi 2 avril, qu'il recevrait, du 5 au 10 avril, les organisations syndicales de fonctionnaires (CFDT, CFTC, CGT, FEN, FO, CFE-CGC et FGAF). M. Rossinot est installé au siège de l'ancien secrétariat d'Etat à la communication, rue Saint-Dominique à Paris.

Une progression de 5,2 % sur un an

Les loyers ont augmenté deux fois plus vite que l'inflation en 1992

Les loyers ont progressé plus de deux fois plus vite que l'inflation en France en 1992, selon une enquête de l'INSEE publiée lundi 5 avril. Entre octobre 1991 et octobre 1992, l'indice des loyers a progressé de 5,2 % alors que celui des prix à la consommation sur cette période ne s'est accru que de 2,4 %. Cette hausse du coût de la location tient en grande partie à l'évolution des loyers dans le secteur libre (+ 5,3 %), qui représente près des deux tiers de l'ensemble des loyers, précise l'INSEE. Le logement social (HLM), qui n'en constitue qu'un tiers, n'est cependant pas en reste, le prix de la location ayant progressé sur la même période de 4,8 %. L'INSEE note que l'augmentation dans le logement social *«est restée sensible»* en 1992, après une hausse de 4,1 % en 1991. Quant à la catégorie de logements soumis à la loi de 1948, elle ne représente plus qu'une part marginale : 3 % des appartements.

Dans le seul secteur libre, les loyers avaient augmenté de 5,1 % en 1991, après une progression de 3,9 % en 1990. L'augmentation des prix s'explique par l'évolution de l'indice du coût de la construction (ICC), souligne l'INSEE. Cet indice de référence permet de réviser le loyer des locataires en place chaque année à la date anniversaire de la signature du bail. Sur la période 1991-1992, il a progressé de 4,3 % après une hausse de 3 % en 1990-1991.

L'étude note que sur le premier semestre 1993 les loyers devraient augmenter plus modérément que sur la même période de 1992, à cause du fléchissement du coût de la construction observée en fin d'année. La localisation des logements joue également un rôle important. *«De façon générale, les tensions sont plus fortes dans les grandes agglomérations, et les écarts de niveau tendent à se creuser»*, souligne l'étude. Dans la région parisienne, le prix de la location au mètre carré atteint 36,50 F par mois alors que la moyenne mensuelle nationale est de 26 F, selon l'enquête réalisée en octobre 1992. A l'autre extrême, le prix descend jusqu'à 20 F dans les petites unités urbaines *(moins de 20 000 habitants)*.

L'arrêt de travail des bagagistes à Orly-Sud

Air France contraint à annuler certains vols

La direction d'Air France a été obligé d'annuler, lundi 5 avril au matin, tous ses vols (une dizaine) au départ d'Orly Sud, le mouvement de grève, déclenché vendredi 2 avril par les agents des services commerciaux et du service avions de la compagnie ayant été reconduit. Le trafic des autres compagnies n'est pas affecté par la grève.

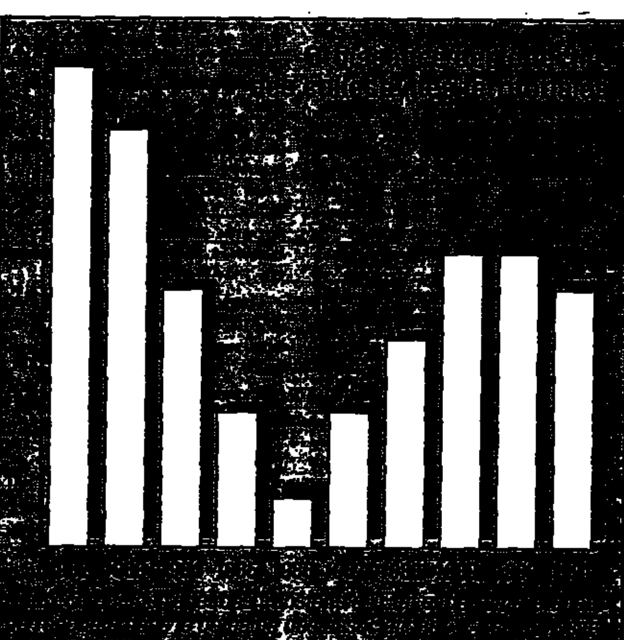
Les syndicats CGT et FO protestent contre la mise en place d'une nouvelle grille horaire qui, selon eux, conduit à *«une augmentation de l'amplitude journalière, une vacation supplémentaire et la modification des jours travaillés»*. Discutée dans le cadre des mesures qui doivent permettre à la compagnie française de retrouver l'équilibre financier, cette nouvelle grille n'entraîne pas, selon la direction, d'augmentation de la durée du temps de travail. Des discussions sont d'ores et déjà en cours entre la direction et les syndicats.

La grève se traduit par l'empêchement d'embarquer les bagages des passagers. La compagnie a néanmoins envoyé des avions vides pour chercher les voyageurs qui reviennent. Par ailleurs, le syndicat des mécaniciens au sol a appelé, dans un communiqué publié lundi, l'ensemble du personnel technique à cesser le travail du 9 au 12 avril.

▶ **Renseignements voyageurs : 44-08-24-24.**

Selon l'INSEE

Les régions emploient davantage de fonctionnaires



Les fonctionnaires employés par les collectivités locales représentent 6,6% de la population active salariée. Leur nombre a sensiblement augmenté depuis 1982 et encore de 2,1% (soit 27.000 postes de travail) en 1991, selon une étude que vient de publier l'INSEE. Les organismes communaux et intercommunaux emploient 77% des agents. Mais du fait de l'extension de leurs responsabilités, les régions ont fortement accru leurs effectifs: +15% après une progression de 11% en 1990. Les effectifs des départements restent stables.

La fonction publique territoriale emploie peu de cadres, sauf dans les villes de 100.000 habitants et plus. C'est dans la grande couronne d'Ile-de-France (Essonne, Val d'Oise, Seine-et-Marne) ainsi que dans des départements comme la Meuse, la Vendée ou l'Ariège que les effectifs de fonctionnaires territoriaux ont le plus augmenté depuis 1989.

Premier groupe privé d'assurances français

AXA recapitalise sa filiale américaine Equitable

Comme prévu, l'assureur français AXA va renflouer sa nouvelle filiale américaine Equitable à hauteur d'environ 300 millions de dollars (1,65 milliard de francs), en utilisant la moitié des sommes levées lors de sa dernière émission d'obligations. Vendredi 2 avril, AXA et Equitable ont annoncé l'émission par Equitable d'environ 600 millions de dollars d'obligations convertibles, dont 49 % sont réservées à AXA, son actionnaire principal. Les sommes levées par Equitable seront essentiellement injectées dans les différentes sociétés-vie de l'assureur américain afin de les mettre en conformité avec le nouveau ratio prudentiel appliqué outre-Atlantique aux compagnies, dénommé *risk base capital*.

Début février, le premier groupe privé d'assurances français, qui contrôle à hauteur de 49 % la compagnie Equitable, récemment démutualisée, avait émis pour 3,65 milliards de francs d'obligations convertibles. Lors de l'annonce de cette opération, Claude Bébéar, président d'AXA, avait indiqué qu'une partie des fonds levés, mais pas plus de 50 %, serait utilisée pour renflouer Equitable.

Invité de «L'heure de vérité»

M. Blondel (FO) se déclare hostile à une réforme du droit de grève

Marc Blondel, secrétaire général de Force ouvrière (FO), a conseillé, dimanche 4 avril, au gouvernement de *«ne pas s'attaquer en priorité»* à une réforme du droit de grève, notamment dans les services publics, faute de quoi il s'exposerait à *«une réaction, peut-être même unitaire»* des organisations syndicales. *«Je ne crois pas qu'il y ait en France d'abus et je pense que, de toute façon, on ne peut pas codifier le droit de grève»*, a ajouté M. Blondel, invité de «L'heure de vérité» sur France 2.

Interrogé sur le déficit cumulé de l'UNEDIC, M. Blondel l'a évalué à *«35 milliards de francs fin 1993»* et a proposé que revienne au régime d'assurance-chômage le 1 % prélevé par le gouvernement sur les salaires des fonctionnaires. Enfin, après les manifestations organisées le 2 avril par la Confédération européenne des syndicats (CES), le secrétaire général de FO a souhaité que celle-ci devienne *«une valeur de contrepoids»* et cesse d'être une *«officine de la Commission européenne»*.

Pour entrer à Paribas

M. de Maulde quitte son poste de président du Crédit du Nord

Bruno de Maulde, inspecteur général des finances, président du Crédit du Nord, filiale de la Compagnie financière de Paribas depuis janvier 1986, a quitté son poste pour entrer au directoire de cette même Compagnie financière où il sera chargé d'une mission sur la stratégie des activités bancaires du groupe Paribas en France.

Il est remplacé par Pierre Simon, cinquante-huit ans, vice-président du Crédit du Nord depuis 1991, auquel succède Bernard Auberger, président du directoire de CORTAL et membre du directoire de la Compagnie bancaire, du groupe Paribas.

En réduisant de 20 % le prix des cigarettes Marlboro

Philip Morris lance la «guerre du tabac» aux Etats-Unis

Pour Wall Street, c'est un peu comme si le célèbre cow-boy de Marlboro avait brusquement sorti son revolver... pour se tirer une balle dans la tête. En annonçant, vendredi 2 avril, son intention de réduire de 40 cents (2,25 francs) le prix du paquet de cigarettes rouge et blanc – la marque-fétiche du fabricant – pour le ramener aux alentours de 1,80 dollar (10 francs, contre 13 francs actuellement en France), la firme américaine Philip Morris a indiqué que cette mesure allait entraîner une baisse de 40 % des bénéfices retirés de son activité tabac aux Etats-Unis en 1993, soit 2 milliards de dollars (1) de profits annuels en moins. L'information faisait la «une» de tous les grands journaux le lendemain.

NEW-YORK

de notre correspondant

Au New York Stock Exchange, la sanction a été immédiate. Le cours de l'action Philip Morris a chuté de 22 % à l'issue de la séance de vendredi ; 13 milliards de dollars de sa capitalisation boursière se sont ainsi évaporés en quelques heures. Dans le sillage, les actions des autres principaux fabricants, RJR Nabisco, American Brands, Loews et UST, plongeaient. Les spécialistes du secteur ont estimé que ces groupes devraient, eux aussi, baisser considérablement leurs prix pour résister à la gigantesque offensive de la première marque mondiale qui, en 1992, a vendu 124 milliards de cigarettes Marlboro aux Etats-Unis.

Philip Morris a déclaré une véritable «guerre du tabac» à ses concurrents immédiats. En annonçant une baisse des prix sur sa principale marque, le numéro un mondial du tabac a voulu protéger le porte-drapeau de la compagnie, en perte de vitesse sur le marché américain. En 1992, la part de marché de Marlboro a été ramenée à 22 % contre un peu plus de 24 % l'année précédente. *«Dans un environnement encore marqué par un ralentissement de l'activité économique et par un relatif manque de confiance des consommateurs, nous avons estimé qu'il fallait prendre cette décision drastique de façon à conserver notre position»*, a expliqué William Campbell, président de Philip Morris USA, division qui a apporté 12 milliards de dollars de chiffre d'affaires au groupe en 1992.

A New-York, l'état-major a fait un calcul simple. Chaque paquet de Marlboro rapporte plus de 55 cents à l'entreprise, contre 1 cent environ pour les paquets vendus en «discount» (ou sous forme de produits génériques) par ses concurrents, voire par Philips Morris qui a été obligé d'investir à son tour ce marché en pleine expansion. En 1992, les marques vendues à bas prix ont représenté 36 % du marché contre 1 % seulement il y a une dizaine d'années.

Un pari sur le haut de gamme

Son principal rival, Reynolds, qui commercialise notamment les marques Winston et Camel, est accusé de brader à 99 cents ses paquets de cigarettes moins prestigieux. En pariant sur le haut de gamme plutôt que de se lancer dans une course épuisante au volume, Philip Morris a choisi de privilégier ses produits à forte rentabilité. Une sage politique si l'on en juge par les tests discrètement effectuées à Portland, dans l'Oregon, qui ont permis à Marlboro de gagner 4 points de marché après avoir baissé ses prix de 40 %. Et donc, dans un premier temps, perdu de l'argent.

Philip Morris mise sur la «prime à la qualité» face à un marché globalement en chute libre. Le nombre de fumeurs (24 % de la population américaine) a été réduit de moitié en un peu plus de trente ans. De plus, l'administration Clinton a choisi d'accroître très fortement les taxes sur les cigarettes (et sur l'alcool) dans son budget 1994 pour financer en partie son futur programme de couverture sociale. M. Campbell a préféré prendre les devants en abaissant ses prix de vente de façon à amortir auprès des consommateurs les conséquences de cette fiscalité supplémentaire, déjà baptisée *«les taxes du péché»*.

S. M.

(1) Un dollar vaut environ 5,60 F.

Vice-président de la Commission européenne

M. Bangemann souhaite un accord de coopération entre le Japon et les Douze sur la TVHD

Le vice-président de la Commission européenne, Martin Bangemann, a appelé, vendredi 2 avril à Tokyo, la CEE et le Japon à coopérer sur la norme mondiale numérique pour la télévision à haute définition (TVHD), tout en indiquant qu'il proposerait l'abandon de l'utilisation obligatoire dans la CEE du format européen HD-Mac. *«Le projet d'introduire de manière obligatoire en Europe le format HD-Mac ou D2Mac est une erreur.* (...) *Tout le monde ou presque le pense.* (...) *Je vais proposer que nous l'abandonnions»*, a déclaré M. Bangemann, lors d'une conférence de presse.

Le commissaire européen a précisé qu'il s'exprimait à titre personnel et qu'aucune décision en ce sens n'avait été encore prise par la Commission. Il a toutefois ajouté que, selon ses consultations, son avis n'était pas éloigné des décisions qui seront prises au conseil des ministres européens. M. Bangemann a suggéré que le Japon et l'Europe travaillent à une norme numérique mondiale *«qui pourrait être acceptée par les Etats-Unis»*.

L'affaire de « la Calypso »

La « guerre du poisson » accroît la tension dans le Cotentin

La tension restait vive, lundi 5 avril, dans le Cotentin et les îles Anglo-Normandes après l'inculpation de Michel Mesnage, patron du chalutier normand *la Calypso*. Jugé pour pêche illégale en infraction avec l'accord franco-britannique de l'été 1992, arrêté puis remis en liberté sous caution, ce dernier devait connaître le 5 avril la décision du tribunal de l'île de Guernesey.

Le ministre de l'agriculture et de la pêche, Jean Puech, a déclaré, samedi 3 avril dans l'Aveyron, département dont il préside le conseil général, qu'il défendrait avec vigueur les intérêts des pêcheurs et des agriculteurs, mais qu'il demandait *« un petit délai »*. Il avait reçu la veille les dirigeants du nouveau Comité national des pêches maritimes et des élevages marins dont le président, élu le 2 avril, est Alain Parrès, président de l'Union des armateurs à la pêche.

Edouard Balladur devait recevoir dans l'après-midi du mardi 6 avril, en présence de M. Puech, les représentants des organisations agricoles et ensuite ceux du secteur des pêches.

« La pêche, c'est mon héritage, pourquoi y renoncer ? »

Les protestations des pêcheurs britanniques se heurtent à l'intransigeance de leur gouvernement

PETERHEAD (Écosse)

de notre envoyé spécial

« James » et « Michael » avalent, avec de longues gorgées de café brûlant, d'épais sandwiches à la viande, et remâchent leur rancœur : *« Les Français, eux, sont mieux compris et défendus par leur gouvernement et leurs organisations. Vous avez plus de bon sens que nous. Ici, la seule politique, c'est de multiplier les restrictions. Nous avons essayé tous les moyens démocratiques, sans succès. C'est pour cela qu'il y a ces actions de blocage des ports : pour que le gouvernement nous écoute. C'est lui qui nous a mis dans cette situation, en acceptant des quotas beaucoup trop faibles. »* Dans la cantine bondée située à quelques mètres du marché au poisson où les hurlements des enchères rivalisent de décibels, la chaleur commence à colorer les joues, délier les doigts, et les langues.

Il est 7 h 30, et la flotille de quelque quarante chalutiers est rentrée. Les bateaux se sont amarrés à couple, les casiers à poissons, agrippés par les gaffes, ont effectué de longues glissades parmi les morceaux de glace qui couvrent le sol, avant de s'aligner, par milliers. Les bottes calées sur des haddocks qui ne gigotent plus, les « aboyeurs » jettent quelques ordres dans des téléphones sans fil, tout en faisant face à la foule des pêcheurs et acheteurs en parkas molletonnées qui attendent sans impatience, dans ce petit matin écossais frisquet. « Michael » Buchan, patron du chalutier *Sustain*, balaie d'un revers de main et d'une injure la nouvelle législation que prépare, avec le « Conservation Act », le gouvernement de John Major. L'élément central de la loi sera de fixer le nombre de *« jours à la mer »* pour chaque chalutier, au nom de la conservation du patrimoine marin, et de la *« gestion des stocks »*.

Il faut bien se « défendre »

Parrallèlement, un programme de reconversion, basé sur des indemnités financières, est proposé à ceux qui acceptent de quitter la profession. Nul, pas même « Michael » et « James », ne conteste que la politique communautaire des quotas impose une réduction de la flotille de pêche. Mais pas comme cela, pas de façon aussi drastique, et pas pour eux : *« Non, je n'accepterai pas. Ce métier,* dit « Michael », *c'est mon héritage, celui de mon père et celui de mon fils. Je ne veux pas vendre mon héritage. J'ai trente-deux ans, et James a trente-quatre ans, alors ? Que fera-t-on une fois qu'on aura vendu nos bateaux ? Ce programme, c'est bon pour les vieux skippers. Le gouvernement doit nous aider, pas nous sacrifier. »* « James » et « Michael » naviguent ensemble, à deux bateaux, pour enfermer la morue et le hareng dans les ailes de leur chalut, en tenailles. Ils forment une paire d'amis, mais « James », songeur, introduit une nuance : *« Si encore le montant des indemnités était correct... »*

Au fond, comme toujours, le bien vient de la mer, et le mal du temps. A la fin de l'année dernière, en décembre, puis en janvier, les conditions météorologiques ont été épouvantables, même à l'aune des pêcheurs de Peterhead, ces hommes rudes du bout de l'Ecosse, ainsi obligés de rester au port, comme d'autres gardent la chambre. Peterhead, premier port de Grande-Bretagne (119 000 tonnes en 1991) et d'Europe pour le poisson « blanc », a rongé son frein. En février, avec le retour d'un temps plus clément, les pêcheurs ont rattrapé le temps perdu : quotas ou pas, il fallait faire « bouillir la marmite » : depuis 1987, les revenus des pêcheurs ont chuté (selon les pêcheurs) de 30 %. Résultat : les prises se sont déversées sans mesure sur le marché, faisant brutalement chuter les prix. Alors, il a bien fallu trouver des boucs émissaires à la colère.

Pêle-mêle : les quotas bruxellois, les importations, notamment de poisson russe, l'industrie de traitement du poisson (surgelés) qui préfère *« acheter du poisson étranger »*, l'attitude obstinée du gouvernement, voire, parce qu'il faut bien se « défendre », les pêcheurs français... Les 16 800 pêcheurs britanniques se sont donc mobilisés, avec des méthodes d'action différentes. Dans la région de la Humberside, notamment à Grimsby, on est partisan, de la manière forte : le blocage des ports. Les 7 300 pêcheurs écossais, de leur côté, ont préféré un geste symbolique : le 11 mars, un commando a déversé des bidons de fioul sur la cargaison de poisson du *Romb*, un bateau russe qui avait eu la mauvaise fortune de se trouver dans le port de Peterhead. *« C'était une action très spontanée,* explique Robert Allan, le principal responsable de la fédération des pêcheurs écossais, *évidemment je ne peux pas approuver un acte illégal, mais nous comprenons l'état d'esprit des pêcheurs. »*

Réaction de légitime défense ? Voire. Il est difficile d'obtenir un chiffre précis du volume du poisson russe qui est débarqué à Peterhead, puisque celui-ci ne transite pas par le marché au poisson : les bateaux se rangent le long des quais, les caisses de poisson sont chargées dans les camions frigorifiques, et ceux-ci se rendent directement aux usines des sociétés de traitement du poisson. Aucune restriction, aucun contrôle. Le directeur de l'une d'entre elles, Abacus (qui devait recevoir la cargaison du *Romb*), Philip Greig, proteste de sa bonne foi : *« En 1987-1988, tout notre poisson était écossais. En 1989, première année d'imposition des quotas, nous avons été obligés d'acheter 25 % de poisson d'importation. En 1990, les quotas ont été encore réduits et nos importations sont montées à 85 %. »* La démonstration par les chiffres, en effet, semble imparable : la Grande-Bretagne consomme 25 % de la production mondiale de morue (cabillaud) et 90 % du haddock vendu en Europe, les deux poissons qui composent l'essentiel de la « matière première » de l'industrie du traitement du poisson.

Celle-ci alimente notamment les quelque 8 000 *« fish and ships »* du royaume. Or, le volume de morue provenant de la pêche nationale n'atteignant que 6 % des besoins, le reste doit nécessairement être importé. Le poisson russe, de toute façon, ne représente qu'un faible pourcentage des importations, loin derrière les arrivages en provenance d'Islande, de Norvège, du Danemark et des îles Féroé. Le cas des pêcheurs écossais est contradictoire : une part importante du hareng et du maquereau pêché par les chalutiers de Peterhead ou d'aberdeen est en effet exporté en Russie. *« Il n'y a pas plus de 25 000 tonnes par an de poisson russe arrivant en Ecosse, contre 250 000 tonnes de hareng et de maquereau « écossais » qui partent »*, assure M. Greig, qui ajoute : *« Une limitation des importations nous porterait un coup terrible. »*

La « loi du silence » est de rigueur

A Aberdeen, Robert Milne, directeur général de l'association des marchands de poisson, renchérit : *« Rien que sur la côte nord-est de l'Ecosse, 5 000 personnes sont employées dans cette industrie. »* Les pêcheurs rétorquent que, si Londres ne veut pas interdire, ou limiter, les importations russes, c'est pour des raisons diplomatiques : au moment où Boris Eltsine bénéficie de la sollicitude internationale, il serait peu judicieux de tarir la source de devises provenant de l'une des rares « productions russes » exportables en Europe... Le gouvernement qui, dans le conflit actuel, ne craint pas de prendre la défense des intérêts de l'industrie du « surgelé », contre-attaque : les difficultés de la profession, estime David Curry, ministre de la pêche, proviennent notamment du volume de *blackfish*, c'est-à-dire du poisson pêché « au noir ».

On entre là dans un domaine mystérieux. Parmi les pêcheurs, la *« loi du silence »* est de rigueur. Tout en reconnaissant qu'il ne peut prouver ses dires, M. Milne estime que 50 % du poisson débarqué en Ecosse est constitué de *blackfish*, lequel déstabilise le marché et, à l'occasion, fait chuter les prix. *« Parfois, ce poisson illégal est débarqué la nuit,* ajoute-t-il, *quand les inspecteurs du service des pêches ne sont pas là. »* « Michael » et « James » ne nient pas le phénomène mais il lui trouve une explication : *« Le* blackfish *apparaît lorsque les quotas sont insuffisants, il est causé par et en réaction au système des quotas. »* Et, à leur tour, ils dénoncent : une part importante du poisson débarqué en Ecosse et récupéré par les usines de traitement, expliquent-ils, est du poisson étranger qui profite d'un label communautaire factice pour s'imposer sur les marchés européens.

Avec une étiquette *« processed in Scotland »* (« traité en Ecosse ») apposée sur les barquettes de surgelés, rien de plus facile. La pratique n'est d'ailleurs pas réservée à l'Ecosse : dans les ports de la Humberside, des cargaisons entières de poisson islandais reçoivent ainsi un blanc-seing communautaire. Le gouvernement britannique estime cependant que la profession des pêcheurs doit commencer par s'autodiscipliner, se réguler, c'est-à-dire adapter l'offre à la demande de poisson. David Curry ne cache pas son mécontentement à l'égard du « mauvais » exemple donné, selon lui, par les autorités françaises, s'agissant des subventions accordées aux pêcheurs.

Pour sa part, il n'entend faiblir sous aucun prétexte : *« Ma responsabilité est de sauver la profession contre elle-même, de protéger nos stocks. Donc il n'y a pas de « négociation » avec les pêcheurs. Le gouvernement prend ses responsabilités : nous allons légiférer, un point c'est tout. Nous allons publier les dispositions relatives aux permis de « jours à la mer » au cours des prochains mois, et nous allons introduire ce programme de reconversion, probablement en août ou septembre. Les pêcheurs ne seront pas subventionnés. S'ils bloquent d'autres ports, cela ne pourra pas avoir pour effet de me persuader de les subventionner. Et même si j'étais d'un avis différent, quiconque imagine que le Trésor pourrait accorder des subventions vit sur une autre planète ! »*

Le conflit risque donc de se prolonger, et Robert Allan prêche la modération, tout en demandent une renégociation : *« Il y a un problème global,* souligne-t-il. *Il faut que, à Bruxelles, le conseil des ministres réexamine la structure des prix, le système des prix minimaux à l'importation ; il faut peut-être fixer des plafonds de quotas, des objectifs de quotas sur les principales importations ; enfin, il faut que soit mis fin au système des tarifs. »* Il ajoute : *« Les gros problèmes vont commencer lorsque les pêcheurs recevront dans leur boîte aux lettres un papier leur disant le nombre de « jours à la mer » qui leur est imparti. »*

A Peterhead, « Michael » et « James » ont fait leurs comptes : pour sauvegarder un revenu d'environ 23 000 livres par an (environ 16 500 francs par mois), ils doivent pouvoir compter sur un minimum de 220 « jours à la mer », à condition toutefois que les prix se tiennent, et qu'il soit mis fin, ajoutent-ils, au *« dumping des Russes »*.

LAURENT ZECCHINI

CARNET DU Monde

Naissances

Marianne et Marc LEMARIGNIER sont heureux d'annoncer la naissance de

Léa,

le 27 janvier 1993, à Paris.

Décès

– M. et Mme Guy Anberrée,
ses parents,
Patrick, Christophe, Jean-François, Bernadette, Marie-Claire, Catherine, Caroline,
ses frères et sœurs,
Le Groupe 3.5.81,
Et tous ses amis,
ont l'immense tristesse de faire part du décès de

Bernard ANBERRÉE,

survenu le samedi 3 avril 1993, des suites d'une longue maladie.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 6 avril, à 14 heures, en l'église Sainte-Famille de Beautour (Loire-Atlantique).

5 *bis*, avenue du Muguet,
44120 Beautour-Vertou.
139, rue du Faubourg-Saint-Denis,
75010 Paris.

– M. Edmond Leguil,
son époux,
M. et Mme Patrick Leguil,
M. Jean-François Leguil,
ses enfants,
Cédric, Matthieu et Timothée Leguil,
ses petits-fils,
Mme Fernand Willems,
sa cousine,
Mme Lucienne Leguil,
sa belle-sœur,
Mme Chantal Soyez
et ses enfants,
Emmanuel et Marine,
M. et Mme Jean-Jacques Chartin,
ses neveux et nièces,
Les familles Leguil et Rouzée,
M. et Mme Michel Frappat,
La famille Arnould,
Et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 3 avril 1993, de

Christiane LEGUIL,
née Bayart,

munie des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse aura lieu dans l'intimité, le mercredi 7 avril, à 10 h 30, en l'église Sainte-Cécile, 44, rue de l'Est, à Boulogne (Hauts-de-Seine), et sera suivie de l'inhumation au cimetière d'Auteuil, 55, rue Claude-Lorrain, à Paris-16e.

Une messe sera dite le mardi 13 avril, à 17 heures, en la chapelle Notre-Dame-de-Lorette, au-dessus de Port-Lesney (Jura).

87-89, avenue Victor-Hugo,
92100 Boulogne.
59, avenue Victor-Hugo,
92100 Boulogne.
97, rue Vieille-du-Temple,
75003 Paris.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Mme Madeleine Berthe,
son épouse,
M. et Mme Claude Berthe,
M. et Mme Christian Darmagnac,
Mme Nicole Heylen,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre BERTHE,

survenu à Baugé (Maine-et-Loire), le 4 avril 1993, dans sa quatre-vingt-quinzième année, au domicile de ses enfants Darmagnac.

La cérémonie religieuse sera célébrée mardi 6 avril, à 16 h 30, en l'église de Baugé, suivie de l'incinération, dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

M. et Mme Darmagnac,
46, rue Georges-Clemenceau,
49150 Baugé.

– Le conseil de surveillance,
Laurent Bernard-Narbonne,
président du directoire,
Jean-Marie Aubertin,
membre du directoire,
L'ensemble du personnel de Menuiserie de Flandre,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

M. Pierre BERTHE,
fondateur,
président du conseil de surveillance,
de Menuiserie de Flandres,

survenu à Baugé (Maine-et-Loire), le 4 avril 1993, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée mardi 6 avril, à 16 h 30, en l'église de Baugé.

Menuiserie de Flandre,
42, rue Auger,
93505 Pantin Cedex.

– Mme Jean Tauzin,
M. et Mme Philippe Tauzin
et leur fille Agnès,
M. et Mme Jacques Tauzin
et leur fils Yoann,
Mme Jacques Josselin,
Sa famille,
Et ses fidèles amis,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Jean TAUZIN,

le 31 mars 1993.

17, quai aux Fleurs,
75004 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Marguerite GRUNY,
conservateur honoraire
de la bibliothèque enfantine
L'heure joyeuse,
chevalier des Arts et Lettres,

survenu le 26 mars 1993.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

De la part du
Docteur et Mme Ronsin,
Et de M. F. Morel.

59, boulevard des Invalides,
75007 Paris.
3, impasse de la Station,
91440 Bures-sur-Yvette.

– Poitiers. Magnac-Laval.

Mme Camille Trouvat,
son épouse,
Mme Jacqueline Delavelle,
M. et Mme Yves Barbaroux,
M. et Mme Georges Drouglazet,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Les familles Raix, Toulisse, Mayeras, Griller, Proud, Carpentier, Barbaroux, Aicardi,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Camille TROUVAT,

survenu le 4 avril 1993.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 6 avril, à 15 heures, en la cathédrale Saint-Pierre de Poitiers.

Condoléances sur registres.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Une bénédiction, suivie de l'inhumation, aura lieu au cimetière de Magnac-Laval (Haute-Vienne), le même jour, vers 17 h 30.

Anniversaires

– *Le 5 avril 1987,*

Philippe AYDALOT,

nous quittait.

Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

De la part de
Lalli,
son épouse,
Marion,
sa fille,
Ses parents.

– Nantes. Saint-Jean-de-Monts. Pointe-Noire (Congo).

Le 6 avril 1992, nous quittait notre chère

Isabelle.

Que tous ceux qui l'ont connue et aimée gardent en leur cœur le souvenir de son sourire.

Familles GOUILLARD, MILANDOU.

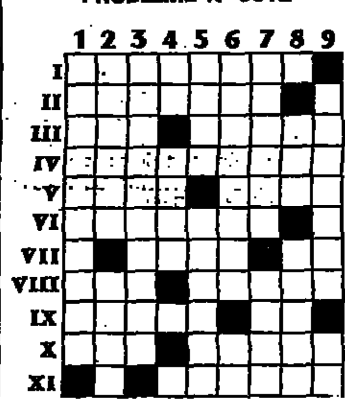
EN BREF

□ **Manufrance : décision le 2 juin.** – La cour d'appel de Lyon a mis sa décision en délibéré à la fin du procès des 17 inculpés de la société coopérative ouvrière de production et de distribution Manufrance, vendredi 2 avril. L'arrêt sera rendu le 2 juin. Dans leurs plaidoiries, les avocats de la défense ont demandé la relaxe des prévenus, dont treize avaient été condamnés à des peines de prison ferme par le tribunal correctionnel de Saint-Etienne. Ils se sont élevés contre une décision de justice qui *« fait de la volonté de préserver l'emploi un élément constitutif du délit d'abus de biens sociaux »*.

□ **Les immatriculations de voitures françaises ont baissé de 9 % en mars.** – Les immatriculations de voitures françaises ont chuté de 9 % en mars pour atteindre 165 400 voitures particulières, selon une estimation provisoire publiée, vendredi 2 avril, par le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA). Les deux constructeurs français enregistrent un recul supérieur à celui de l'ensemble du marché national : – 9,5 % pour Renault et – 10,9 % pour PSA Peugeot Citroën (– 11,5 % pour Peugeot, – 9,8 % pour Citroën). Les marques étrangères améliorent leur pénétration avec un recul limité à 7,1 %, et obtiennent 40,3 % du marché. Sur les trois premiers mois de l'année, les constructeurs français maintiennent cependant leur part du marché au-dessus de 60 % (61,8 %). Au premier trimestre, le recul du marché français a atteint 22,5 %, avec 403 700 voitures neuves immatriculées.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6012



HORIZONTALEMENT

I. Attire ceux qui aiment le cirque. – II. Epousée par celui qui la suit. – III. Totalement dépouillés. Peur couper la figure. – IV. Peut être une femme qui n'a pas le ticket. – V. Pas chargé. C'est la misère quand il est petit. – VI. Peuvent entourer des graines. – VII. Pour un hypocrite, n'est pas une chose à voir. Un peu de lumière. – VIII. Le gros n'est pas facilement tiré. Se construit avec des planches. – IX. Croisées par des gens qui se rencontrent. Symbole. – X. Un cri hostile. Son odeur annonce le départ. – XI. Dont on peut être fier.

VERTICALEMENT

1. Qui peuvent prendre l'air. – 2. Une façon de se faire de bons amis. Permet de ranger les morceaux. – 3. Des gens qui travaillent en face. – 4. A son bout, il peut y avoir le « service ». Une partie de l'Oubangui. – 5. Capitale. Peut être formée de sacs mis en ordre. – 6. Mirent à la portée. Symbole. – 7. En première audition. Bout de temps. – 8. Qui a beaucoup circulé. Tout un réseau. – 9. Mis à plat. Conjonction.

Solution du problème n° 6011

Horizontalement

I. Baleines (Allusion aux corsets). Gaffer. – II. Avantagée. Sauve. – III. Rentèrent. Ires. – IV. Gê. Croisement. – V. O.N.U. Foirail. Ute. – VI. E.O. Teigne. Ré. – VII. Ib. Existence. Et. – VIII. Lois. Tmèse. – IX. Lune. Us. Atre. – X. Italie. Aîches. – XI. Sec. Franchise. – XII. Ite. Pli. Sieste. – XIII. Clinquant. Se. – XIV. Elfe. E.P. Vanne. – XV. PE. Ecrivassiers.

Verticalement

1. Barbouillis. Cep. – 2. Ave. Bouteille. – 3. Langue. Inactif. – 4. Ente. Oesel. Enée. – 5. Ite. If. – 6. Narcotique. Puer. – 7. Egéries. Flapi. – 8. Senorita. Crin. – 9. Etiage. T.V.A. – 10. Sinn (Sinn-Feiner). Tans. As. – 11. As. Electriciens. – 12. Faim. Eméché. Ni. – 13. Fureur. Hissée. – 14. Eventées. Este. – 15. Reste ! Tersée. Os.

GUY BROUTY

ÉCONOMIE

ÉTRANGER

Le classement de « Fortune » pour 1992

Accroissement de la rentabilité des grandes entreprises américaines

Pour la trente-neuvième année consécutive, le mensuel *Fortune* vient de publier son traditionnel classement des 500 premiers groupes industriels américains pour l'année 1992, établi à partir du seul chiffre d'affaires. Mis en parallèle avec le classement du magazine *Forbes*, basé sur trois autres critères (bénéfices, montant des actifs et valeur boursière) et celui de l'hebdomadaire *Business Week*, axé sur la capitalisation boursière, ces trois études complémentaires offrent une bonne radiographie de l'industrie américaine.

NEW-YORK

de notre correspondant

En 1992, l'ensemble des 500 entreprises recensées par *Fortune* ont réalisé un chiffre d'affaires total de 2 365 milliards de dollars, en augmentation de 4,4 % sur l'année précédente. Mais dans le même temps le total de leurs bénéfices n'a atteint que 10,5 millions de dollars, contre 55 milliards en 1991. Ce résultat – le plus faible depuis 1955, souligne le magazine – s'explique par les nouvelles règles comptables (dites FASB 106) qui ont obligé l'année dernière les sociétés américaines à provisionner des sommes importantes au titre de la couverture sociale de leurs employés partant en retraite.

Diminution de l'endettement

Hors nouvelles règles comptables, le bénéfice total de ces groupes qui ont employé 11,8 millions de personnes (2 % de moins qu'en 1991) a atteint 70,5 milliards de dollars. Avec un chiffre d'affaires de 132 milliards de dollars en 1992, General Motors (qui a affiché une perte de 23,5 milliards de dollars l'année dernière, un record historique pour toute l'industrie) reste le premier groupe industriel américain, devançant la compagnie pétrolière Exxon et le deuxième grand nom de l'automobile, Ford Motor, lequel a perdu 7,4 milliards. IBM, qui vient de changer de président, a aussi subi une très lourde perte en 1991.

Mais, en dépit de ces déboires qui affectent quelques-uns des grands groupes en tête du classement, l'analyse des autres sociétés reflète une nette reprise de la rentabilité (Exxon, General Electric et Philip Morris ont tous affiché un bénéfice annuel voisin de 5 milliards de dollars), en grande partie en raison de la forte diminution de l'endettement des entreprises américaines et d'une augmentation sensible de la rentabilité par employé. Pour Marshall Loeb, rédacteur en chef de *Fortune*, il ne fait pas de doute que les grands noms de l'industrie ont opéré un retour sur scène, confirmant l'opinion selon laquelle une économie qui veut réussir doit s'appuyer sur une base industrielle solide.

De son côté, *Business Week* met à l'honneur des firmes comme ATT (télécommunications), Wal-Mart (distribution) ou Merck (pharmacie) qui ne figurent pas dans le classement de son concurrent. Au total, les 1 000 entreprises recensées par le magazine ont vu leur chiffre d'affaires augmenter de 5 % seulement tandis que leurs profits grimpaient de 22 % en douze mois.

Quant à la liste de *Forbes*, limitée aux cinquante groupes jugés les plus compétitifs, elle reflète un tassement du chiffre d'affaires, à 1,2 milliard de dollars au total en 1992. Mais, dans le même temps, les bénéfices ont augmenté de 14 % d'une année à l'autre pour atteindre 74 milliards de dollars. Un constat qui entraîne ce commentaire ironique de Lawrence Minard, rédacteur en chef de *Forbes*, rapporté par *USA Today* : *« Au moment où nous constatons un retour de la rentabilité et de l'efficacité, lequel devrait nous inciter à profiter de cette compétitivité pour attaquer les marchés étrangers, il est au moins paradoxal de voir Washington envoyer des signaux contradictoires et souvent protectionnistes. »*

SERGE MARTI

FORTUNE			FORBES			BUSINESS WEEK		
1992	1991	Société	1992	1991	Société	1992	1991	Société
1	1	Gen. Motors	1	1	Gen. Electric	1	1	Exxon
2	2	Exxon	2	2	Exxon	2	7	ATT
3	3	Ford	3	12	ATT	3	4	Wal-Mart.
4	4	IBM	4	3	Ph.-Morris	4	3	Gen. Electr.
5	5	Gen. Electric	5	8	Am. Int. Gr.	5	2	Ph. Morris
6	6	Mobil	6	9	F. Nat. Mort.	6	6	Coca-Cola
7	7	Ph. Morris	7	7	GTE	7	5	Merck
8	8	Du Pont Co	8	4	Mobil	8	10	Pr. Gamble
9	10	Chevron	9	10	Chevron	9	13	GTE
10	9	Texaco	10	18	BKAmerica	10	15	Pepsica

INDUSTRIE

La mécanique réclame des aides fiscales au nouveau gouvernement

Après les banques et les promoteurs, l'industrie mécanique vient, à son tour, de saisir le nouveau gouvernement pour lui faire part de ses revendications. A la suppression du décalage d'un mois de la TVA et la budgétisation intégrale des allocations, déja revendiquées par le CNPF, les mécaniciens souhaitent ajouter des *« mesures plus ciblées sur l'industrie »*, allégeant la trésorerie des petites et moyennes entreprises. Ils demandent une réforme du *« carry back »* fiscal, dispositif qui permet à une entreprise qui perd de l'argent de se voir rembourser une partie de l'impôt sur les sociétés payé l'année précédente, au bout d'une période de cinq ans. Selon les professionnels de la mécanique, la créance ainsi détenue ne peut être mobilisée auprès des banques. Ils réclament donc qu'on en ramène la durée à deux ans. La Fédération des industries mécaniques juge, par ailleurs, pénalisante la nouvelle formule du crédit impôt recherche, définie dans le budget 1993. Lorsqu'il dépasse l'impôt sur les sociétés à acquitter, souligne t-elle, le surplus, jadis restitué immédiatement à l'entreprise, est désormais remboursé au bout de trois ans. Enfin, comme la plupart des industriels des autres secteurs, les mécaniciens insistent auprès de l'Etat pour qu'il donne l'exemple en matière de délais de paiement, en réglant ses fournisseurs à quarante-cinq jours.

LOTO — SAMEDI 3 AVRIL 1993

19H55

5 10 23 32 36 40 — 29

6	2	5 317 185 F
5 + compl.	34	42 690 F
5	636	5 570 F
4	33 486	134 F
3	672 330	15 F

20H35

1 5 14 26 38 49 — 15

6	2	10 493 310 F
5 + compl.	14	69 815 F
5	806	4 225 F
4	36 770	120 F
3	669 349	14 F

LOTO SPORTIF N° 17

RESULTATS OFFICIELS

9

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

VIE DES ENTREPRISES

Avant d'être introduit en juin 1993 au second marché de Paris

Hermès a dégagé 176 millions de francs de résultat net en 1992

En dévoilant, vendredi 2 avril, les modalités de l'introduction en Bourse du groupe familial Hermès, son président, Jean-Louis Dumas, a dû rompre un silence vieux de... cent cinquante-six ans. Et rendre publics les 176 millions de francs de résultat net réalisé l'an dernier par le sellier du faubourg Saint-Honoré à Paris (8e). Un résultat en progression sensible sur ceux de 1991 (121 millions) et 1990 (168 millions), mais nettement inférieur à celui dégagé en 1989 (285 millions).

Pour maintenir son chiffre d'affaires (2,55 milliards de francs en 1989, 2,45 l'an dernier), Hermès a rééquilibré ses activités. Par métiers, d'abord : les carrés (18,7 % du chiffre d'affaires total) sont désormais talonnés par les activités du cuir (18,34 %) ; les cravates (10,56 %) sont équilibrées par les parfums (9,66 %) ; le vêtement féminin (7,73 %) par l'horlogerie (6,13 %)...

Par zones géographiques, ensuite : la France demeure encore son premier marché (37,48 %), mais le reste de l'Europe (19,96 %), le Japon (12,44 %), les Etats-Unis (10,69 %) et la vaste zone du Sud-Est asiatique-Pacifique (7,09 %) gagnent du terrain. Doté de 242 points de vente (dont 55 magasins en propre réalisant la moitié du chiffre d'affaires), allégé de tout endettement ou presque (12 millions de francs), Hermès paraît assuré en 1993, selon M. Dumas, d'une *« croissance sûre et sensible »* au vu des performances du premier trimestre.

Le moment est donc favorable à une introduction en Bourse, doublement nécessaire. D'abord, parce que M. Dumas s'y était engagé il y a quatre ans auprès de ses trois banques – la BNP, la Banque française du commerce extérieur (BFCE) et Hottinguer & Cie – chargées de reprendre puis de reclasser 14 % du capital de la société (*le Monde* du 20 mars). Ensuite, parce qu'il est, selon le président du groupe, *« sans doute sage, dans le contexte familial, de faire connaître le prix des actions et d'en rendre la cession facile »*.

M. Dumas a toutefois affirmé que tout lui laissait *« prévoir (...) une très grande stabilité »*. Et il a rappelé qu'en tout état de cause les intérêts de la famille ne sont pas menacés, une commandite verrouillant le contrôle de la maison de luxe.

Le 3 juin, l'introduction en Bourse se fera par une augmentation de capital de 4 % de la société Hermès International (le holding du groupe), avec la création de 467 410 actions au maximum. Le prix de l'offre sera communiqué *« quelques jours avant l'introduction*, a précisé M. Dumas, *mais le PER* [le rapport cours/bénéfice] *devrait être assez élevé »*. Au terme de cette opération, la famille demeurera détentrice d'environ 82 % du capital. Pendant l'été, enfin, le personnel pourra souscrire des titres de la société à hauteur de 2 %.

PIERRE-ANGEL GAY

Filiale de Lyonnaise des eaux-Dumez

La SITA annonce un dividende par action en hausse de 15 %

Un chiffre d'affaires en hausse de 18,6 % à 4,47 milliards de francs, un résultat net (part du groupe) en progression de 26,5 % à 115,2 millions, un dividende par action en hausse de 15 %...

Touchées de plein fouet par la crise, bien des entreprises aimeraient afficher les chiffres de la SITA, filiale du groupe Lyonnaise des eaux-Dumez spécialisée dans la collecte et le traitement des déchets industriels et ménagers. *« Ces chiffres,* explique son PDG, Philippe Brongniart, qui devait présenter ses résultats lundi 5 avril, *nous les devons beaucoup moins à l'augmentation du volume des déchets à traiter – augmentation moins rapide qu'on ne l'a dit, – qu'à un traitement et une gestion de plus en plus diversifiés. »*

En effet, alors que le tonnage croît modestement au rythme de 2 % par an depuis dix ou quinze ans, les exigences réglementaires comme celles des acteurs – hôpitaux, stations-service, pharmacies, teintureries... – se font de plus en plus variées.

Née en 1919 d'un appel d'offres de la Ville de Paris pour mécaniser le ramassage des ordures, la Société industrielle de transports automobiles (SITA) conserve dans ses activités le témoignage de ses origines : 29 % de son chiffre d'affaires sont toujours réalisés dans la collecte des ordures ménagères, 8 % dans l'ingéniérie et la vente de véhicules spécialisés. *« Mais le poids de cette activité régresse,* explique M. Brongniart, *la privatisation des régies municipales se faisant au compte-gouttes. Parce qu'il existe un réflexe fonction publique, mais aussi parce qu'une application discriminatoire de la TVA rend moins attrayantes les prestations du privé »*.

Le retraitement des déchets spéciaux

Son expansion, la SITA la réalise essentiellement dans les services fournis aux industriels (30 % du chiffre d'affaires), dans le traitement (24 %) ainsi qu'à l'international (1,3 milliard de francs de chiffre d'affaires cumulé dont 836 millions en part du groupe). L'an dernier, la SITA, qui demeurait jusqu'ici relativement absente du retraitement des déchets spéciaux face à des concurrents français comme TREDI (groupe EMC) et la SARP (groupe Générale des eaux), y a fait une entrée en force. *« Nous avons bénéficié de deux opportunités,* explique M. Brongniart : *le désir de Rhône-Poulenc de se développer dans l'incinération des déchets spéciaux, le souhait des groupes cimentiers de se désengager de leur filiale Scori, justement spécialisée dans cette activité. »* Alliée à Rhône-Poulenc, la SITA a alors pu constituer, d'un coup, un pôle, baptisé SITADIS, dans ce secteur, pesant désormais 700 millions de francs de chiffre d'affaires.

P.-A. G.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

CRISE

□ **Georg Fischer annonce 1 300 suppressions d'emplois en 1993.** – Le groupe suisse Georg Fischer (fonderie, construction de machines), frappé de plein fouet, a annoncé, vendredi 2 avril, la suppression de 1 300 emplois cette année, à l'occasion de sa conférence de presse annuelle. En 1991 et 1992, il avait déjà réduit son personnel de 2 481 salariés. Le groupe comptera 11 500 employés à la fin de cette année. Pour 1993, Fischer est peu optimiste. L'un de ses premiers clients, l'industrie automobile allemande, est en effet en pleine récession, a indiqué sa direction. En 1992, Fischer a dégagé un bénéfice net de 11 millions de francs suisses (40 millions de francs français), contre 42 millions (151 millions de francs français) un an plus tôt. Son chiffre d'affaires consolidé est resté pratiquement stable, à 2,49 milliards de francs suisses (9 milliards de francs).

RÉSULTATS

□ **Perte en 1992 pour la SNECMA : 794 millions de francs.** – Le fabricant français de moteurs d'avions SNECMA a enregistré en 1992 une perte nette consolidée (part du groupe) de 794 millions de francs en 1992, contre une perte de 68 millions de francs en 1991. Pour la SNECMA, le résultat net de l'exercice se monte à une perte de 593 millions de francs contre un bénéfice de 82 millions de francs en 1991.

□ **Roche : progression de 29 % des résultats en 1992.** – Après Sandoz et Ciba, Roche, le troisième grand chimiste suisse, vient à son tour d'annoncer des résultats en hausse. Son bénéfice net a progressé de 29 %, à 1,916 milliard de francs suisses (7 milliards de francs) en dépit d'une provision de 208 millions de francs suisses pour les changements comptables relatifs à des allocations-retraite aux Etats-Unis. Le chiffre d'affaires 1992 a atteint 12,95 milliards de francs suisses (46,7 milliards de francs) et progresse de + 13 %.

□ **Groupe Colbert (Altus) : perte consolidée de 295 millions de francs (part du groupe).** – Le groupe Colbert, pôle bancaire d'Altus Finances (Crédit lyonnais), a enregistré en 1992 une perte consolidée de 295 millions de francs (part du groupe), après prise en compte de 76 millions de francs de charges de restructuration. Le produit net bancaire de la Banque Colbert s'établit à 273 millions de francs pour l'exercice 1992, contre 144 millions de francs pour 1991. La perte d'exploitation atteint 241 millions de francs en raison de l'augmentation des provisions (dotation de 157 millions de francs contre 63 millions de francs hors instruments de marchés) et du niveau élevé des charges d'exploitation. Le conseil d'administration ne proposera pas de distribution de dividende à l'assemblée générale. Les premiers mois de 1993 enregistrent *« une amélioration des comptes d'exploitation, fruit d'une progression des produits comme d'un allègement des charges »*, a souligné la Banque Colbert.

□ **Devanlay : hausse de 12,9 % du bénéfice courant consolidé et recul du chiffre d'affaires.** – Le groupe textile Devanlay (Lacoste, Coup de cœur, Jil, Orly, Scandale, etc.) a réalisé, l'an dernier, un chiffre d'affaires consolidé de 2,07 milliards de francs, inférieur à ceux de 1991 (2,11 milliards) et de 1990. En revanche, la rentabilité du groupe dirigé par Léon Cligman est demeurée inchangée : le taux de marge du groupe s'est élevé à 8,3 % du chiffre d'affaires l'an dernier, comme lors du précédent exercice, bien que le bénéfice net consolidé ait chuté d'un exercice sur l'autre de 491,3 à 358 millions. En effet, *« la variation des éléments exceptionnels (...), notamment la plus-value nette d'impôt réalisée sur la cession des titres Nouvelles Galeries, ne permet pas de comparer le bénéfice net des deux exercices »*, explique le groupe dans un communiqué. Le bénéfice courant consolidé s'est établi à 250,6 millions de francs l'an dernier, en hausse de 12,9 % sur 1991.

CONTRAT

□ **Desjoyaux va vendre des piscines individuelles à la Chine.** – Implanté dans la Loire et coté au second marché, le groupe Desjoyaux va vendre 86 piscines individuelles en Chine populaire. Ce contrat de l'ordre de 2 millions de francs a été conclu avec le principal constructeur de travaux publics de la province de Canton, par l'intermédiaire d'un docteur en gynécologie d'origine chinoise, Wong Kar Mau, reconverti dans les affaires. Ces piscines équiperont les villas d'un lotissement construit en bord de mer dans la région de Canton. Ces résidences, d'un prix unitaire de 3 à 4 millions de francs, sont achetées par des « golden boys » chinois. Volontiers cosmopolite, le groupe Desjoyaux participe par ailleurs à la rénovation et à la construction de deux piscines publiques à Taïwan... – *(Corresp.)*

ACQUISITION

□ **Jacobs Suchard reprend Olza, le leader polonais de la gaufre.** – Le groupe suisse Jacobs Suchard a racheté au trésor public polonais 80 % des parts de la société Olza, leader du marché polonais des gaufres nature et enrobées de chocolat. Les 20 % restants seront offerts aux employés d'Olza. Jacobs Suchard entend élargir ses activités en Pologne après cette première acquisition. Fondé en 1920, Olza compte quatre usines. En 1992, la société a enregistré un chiffre d'affaires de 24 millions de dollars (135 millions de francs), et sa part du marché polonais de la gaufre s'élève à 28 %. Elle exporte 1 300 tonnes de gaufres, principalement aux Etats-Unis, au Canada, au Koweït, au Sénégal et en Islande.

CESSION

□ **Nestlé vend les Hôtels Stouffer à une société privée de Hongkong.** – Le groupe alimentaire suisse Nestlé a annoncé, mercredi 31 mars, la vente de Stouffer Hotel Holding à une société privée de Hongkong, propriété de la famille de Cheng Yu-tu. La chaîne d'hôtels Stouffer, dont le siège se trouve à Solon aux Etats-Unis, est propriétaire ou gestionnaire de 40 hôtels situés aux Etats-Unis, au Mexique et dans les Caraïbes, et regroupés sous les noms de Stouffer et Presidente. Elle avait été achetée par Nestlé en 1973 à Stouffer Corporation, une société spécialisée dans la fabrication de produits surgelés.

CRÉATION

□ **Jean-Paul Gaultier lance son premier parfum avec le groupe japonais Shiseido.** – Le créateur français Jean-Paul Gaultier lance son premier parfum – baptisé de son nom – dans un flacon qu'il a dessiné en forme de corps féminin habillé d'un corset couleur chair. L'accord avec Shiseido *via* la filiale française du groupe japonais, Beauté Prestique International (BPI), a été conclu en juillet 1990. Jean-Paul Gaultier avait signé un premier contrat avec le groupe français L'Oréal qui n'a pas abouti. Le groupe Jean-Paul Gaultier est représenté par trois lignes de vêtements – la ligne principale, Jean-Paul Gaultier Junior et la ligne « jean ». Le chiffre d'affaires pour 1992 a atteint 400 millions de francs dont 50 % en Europe, 30 % aux Etats-Unis et 20 % en Asie. Le principal licencié et fabricant au Japon est la société Kashiyama.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 5 avril ⬇ Nouvel effritement

L'effritement des cours se poursuivait lundi 5 avril à la Bourse de Paris dans un marché atone qui risque de connaître une semaine calme avant les fêtes de Pâques, le vendredi saint étant traditionnellement chômé sur le marché des actions. En recul de 0,43 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure plus tard une perte de 0,37 %. A mi-séance, le recul moyen des valeurs françaises n'était plus que de 0,2 %. Le franc français restait ferme tandis que les taux d'intérêt étaient stables à court terme.

Les opérateurs, qui avaient largement anticipé l'arrivée de la droite et un gouvernement dirigé par M. Edouard Balladur, attendent à présent les premières mesures concrètes du nouveau pouvoir, le premier ministre devant faire sa déclaration de politique générale jeudi 8 avril devant les députés.

Les résultats d'un sondage danois qui donne 48 % de « oui » à la ratification du traité de Maastricht au Danemark incitaient également les investisseurs à la prudence, notaient les gestionnaires.

Du côté des valeurs, à la mi-séance, les échanges étaient très importants sur Michelin, le nombre de titres traités atteignant 323 000. Le titre reculait de 3,1 % à 165,40 FF. Selon des gestionnaires, la société de Bourse Cheuvreux de Virieu aurait fait passer le titre Michelin de la classe 1 (à acheter) à la classe 3 (conserver ou vendre). Le certificat Crédit lyonnais était en tête des baisses avec un repli de 3,6 % pour 15 000 titres. Bis montait de 4,5 %, Rémy-Cointreau de 1,9 % et Saint-Gobain de 1,7 %.

TAUX DES OPÉRATIONS

– Taux de la dernière opération sur appel d'offres	9,10 %
– Taux des pensions de 5 à 10 jours	12 %
– Taux des avances sur titres	12 %

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 : 31 décembre 1992

	26-3-93	2-4-93
Valeurs franç. à rev. variable	111,8	111,8
Valeurs industrielles	107,9	107,4
Valeurs étrangères	114,8	115,9
Pétrole-Energie	108,6	105,9
Chimie	100,7	99,9
Métallurgie, mécanique	113	112,8
Electricité, électronique	102,8	104,4
Bâtiment et matériaux	117,6	114,4
Ind. de consom. non alim.	114,4	114,1
Agroalimentaire	103,8	104,6
Distribution	112,8	114,5
Transports, loisirs, services	112,1	111,9
Assurances	127	126,7
Crédit banque	115,1	113,4
Sicomi	117,2	119
Immobilier et foncier	113,7	116,7
Investissement et portefeuille	123,3	125,2

Base 100 en 1949

Valeurs franç. à rev. variable	4 422,8	4 414,8
Valeurs étrangères	3 972,1	4 006,8

Base 100 en 1972

Valeurs franç. à rev. variable	638,3	637,1
Valeurs étrangères	637,3	641,7

SOCIÉTÉ DES BOURSES FRANÇAISES

Base 100 : 31 décembre 1981

	26-3-93	2-4-93
Indice général	539,2	539,1
Produits de base	463,2	449,8
Construction	474,5	494,6
Biens d'équipement	282,6	284,6
Biens de consom. durables	511,3	507,5
Biens de consom. non durables	959,1	949,9
Biens de consom. alim.	866	873,3
Services	530,8	534,2
Sociétés financières	587,16	586,8
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	404,4	413,2
Valeurs industrielles	542,8	540,9

TOKYO, 5 avril ⬆ Au plus haut de l'année

La Bourse de Tokyo a fini, lundi 5 avril, à son plus haut niveau de l'année, dans un marché actif où se sont fait remarquer de nombreux investisseurs étrangers et des particuliers à la recherche de titres sous-évalués. Au terme des échanges, l'indice Nikkei a gagné 312,52 points, soit 1,61 %, à 19 759,46 points, dans un volume élevé d'environ 1,20 milliard de titres. Avec 1,5 milliard de titres échangés, le volume avait excédé vendredi le milliard de pièces pour la première fois depuis septembre 1991.

La tendance a également été stimulée par le plan de relance promis par le gouvernement, qui a éclipsé les inquiétudes suscitées par la montée du yen.

Le Nikkei a ouvert en hausse, dans le sillage de vendredi, où il avait gagné 1,82 % avant de décliner rapidement sous l'effet de prises de bénéfices. Des achats à bon compte lui ont permis de se redresser au cours de l'après-midi.

VALEURS	Cours du 2 avril	Cours du 5 avril
Ajinomoto	1 280	1 280
Bridgestone	1 340	1 350
Canon	1 410	1 440
Fuji Bank	2 010	2 010
Honda Motors	1 490	1 500
Matsushita Electric	1 230	1 280
Mitsubishi Heavy	659	668
Sony Corp.	4 320	4 490
Toyota Motors	1 510	1 580

CHANGES

Dollar : 5,4326 F ⬇

Le dollar était en légère baisse lundi 5 avril en fin de matinée, au cours des échanges interbancaires à Paris, à 5,4326 francs contre 5,4590 francs vendredi soir, tandis que le deutschemark restait quasiment stable face au franc français à 3,3973 francs contre 3,3959 francs vendredi soir.

FRANCFORT	2 avril	5 avril
Dollar (en DM)	1,5930	1,5999

TOKYO	2 avril	5 avril
Dollar (en yens)	114	113,83

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (5 avril)	10 9/16-10 11/16 %
New-York (2 avril)	3 15/16 %

BOURSES

	1er avril	2 avril
(SBF, base 100 : 31-12-81) Indice général CAC	543,25	539,10
(SBF, base 1000 : 31-12-87) Indice CAC 40	2 005,89	1 990,82

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	1er avril	2 avril
Industrielles	3 439,44	3 370,81

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	1er avril	2 avril
100 valeurs	2 878,40	2 869,90
30 valeurs	2 223,10	2 223,40
Mines d'or	116,50	125,90
Fonds d'Etat	96,86	96,34

FRANCFORT

	1er avril	2 avril
Dax	1 671,58	1 661,75

TOKYO

	2 avril	5 avril
Nikkei Dow Jones	19 446,94	19 759,46
Indice général	1 526,31	1 551,35

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,4245	5,4265	5,5168	5,5210
Yen (100)	4,7680	4,7740	4,8484	4,8574
Ecu	6,5844	6,5907	6,5958	6,6060
Deutschemark	3,3965	3,3970	3,4125	3,4154
Franc suisse	3,6700	3,6832	3,7135	3,7295
Lire italienne (1000)	3,4000	3,4050	3,3820	3,3896
Livre sterling	8,2572	8,2658	8,3398	8,3542
Peseta (100)	4,7438	4,7477	4,6972	4,7076

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3	3 1/8	3 1/8	3 1/4	3 1/4	3 3/8
Yen (100)	3 1/16	3 3/16	3 1/16	3 3/16	3 1/8	3 1/4
Ecu	9 7/16	9 9/16	9 1/8	9 1/4	8 5/8	8 3/4
Deutschemark	8 1/4	8 3/8	7 15/16	8 1/16	7 1/2	7 5/8
Franc suisse	5 3/8	5 1/2	5 1/16	5 3/16	4 13/16	4 15/16
Lire italienne (1000)	11 7/8	12 1/8	11 7/8	12 1/8	11 7/8	12 1/8
Livre sterling	5 7/8	6	5 7/8	6	5 13/16	5 15/16
Peseta (100)	13 3/4	14 1/8	13 5/8	14 1/8	13 1/4	13 5/8
Franc français	10 3/16	10 1/2	9 13/16	10 5/16	9 1/16	9 7/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la salle des marchés de la BNP.

Les enquêtes pour délits d'initiés en Suisse aboutissent rarement

Les enquêtes concernant des délits d'initiés aboutissent rarement devant les tribunaux, constate le mensuel économique suisse *Bilan* dans son édition d'avril. Depuis l'introduction, en 1988, d'une loi instituant une norme pénale pour ce type d'opérations en Bourse, une trentaine de cas d'initiés ont été recensés en Suisse. Mais les deux tiers n'ont pas dépassé le stade de l'enquête préliminaire, observe le magazine. Environ dix affaires ont donné lieu à une information judiciaire et seulement deux ont abouti devant les tribunaux, poursuit-il. L'une a conduit à un acquittement, l'autre à une condamnation en première instance.

Dans ce dernier cas – qui concernait la hausse suspecte des actions du Crédit suisse en mars 1989, au moment où la banque avait annoncé sa restructuration, – le jugement a été cassé en appel et une décision du Tribunal fédéral, l'instance suprême, est aujourd'hui attendue.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 5 AVRIL

Cours relevés à 13 h 30

Règlement mensuel

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
5300	C.N.E 3%	5440	....	....	....
961	B.N.P. T.P	1020	1040	1010	- 0 98
850	Cr.Lyon. T.P	885	881	886	+ 0 11
1845	Renault T.P	1880	1880	1890	+ 0 53
1939	Rhone Poul. T.P	1911	1940	1940	+ 1 52
1119	Saint Gobain T.P	1130	1119	1147	+ 1 50
851	Thomson T.P	880	885	886	+ 0 67
715	ACCOR	678	673	672	- 0 99
770	Air Liquide	765	762	761	- 0 52
640	Alcatel-Alsthom	663	661	661	- 0 30
2040	Als.Superm.	2130	2119	2110	- 0 94
330	ALSPI	382 90	380	380	- 0 80
595	AGF Sté Centrale	610	605	605	- 0 82
1260	Axa (ex Cie Midi)	1333	1330	1336	+ 0 23
172	Bafip	170	170	170	....
81	Bail-Equipem.	89	89	88 50	- 0 56
835	Bail Investiss.	875	880	867	- 0 91
460	Bancaire	466	475	462	- 0 86
650	Bazar H.-V.	665	665	665	....
1260	Berger (M)	1250	1260	1260	+ 0 80
400	Bertrand Faure	412 10	420	430	+ 4 34
1080	Bic	1106	1113	1097	- 0 81
1120	B.I.P.	1125	1125	1125	....
151	BIS	162 50	169 70	167	+ 2 77
520	BNP (CI)	523	525	525	+ 0 38
500	Bollore Tech	536	545	542	+ 1 12
2850	Bongrain	2890	2920	2914	+ 0 83
535	Bon-Marché	574	580	579	+ 0 87
680	Bouygues	691	698	693	+ 0 29
91	BP France	90 60	90	91	+ 0 44
980	BSN	992	991	992	....
1260	Canal Plus	1310	1299	1300	- 0 76
185	Cap Gem.S	201	202	197 20	- 1 89
235	Carnaudmetalbox	208	206 10	203 30	- 2 26
2600	Carrefour	2852	2855	2860	+ 0 30
151	Casino	153	151	151 30	- 1 11
104	Casino ADP	107	108	107 50	+ 0 47
570	Castorama D.L.	571	575	576	+ 0 88
240	C.C.F.	247 60	246 50	246 50	- 0 44
33	CCMC Ly	36 20	36	36	- 0 56
440	C.D.M.E	520	518	515	- 0 96
166	C.E.G.I.D.	175	174	171	- 2 29
49	Cerarest (Ny)	49 50	50	49 05	- 0 91
415	C.E.P. Comm.	418	418	417	- 0 24
89	Cerus	93 70	93	92 20	- 1 60
1250	Cetelem	1230	1225	1229	- 0 08
295	CF Inc	286 50	....	....	....
315	CGI Info	334 60	333 10	332 20	- 0 78
1170	CGIP	1113	1105	1103	- 0 90
635	CGP	635	638	638	+ 0 47
1250	Chargeurs S.A.	1242	1236	1240	- 0 16
250	Christian Dior	260 50	267	262	+ 0 58
545	CICA (M)	520	522	522	+ 0 38
315	Ciments franc.	364	369 50	365	+ 0 27
570	Clarins	608	611	612	+ 0 68
395	Club Mediter.	396	395 30	391 50	- 1 14
1040	Colas	1073	1056	1068	- 0 47
219	Cpt. Entrep.	219	....	....	....
1300	Compt Mod.	1325	1320	1319	- 0 45

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
310	CPR (Paris Réé.)	327	327	321	- 1 83
1100	Créd. Foncier	1100	1109	1098	- 0 18
420	Crédit Loc France	391	388	386	- 1 28
585	Cr Lyon.(CI)	639	620	615	- 3 76
1320	Credit Nat.	1332	1328	1332	....
550	CSEE	526	524	526	....
3650	Damart	3605	3480	3530	- 2 08
380	Dassault Aviation	376	380 50	380 50	+ 1 20
270	Dassault Electr.	274	273	279 50	+ 2 01
1500	De Dietrich	1690	1702	1686	- 0 24
525	Degremont	528	530	530	+ 0 38
48	Dév.R.d.C.(Li)	48 60	48 80	48 60	....
85	Dév.R.Sud-Est	86 50	....	....	....
285	DMC	286	285	285	- 0 35
470	Docks France	488	486	484	- 0 82
129	Dynaction	158	153 50	158 50	+ 0 32
2300	Eaux (Gle)	2376	2380	2358	- 0 84
740	E.B.F.	740	742	744	+ 0 54
395	Ecco	404 60	407	409 90	+ 1 31
370	Elf Aquitaine	363 50	365	366	+ 0 69
1010	ElfSanofi(ExSanofi)	1000	995	994	- 0 60
285	Esp-Elf (Certif)	280	290	285	+ 1 79
680	Eridania-Beghin	710	690	698	- 1 69
430	Essilor	485	461	483	- 0 43
210	Essil.Int.(DP)	235	237	235	....
790	Esso	745	760	760	+ 2 01
1590	Eurafrance	1697	1699	1698	+ 0 12
630	Euro RSCG	517	527	527	+ 1 93
86	Eurodisneyland	90	88 40	89	- 1 11
1030	Europe 1	1080	1075	1069	- 1 02
40	Eurotunnel	38 35	39	39	+ 1 69
132	Finextel	134 20	134	137 50	+ 2 46
285	Fives Lille	324 80	323	322 50	- 0 71
805	Fougerolle	960	958	965	+ 0 52
3930	Fromager. Bel	4000	3960	3910	- 2 25
1660	Gal.Lafayette	1615	1625	1640	+ 1 55
400	G.A.N.	428 90	420	417	- 2 32
370	Gascogne (B)	399 80	399	400	+ 0 05
1410	Gaz et Eaux	1540	1539	1540	....
560	Geophysique	613	610	610	- 0 49
745	Groupe André SA	740	740	740	....
585	Groupe Cité	590	590	590	....
400	GTM-Entrep.	451	450	446	- 1 11
1490	Guyenne-Gas.	1575	....	....	....
480	Havas	487 60	485	487 90	+ 0 06
230	Idia	237 50	240	243	+ 2 32
380	Imétal	391	385	388 40	- 0 66
138	Immob. Phénix	142	143 60	143 60	+ 1 13
190	Ingénico	194	191 60	191 50	- 1 29
9510	Inst. Mérieux	9860	9850	9750	- 1 12
485	Interbail	497 10	501	500	+ 0 58
500	Intertechnique	542	547	545	+ 0 55
1090	J. Lefebvre	1215	1215	1219	+ 0 33
600	Klepierre	571	572	577	+ 1 05
680	Labinal	680	680	678	- 0 29
350	Lafarge	384 90	365	380 50	- 1 21

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
93	Lagardère Group	93 10	93 80	93 80	+ 0 75
285	Lebon	310	310	310	....
4740	Legrand	4855	4830	4839	- 0 33
2510	Legrand (DP)	2750	2750	2730	- 0 73
174	Legris Industries	189 30	191 10	191	+ 0 90
625	Locindus	851	858	850	- 0 12
3480	L.V.M.H.	3650	3648	3639	- 0 30
440	Lyon.Eaux/Dumez	478	478	473	- 1 05
37	Majorette Ly	37	....	....	....
340	Mar. Wendel	359 50	359 50	360	+ 0 14
118	Matra-Hachette	119 90	116 10	118 10	- 1 50
72	Metaleurop	72 60	74	72 50	- 0 14
18	Métrologie In.	17 95	18	17 95	....
164	Michelin	171	164	166	- 2 92
94	Moulinex	95 10	95	95 50	+ 0 42
916	Navig. Mixte	990	985	997	+ 0 71
135	Nord-Est	157	155	153 50	- 2 23
345	Nordon (Ny)	363	366	366	+ 0 83
50	Olipar	63 30	63 50	62 70	- 0 95
1140	Oréal	1172	1170	1181	- 0 94
415	Paribas	415	408	413 50	- 0 36
225	Pechiney Int	233	232 80	232 10	- 0 39
290	Pechiney (CIP)	302	303	300	- 0 66
400	Pernod Ricard	417	419 90	412 20	- 1 15
535	Peugeot	564	555	552	- 2 13
685	Pinault-Printemps	728	721	722	- 0 82
760	Plastic-Omn.	804	805	798	- 0 75
310	Poliet Ex.Lamb.Fr.	317 50	314 40	308	- 2 99
940	Primagaz	945	946	945	....
680	Promodes	711	712	714	+ 0 42
285	Radiotechn.	290	290	291 60	+ 0 52
7790	Redoute (La)	7920	7900	7900	- 0 25
155	Remy Cointreau	158	162	162	+ 1 89
575	R. Poulenc A	587	583	584	- 0 51
555	R. Poulenc CIP	630	611	628	- 0 32
41	Rochette (La)	39 60	39 60	39 40	- 0 25
565	Roussel Uclaf	552	558	553	+ 0 18
3200	R. Impé.Ly	3415	3470	3473	+ 1 70
152	Sade (Ny)	169	169	168	- 0 59
3000	Sagem	3295	3300	3245	- 1 52
510	Saint Gobain	490	487 60	497 90	+ 1 61
1110	Saint Louis	1215	1203	1182	- 2 72
1490	Salomon Ly	1480	1461	1481	+ 0 07
350	Salvepar (Ny)	352 10	352 10	357 80	+ 1 62
1600	SAT	1740	1745	1745	+ 0 29
290	Saut. Chât.	410 50	400	409	- 0 37
935	Sanpiquet (Ns)	900	890	900	....
675	Schneider	676	677	677	+ 0 15
17	SCOA	16 50	16 50	16 80	+ 1 82
550	Scor s.a.	550	535	535	- 2 73
405	S.E.B.	423 90	416	419 90	- 0 94
450	Sefimeg	471	472 10	471	....
150	Selectibanque	157	157 10	157 10	+ 0 06
178	Sextant A	196	190	189	- 3 57
705	SFIM	700	700	700	....
215	S.G.E.	231 80	232	230 90	- 0 39

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
500	Simco	539	530	530	- 1 67
1060	Sk. Rossignol	1088	1094	1090	+ 0 18
485	Sligos	480	484	485	+ 1 04
810	Société Géné.	830	824	821	- 1 43
48	Sodecco (B)	49	47 60	47 60	- 2 86
87	Sodero (Ny)	83	84 05	83 20	+ 0 24
1010	Sodexho	1020	1020	1020	....
91	Sogerail (Ny)	90 60	92	91 25	+ 0 72
1350	Som-Allib.	1420	1420	1415	- 0 35
455	SOPHIA	501	509	509	+ 1 60
1170	Sovac	1280	1277	1270	- 0 78
370	SPEP	440	438 90	434 90	- 1 16
395	Spie-Batignol.	424	424	420	- 0 94
600	Strafor Facom	665	665	652	- 1 95
305	Suez	316 20	314	315	- 0 38
1190	Synthélabo	1206	1230	1225	+ 1 58
151	Thomson CSF	169	166 50	167 80	- 0 71
245	Total	261	259	259	- 0 77
173	- (certif.)	180 50	181	180	- 0 28
565	U.A.P.	562	560	555	- 1 25
255	UFB Locab.	262	256	256	- 2 29
230	U.G.C. DA (Rebur)	232	238	238	+ 2 59
545	UIC	566	568	568	+ 0 35
510	UIF	519	523	534	+ 2 89
755	UIS	850	860	880	+ 3 53
385	Unibail	391 10	393	392	+ 0 23
745	Valéo	785	779	781	- 0 51
149	Vallourec	156	155	155	- 0 64
300	Via Banque	343 50	342	342	- 0 44
260	Worms et Cie	284	285 50	287 40	+ 1 20
1760	Zodiac	1820	1840	1843	+ 1 26
905	Elf Gabon	950	947	948	- 0 21
108	Amax	102	92 40	93	- 8 82
94	Amer. Barrick	102 90	100	101	- 1 86
160	Amer. Express	150	147 70	147 80	- 1 47
320	A.T.T.	311 50	309 10	309 10	- 0 77
122	Anglo Amer.C.	139 50	139 80	139 90	+ 1 01
250	Amgold	263	265 10	267	+ 1 52
230	Banco Santander	230	....	....	....
785	B.A.S.F.	800	801	810	+ 1 25
920	Bayer	930	933	924	- 0 65
51	Blenheim Plc.	47 30	48	46 10	- 2 54
33	Buffelsfont.	42	42	43 50	+ 3 57
196	Chase Manh.	186	184	182 90	- 1 67
2070	Daimler Benz	2105	2019	2019	- 4 09
84	De Beers	91	92 10	92 50	+ 1 65
2370	Deutsche Bank	2397	2395	2390	- 0 29
1350	Dresdner Bank	1372	1360	1333	- 2 84
47	Driefontein	48 70	49 10	49 25	+ 1 13
265	Du Pont-Nem.	262	266 50	264 20	+ 0 84
310	Eastman Kodak	295 60	287 50	287 50	- 2 74
14 50	East Rand	16 90	17	17 50	+ 3 55
33	Echo Bay	36 75	35 90	35 60	- 3 13
167	Electrolux	165	164	164	- 0 61
172	Ericsson	199 50	193	188	- 5 76
355	Exxon Corp	358 40	360	360	+ 0 45

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
285	Ford Motor	281 40	280	280	- 0 50
44	Freegold	47	47	47 10	+ 0 21
12	Gencor	12 75	12 35	12 60	- 1 18
490	Gén. Elect.	490	485 80	490	..
220	Gén. Motors	204 50	202 10	202 10	- 1 17
365	Gén. Belgique	371 50	...	....	...
38	Gd. Métropol.	37	36 45	35 50	- 4 05
38	Guinness	42	41 70	41 35	- 1 55
20	Hanson PLC	19 95	19 60	19 65	- 1 50
16	Harmony Gold	19 35	20	19 95	+ 3 10
410	Hewlett Packard	414 60	401 20	401 30	- 3 21
36	Hitachi	40 05	41	42 05	+ 4 99
830	Hoechst	840	840	840	...
104	I.C.I.	99 90	99 05	99 05	- 0 85
300	I.B.M.	282	286 20	288	+ 2 13
430	I.T.T.	439	434 60	434	- 1 14
184	Ito Yokado	194	197 10	197 60	+ 1 86
55	Matsushita	58 70	60 30	60 30	+ 2 73
295	Mc Donald's	292 30	288 50	288	- 1 47
205	Merck	188	187 90	187 80	- 0 11
605	Minnesota M.	504	..	..	.
46	Mitsubishi	48 50	49	49	+ 1 03
380	Mobil corp.	364	371 30	371 30	+ 2 01
385	Morgan J.P.	373 50	..	...	..
4320	Nestlé	4401	4400	4410	+ 0 20
132	Norsk Hydro	130	131	129 70	- 0 23
95	OFSR	106 30	107 30	109 50	+ 3 01
1420	Pétrofina	1440	1423	1436	- 0 28
355	Philip Morris	297 50	297 50	285 30	- 4 10
72	Philips	74	73	73	- 1 35
81	Placer Dome	81 90	81	80 20	- 2 08
285	Procter Gamble	272	267 60	267 60	- 1 62
174	Quilmès	181 80	181 80	179 50	- 1 27
21	Randfontein	25 65	25 90	27 30	+ 6 43
265	Rhone Poul. Rorer	257	257	257 40	+ 0 16
480	Royal Dutch	489 50	486	485 20	- 0 88
56	RTZ	59 10	59	58 75	- 0 59
15	Saat.& Saatchi	15 20	15 60	15 10	- 0 66
28	St Helena	31 90	32	32 50	+ 1 88
315	Schlumberger	323 50	323 40	322	- 0 46
47	Shell transp.	49 10	48 25	48 35	- 1 53
2140	Siemens	2199	2161	2153	- 2 09
195	Sony	210	211 40	212	+ 0 95
94	Sumitomo Bank	95 90	96	96	+ 0 10
165	T.D.K.	187	181 50	184	- 1 60
60	Telefonica	60 55	60 55	60 55	....
29	Toshiba	32 25	34 10	34	+ 5 43
635	Unilever	635	649	641	+ 0 94
260	Unn.Techn.	253 50	255	252 10	- 0 55
245	Vaal Reefs	264	266	274	+ 3 79
1000	Volkswagen	1048	1051	1059	+ 1 05
250	Volvo	286	285	258	- 9 79
97	West. Deep	116	116	119 50	+ 3 02
460	Xerox Corp.	454 60	445 50	445 50	- 2 00
109	Yamanouchi	110	110	110	....
6	Zambia Cop.	5 80	5 60	5 60	- 3 45

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nominal	% du coupon
Emp.Etat 9,8% 78	....	7 16
10,80% 79/94	101 21	6 30
Emp.Etat 13,4% 83	102 90	3 86
10,26% mars 86	107 69	0 67
OAT 10% 5/2000	115 14	8 57
OAT 9,9% 12/1997	111 06	3 08
OAT 9,8% 1/1996	106 77	1 74
PTT 11,2% 85	108 25	3 61
CFF 10,25% nov 90	114 60	0 59
CNA 10 % 1979	101 20	1 11
CNB Bques 5000F	98 80	2 23
CNB Paribas 5000F	97 75	2 23
CNB Suez 5000F	97 75	2 23
CNI 1/82 5000F	99 05	2 23
CNT 9 % 86	....	8 05
CRH 10,90% déc.85	113 45	2 58
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	1080	....
Cenus	2335	....
Ly. Eaux cv 6,5%	825	....
Thoms. cv 9,2% 86	800	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Applications Hydr.	1580	....
Arbel	380	379 90
Bains C.Monaco	928	930
B.Hypoth.Europ.	190	....
B.N.P. Intercont.	388	380
Bénédictine	2200	....
Bidermann Internat.	440	....
Blanzy Ouest	1500	....
BTP	37	38
Cambodge	835	....
Carbone Lorraine	373	379
Caves Roquefort? Casa Poclain	2 50	....
C.B.C.	350	357
C.E.G.F (Frigor.)	557	....
Centenaire Blanzy	380	353
Ceragan	28 50	28
Champex Ny	12 50	....
CIC (CIP)	191	187 10
C.I.T.R.A.M. (B)	2550	2550
Cie Industrielle	4381	....
Cpt Lyon Alemand	326 80	320
Concorde	681	675
Constr.Mét.Prov.	19	....
Crédit Gén.Ind.	105	....
Cr Universel (Cie)	302	302
Darblay	610	....
Didot Bottin	593	575
Eaux Bassin Vichy	3010	....
Ecla	282	285
Ent.Mag. Paris	3835	3950
Eridania-Béghin Ci.	575	575
Fidei	383	380
Finalens	305	....
F.I.P.P.	70 25	....
F.N.A.C.	2178	2170
Foncière (Cie)	589	575
Foncina	370	370
France I.A.R.D.	464	465
France SA (La)	1800	1820
From. Paul-Renard	2050	....
Gaumont	577	577
Gesefim	281	282 10
Gévelot	450	....
G.F.C.	410	415
Groupe Victoire	1100	1095
G.T.I (Transport)	226 30	227
Immobail	400	402
Immobanque	770	780
Im.Marseillaise	4610	4700
Invest.(Ste Cie.)	3010	3100
Lille Bonnières	1179	1179
Louvre	2558	2506
Lucia	220	219 50
Machines Bull	22 20	22 20
Mag.Uniprix	180	....
Métal Déployé	300	301
Mors	42	41 50
Navigation (Nle)	140	135
Optorg	280	271
Oriel (Cl)	700	691
Origny-Desvroise	738	736
Palais Nouveauté	1362	1357
Paluel Marmont	405	....
Parfinance	195	186
Paris France	211	....
Paris Orléans	197	200
Parthena Invest.	255	255 30
Piper Heidsieck	670	....
Porcher	247	....
Promodès (Cl)	440	440
Publicis	706	700
Rochefortaise	150	151
Rosario	154	152 10
Rougier	176 10	193
S.A.C.E.R.	630	630
S.A.F.A.A.	210	....
S.A.F.I.C Alcan	234 20	....
Saga	345	....
Saint Dominique (F.)	160	158 50
Salins du Midi	558	560
Savoisienne M.	150	....
Silic	670	670
S.I.P.H.	80	....
S.M.C.I.	50	....
Sofal	470	....
Soffo	250	251
Soflam (ex Satam)	65	....
Sofragi	2780	2785
Soudure Autogène	755	753
Sovabail	390	398
Starni	884	....
Taittinger	2100	2061
Testut-Aequitas	91 10	....
Tour Eiffel	230	235
Ufiner	1330	1320
Vicat	412	....
Viniprix	1550	1500
Virax	112	121
Maroc Sté Brasserie	310	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	532	....
Akzo Nv Sico.	438	....
Alcan Aluminium	99 30	....
American Brands	219	....
Arbed	400	....
Asturienne Mines	104 60	....
Banco Popular Espa.	588	590
B.Reglements Int.	22200	22450
Can.Pacifique	79	80
Chrysler Corp.	215	....
C.I.R.	3 20	....
Commerzbank	1029	....
Dow Chemical	274	275 30
Fiat	19 96	17 10
GBL (Brux Lamb.)	593	593
Gevaert	1125	1070
Glaxo Holdings Ltd.	59	61 80
Goodyear Tire	400	....
Grace and Co (WR)	191	....
Honeywell Inc. Im.	197	....
Johannesburg	67 10	....
Koninklijke Pakhoed	71 10	....
Kubota	27 80	....
Noranda Mines	82 50	....
Olivetti priv.	4 38	....
Pfizer Inc.	327	320
Ricoh	30 10	31
Robeco	320 10	320 10
Rodamco NV	159 70	184 80
Rolinco	316 80	316 40
Saipem	4 76	....
Sema Group	22 40	22 40
SKF Aktiebolaget	52	53
Tenneco Inc.	250	....
Toray Ind.	27	30 80
West Rand Cons.	5 80	5 80

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	330	....
Calciphos	74	75
C G H Cogeabor	7	....
Coparex	550	551
Europ. Accum.	77 50	77 50
Europ Soutres Ind.	6 65	....
Guy Degrenne	390	....
Lecteurs du Monde	233	....
Nicolas	900	900
Office Cent. Pharma.	806	804
Particip. Perrier	190	....
Rorento N.V.	253 50	254 10
St-Gobain-Emballage	1780	....
Schlumberger Ind.	540	....
S.E.P.R.	1411	....
S.M.T. Goupil	4 40	....
S.P.R. act. B	309	....
Waterman	1100	....

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	544	536
B.A.C.	23 70	....
Boiron (Ly)	472 50	478
Boisset (Lyon)	218	....
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	836	820
Calberson	308	305
Cardif	1005	1055
C.E.G.E.P.	171	171 50
C.F.P.I.	198	199 50
C.N.I.M.	1159	1155
Codetour	336	347
Creeks	105	103
Dauphin	253	255
Devanlay	1330	1295
Dollsos	117	120
Editions Belfond	180	....
Europ. Propulsion	240	240
Finacor	140	140
G.F.F. (group.fon.f.)	35	33
G.L.M.	467	467
Gravograph	160	164 90
Guintoli	700	....
I.C.C.	229	225
Idianova	77	78
Immob. Hôtelière	1150	1130
Internat. Computer	121 50	121 50
I.P.B.M.	36 90	37 05
Molex	170	....
N.S.C. Schlumberger	714	684
Publ.Filipacchi	710	715
Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	338	338
Select Invest (Ly)	104 80	104 50
Serbo	190	190
Sopra	340	337
TF1	469	464 60
Thermador H. (Ly)	354	....
Unilog	220	220
Viel et Cie	143	143
Y. St-Laurent Groupe	765	752

SICAV (sélection) 2/4

VALEURS	Emission Frais inc.	Rachat net
Actilion	219 53	213 65
Actimonetaire C	30913 75	30913 75
Actimonetaire D	30913 75	30913 75
Améri-gan	7575 39	7284 03
Amplitude	701 14	680 72
Antigone trésor	707382 00	707382
Associ Première	31758 02	31758 02
Associc	1118 94	1118 94
Atout Futur	476 08	464 47
Aurecic	1312 70	1274 47
Avenir Alizes	1802 52	1767 18
Axa Capital	192 47	186 86
Axa Court Terme	8662 42	8662 42
Axa Cro.Ex.Dr.Inve	992 74	963 83
Axa.Ep.Fr.Ex Agepargn.	846 07	821 43
Axa Europe	135 11	131 17
Axa Investiments	116 41	113 02
Axa NPI	124 04	120 43
Axa Ob.Fr.Extrans	158 80	154 17
Axa.Ob.In.Ex Me.U.Se.	141 51	137 39
Axa Prem.Ex.Agepre	128 19	124 46
Axa Sél.Ex.Dr.Séle	157 84	153 24
Axa Valeurs PER	136 27	132 30
Cadence 1	1099 41	1077 85
Cadence 2	1084 36	1063 10
Cadence 3	1077 04	1055 92
Capimonétaire	6805 76	6798 96
Capioblig	7057 45	7057 45
Capitacic	1479 35	1457 49
Cocxis	1461 11	1425 47
Comptavalor	3816 94	3811 22
Credimar	475 46	461 61
Crédit Mutuel Capital	1398 39	1370 97
Cred.Mut.Ep.Cour.T	722 51	722 51
Cred.Mut.Ep.Indus.	103 61	100 84
Cred.Mut.Ep.J.	75502 40	75502 40
Cred.Mut.Ep.long.T	209 66	204 05
Créd.Mut.Ep.Monde	1211	1178 59
Cred.Mut.Ep.Quatre	1132 78	1102 46
Dieze	1489 77	1453 43
Drouot France	931 60	904 47
Drouot Sécurité	247 48	240 27
Ecocic	1144 39	1111 06
Ecopar	135 81	131 85
Ecur. Capitalisation	2850 09	2821 87
Ecur. Expansion	522808 92	522025 88
Ecur. Géovaleurs	2459 25	2387 62
Ecur. Investissement	163 41	158 65
Ecur. Monepremière	73010 29	73010 29
Ecur. Monétaire	21387 15	21387 15
Ecur. Trésorerie	2635 44	2635 44
Ecur. Trimestriel	2092 90	2072 18
Elancial	121 93	118 38
Energie	293 25	279 95
Eparcic	3821 87	3821 87
Eparcourt-Sicav	4695 46	4683 76
Epargne Associat.	25438 33	25146 89
Epargne-Unie	1408 88	1374 52
Ecfi Cash capi.	8502 86	8502 86 ◆
Euro Solidarité	1145 64	1134 30
Eurocic Leaders	1077 99	1046 59
Eurodyn	1227 38	1197 42
Euro Gan	6450 05	6201 97
Fonsicav	15713 75	15713 75
France-gan	11145 74	10717 06
France Garantie	289 25	288 67
France Obligations	522 83	517 65
Francic	489 89	485 33
Francic Pierre	116 97	113 58
Francic-Regions	1187 84	1153 24
Fructi-Associations	38 10	38 10 ◆
Fructi-Capi	45 76	46 07
Fructidor	246 90	243 25
Fructifrance action C	1008 86	984 25
Fructifrance action D	986 35	962 29
GAN Rendement	5443 90	5383 45
Gestilion	16320 76	16239 56
Gest.Associations	186 42	182 32
Horizon	1400 15	1359 37
HLM Monétaire	15170 63	15170 63
Indicia	1124 61	1102 40 ◆
Indust.Fon.Court.T	1602 26	1602 26
Interepar	112043 58	108780 17
Interoblig	15500 81	15196 87
Intersélection Fce	529 70	529 70
Japacic	170 73	165 76
Jeunepargne	311 61	307
Latitude	2442 11	2438 45
Lion Association	11402 61	11402 61
Lion Institution	33349 77	33266 60
Lionplus	1104 97	1083 30
Lion Trésor	2392 85	2369 16
Lion 20 000	28409 72	28409 72
Livret Bourse Inv.	615 49	597 56
Livret Portefeuil.	760 03	737 89
Méditerranée	182 12	176 82
Mensuel CIC	10297 26	10195 31
Monedan	74147 60	74147 60
Mone.J.	39309 32	39309 32 ◆
Monévalor	44548 15	44548 15
Mutualité dépôts	14725 48	14696 09
Natio Court Terme	103296 00	102987
Natio Court Terme2	309988 00	309969
Natio Epargne	19451 17	19258 58
Natio Ep. Capital	12025 39	11906 33
Natio Ep. Croissance	1837 86	1788 67
Natio Ep. Obligations	204 63	199 15
Natio Ep. Retraite	135 10	131 48
Natio Ep. Trésor	8558 42	8541 34
Natio Ep. Valeur	460 63	448 30
Natio Fran. index	1088 14	1059 02
Natio Inter	1238 49	1205 34
Natio Inter	1614 76	1571 54
Natio Monétaire	27358 53	27358 53
Natio Opportunités	1151 86	1121 03
Natio Patrimoine	1417 93	1379 98
Natio Perspectives	1150 59	1119 80
Natio Placements	64208 30	64208 30
Natio Revenus	1079 38	1058 69
Natio Sécurité	12008 82	12008 82
Natio Valeurs	916 29	891 77
Nippon-Gan	5785 94	5563 40
Nord Sud Dévelop.	1740 23	1736 76
Obli-Associations	172 37	170 88
Oblicic-Mondial	2842 14	2800 14
Oblicic-Régions	1120 43	1103 87
Oblifutur	3188 88	3111 10
Oblig. tres caté.	192 58	189 71
Obliion	1531 58	1516 42
Oblisécurité Sicav	14056 46	14056 46
Oraction	1202	1172 68
Paribas Capitalisation	1704 85	1679 66
Paribas Opportunités	133 48	128 04
Paribas Patrimoine	625 59	600 08
Patrimoine Retraite	243 86	239 08
Pervalor	611 13	611 13
Planictar	1287 26	1255 86
Poste Croissance	5913 29	5907 38
Poste Gestion	71649 58	71649 56
Première Oblig.	11506 34	11494 85
Prévoy. Ecureuil	122 82	121 60
Priv' Associations	31961 69	31961 69
Proficius	1040 36	1014 89
Quartz	144 22	140 70
Rentacic	167 24	164 77
Revenus Trimestr.	5519 80	5465 15
Revenu-Vert	1204 19	1174 82
St Honoré Vie & Santé	1021 89	975 55
St Honoré Bons du Tr.	12159 46	12098 97
St Honoré Invest.	810 08	773 35
St Honoré Pacifique	666 08	635 88
St Honoré Real	16277 25	16212 40
Sécuricic	1884 24	1884 24
Sécuri-Gan	12834 45	12582 79
Sécuritaux	1506 76	1506 76 ◆
Sicavdan	740 53	729 59
Sicav Associations	1999 93	1999 93
SFI-CNP Assur.	719 52	698 56
S.G. Fr. oppor. C et D	1314 97	1288 19
Sicav 5.000	464 42	451 99
S.I. Est	1410 87	1369 78
Silvafrance	748 37	728 34
Silvarn	416 07	404 93
Silvarente	232 91	228 34
Silvinter	473 36	460 69
S.N.I.	1174 51	1140 30
Sogeofrance Capita.	1254 98	1230 37
Sogenfrance Distribut.	1212 35	1188 58
Sogépargne	319 97	319 97
Sogester	1392 17	1364 87
Soleil Investissements	615 07	591 41
Solstice	2271 97	2266 30
State Street Act. Eur.	9919 19	9583 76 ◆
State Street Act. Frce.	11550 44	11214 02 ◆
St. Str. Act.Japon	12512 75	12089 61 ◆
State Street Emer. Mts	13042 38	12415 34 ◆
St.Street OAT Plus	11785 76	11554 67 ◆
Stratégie Actions	904 49	869 70 ◆
Stratégie Rendement	1546 87	1498 18 ◆
Techno-Gan	5875 11	5849 14
Thesora	734 19	726 92
Trésor Plus	1428 87	1414 72
Trésor Trimestriel	1064 43	1053 89
Tréasoricic	141652 04	141652 04
Trilion	5327 62	5259 25
Uni-Associations	121 75	121 75 ◆
Uni-Foncier	1366 67	1333 34
Unifrance	618 92	603 82
Uni Régions	1268 50	1237 58
Univar	253 69	253 69 ◆
Univers Actions	1369 55	1336 16
Univers Obligations	1924 76	1877 81
Valorg	2223 97	2221 75
Valrsel	57935 77	57906 82
Winterthur St-Honoré	231 17	220 69

Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 5/4	COURS DES BILLETS achat	vente
Etats Unis (1 usd)	5 415	... ...	5 1	5 6
Ecu	6 586	... ...	...	...
Allemagne (100 dm)	339 750	... ...	329	349
Belgique (100 F)	16 487	... ...	16	17
Pays-Bas (100 fl)	302 190	... ...	292	312
Italie (1000 lires)	3 398	... ...	3 1	3 6
Danemark (100 krd)	88 350	... ...	84	92
Irlande (1 iep)	8 265	... ...	7 9	8 6
Gde-Bretagne (1 L)	8 300	... ...	7 8	8 6
Grèce (100 drachmes)	2 484	... ...	2 1	2 8
Suisse (100 f)	366 490	... ...	355	375
Suède (100 krs)	71 570	... ...	67	76
Norvège (100 k)	79 810	... ...	75	84
Autriche (100 sch)	48 279	... ...	46 8	49 8
Espagne (100 pes)	4 743	... ...	4 4	5
Portugal (100 esc)	3 655	... ...	3 3	4 1
Canada (1 $ can)	4 303	... ...	4	4 4
Japon (100 yens)	4 749	... ...	4 6	4 8

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 5/4
Or fin (kilo en barre)	58900	59100
Or fin (en lingot)	59050	59400
Napoléon (20f)	337	341
Pièce Fr (10 f)	380	.....
Pièce Suisse (20 f)	337	342
Pièce Latine (20 f)	337	341
Souverain	440	442
Pièce 20 dollars	2110	2100
Pièce 10 dollars	1122 50	1122 50
Pièce 5 dollars	685	.....
Pièce 50 pesos	2200	2220
Pièce 10 florins	356	351

Marché à terme international de France MATIF

Cotation du 2 avril 1993

NOTIONNEL 10 % — Nombre de contrats estimés : 101 363			
COURS	Juin 93	Sept. 93	Déc. 93
Dernier	117,44	117,50	117,10
Précédent	117,48	117,56	117,46

CAC 40 A TERME — Volume : 13 906			
COURS	Avril 93	Mai 93	Juin 93
Dernier	2 001	2 014	2 022,50
Précédent	2 023	2 044	2033

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ◆ : prix précédent - ■ : marché continu

AGENDA

MUSIQUE

CONCERTS

AMPHITHÉATRE DE LA SORBONNE (42-62-71-71). Ensemble instrumental Futurs-Musiques : 20 h 30 ven. Ensemble vocal Soli-Tutti, Chœur de Saint-Denis, Chœur inter-universitaire Nanterre-Villetaneuse-Bologne, Denis Gautheyrie (direction). Solbiati.

AUDITORIUM DES HALLES (40-28-28-40). Françoise Kubler, Armand Angster, Jean-Paul Celea : 19 h mer. Soprano, clarinette, contrebasse, Guy Frish, Emmanuel Séjourné (percussions), Bernard Wambach (piano), Claire Gentilhomme (flûte), Christian Schmitt (hautbois). Dillon Cherubini Quartett : 19 h jeu. Haydn Ensemble InterContemporain : 19 h mar. Nadine Denize (mezzo-soprano), Florent Boffard (piano), David Robertson (direction). Dittrich, Wolf, Schoenberg, Hindemith.

AUDITORIUM DU LOUVRE (40-20-52-29). Hagai Shaham, Arnon Erez : 12 h 30 jeu. Violon, piano. Fauré, Brahms, Kreisler.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (44-78-13-15). Ensemble Modern : 20 h 30 jeu. Julie Moffat (soprano), Hans Zender (direction). Spahlinger, Mundry, Zender, Stockhausen.

CHATELET. THÉATRE MUSICAL DE PARIS (40-28-28-40). Kimberly Jones, Terese Fedea, Rodrick Dixon : 12 h 45 mer. Soprano, mezzo-soprano, ténor, Stephen Morscheck (baryton-basse), Elizabeth Buccheri (piano). Menotti, Britten, Stravinsky, Gershwin, Barber, Weill Kimberly Jones, Terese Fedea, Rodrick Dixon : 12 h 45 ven. Soprano, mezzo-soprano, ténor, Stephen Morscheck (baryton-basse), Elizabeth Buccheri (piano). Nicolai, Rossini, Gounod, Verdi, Moussorgski, Massenet.

CITÉ INTERNATIONALE (45-89-53-93). Ensemble Sic : 20 h 30 jeu. Giner, Luque, Schoenberg, Graetzer, Donatoni.

EGLISE SAINT-EUSTACHE. Ensemble Organum : 21 h mer. Marcel Perès (direction). Chant de la cathédrale de Bénévent.

EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS. Orchestre Stringendo : 20 h 30 mer. Jean Thorel (direction). Vivaldi.

EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE. Les Trompettes de Versailles : jusqu'au 11 avril 1993. 21 h dim. Vivaldi, Purcell, Marcello Philharmonia de chambre de Paris : 17 h 30 lun. Dario Perez (violon, direction). Pachelbel, Mozart, Albinoni, Bach.

EGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE. Orchestre symphonique des jeunes en Ile-de-France : 17 h 30 dim., lun. La Lyriade de Versailles, Laurent Brack (direction). Puccini.

INSTITUT POLONAIS (42-25-10-57). Milosz Magin : 19 h 30 jeu. Piano. Chopin, Penderecki, Magin.

LYCÉE JACQUES-DECOUR. François-Henri Houbart : 20 h 45 ven. Orgue. Bach, Vivaldi.

LE MADIGAN (42-27-31-51). Anne-Laure Poulain, Catherine Verhelst : 22 h 30 mer. Percussions, piano, chant. Rodrigo, Turina, Vino.

MUSÉE D'ORSAY (40-49-48-27). Trio de Copenhague : 18 h 45 jeu. Gade, Lange Müller, Fauré.

OPÉRA-BASTILLE (44-73-13-00). Quatuor Parisii, François Marthouret : 20 h jeu. Récitant. Haydn.

OPÉRA-COMIQUE. SALLE FAVART (42-86-88-83). Quatuor Borodine : 20 h mer. Schubert, Beethoven.

SAINTE-CHAPELLE (46-61-55-41). Ensemble d'archets européen : jusqu'au 30 avril 1993. 21 h mer., jeu., ven., sam., dim., lun., mar. S. Tran Ngoc (violon), Carl Brainich (direction). Vivaldi, Haendel, Massenet, Albinoni.

SALLE CORTOT (47-63-80-16). Nathalie Amoux, Nathalie Rode : 20 h 30 sam. Piano, violon. Brahms, Schubert, Fauré.

SALLE GAVEAU (49-53-05-07). Orchestre symphonique français : 20 h 30 mer. Peter Orth (piano), Jorge Mester (direction). Prokofiev, Liszt, Schubert Jean-Pierre Wallez, François-Joël Thiollier : 20 h 30 jeu. Violon, piano. Saint-Saëns, Ravel, Debussy, Fauré.

SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Orchestre philharmonique de Radio-France : 20 h 30 jeu. Sylvain Cambreling (direction). Josuan, Maeda, Ito, Tsunoda, Dubois, Sadakata.

THÉATRE DES CHAMPS-ELYSÉES (49-52-50-50). Orchestre national de France : 20 h 30 jeu. Jard Van Nes (mezzo-soprano), Libor Pesek (direction). Mahler, Schubert.

THÉATRE DU JARDIN (40-67-97-86). Pascal Martin : 20 h 30 jeu. Piano. Bach, Chopin, Liszt, Albeniz Ensemble Cimbora de Budapest : 14 h 30 mar.

UNIVERSITÉ PARIS-JUSSIEU. Ensemble baroque de Limoges, Christophe Coin : 20 h jeu. Violoncelle. Campra, Couperin. Dans le cadre de Campus à l'oreille.

Périphérie

ARGENTEUIL. CAVE DIMIÈRE (39-61-25-29). Armand Angster, Françoise Kubler : 21 h ven. Clarinette basse, chant, Emmanuel Séjourné (percussions), Ensemble Accroche-note. Lindberg, Dusapin, Aperghis, Mache, Donatoni.

BOULOGNE-BILLANCOURT. TBB (46-03-60-44). Chœurs de l'ex-armée rouge : 20 h 30 sam. ; 15 h 30 dim.

NANTERRE. UNIVERSITÉ PARIS-X. Ensemble instrumental Futurs-Musiques : 13 h jeu. Ensemble vocal Soli-Tutti, Chœur de Saint-Denis, Chœur inter-universitaire Nanterre-Villetaneuse-Bologne, Denis Gautheyrie (direction). Solbiati.

VERSAILLES. CHAPELLE ROYALE DU CHATEAU. Il Seminario musicale : 17 h 30 sam. Gérard Lesne (contre-ténor), Ian Honeyman (ténor), Peter Harvey (basse). Charpentier.

VERSAILLES. TRIANON PALACE (30-84-38-45). Duo Wiart-Etiévant : 16 h 30 dim. Piano, flûte. Franck, Dvorak, Donizetti, Bach.

LE VÉSINET. CAL (39-76-32-75). Miguel Angel Estrella : 21 h dim. Piano. Rameau, Couperin, Bach, Haendel, Aguirre, Chopin.

VILLETANEUSE. UNIVERSITÉ PARIS-XIII. Ensemble instrumental Futurs-Musiques : 20 h jeu. Ensemble vocal Soli-Tutti, Chœur de Saint-Denis, Chœur inter-universitaire Nanterre-Villetaneuse-Bologne, Denis Gautheyrie (direction). Solbiati.

Nous publions le lundi (daté *mardi*) la liste des concerts de la semaine, dont une sélection commentée figure dans le supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

OPÉRAS

OPÉRA-BASTILLE (44-73-13-00). La Flûte enchantée : jusqu'au 27 avril 1993. 19 h 30 mer., ven., lun. Opéra de Mozart. David Rendall, Volker Vogel (ténors), Cynthia Haymon, Anne Constantin, Cyndia Sieden (sopranos), Philippe Duminy (baryton), Erich Knodt, Cornelius Hauptmann (basses), Maîtrise des Hauts-de-Seine, Chœur et orchestre de l'Opéra de Paris, Friedemann Layer (direction), Robert Wilson (mise en scène), Andy De Groat (chorégraphie) Manon Lescaut : jusqu'au 26 avril 1993. 19 h 30 mar. Opéra de Puccini. Miriam Gauci (soprano), Jeffrey Black (baryton), Vasile Moldoveanu (ténor), Jules Bastin (basse), Chœurs et orchestre de l'Opéra de Paris, Richard Buckley (direction), Robert Carsen (mise en scène).

PÉNICHE OPÉRA (42-45-18-20). Mahagonny Cabaret : 21 h jeu., ven., sam. ; 17 h dim. D'après Weill. Françoise Martinaud, Inge Dreisig (sopranos), Véronique Azoulay (mezzo-soprano), Jean-Michel Sereni, Frédéric Bang Rouhet (barytons), Erika Guiomar (direction).

LA SEDIRA (43-79-69-57). Monna Vanna : jusqu'au 27 avril 1993. 20 h 30 ven. Opéra de Février. Chantal Loew (soprano), Christophe Ramon (ténor), Jean-Philippe Marlière (baryton), Tatjana Verdonik (récitante), Isabelle Aboulker, Philippe Tonnerre (piano), Urszula Mikos (mise en scène).

THÉATRE DU ROND-POINT-RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). P'ansori : 19 h sam. Opéra coréen. Kim Il-Koo (chant), Kim Chung-Man (puk).

LE TRIANON (46-06-63-66). Schubert, le voyageur de l'hiver : jusqu'au 20 mai 1993. 20 h 30 mar. D'Ali Ihsan Kaleci. Avec Géraud Andrieux, Jean-David Bashung, Jacques Canselier, Philippe Cohen, Jean-Philippe Daguerre, Pascal Durozier, Sophie Hiéronimus, Fraid Agier (violon), Andréa Cohen, Igor Lavroff (piano), Olivier Perrin (violoncelle), Ali Ihsan Kaleci (mise en scène).

ELDORADO (42-49-60-27). Les Mille et une nuits : jusqu'au 28 avril 1993. 14 h mer., jeu. Opérette de Francis Lopez. Avec Toni Gama et Annie Gallois.

JAZZ, POP, ROCK

AU DUC DES LOMBARDS (42-33-22-88). George Brown Trio : 22 h 30 mer., jeu. ; Christian Escoudé Trio : 22 h 30 ven., sam., dim. ; Paris Jazz Repertoire Orchestra : 22 h 30 lun. ; Jam Session : 22 h 30 mar.

BAISER SALÉ (42-33-37-71). Jam Session : jusqu'au 28 avril 1993. 22 h 30 mer. ; J.-P. Smadja Quintet : 22 h 30 jeu. ; Webetoys : 22 h 30 ven., sam. ; Rido Bayonne : 22 h 30 dim. ; Cap'tain : 22 h 30 lun. ; Akane : 22 h 30 mar.

BATACLAN (47-00-30-12). Noir Désir : 20 h mer., jeu. ; Litfiba : 20 h ven.

LE BILBOQUET (45-48-81-84). Philippe Duchemin Trio : 22 h 45 mer., jeu., ven., sam. ; Turk Mauro Quartet : 22 h 45 dim. ; Georges McIntosh, Carlos Werneck, Thierry Arpino : 22 h 45 lun., mar. Chant, basse, batterie, Celia Regiani (piano).

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84). Blue Jean Society : jusqu'au 26 avril 1993. 20 h dim., lun.

BOUFFONS THÉATRE (42-38-35-53). Yvan Avice : 16 h sam.

CAFÉ RIVE-DROITE (42-33-81-62). Nawak Orkestra : 22 h 30 mer., jeu. ; Manhattan Project : jusqu'au 25 avril 1993. 22 h ven., sam., dim. ; Slide : 22 h 30 lun., mar.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05). Wild Bill Davis : jusqu'au 18 avril 1993. 22 h 30 mer., jeu., ven., sam., dim., lun., mar.

LA CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24). Ramiro Naka : jusqu'au 21 avril 1993. 20 h mer. ; Mandinga : jusqu'au 29 avril 1993. 20 h jeu. ; Jean-Michel Cabrimol et la Maefia : jusqu'au 25 mai 1993. 20 h mar.

CINQUIÈME AVENUE (45-00-00-13). Frères Brothers : 0 h mer. ; Solo : 21 h jeu.

CITY ROCK (47-23-07-72). Leila : 0 h mer. ; Sool Food : 0 h jeu. ; Soul Time : 0 h ven., sam. ; Bushwackers : 0 h dim. ; Freakshow : 0 h lun. ; Boogaloo Band : 0 h mar.

ELYSÉE-MONTMARTRE. Eisturzende Neubauten : 19 h 30 jeu. ; Iron Maiden : 19 h dim.

FRONT PAGE (42-36-98-69). Ze Boom : 22 h 30 mer. ; Coketale : 22 h 30 jeu. ; Alain Berquez & Blues Heritage : 22 h 30 ven. ; Shakin Blues : 22 h 30 sam. ; House Band : 22 h 30 dim. ; Brut minute : 22 h 30 lun. ; FFPP : 22 h 30 mar.

GÉNÉRAL LA FAYETTE (47-70-59-08). Paris Swing Trio : 22 h jeu.

HIPPOCAMPUS (45-48-10-03). Trio Jazz Middle : jusqu'au 16 avril 1993. 21 h ven. ; Trio New Orleans : 21 h sam.

JAZZ CLUB LIONEL-HAMPTON (40-68-30-42). Saxomania : jusqu'au 17 avril 1993. 22 h 30 mer., jeu., ven., sam., lun., mar. ; Boto et Novos Tempos : 22 h 30 dim. ; Claude Bolling Big Band : jusqu'au 11 avril 1993. 12 h dim. Jazz sur brunch.

LATITUDES SAINT-GERMAIN (42-61-53-53). Mike Longo, Olivier Hutman : 22 h 30 mer. ; Mike Longo Trio : 22 h 30 jeu., ven., sam. ; Tommy Flanagan Trio : 22 h 30 dim., mar.

LOCOMOTIVE (42-57-37-37). Dream Theater : 23 h mar.

LA LOUISIANE (42-36-58-98). Boozoo's Jazz Combo : 21 h mer. ; Jean-Pierre Gélineau Trio : 21 h jeu. ; Michel Mardignan Clarinette Connection : 21 h ven. ; Philippe de Preissac Group : 21 h sam., mar. ; Fabrice Eulry : 21 h lun.

MAISON DE RADIO-FRANCE (42-30-15-16). Vollat 3, Denis Colin Trio : 20 h 30 jeu.

LE MONTANA (45-48-93-08). Quartet Romane : 22 h 30 mer., jeu. ; Orphéon Celesta : 22 h 30 ven., sam. ; Chris Henderson Band : 22 h 30 dim. ; René Urtreger Trio : 22 h 30 lun., mar.

MONTGOLFIER (40-60-30-30). Patrick Bacqueville : 22 h mer. ; Michel Queraud : 22 h jeu., ven., sam. ; Philippe de Preissac : 22 h mar.

NEW MOON (49-95-92-33). Skin Flower : 20 h 30 mer. ; N° 6 : 20 h 30 jeu. ; Backsliders : 23 h ven. ; La Soria : 23 h sam. ; Perceval, Malaval : 20 h 30 lun.

NEW MORNING (45-23-51-41). Bernard Allison : 21 h mer. ; American Music : 20 h jeu. ; Eddie Clearwater : 21 h ven. ; La Strada : 20 h mar.

LE NOUVEAU CAFÉ (43-21-65-29). Morango : 21 h mer., jeu. ; Nancy Montez : 21 h ven., sam. ; Night Blues : 21 h mar.

PASSAGE DU NORD-OUEST (47-70-81-47). Peter Astor : 22 h mer. ; 22 Pistepirkko : 22 h jeu. ; Here and Now : 22 h ven. ; Barry Altschul Band : 22 h sam. ; Televisions Personalities : 22 h lun. ; The Sabri Brothers : 22 h mar.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70). Rolando : 21 h 30 jeu. ; Joël Guiccardi Jazz Band : 21 h 30 ven. ; Bon Swing Bon Genre : 21 h 30 sam.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59). Jacky Milliet : 21 h 30 mer., jeu. ; Les Happy Six : 21 h 30 ven. ; Jazzolog : 21 h 30 sam.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36). Barney Wilen, Alain Jean-Marie : 22 h 45 mer. Saxophone, piano ; André Villeger : 22 h 45 jeu., ven., sam. Saxophone, Alain Jean-Marie (piano), Michel Zenino (contrebasse), Bruno Ziarelli (batterie) ; Dan Saint Marseille : 22 h 45 mar. Saxophone, Larry Gillespie (trompette), Patrick Villanueva (piano), John Silverman (contrebasse), Ted Hawke (batterie).

PIGALL'S. Cartel del Barrio : 20 h ven.

REX CLUB (45-08-93-89). Stone Temple Pilot : 23 h 30 mer. Soirée Metallic Jungle ; Mercedes Audras : 23 h ven. Soirée Planète rock ; The Specials, The Beat : 21 h dim.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Teca Calazans : jusqu'au 1er mai 1993. 22 h mer., jeu., ven., sam., mar.

SLOW CLUB (42-33-84-30). New Orleans Globe-trotters : 21 h 30 mer., jeu., ven., sam., dim. ; Risky Blues : 21 h 30 mer.

SUNSET (40-26-46-60). Françoise Pujol Trio : 22 h 30 mer., jeu. ; Emmanuel Sourdeix, Sylvain Sourdeix, Jacky Samson : 22 h 30 ven. Piano, saxophone, contrebasse, Charles Saudrais (batterie) ; Francis Lockwood Trio : 22 h 30 sam., dim. ; Emmanuel Sourdeix Trio : jusqu'au 19 avril 1993. 22 h 30 lun. ; Afane Trio : 22 h 30 mar.

THÉATRE DES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). Richard Witczak et ses Tziganes : 22 h 30 jeu., ven., sam.

TROTTOIRS DE BUENOS AIRES (40-26-28-58). Roberto Lugones : jusqu'au 24 avril 1993. 22 h 30 mer., jeu., ven., sam.

UNIVERSITÉ PARIS-JUSSIEU. Geoffrey Oryema, Alma Rosa : 20 h mer. Dans le cadre de Campus à l'oreille.

UTOPIA JAZZ CLUB (43-22-79-66). Vincent Absil : 22 h mer. ; Desperados : 22 h jeu. ; Grand Blues Band : 22 h ven. ; Mox Gowland : 22 h sam. ; Coke Tale : 22 h mar. ; Wolfpack : 1 h sam.

LA VILLA (43-26-60-00). Lee Konitz Quartet : 22 h 30 mer., jeu., ven., sam., lun., mar.

Périphérie

BOBIGNY. MAISON DE LA CULTURE (48-31-11-45). Muhal Richard Abrams & Roscoe Mitchell Duo : 20 h 30 mer. Henry Treadgill & Very Very Circus. Dans le cadre de Banlieues bleues ; Claude Barthélemy Trio, Joachim Kühn : 20 h 30 jeu. Dans le cadre de Banlieues bleues ; Marilyn Crispell, Anthony Braxton : 19 h ven. Dans le cadre de Banlieues bleues ; Keith Tippett : 19 h sam. Dans le cadre de Banlieues bleues ; Carlos Zingaro, Michel Portal, Richard Galliano : 21 h ven. Dans le cadre de Banlieues bleues ; George Russell & Living Time Orchestra : 21 h sam. Dans le cadre de Banlieues bleues.

FRANCONVILLE. CENTRE SAINT-EXUPÉRY (34-13-54-96). Jean-François Jennyclark, Bernard Cazauran : 21 h jeu. Contrebasse, Alain Jean-Marie, Thierry Stiegler (piano), Tony Rabeson (batterie).

MASSY. CENTRE PAUL-BAILLIART (69-20-57-04). Sunny Murray : 21 h sam.

MONTREUIL. AUDITORIUM DU CONSERVATOIRE (42-87-08-68). Bratsch, Ando Drom : 21 h mer.

MONTREUIL. INSTANTS CHAVIRÉS (42-87-25-91). Jam Session : 21 h mer. ; Pierre Lognay Quintet : 21 h jeu. ; The Fensters : 21 h ven. ; Yiuyenkori : 21 h sam. ; In Situ : 21 h mar.

SAINT-DENIS. MJC (42-43-44-33). Zebda, Human Spirit : 20 h sam.

LES ULIS. CENTRE BORIS-VIAN (69-07-65-53). DB Factory, Chihuahua, Jad Wio : 19 h 30 ven.

VERSAILLES. TRIANON PALACE (30-84-38-45). Hot Papaz Washboard Band : 22 h mar.

VILLETANEUSE. UNIVERSITÉ PARIS-XIII. Baron Samedi : 17 h mer. Dans le cadre de Campus à l'oreille.

CHANSON

AU BEC FIN (42-96-29-35). Les Mamies de la salle de garde : 22 h 15 mer., jeu., ven., sam., mar. ; 22 h 15 lun.

BATEAU-THÉATRE (40-51-84-53). Paris accords et à cris : jusqu'au 30 mai 1993. 21 h mer., jeu., ven., sam. ; 17 h dim. ; Lacouture : 20 h 30 lun.

CAFÉ DE LA DANSE. Jacques Haurogné : jusqu'au 17 avril 1993. 20 h mer., jeu., ven., sam., mar

CASINO DE PARIS (49-95-99-99). Laurent Voulzy : jusqu'au 10 avril 1993. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97). Cabaret de la chanson française : 21 h mer., jeu., ven., sam., lun., mar. Chansons à la carte tous les soirs.

ELYSÉE-MONTMARTRE. Chippendales : jusqu'au 24 avril 1993. 20 h 30 lun., mar.

FOLIES BERGÈRE (42-46-77-11). Ute Lemper : 20 h mer.

GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61). Histoire d'en chanter : jusqu'au 1er mai 1993. 22 h 15 mer., jeu., ven., sam., lun., mar. Avec Jean-Jacques Boulet, Elisa Perrot, Brigitte Belle (mise en scène).

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). Catherine Lara : jusqu'au 22 mai 1993. 20 h 45 mar. La Romantique.

OLYMPIA (47-42-25-49). Vanessa Paradis : 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., dim. ; Maurane : 20 h 30 mar.

OPÉRA-COMIQUE. SALLE FAVART (42-86-88-83). Alain Chamfort : 20 h jeu.

PALAIS DES SPORTS (44-68-69-70). Holiday on Ice : jusqu'au 18 avril 1993. 15 h mer. ; 20 h 30 ven., mar. ; 17 h 30 21 h sam. ; 15 h dim., lun.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). GloGowski : 20 h mer., jeu., ven., sam.

THÉATRE DE LA MAINATE (42-08-83-33). Claire : jusqu'au 26 avril 1993. 20 h 30 jeu., ven., sam., lun. ; 18 h 30 dim.

THÉATRE DE NESLE (46-34-61-04). Malène : jusqu'au 18 avril 1993. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar.

THÉATRE DES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). Les Oumènes de Bonnada : 21 h dim.

THÉATRE MAUBEL-MICHEL GALABRU (40-44-64-78). Florence Leo : jusqu'au 25 avril 1993. 15 h dim.

TOURTOUR (48-87-82-48). William Schotte et Cie : jusqu'au 17 avril 1993. 22 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar.

TROTTOIRS DE BUENOS AIRES (40-26-28-58). Pied-de-poule : 20 h 30 mer., jeu., ven., sam.

ZÉNITH (42-08-60-00). Sirella et les trois royaumes : 14 h 30 21 h mer., sam. ; 21 h jeu., ven. Show aquatique de Muriel Hermine, Francis Lai (musique).

Périphérie

GENNEVILLIERS. SALLE DES FÊTES (47-99-55-47). Les Héros du périphl : 14 h 30 mer. ; 20 h 30 jeu. Comédie musicale de Pierre Meige. Dans le cadre du Chorus des Hauts-de-Seine.

MANTES-LA JOLIE. CENTRE CULTUREL GEORGES-BRASSENS (30-63-03-30). Brigitte Fontaine : 20 h 45 mar.

NANTERRE. SALLE DANIEL-FERY (47-29-51-44). Michel Arbatz : 20 h 30 jeu. Dans le cadre du Chorus des Hauts-de-Seine.

VERSAILLES. TRIANON PALACE (30-84-38-45). Fabrice Laigle : 22 h jeu.

BALLETS

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). Florence Perrin, Maroussia Vossen : 20 h 45 mer., jeu. La Princesse et le Derviche, Florence Perrin (chor.) ; Croquis, Maroussia Vossen (chor.). Dans le cadre des Solos sans frontières.

OPÉRA DE PARIS. PALAIS GARNIER (47-42-53-71). Compagnie Preljocaj : 19 h 30 mer., jeu., ven. Parade, le Spectre de la rose, Noces, Angelin Preljocaj (chor.).

THÉATRE DE LA MAINATE (42-08-83-33). Padmavathi, Sanjay Mandaiker : 19 h jeu., ven., sam. ; 15 h dim. Danse de l'Inde.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Carolyn Carlson : jusqu'au 18 avril 1993. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar. Commedia, Carolyn Carlson (chor.).

THÉATRE DU ROND-POINT-RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Ensemble de l'Institut national de Corée : jusqu'au 10 avril 1993. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam. Choi Choong-Ung (direction), Moon Il-Ji (chor.). Musiques et danses traditionelles de Corée.

Périphérie

CHATILLON. THÉATRE (46-57-22-11). Compagnie Edward Lam : 20 h 45 mer., jeu., ven. How to Love a Man who Dœsn't Love me? , Edward Lam (chor.).

ORLY. CENTRE CULTUREL ARAGON-TRIOLET (48-92-39-29). Pierre Droulers : 20 h 45 jeu. Jamais de l'abîme, Pierre Droulers (chor.). Dans le cadre de la Biennale de danse du Val-de-Marne.

VILLEJUIF. THÉATRE ROMAIN-ROLLAND (47-26-20-02). Joëlle Bouvier, Régis Obadia : 20 h 45 jeu. Welcome to Paradise, Joëlle Bouvier, Régis Obadia (chor.). Dans le cadre de la Biennale de danse du Val-de-Marne.

PARIS EN VISITES

MARDI 6 AVRIL

« Un peuple d'images pour l'éternité : figurines funéraires chinoises », 10 heures, Musée Cernuschi, 7, avenue Velasquez (Le Cavalier bleu).

« Les passages marchands du dix-neuvième siècle, leur origine et leur développement. Une promenade hors du temps (Premier parcours) », 10 h 30, 1, rue du Louvre (Paris autrefois).

« Le quartier chinois », 11 heures, métro Porte-de-Choisy (P.-Y. Jaslet).

« Une heure au Père-Lachaise », 11 heures et 15 heures, porte principale, boulevard Ménilmontant (V. de Langlade).

« Garnier et son opéra : un monument phare du Second Empire, des sous-sols à la scène » (limité à trente personnes), 13 h 15, dans le vestibule, statue de Lulli (Monuments historiques).

« Hôtels et curiosités du Marais, l'étrange dédale du village Saint-Paul, les vestiges du mur de Philippe Auguste, les synagogues, la place des Vosges et l'évolution du quartier », 11 h 15, 15 h 30 et 17 h 45, métro Pont-Marie (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Notre-Dame de Paris et ses splendeurs », 14 h 30, façade, portail central (E. Romann).

« Autour de la manufacture des Gobelins, l'ancien lit de la Bièvre. Hommes célèbres et vieilles demeures », 14 h 30, devant la Mairie, métro Place d'Italie (Paris, capitale historique).

« Les passages couverts du Sentier où se réalise la mode féminine. Exotisme et dépaysement assurés » (deuxième parcours), 15 heures, 3, rue de Palestro (Paris autrefois).

« Hôtels et jardins du sud du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« La basilique de Saint-Denis et les tombeaux des rois de France », 14 h 30, devant l'entrée (C. Merle).

« Un quartier méconnu : la Nouvelle Athènes », 14 h 30, sortie métro Saint-Georges (Sauvegarde du Paris historique).

« A la découverte du tracé et des vestiges de l'enceinte de Philippe Auguste rive gauche », 14 h 30, square Gabriel-Pierné, angle de la rue de Seine et de la rue Mazarine (A nous deux Paris).

« Exposition : Chine connue et inconnue », 15 heures, entrée du Musée Cernuschi (P.-Y. Jaslet).

« Salons et bibliothèque de l'Arsenal », 15 heures, 1, rue de Sully (D. Bouchard).

« Exposition : Au paradis des dames, au palais Galliéra », 15 heures, 10, avenue Pierre-1er-de-Serbie (Tourisme culturel).

CONFÉRENCES

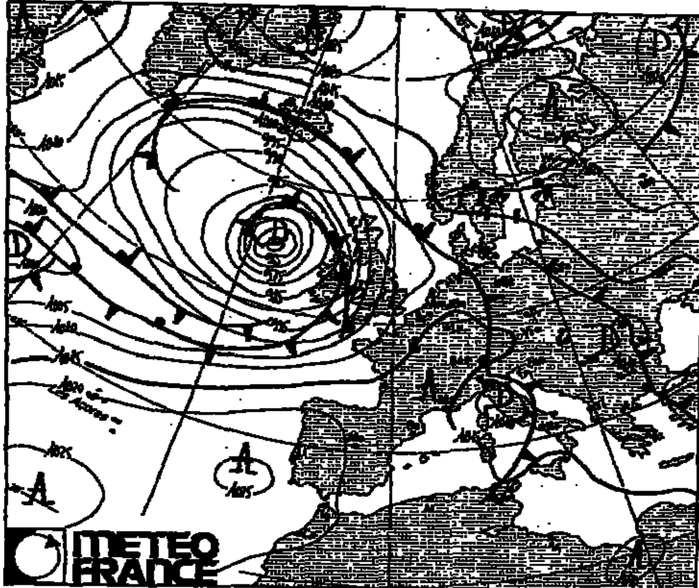
12, rue Guy-de-la-Brosse, 20 heures : « Entre l'Orient et l'Occident : la Méditerranée, espace de brassage culturel », rencontre-débat avec l'écrivain Amine Maalouf (La Maison de toutes les couleurs).

Aquarius, 54, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, 20 h 30 « L'architecture magique de l'homme ». Entrée libre (Rose-Croix d'or).

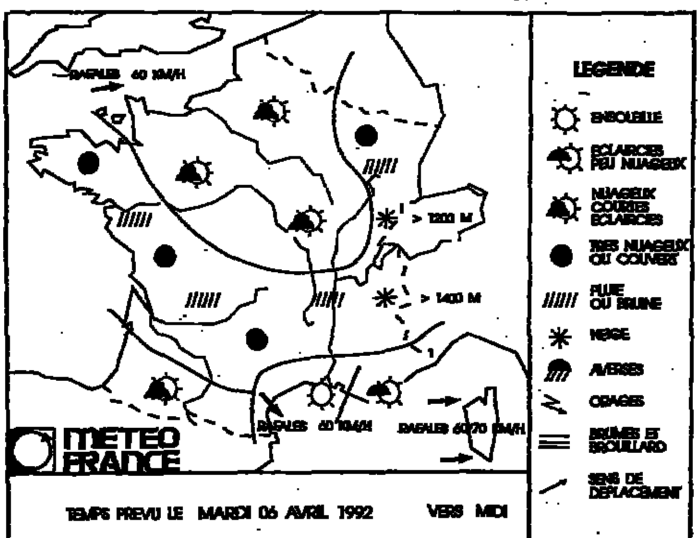
146, rue Raymond-Losserand, 20 h 30 : « Vaincre l'insomnie par hypnose et autohypnose », par D. Varma. Entrée libre. (Soleil d'or).

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 5 AVRIL A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 6 AVRIL 1993



Souvent très nuageux avec un peu de pluie. – Sur les régions de l'Ouest (Bretagne, Pays de la Loire et Poitou-Charentes), après quelques éclaircies matinales, le ciel finira rapidement de se couvrir, et il pleuvra un peu à partir de la mi-journée.

Sur la Normandie, le Bassin parisien et le Centre, les éclaircies dureront toute la matinée ; le ciel se couvrira l'après-midi, et la pluie arrivera en fin de journée.

Sur les régions du Nord et de Champagne-Ardenne, ce sera une journée globalement assez bien ensoleillée, malgré la présence de quelques nuages.

Sur toutes les régions de l'Est, depuis la Lorraine jusqu'aux Alpes, ainsi que sur le Massif Central, on se réveillera sous un ciel gris et pluvieux, avec de la neige en montagne au-dessus de 1 200 mètres à 1 500 mètres. Ensuite, le temps s'améliorera lentement au fil des heures.

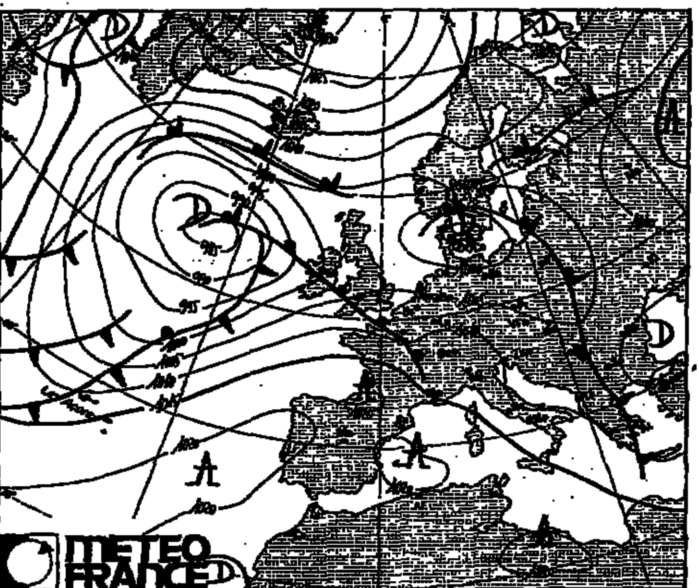
Dans le Sud-Ouest, les nuages resteront abondants toute la journée ; ils donneront par moments un peu de bruine.

Sur les régions méditerranéennes, ce sera au contraire le soleil qui brillera largement.

Les températures ne seront pas très éloignées des valeurs saisonnières, avec des minima compris entre 4 degrés et 8 degrés, et des maxima entre 11 degrés et 15 degrés sur la moitié nord, entre 16 degrés et 20 degrés sur la moitié sud.

Le vent d'ouest soufflera jusqu'à 60 km/h en pointe sur les côtes de Manche et en Méditerranée ; il sera plus modéré ailleurs.

PRÉVISIONS POUR LE 7 AVRIL 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 04-4-1993 à 18 heures TUC et le 05-4-1993 à 6 heures TUC — le 05-4-93

FRANCE			
AJACCIO	14	5	D
BIARRITZ	13	7	N
BORDEAUX	15	6	C
BOURGES	12	2	C
BREST	12	9	P
CAEN	13	7	P
CHERBOURG	12	6	P
CLERMONT-FER.	13	3	N
DIJON	12	-2	B
GRENOBLE	12	1	D
LILLE	12	2	C
LIMOGES	11	4	P
LYON	13	-1	N
MARSEILLE	16	6	D
NANCY	7	-2	D
NANTES	13	7	P
NICE	15	6	D
PARIS-MONTS.	12	5	C
PAU	14	6	N
PERPIGNAN	16	4	D
POINTE-A-PITRE	31	21	D
RENNES	14	8	P
ST-ETIENNE	11	0	D
STRASBOURG	9	-1	D
TOULOUSE	14	3	N
TOURS	13	6	P
ÉTRANGER			
ALGER	23	7	D
AMSTERDAM	8	8	N
ATHÈNES	15	9	D
BANGKOK	30	23	N
BARCELONE	13	7	D
BELGRADE	12	8	N
BERLIN	11	4	P
BRUXELLES	9	3	N
COPENHAGUE	5	3	B
DAKAR	23	18	C
GENÈVE	10	-2	B
HONGKONG	–	–	–
ISTANBUL	17	8	N
JÉRUSALEM	23	7	D
LE CAIRE	25	11	N
LISBONNE	18	9	D
LONDRES	12	6	P
LOS ANGELES	20	14	N
LUXEMBOURG	5	-1	N
MADRID	18	6	N
MARRAKECH	26	13	D
MEXICO	26	12	N
MILAN	11	-2	D
MONTRÉAL	4	-6	D
MOSCOU	8	3	C
NAIROBI	23	15	N
NEW-DELHI	33	16	D
NEW-YORK	6	3	D
PALMA	21	3	D
PÉKIN	14	4	C
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	14	8	N
SÉVILLE	26	10	D
SINGAPOUR	31	24	C
STOCKHOLM	4	1	*
SYDNEY	23	16	N
TOKYO	21	6	N
TUNIS	–	–	–
VARSOVIE	8	5	C
VENISE	14	8	C
VIENNE	13	6	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brouillard	ciel orage	ciel pluie	ciel tempête	couvert neige	ciel dégagé	nuageux	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

Le soir des morts-vivants

DANIEL SCHNEIDERMANN

IL fallut donc, pour qu'ils ne s'égorgent pas, mettre entre eux l'océan infranchissable qui sépare deux boutons sur une télécommande. Au soir de dix ans de règne, Rocard chez Claire Chazal, Fabius chez Bruno Masure, inventèrent ainsi une nouvelle forme de débat fraternel : le pugilat simultané à distance. Chacun des deux boxait dans le vide, et ils se faisaient tout de même saigner. Chacun des deux dut d'ailleurs subir en très léger différé les gentillesses que l'autre venait de lui envoyer du ring d'en face. Les deux chaînes – s'étaient-elles concertées ? – en eurent l'idée au même moment. TF 1 diffusa à Michel Rocard des extraits des amabilités fabiusiennes – *« obsession présidentielle... battu dimanche dernier... mis la main avec ses complices sur... »* – tandis que France 2 projetait à Laurent Fabius un échantillon des suavités rocardiennes – *« ce qui arrive à Laurent Fabius est injuste »*, expliquait-il imperturbablement. On était partagé entre la pitié et l'horreur. La pitié devant deux grands accidentés de la route, étalant aux yeux de la France entière leurs blessures béantes. Mais l'horreur de voir ces mêmes morts-vivants, allongés sur le bas-côté tandis que les carcasses fument encore, se relever lentement sur les coudes, et trouver soudain la force de s'arracher la couverture de survie.

Cette haine si franchement étalée suscitait aussi une sorte d'humiliation et de frayeur rétrospectives. *« Quelques dizaines de minutes, préparées par beaucoup d'années, pour réduire le PS à un petit PSU ! »*, siffla Fabius à l'adresse de Rocard. Comment ? Tout au long de ces années, Messieurs, où nous vous croyions uniquement préoccupés de notre sort, vos chicaneries vous gouvernaient encore ? Pendant que nous étions tranquillement assis dans la carlingue, le pilote et le copilote échangeaient des coups de pied en cabine ? Et l'équipage, donc ! Celui-ci, qui crie au putsch au coin d'un couloir, commandait, le week-end dernier encore, à toutes les polices de France ? Celui-là, qui s'éloigne en silence, gonflé de rancune et de dégoût, veillait sur les écoles et l'université ? Ce dernier, incapable de dire s'il se considère encore ou non membre du parti socialiste – Bruno Masure dut le lui demander à trois reprises à 13 heures – nous serinait *la Marseillaise*, faisait la morale à la terre entière, et administrait les armées ? Il est certains soirs où il faut beaucoup de mérite pour se convaincre que la télévision salit, aggrave, caricature ce qui n'est après tout que le fonctionnement naturel d'une démocratie, et se répéter que ces catcheurs valent mieux que leur image.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 5 avril

TF 1

20.45 Variétés : Stars 90.
Emission présentée par Michel Drucker. Avec Muriel Hermine, Kiki Caron, Nathalie Simon, Patricia Kaas, Didier Barbelivien, Maurane, Pierre Morin, Lova Moor, Alain Gautier.

22.45 Magazine : Santé à la Une.
Présenté par Robert Namias et Anne Barrère. Anorexie-boulimie. Invités : les professeurs Philippe Jeammet, Pierre Aimez ; les docteurs Sophie Doublet-Criquillon, Christine Foulon, Robert Neuburger, Brigitte Rémy ; Catherine Hervais, auteur des *Toxicos de la bouffe*.

0.15 Magazine : Spécial sport.
Football. Reportage sur Marseille avant son match contre Glasgow ; Présentation des rencontres Olympique de Marseille-Glasgow Rangers ; CSKA Moscou-FC Bruges ; IFK Göteborg-Milan AC ; PSV Eindhoven-FC Porto.

FRANCE 2

20.50 La 7e Nuit des Molières.
Soirée conçue et organisée par Georges Cravenne, mise en scène par Jean-Luc Moreau, présidée par Michel Serrault en direct du Théâtre du Châtelet. Hommages à Edwige Feuillère, François Périer, René de Obaldia, Lars Schmidt, Jean Dasté.

23.35 Magazine : Savoir plus.
Présenté par Martine Allain-Regnault et François de Closets. Les enfants meurtriers. Invité : le professeur Cramer, pédo-psychiatre, directeur du centre de guidance infantile à Genève.

1.00 Journal et Météo.

1.20 Magazine : Le Cercle de minuit.

FRANCE 3

20.45 Cinéma : Quand Harry rencontre Sally. ■
Film américain de Rob Reiner (1989).

22.25 Journal et Météo.

22.55 Magazine : A la une sur la 3.
Présenté par Christine Ockrent.

23.30 Documentaire : Jean-François Deniau, portrait d'un atypique.
D'Elisabeth Drevillon et Marcel Martin.

0.20 Continentales.

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : Docteurs in Love. ■
Film américain de Garry Marshall (1982).

22.05 Flash d'informations.

22.15 Le Journal du cinéma.

22.20 Cinéma : La Maison du sourire. ■
Film italien de Marco Ferreri (1991).

23.50 Cinéma : Un type bien. ■
Film franco-belge de Laurent Bénégui (1990).

1.20 Cinéma : Sex-shop. □
Film français de Claude Berri (1972).

ARTE

20.40 ▶ Cinéma : Paysage dans le brouillard. ■■■
Film franco-grec de Theo Angelopoulos (1987).

22.40 Magazine : Ich liebe dich.
De Patrick Jeudy. Kennedy.

22.45 Cinéma : Radio On. ■
Film germano-britannique de Christopher Petit (1979).

0.25 Cinéma d'animation : Snark.
L'Enfer, de Rein Raamt (35 min).

M 6

20.35 Magazine : Ciné 6.

20.45 Cinéma : Brannigan. ■
Film américain de Douglas Hickox (1975).

22.40 Cinéma : Terreur sur New-York. ■
Film américain de Joseph L. Scanlan (1987).

0.25 Informations : Six minutes première heure.

0.35 Magazine : Culture pub.

FRANCE-CULTURE

20.30 L'Histoire en direct. Les deux morts de Staline. 2. 24 février 1956, la déstalinisation (1re partie).

21.30 Dramatique. Le Roi hâtif, de Gerboise Francolet.

22.40 La Radio dans les yeux. L'actualité des arts plastiques.

0.05 Du jour au lendemain. Avec Marcelin Pleynet (Matisse) (rediff.).

0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de Zagreb) : Sum Krila-Sum Mora, de Horvat ; Concerto pour piano et orchestre, de Detoni ; Concerto pour violon et orchestre, de Glass ; Requiem en la, de Kaufmann, par l'orchestre symphonique de la radio croate, dir. Niksa Bareza ; sol. : Dunja Vejzovic, mezzo-soprano, Aleksandar Madzar, piano, Gidon Kremer, violon.

23.09 Feuilleton : Maldoror. De Pierre Henry.

23.19 Ainsi la nuit. Par Anne Montaron. Fantasiestücke pour hautbois et piano op. 73, de Schumann ; Romance pour violon et piano op. 11, de Dvorak ; Lieder, de Liszt ; Sextuor à cordes en si bémol majeur op. 18, de Brahms.

0.33 L'Heure bleue.

Mardi 6 avril

TF 1

15.25 Série : Hawaii, police d'Etat.

16.20 Jeu : Une famille en or.

16.50 Club Dorothée.

17.50 Série : Le Miel et les Abeilles.

18.20 Série : Hélène et les garçons.

18.50 Magazine : Coucou, c'est nous !

19.50 Divertissement : Le Bébête Show.

19.55 Journal et Météo.

20.35 Sport : Football.
Coupe d'Europe de l'UEFA, demi-finale match aller en direct de Turin : Juventus de Turin-PSG ; A 20.40, Coup d'envoi ; A 21.15, Mi-temps et Tiercé ; A 21.30, 2e mi-temps.

22.25 Magazine : Durand la nuit.
Présenté par Guillaume Durand, en direct de Bobino. Sept millions de célibataires. « L'homme est-il fait pour le célibat ? »

0.20 Magazine : Le Club de l'enjeu.
Présenté par Emmanuel de La Taille et Alain Weiller. Invités : Olivier Gaudillat, président-directeur général des opticiens Krys ; Paul Marzouk, société Grand Public ; Guy Millant, président de Milelec.

FRANCE 2

15.20 Variétés : La Chance aux chansons.

16.15 Jeu : Des chiffres et des lettres.

16.45 Feuilleton : Beaumanoir.

17.10 Magazine : Giga.

19.20 Jeu : Que le meilleur gagne plus.

20.00 Journal, Météo et Journal des courses.

20.50 Cinéma : Baby Boom. ■
Film américain de Charles Shyer (1988).

22.45 Magazine : Bas les masques.
Présenté par Mireille Dumas. J'ai découvert que ma famille m'avait menti. Reportages : le ghetto invisible, de Chantal Lasbats ; Les enfants du secret, de Martine Tartour et Vincent Liger ; La révélation officielle, de Patricia Corphie.

0.00 Journal et Météo.

0.20 Magazine : Le Cercle de minuit.

FRANCE 3

16.40 Magazine : Zapper n'est pas jouer.

18.00 Magazine : Une pêche d'enfer.

18.25 Jeu : Questions pour un champion.

18.50 Un livre, un jour.

19.00 Le 19-20 de l'information.

20.05 Jeu : Hugodélire (et à 20.40).

20.15 Divertissement : La Classe.

20.45 Feuilleton : Emilie, la passion d'une vie.
De Jean Beaudin, avec Marina Orsini, Roy Dupuis (19e épisode).

21.35 Documentaire : Planète chaude.
Enfants des sables, enfants des rues, de Denis Chegaray.

22.35 Journal et Météo.

23.00 Téléfilm : Le Vrai Faux Voyage.
De Radu Gabrea, avec Christof Wackernagel, Barbara Rudnik.

0.30 Continentales.

CANAL PLUS

15.05 Magazine : 24 heures (rediff.).

16.00 Cinéma : Best of the Best. □
Film américain de Bob Radler (1989). Avec Eric Roberts, James Earl Jones, Sally Kirkland.

17.35 Documentaire : Danse avec les loups.
Dans les coulisses avec Kevin Costner.

18.00 Canaille peluche. Flevel.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Ça cartoon.

18.50 Le Top.

19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.

20.30 Le Journal du cinéma.

20.35 Cinéma : Ma vie est un enfer. □
Film français de Josiane Balasko (1991).

22.15 Flash d'informations.

22.30 Sport: Football
Dortmund-Auxerre, match aller de la demi-finale de la Coupe de l'UEFA, en différé.

0.30 Documentaire : Au-delà du visible.
D'Alex Gregory.

0.55 Le Journal du hard.
Présenté par Philippe Vandel.

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Documentaire : Cuivres débridés.
De Johan Van der Keuken (rediff.).

19.00 Magazine : Rencontre.
Roger Colombani/Michael Simon.

19.30 Documentaire : Les Années décisives.
De Thomas Carle et Groucha Rode.

20.30 8 1/2 Journal.

20.40 ▶ Soirée thématique : Tchèques et Slovaques.
Chronique d'un divorce européen. Soirée proposée par Karel Prokop.

20.41 Documentaire : La Dernière Frontière.
De Karel Prokop.

22.05 Chronique : Le Dessous des cartes.
De Jean-Christophe Victor.

22.10 Débat.

22.20 Cinéma : La Plaisanterie. ■
Film tchécoslovaque de Jaromil Jires (1968).

23.40 Documentaire : Prague 48-68-88.
De Karel Prokop.

0.40 Débat.
Le Point d'actualité.

0.45 Cinéma d'animation : Possibilité de dialogue.
De Jan Svankmajer (11 min).

M 6

14.15 Magazine : Destination musique.

17.00 Variétés : Multitop.

17.30 Série : L'Etalon noir.

18.00 Série : Le Joker.

19.00 Série : Les Rues de San-Francisco.

19.54 Six minutes d'informations, Météo.

20.45 Téléfilm : Flipper le dauphin, le grand voyage.
De Paul Landers, avec Brian Kelly, Luke Halpin.

22.30 Série : Mission impossible.
Le Trésor.

23.25 Documentaire : Les Cathos.
De Jérôme Bellay.

0.20 Informations : Six minutes première heure.

0.30 Musique : Flashback.

2.00 Rediffusions.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel science. L'histoire des mots de la science. Avec Alain Rey.

21.30 Débat. 10e anniversaire du Collège international de philosophie.

22.40 Les Nuits magnétiques. Il est midi. 1. Le temps suspendu.

0.05 Du jour au lendemain.

0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 15 avril 1992 à la Sainte-Chapelle et le 6 juin 1992 à Versailles) : Office des ténèbres du vendredi saint, de Charpentier, par Il Seminario Musicale, dir. Gérard Lesne.

22.00 Les Voix de la nuit. Par Henri Goraieb. Hommage à Albert Huberty, José de Trevi et André Pernet. La Samaritaine, d'Ollone.

23.09 Feuilleton : Maldoror.

23.19 Ainsi la nuit. Morceau de salon pour hautbois et piano op. 228, de Kalliwoda ; Romance pour violon et piano en mi mineur, de Janacek ; Romance pour violon et piano en ré majeur op. 23, de Szymanovski ; Lieder, de Liszt ; Sextuor à cordes en la majeur op. 48, de Dvorak.

0.33 L'Heure bleue.

Le Monde

En Italie

Ouverture d'une information judiciaire contre Giulio Andreotti

Une information judiciaire a été ouverte, lundi 5 avril, à l'encontre de l'ancien président du conseil démocrate-chrétien italien, Giulio Andreotti, dans le cadre de la vaste enquête sur le financement illicite des partis politiques, a-t-on appris de source judiciaire. M. Andreotti a été accusé d'avoir violé la loi sur le financement des partis politiques, à la suite d'enquêtes menées par des magistrats de Milan sur les affaires de corruption. D'autre part, le Sénat doit discuter, le 14 avril, d'une éventuelle levée de l'immunité parlementaire de M. Andreotti. – *(AFP.)*

Les partis de gauche s'opposent à des élections anticipées

Les socialistes et les ex-communistes italiens ont déconseillé de tenter de résoudre la crise politique actuelle par des élections anticipées et prôné la formation d'un nouveau gouvernement. *« L'Italie risque de devenir une Russie sans un Boris Eltsine, avec une fragmentation incroyable où chacun aurait sa propre recette »*, a dit Giorgio Benvenuto, secrétaire du Parti socialiste italien (PSI). *« Il doit y avoir un meilleur moyen de résoudre le problème dans notre pays »*, a-t-il estimé.

Socialistes et ex-communistes craignent notamment que des élections anticipées ne donnent l'occasion aux lignes séparatistes du nord du pays d'enregistrer de nouveaux succès en exploitant la vague de mécontentement des électeurs.

Achille Occhetto, secrétaire du Parti démocratique de la gauche (PDS, ex-communiste), a déclaré, samedi 3 avril, devant ses partisans à Turin, que l'Italie devait mettre en place un gouvernement *« exceptionnel »*, composé de nouveaux venus, pour tourner la page. Un autre dirigeant du PDS, Giorgio Napolitano, président de la Chambre des députés, s'est proposé pour conduire un nouveau gouvernement.

Enfin, un mandat d'arrêt a été lancé, samedi, pour corruption aggravée, contre l'ancien ministre des travaux publics Giovanni Prandini, membre influent de la démocratie chrétienne. Il est soupçonné d'avoir reçu des pots-de-vin de l'ANAS, la société nationale de contruction de routes. – *(Reuter.)*

□ **Manifestations à Londres, Dublin et Belfast contre la violence en Irlande du Nord.** – Des milliers de personnes ont manifesté, dimanche 4 avril, à Dublin, à Londres et à Belfast pour réclamer l'arrêt des violences en Irlande du Nord et soutenir un nouveau mouvement pacifiste constitué après la mort de deux enfants, le 20 mars, dans un attentat de l'IRA. A Hyde Park, en plein Londres, une foule estimée à quatre mille personnes par la police s'est rassemblée pour scander des slogans pacifistes et lancer des appels à la fin des violences. Des centaines de personnes ont également pris part à une fête pour la paix à l'université royale de Belfast. – *(Reuter.)*

□ **Mort de Maria Winowska, théologienne polonaise.** – Maria Winowska est décédée à Paris, dimanche 4 avril. L'écrivain polonais était né le 15 août 1909 à Sieniawa (Pologne). Philosophe, elle s'était spécialisée dans les études helléniques et était devenue docteur en théologie. Elle a participé, dans son pays, à la résistance contre l'occupation allemande et vivait à Paris depuis la guerre. Elle s'est distinguée par son soutien aux dissidents des pays de l'Est et a écrit plusieurs ouvrages biographiques sur Paul VI et Jean-Paul II, ainsi que des livres spirituels sur *les Voleurs de Dieu*, sur Maximilien Kolbe, le Padre Pio et la Vierge Marie. Ses obsèques seront célébrées mardi 13 avril à la paroisse polonaise de Paris.

Le conseil politique du CDS

Les centristes se méfient de l'UDF

Réuni samedi 3 avril à Paris, au terme d'une première semaine de cohabitation, le conseil politique du CDS s'est donné six mois pour décider si ses députés resteront définitivement, ou non, au groupe UDF. Au lendemain de sa défaite pour la présidence de l'Assemblée nationale, Dominique Baudis a déjà crié à la *« trahison »*.

René Monory a bien été le seul à parler de *« joie »* et de *« fête »*, à rendre *« hommage au gouvernement centriste, européen et décentralisateur »* d'Edouard Balladur. François Bayrou a bien été le seul, lui aussi, à considérer qu'en acceptant la veille de réintégrer un grand groupe UDF à l'Assemblée nationale, ses amis avaient fait *« le bon choix »*. Car le moins que l'on puisse dire, c'est que les quelque trois cents cadres du CDS auront marqué une certaine circonspection devant cette nouvelle stratégie de leurs dirigeants, concoctée sans aucune concertation avec eux.

Ainsi mis au pied du mur, ils n'ont pu, une nouvelle fois, qu'épancher leurs états d'âme. La bonne place ménagée à leurs responsables dans le nouveau gouvernement n'a pas été suffisante pour leur faire oublier leur contre-performance des élections législatives et l'échec pour le « perchoir » de Dominique Baudis devant Philippe Séguin. *« Les chiffres sont limpides,* a dénoncé le maire de Toulouse, *on m'a tiré, on nous a tirés dans le dos. Mais c'est toute l'UDF qui est blessée (...). Je ne suis pas mort, et l'on s'en apercevra bientôt. Quand on aura besoin de moi dans mon parti, même pour un combat sans espoir, on pourra compter sur moi. »*

Mauvaise humeur générale

Avant de songer aux élections européennes ou... présidentielle, il a été facile d'admettre que ce premier épisode augurait mal de la nouvelle vie en communauté au Palais-Bourbon. Farouche partisan de la ligne autonomiste, Bernard Bosson a constaté que l'UDF n'avait pas *« rempli ses obligations élementaires »*. *« L'UDF nous fait rentrer dans le rang et nous engage sur des voies présidentielles qui ne nous conviennent pas »*, a relevé le secrétaire général du CDS, qui ne cache plus son antigiscardisme. L'UDF, pour lui, sera et ne restera qu'une *« alliance électorale »*, au sein de laquelle les centristes se devront de faire passer *« leurs idées avant la solidarité »*.

« Nous ne pouvions pas commencer par une coupure avec l'UDF. Il nous fallait contrebalancer l'hégémonie du RPR », s'est défendu Jacques Barrot, l'un des principaux négociateurs de ce retour dans le giron parlementaire UDF. *« Si, devant une dérive, nous devions faire demain entendre notre voix,* a-t-il ajouté, *rien ne nous empêcherait de former à nouveau un groupe. »* C'est aussi ce qu'a dû promettre Pierre Méhaignerie pour apaiser la mauvaise humeur générale.

Le président du CDS a assuré qu'au sein du groupe UDF, les députés conserveront *« leur liberté d'expression et financière »*, d'autant, a-t-il indiqué, qu'il compte sur le renfort d'une vingtaine de nouveaux parlementaires. Quoi qu'il en soit, il s'est engagé à *« faire un bilan dans six mois pour en tirer les conclusions »*.

M. Bayrou a été le seul à considérer comme acquis ce ralliement. *« Nous venons de changer de dimension,* a-t-il dit. *Les élections ont montré que la seule étiquette du centre est encore insuffisante. Nous allons pouvoir peser demain autant que le PR et aller au-delà de nos frontières. »* L'un après l'autre, chacun des nouveaux ministres s'est engagé, par quelques propos convenus, à ne pas vendre son âme centriste. *« Nous serons l'âme de ce gouvernement »*, a promis M. Bosson. *« Nous serons les ministres de l'Europe »*, s'est engagé Edmond Alphandéry.

Bernard Stasi a été le plus applaudi. Battu dans son fief de Champagne, il a été le plus émouvant : *« Ma fierté,* a-t-il dit, *c'est d'être tombé au centre, sur l'Europe, sur le refus du racisme et pour une certaine vision morale de la politique. (...) Le gouvernement va devoir résister à toutes les pressions poujadistes et sécuritaires de certains secteurs de la majorité. Il est essentiel que nous restions fidèles à nos valeurs. »* Même à terre, M. Stasi reste la référence pour des centristes bien méfiants.

DANIEL CARTON

□ **Gaumont crée une « carte de fidélisation ».** – Dans le cadre des « grandes manœuvres » des exploitants de salles de cinéma pour reconquérir un public dont la désaffection est souvent expliquée par la chèreté des billets, Gaumont propose désormais des « cartes de fidélisation », permettant d'assister à cinq séances, dans toutes les salles de ce circuit, pour un prix forfaitaire de 150 F. Valable tous les jours, cette carte est utilisable par un maximum de trois personnes par séance. Sa validité est de deux mois à compter de la date d'achat. Gaumont avait déjà baissé à 30 F pour toutes les séances le prix des places pour les moins de douze ans.

Voulant être présent aux européennes et à la présidentielle

Le MRG choisit l'autonomie par rapport au PS

Le MRG ne compte plus que six députés contre dix avant les scrutins des 21 et 28 mars, soit une perte de deux cinquièmes, alors que le nouveau groupe socialiste ne compte plus qu'un gros cinquième de ses précédents effectifs. Autant dire, et toute proportion gardée, que les radicaux de gauche se sentent un peu moins touchés que leurs alliés par la déroute de la majorité sortante.

Le comité directeur, réuni samedi 3 avril au Sénat, était l'occasion de tirer les leçons de la défaite. Exposée par son président, Jean-François Hory, la ligne d'*« autonomie d'expression »* et de *« liberté de mouvement »* a été approuvée par le « parlement » du parti. Toutefois, cette autonomie et cette liberté trouvent leur première limite avec le choix divergent fait par les six députés radicaux de gauche. Trois (Jean-Pierre Defontaine, Kamilo Gata et Roger-Gérard Schwartzenberg) se sont apparentés au groupe socialiste, comme ils l'étaient sous la précédente législature, trois (Bernard Charles, Bernard Tapie et Emile Zuccarelli) figurent parmi les non-inscrits.

Pour M. Hory, cette situation n'est pas définitive. Il souhaite que, d'ici l'été, soit explorée la possibilité de la constitution d'un groupe autonome (ce qui nécessite l'accord d'au moins vingt députés). Cette piste a les faveurs de Bernard Tapie, dont c'était la première participation à un comité directeur depuis son adhésion au MRG, le 2 février dernier. En revanche, M. Schwartzenberg considère qu'être apparenté à un groupe répond à une logique politique, alors que les non-inscrits sont *« un no man's land »*.

Les prochaines échéances électorales devraient, estime le MRG, favoriser la concrétisation d'une stratégie d'autonomie. Ainsi des européennes, pour lesquelles le Mouvement entend présenter sa propre liste, dont la conduite devrait être confiée au président de l'OM. A l'automne, un congrès extraordinaire aura à adopter un *« manifeste radical »*, des statuts rénovés et vraisemblablement une nouvelle dénomination. Il aura aussi à trancher de la présence d'un candidat radical de gauche à la prochaine présidentielle, qui là aussi pourrait s'appeler Bernard Tapie. L'accueil positif réservé au député des Bouches-du-Rhône par ses nouveaux partenaires s'explique par l'espoir qu'il donne aux radicaux de gauche de sortir de la clandestinité médiatique.

Le comité directeur a, d'autre part, enregistré la démission de l'un des vice-présidents du MRG, Jean-Francis Dauriac, partisan du « big bang » de Michel Rocard, et son remplacement par François Huwart, maire de Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir).

A propos du PS, M. Hory a jugé *« consternant »* qu'il *« s'abandonne à de lamentables petites manœuvres internes »*. Assurant que le MRG se situe résolument dans l'opposition à la nouvelle majorité et fidèle au camp de la gauche et aux orientations de François Mitterrand, il a l'intention de proposer, dans les prochains jours, *« les cadres d'un rassemblement à tous ceux qui n'ont pas renoncé à l'espérance »*.

ANNE CHAUSSEBOURG

Selon l'institut de conjoncture Rexecode

La France connaîtrait une récession économique cette année

La Communauté économique européenne prise dans son ensemble, et la France en particulier, connaîtraient une récession économique cette année. Rexecode (Centre de recherches pour l'expansion de l'économie), organisme de conjoncture proche du patronat, estime dans ses dernières prévisions publiées lundi 5 avril que le PIB (produit intérieur brut) de la CEE reculera de 0,3 % en 1993. Cette récession se produirait malgré une baisse sensible des taux d'intérêt à court terme. En France, le PIB reculerait de 0,5 % en 1993, par rapport à 1992. Et le chômage continuerait d'augmenter sensiblement, pour atteindre un taux proche de 12 % de la population active.

Une certaine reprise se manifesterait cependant en France au quatrième trimestre, et au début de l'année prochaine. Les effectifs salariés cesseraient de baisser. Le taux de croissance de la France serait en moyenne annuelle de 1,9 % l'année prochaine.

Al. V.

L'ex-mercenaire Bob Denard condamné à cinq ans de prison avec sursis

L'ex-mercenaire français Bob Denard, soixante-quatre ans, qui avait recruté en France des hommes de main en vue d'un coup d'Etat au Bénin en janvier 1977, a été condamné, lundi 5 avril, à cinq ans de prison avec sursis par la 14e chambre du tribunal correctionnel de Paris pour association de malfaiteurs. Lors du procès, au mois de mars, le parquet avait requis une peine *« symbolique »* de trois à cinq ans de prison avec sursis *(le Monde* du 13 mars). Rentré en France le 1er février, Bob Denard est également poursuivi pour une tentative de coup d'Etat aux Comores en 1989, mais il est désormais libre, le juge d'instruction parisien chargé de son dossier, Chantal Perdrix, l'ayant remis en liberté samedi 3 avril.

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Le Monde-L'Économie » folioté de 25 à 34

Le numéro du « Monde » daté 4-5 avril 1993 a été tiré à 549 896 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

« Sciences Médecine »

Les océans fantômes de Vénus

Sœur de la Terre, l'étoile du Berger a-t-elle un jour été couverte d'eau et de mers immenses ? Des mesures faites par la vieille sonde Pioneer-Venus relancent la polémique.

Le Monde

L'ECONOMIE

À-CÔTÉS

Le marché des quatre pattes

Le secteur des aliments pour chiens et chats échappe à la crise. Un marché de 9,2 milliards de francs en progression constante

« *VOUS n'avez pas le monopole du cœur pour les chiens et les chats ! Je les aime, moi aussi...* » Lancée comme une boutade dans le feu des présidentielles de 1988, la réponse de François Mitterrand à Jacques Chirac qui lui reprochait d'avoir *« plus que doublé le taux de la TVA »* (de 7 % à 18,6 %) sur les aliments préparés pour animaux familiers, est restée dans les mémoires. D'autant que dix ans plus tard, la polémique sur la « ponction fiscale » est loin d'être close...

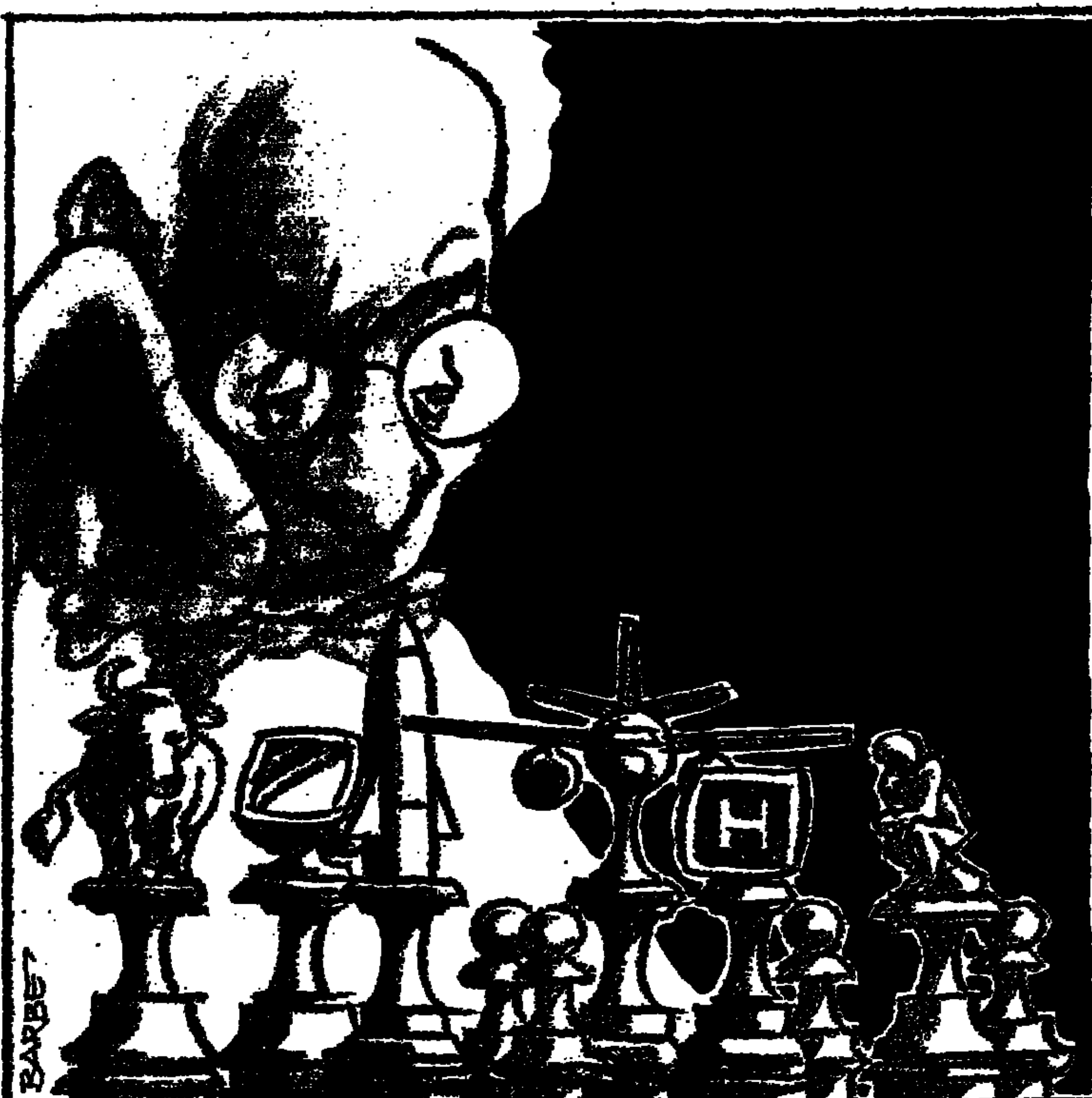
Même surtaxé, le *pet food*, comme disent les professionnels, n'en affiche pas moins une santé éclatante : avec une croissance de 5,7 % l'an dernier, ce secteur pèse aujourd'hui 9,2 milliards de francs de chiffre d'affaires et occupe sur le marché français de l'épicerie une part plus importante que les bières et les détergents ! Au total, vingt-cinq usines réparties dans toute la France produisent chaque année 1 300 000 tonnes d'aliments pour animaux de compagnie (dont 37 % sont exportés) et emploient directement 3 200 personnes. Sans compter les 9 000 emplois induits en amont ou en aval : sidérurgie et conditionnement (le *pet food* consomme 150 000 tonnes de fer blanc par an), collecte des sous-produits agricoles, publicité...

Philippe Baverel

Lire la suite page 28

POLITIQUE INDUSTRIELLE

Les stratèges empêtrés



Dans le monde entier, des voix s'élèvent pour réclamer davantage de politique industrielle, comme aux Etats-Unis avec l'élection du démocrate Bill Clinton. En France, la droite, revenue aux affaires, semble vouloir tempérer son libéralisme. Mais une politique industrielle suppose des choix. Or les avis divergent sur ce qui est stratégique pour une économie et ce qui ne l'est pas. Faut-il encourager un nombre limité de technologies (mais alors lesquelles) ou cibler les efforts sur les entreprises gagnantes (mais sur quels critères : emploi, balance commerciale, indépendance nationale) ? Dans un monde où technologies civiles et militaires s'interpénètrent et où les firmes multinationales travaillent ensemble, la confusion guette les stratèges...

Lire page 29 l'article d'Annie Kahn

NOUVELLES PUISSANCES D'ASIE

Le grand réseau chinois

La montée récente des investissements en Chine populaire est portée par les communautés chinoises d'Extrême-Orient. Portrait de la troisième force économique de la région

BANGKOK
de notre correspondant

AVEC celles qu'elle vient d'ouvrir à Shantou (Chine méridionale), Hô-Chi-Minh-Ville et Phnom-Penh, la Bangkok Bank, première banque commerciale d'Asie du Sud-Est, dispose déjà de dix-huit succursales à l'étranger. Mais elle compte ouvrir en Chine une nouvelle agence chaque année pendant douze ans pour servir ses clients de Taïwan, de Singapour, de Hongkong et de Thaïlande. Présent en Chine depuis 1979, Charoen Pokphan (CP), le conglomérat thaïlandais dominant, entend y investir 4 milliards de dollars dans les dix années à venir. CP produit déjà pour le marché local 320 000 motocyclettes ainsi que des engrais, de la nourriture pour animaux et de la bière.

Engagé dans la construction d'une ville satellite à la périphérie de la capitale thaïlandaise avec Bouygues pour entrepreneur, Bangkok Land projette de construire, à partir de la mi-1993, quarante mille à quatre-vingt mille appartements dans trois districts de Pékin (un investissement de 727 millions à 1 457 millions de dollars).

Trois exemples qui ne traduisent pas seulement l'attrait exercé par la Chine sur les investisseurs étrangers, mais l'action d'un véritable réseau.

Certes, ces deux dernières années surtout, la Chine est devenue le premier champ d'investissement en Extrême-Orient. 55 milliards de dollars de contrats ont été signés en Chine par des étrangers en 1992. L'expansion économique – 12 % en 1992 pour l'ensemble du pays – atteint 27 % à Shanghaï et dépasse 32 % en Chine méridionale. Pour les investisseurs étrangers, les profits peuvent être énormes. *« De 30 % à 40 % »*, estiment certains Thaïlandais. Et ce qui est vrai de la Chine aujourd'hui pourrait l'être demain du Vietnam.

EXEMPLAIRE • Mais, derrière ces mouvements de capitaux, se dessine de plus en plus ouvertement la puissance des communautés de Chinois d'outre-mer. La Bangkok Bank ? Elle est gérée par Chatri Sophonpanich, deuxième fils de Chin Sophonpanich (alias Tan Piak Chin), qui, décédé en 1988 à l'âge de soixante-dix-huit ans, a légué à ses sept enfants un empire bancaire et financier. L'histoire est exemplaire : Teochew d'origine, arrivé à Bangkok à l'âge de dix-sept ans, Chin a bâti, seul, sa fortune à partir de Bangkok et de Hongkong avant d'en confier progressivement la gestion à sa nombreuse progéniture.

Dhanin Chearavanont, le patron de CP (225 sociétés et entreprises), est également le fils d'un Teochew qui, arrivé en Thaïlande en 1920, a fait fortune dans la production de volailles et l'agroalimentaire. CP privilégie désormais trois secteurs : la pétrochimie, les télécommunications et les chaînes de distribution. L'empire de Dhanin Chearavanont s'étend du Mexique à la Chine en passant, bien entendu, par la Thaïlande. Quant à Bangkok Land, c'est la grande affaire de C. P. Wong (alias Anant Kanjanapes), un des deux fils de Mongkol Kanjanapas, patriarche d'origine chinoise, autre *self-made man*, dont la famille se classe au septième rang des fortunes de Thaïlande.

Pour conforter leurs empires, ces Sino-Thaïlandais jouent d'un tissu de relations à travers tout l'Extrême-Orient. Par exemple, les Sophonpanich entretiennent, entre autres, d'étroites relations avec Liem Sioe Leong, le milliardaire indonésien d'origine chinoise.

Jean-Claude Pomonti

Lire la suite page 31

ENVIRONNEMENT

Le risque industriel en fiches

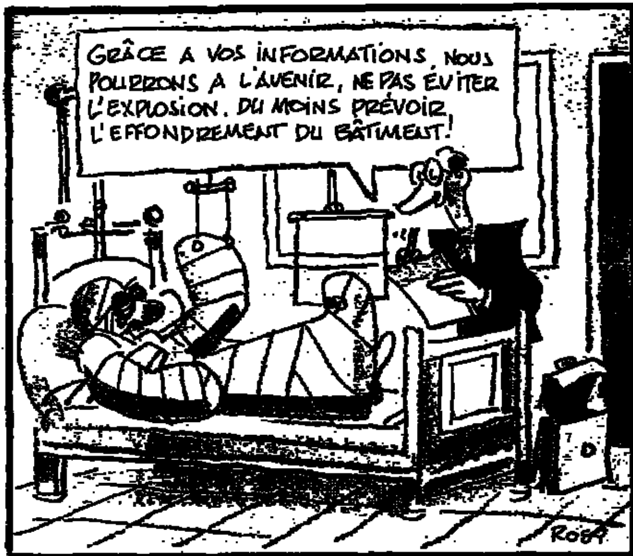
A Lyon, un nouveau service a rassemblé et analysé les données de 4 000 incidents technologiques en France et à l'étranger pour mieux connaître – et donc prévenir – les accidents

LE 4 janvier 1966, une explosion à la raffinerie de Feyzin (Rhône) provoquait la mort de dix-sept personnes et en blessait grièvement quatre-vingt-quatre autres, pour la plupart des sauveteurs. Cette catastrophe, qui entraîna une modification profonde de la législation et de la réglementation sur les établissements classés « à risques », ouvre, en toute logique, la liste impressionnante de la toute nouvelle base de données « Analyse recherche information sur les accidents et pollutions industrielles » (ARIA). En service depuis le 10 février dernier, cet outil informatique a intégré plus de quatre mille incidents majeurs et mineurs intervenus ces dernières années, en France et, pour certaines catégories, dans le monde entier : pour la seule année 1992, 779 en France et 69 à l'étranger.

Cette base de données est l'instrument permanent de gestion du Bureau d'analyse des risques et pollutions industrielles, le BARPI (1), dont le ministère de l'environnement a décidé de se doter depuis janvier 1992 (au sein de la direction de la prévention des pollutions et des risques), pour mieux identifier l'origine, la nature et les conséquences de toutes les formes d'accidents à caractère industriel, artisanal ou agricole. Formée de cinq inspecteurs du service des installations classées, cette structure légère a été installée à Lyon, auprès de la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement.

SYSTÉMATIQUE • *« Revenir sur les expériences passées n'est pas une pratique récente,* souligne José Mansot, responsable du BARPI. *Mais l'exploitation systématique des incidents doit nous permettre de détecter des phénomènes répétitifs, de jouer un rôle d'alerte dans les priorités d'intervention. »* Selon lui, à partir de ce traitement statistique, quantitatif et qualitatif, les autorités publiques comme les professionnels disposent de moyens nouveaux pour étudier la modification des réglementations ou adopter des dispositifs de protection et de sécurité appropriés.

Déraillement d'un train de marchandises contenant 40 tonnes d'ammoniac liquéfié, le 16 mars 1992, en gare d'Aix-les-Bains (Savoie), explosion d'une citerne d'ammoniac à Dakar (Sénégal), le 29 mars, provoquant la mort de cent vint personnes, ou explosion, le 9 novembre, à la raffinerie de la Mède, sur l'étang de Berre : chaque accident est disséqué selon deux mille deux cents paramètres – description du site, nature de l'événement et des secours, conséquences (dommages aux personnes et dégâts à l'environnement), suites apportées, administratives ou pénales, enfin réhabilitation des lieux. *« C'est à partir d'un volume considérable d'informations traitées que l'on peut commencer à tirer des enseignements précieux »,* note José Mansot. D'ores et déjà, la base Aria fournit de précieux indicateurs sur l'évolution des risques. L'étude récente d'une intoxication survenue dans une piscine de Saint-Etienne a mis en évidence la fréquence, et parfois la gravité, des incidents de traitement des eaux. Comme sont aussi fréquents les accidents concernant les installations de réfrigération à base d'ammoniac, qui vont donner lieu à une prochaine note de synthèse à destination des pouvoirs publics et des industriels.



Au ministère de l'environnement, cette *« volonté de transparence »,* nécessaire, n'est pas jugée suffisante pour éliminer tous les risques, malgré la présence de systèmes de sécurité mis en place par les industriels, notamment dans le cas d'installations classées. Le bilan général dressé par le BARPI fait toutefois apparaître quelques constats. Près de 45 % des accidents provoquent des explosions ou des incendies : c'est le phénomène de loin le plus important, par rapport aux pollutions des eaux (29,5 %) ou de l'atmosphère – quand les effets ne se cumulent pas. 57,2 % se produisent dans des installations industrielles ou artisanales ; le transport des matières dangereuses représente seulement 16 % des incidents, mais occasionne 55 % des cas de pollutions par le sol, largement avant l'agriculture. Mais sur les 212 cas recensés de pollution des eaux, 45 % restent *« d'origine inconnue ».*

INTERNATIONAL • Le savoir-faire acquis par le BARPI dans le traitement de ces informations est reconnu sur le plan international. La Commission des Communautés européennes l'a chargé d'améliorer la base de données et les procédures de notification des accidents majeurs dans les installations à hauts risques définies par la « directive Seveso ». L'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) lui a confié, en liaison avec un organisme canadien, la gestion des informations sur les incidents mettant en cause des matières dangereuses, installations fixes et transports. Enfin, à la suite de la conférence d'Helsinki de mars 1992, la Commission économique pour l'Europe des Nations unies (Ecosoc) lui a demandé d'examiner les effets des pollutions industrielles majeures par-delà les frontières.

Pour l'instant, la cellule lyonnaise s'est engagée à répondre, gratuitement, à toutes les demandes d'information et de consultation adressées par des services administratifs, des professionnels, des cabinets d'études spécialisés... Mais, pour des raisons qui tiennent à l'organisation du système et à la confidentialité de certaines données (secrets de fabrication par exemple), on n'envisage pas de consultation directe par Minitel. *« Ce type d'information doit être traité et analysé en dehors de tout contexte passionnel »,* fait valoir José Mansot, qui se dit prêt, cependant, à fournir des indications rapides après une catastrophe majeure ayant provoqué un vif émoi dans l'opinion.

Michel Delberghe

(1) BARPI, 15, rue de Sévigné, 69426 Lyon Cedex 03, tél. : 72-61-52-09.

HUMEUR • par Josée Doyère

Ruineuses bestioles

AH ! on les aime, les toutous, les minous, toute cette chaleur vivante qui nous fait oublier la solitude dont certains crèvent, faute d'avoir su s'entourer ou faute à « pas de chance ».

Et quand ils sont bébés, petites boules de poils soyeuses et pataudes, ils vous font tout simplement fondre d'attendrissement. Certains vont jusqu'à étendre ce goût des animaux de compagnie jusqu'aux oiseaux plus ou moins chanteurs ou parleurs, au plumage coloré ou délicat, aux poissons exotiques, aux hamsters grignoteurs, voire aux cochons miniatures, aux lapins de compagnie. Comme en France on ne fait rien à moitié, on claque un fric fou pour la nourriture et l'entretien des chères petites bêtes, parfois jusqu'à l'excès, allant jusqu'à leur offrir des jouets ruineux dont ils n'ont que faire, des vêtements (!!!) luxueux ou des soins de beauté qui souvent les enlaidissent.

Pourtant, tous ces charmants compagnons n'ont pas que de bons côtés et leurs besoins les plus élémentaires ou leurs manies les transforment parfois en emm... patentés. Le bébé maladroit aux grosses pattes s'est transformé en un monstre volumineux ; non seulement il faut le sortir deux fois par jour pour le faire pisser, mais il a un besoin absolu de courir pendant une heure, et son maître ou sa maîtresse n'a pas forcément la même exigence. Quant à Mistigri, il s'obstine, malgré l'offrande d'un tapis gansé et arrosé de valériane, à se faire les griffes sur le canapé en cuir ou sur le pied du bureau ancien... Avec les oiseaux, le nettoyage quotidien de la cage, obligatoire si on veut éviter l'empuantissement général, est tout simplement décourageant... Sans parler des dégâts et des crottes des rongeurs variés qu'on a eu l'imprudence d'habituer à la liberté. Tout cela, on le supporte et on l'assume sans peine quand le choix d'un compagnon à deux ou quatre pattes ou à nageoires a été autre chose qu'un coup de cœur fugace ou un caprice.

Après tout, quelle que soit la raison qui a motivé leur adoption, ces petits compagnons finissent par représenter une activité économique à part entière, créant chiffre d'affaires et emplois, qu'il s'agisse de les nourrir, de les « habiller », de les « embellir ». Des industriels astucieux ont d'ores et déjà profité de la paresse des maîtres en offrant de la nourriture toute prête, en boîte, surgelée, de luxe, quoi !

Cette pâtée, que la pub dit préparée avec amour, avec des produits rares et chers (comme les os à moelle, offerts parcimonieusement par le boucher quand vous faites un pot-au-feu), n'est jamais fabriquée qu'avec les déchets de l'alimentation humaine, rognures et abats qu'on ne trouve plus chez le boucher mais qui gagnent du galon dans l'industrie. D'autres fabriquent des vêtements (toujours « de luxe »), du mobilier, ouvrent des salons de beauté...

Et puis ça procure des « petits boulots », pour nettoyer, sortir, distraire les petits compagnons. Est-ce qu'on compte vraiment là-dessus pour créer des emplois et réduire le chômage ? Je n'ai pas encore entendu parler d'aides spécifiques pour la création de ce type d'emplois, mais... patience. Cela va venir. ■

LOIS ET DÉCRETS

Travailleurs étrangers

■ La contribution forfaitaire due à l'Office des migrations internationales (OMI) par les employeurs qui embauchent un travailleur étranger permanent en faisant appel à cet organisme est fixée à 3 800 francs par travailleur. Ce montant est porté à 7 700 francs lorsque le salaire mensuel brut dépasse 10 000 francs.

Les versements dus à l'OMI par les employeurs utilisant de la main-d'œuvre permanente et saisonnière introduite ou contrôlée par cet organisme est de 950 francs par travailleur permanent. Pour les travailleurs saisonniers du commerce et de l'industrie, 2 000 francs par travailleur. Pour la main-d'œuvre agricole, le montant varie en fonction de la durée du contrat : 750 francs pour un contrat inférieur à deux mois, 960 francs pour un contrat d'une durée égale ou supérieure à deux mois et inférieure à 4 mois, 1 700 francs pour un contrat d'une durée égale à 4 mois et inférieure à 6 mois, 2 400 francs pour un contrat d'une durée égale à 6 mois et inférieure à 8 mois.

Décret nº 92-291 du 3 mars 1993, Journal officiel du 9 mars 1993, p. 3655, et arrêtés du 5 mars 1993, Journal officiel du 24 mars 1993, pp. 4580 et 4581.

Professions libérales

■ Un décret fixe pour l'année 1993 les cotisations forfaitaires annuelles du régime de l'allocation de vieillesse des professions libérales : notaires : 12 200 francs ; officiers ministériels et publics : 11 000 francs ; médecins : 9 400 francs ; chirurgiens-dentistes : 10 000 francs ; pharmaciens : 10 000 francs ; sages-femmes : 9 920 francs ; vétérinaires : 10 600 francs ; géomètres et experts agricoles et fonciers : 11 398 francs ; vétérinaires : 10 600 francs ; agents d'assurance : 11 600 francs.

Les cotisations forfaitaires peuvent être réduites, sur demande de l'assuré, en fonction de son revenu imposable afférent à l'année 1991 selon le barème suivant : des trois quarts, lorsque le revenu est inférieur ou égal à 46 000 francs ; de la moitié, lorsque ce revenu est inférieur ou égal à 77 500 francs ; d'un quart, lorsque ce revenu est inférieur ou égal à 108 500 francs.

Décret nº 93-405 du 17 mars 1993, Journal officiel du 21 mars 1993, p. 4432.

LA COTE DES MOTS

Essaimage

L'arrêté du 11 février 1993 relatif à la terminologie économique et financière (*Journal officiel* du 28 février) reprend, en l'officialisant donc, une proposition de la commission générale de terminologie (Délégation générale à la langue française, compte-rendu du 4 juillet 1986) recommandant l'emploi d'*essaimage* (nom masculin) en lieu et place de l'anglais *spin-off.*

L'acception retenue est la suivante : *« Pratique par laquelle une entreprise incite ses salariés à créer leur propre entreprise. »* Définition qui ne nous donne pas entièrement satisfaction... On peut supposer, en effet, que l'entreprise en question n'encourage pas ses employés à créer des établissements concurrents, des négoces rivaux, etc. Or le terme d'*essaimage* – en son sens premier – s'applique à un groupe d'abeilles qui quittent une ruche surpeuplée pour aller mener ailleurs leur... *même* vie bourdonnante et laborieuse. Pris par extension, *essaimage* est toujours utilisé afin de caractériser le fait, pour une société, de multiplier ses filiales au sein d'une *même* activité, ou bien pour dépeindre la dispersion d'une collectivité dont des éléments s'installent çà et là, et y mènent, en principe, une vie comparable, quoique composite.

Essaimage est donc fâcheusement porteur, selon nous, d'une ambiguïté. Ou bien la définition devrait être plus précise, et montrer que l'entreprise aide ses salariés à créer des filiales, à monter des maisons de sous-traitance : en un mot, à fonder des commerces, des affaires, des industries ayant un lien avec elle – et, dans ce cas, *essaimage* ne suscitait aucune remarque ; ou bien il aurait fallu un autre mot...

Par ailleurs, *essaimage* ne traduit qu'une des nombreuses acceptions de *spin-off.* Attention aux contresens, donc, car cet anglicisme correspond aussi à : « avantage », « profit », « profit inattendu », « sous-produit », « application secondaire », « dérivé », « retombées économiques », etc. Abondance de biens nuit, parfois !

Jean-Pierre Colignon

BLOC-NOTES

D'une semaine...

MISE EN PLACE DU GOUVERNEMENT BALLADUR : Après l'échec historique du PS aux élections législatives, le 28 mars (plus de 480 sièges pour la droite, 90 pour la gauche), Pierre Bérégovoy a présenté sa démission le 29 mars. François Mitterrand a nommé Edouard Balladur au poste de premier ministre. Ce dernier a constitué le 30 mars son gouvernement, jugé très « pro-européen ». A l'économie : Edmond Alphandéry (UDF-CDS) ; au budget : Nicolas Sarkozy (RPR) ; aux affaires européennes : Alain Lamassoure (UDF-PR) ; industrie, postes, télécommunications et commerce extérieur : Gérard Longuet (UDF-PR) ; travail, emploi et formation professionnelle : Michel Giraud (RPR). Alain Madelin (UDF-PR) a hérité d'un ministère « élargi » : entreprises et développement économique, chargé des PME, du commerce et de l'artisanat (*le Monde* daté 28-29 mars, 30 mars, 31 mars, 1er avril, 2 avril).

CRÉDIT LYONNAIS : PERTES HISTORIQUES EN 1992. La banque, qui a retrouvé sa place de première banque française, a affiché, selon les résultats annoncés le 29 mars, une perte de 1,848 milliard de francs en 1992 (*le Monde* du 31 mars).

CHOMAGE : LA BARRE DES TROIS MILLIONS FRANCHIE EN FÉVRIER. En France, le nombre de demandeurs d'emploi a atteint 3 024 000 en données corrigées, selon les statistiques publiées le 30 mars. En février, le chômage a progressé de 1 %. Le taux de chômage s'établit à 10,6 % de la population active (*le Monde* du 1er avril).

EDOUARD BALLADUR : PROGRAMME DE GOUVERNEMENT. Le gouvernement, réuni pour la première fois le 31 mars, a décidé de faire des économies sur le train de vie de l'Etat, dans le cadre d'un programme visant à réduire de 20 milliards de francs les dépenses budgétaires en 1993 (*le Monde* du 2 avril).

RÉDUCTION DES EXPORTATIONS DE VOITURES JAPONAISES VERS LA CEE. Un accord conclu entre le Japon et la CEE le 1er avril prévoit une diminution globale des exportations de voitures japonaises vers la CEE de 9,4 % en 1993, en application de l'accord de juillet 1991 (*le Monde* du 1er et 2 avril).

... à l'autre

LUNDI 5 AVRIL. Cameroun. Sixième conférence des chambres de commerce et d'industrie des pays en développement (jusqu'au 8 avril).
Luxembourg. Réunion du conseil des ministres des affaires étrangères de la CEE. Début des négociations sur l'adhésion de la Norvège à la CEE.
Conseil « marché intérieur » de la CEE.

MARDI 6 AVRIL. Luxembourg. Conseil « travail et affaires sociales » de la CEE.
Lille. Colloque sur le thème : « Mieux se déplacer, moins polluer.
Transports urbains : choix énergétiques et modaux », organisé par le conseil régional Nord-Pas-de-Calais (jusqu'au 7 avril).
Châtenay-Malabry. Journée d'information sur des actions de formation, recherche et développement franco-tchèque, organisée par l'Ecole centrale de Paris.

MERCREDI 7 AVRIL. Washington. Réunion des représentants du Groupe des pays les plus industrialisés (G7). Débat sur les moyens de venir en aide à la Russie et de stimuler la croissance mondiale (jusqu'au 8 avril).
Argentine. Signature de l'accord final de restructuration de sa dette avec les banques commerciales.

JEUDI 8 AVRIL. Paris. Table ronde organisée par l'association Futuribles international sur le thème : « Pour un Etat-stratège, garant de l'intérêt général ».
Paris. Rencontre avec les constructeurs automobiles coréens. Quels circuits de décision, quelles perspectives pour les fournisseurs français, quelle stratégie d'approche du marché ? Organisée par le Centre français du commerce extérieur.

SAMEDI 10 AVRIL. Dacca (Bangladesh). Réunion au sommet de l'Association sud-asiatique pour la coopération régionale (jusqu'au 11 avril).

DIMANCHE 11 AVRIL. Mascate (Oman). Réunion informelle de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP).

LUNDI 12 AVRIL. Mexico. Deuxième série d'entretiens entre Américains, Mexicains et Canadiens pour mettre au point des accords annexes au traité de libre-échange nord-américain (ALENA), garantissant la protection de l'environnement et le droit des salariés.

P E R S P E C T I V E S

TECHNIQUES DE POINTE

Le gâchis de Sopha Medical

Numéro trois mondial de l'imagerie médicale en médecine nucléaire, Sopha Medical a failli sombrer à cause de la querelle invraisemblable de ses deux principaux actionnaires.

« *NOUS sommes parvenus à un accord équilibré*, commentait, mardi 30 mars, Denis Piet, directeur financier de CEA Industrie, sitôt diffusé le communiqué du groupe public annonçant l'accord sur le renflouement de Sopha Medical, *équilibré pour tout le monde, les autres actionnaires, les fournisseurs et les banques créancières de Sopha.* »

CEA Industrie, en prenant la responsabilité industrielle de la société et en fournissant l'essentiel de l'effort financier (un peu plus de 75 millions de francs sur un apport en fonds propres de 100 millions), n'assure-t-il pas la pérennité d'une entreprise, fleuron de l'industrie des techniques médicales? Une société qui, en dépit de ses difficultés financières récentes, a pour atouts *« une filiale américaine qui gagne de l'argent »* sur un marché très disputé, une notoriété servie *« par une bonne implantation commerciale »* à l'étranger, et une nouvelle ligne de produits en médecine nucléaire *« appréciée de ses clients »*. Mais une société qui, cependant, termine l'année 1992 sur une perte évaluée à 90 millions de francs et vient de vivre six mois d'un invraisemblable psychodrame.

« On n'a jamais vu un dossier comme cela! », s'exclame un banquier. Des réunions interminables, des batailles d'audits, des courriers comminatoires, des protocoles d'accord désavoués quelques heures plus tard ont mis à mal les nerfs des actionnaires. Mandaté pour faire surgir une solution de conciliation, un administrateur judiciaire, excédé, quittera une séance de négociation. Avant de venir se rasseoir pour un nouveau round quelques jours plus tard. La direction du Trésor elle-même sera introduite dans le jeu, avec la diffusion auprès du tribunal de commerce d'une note édictant les modalités de la reprise par CEA Industrie de Sopha Medical : des conditions draconiennes destinées à *« préserver les intérêts patrimoniaux »* du groupe public.

TOUR DE TABLE • C'est en septembre dernier que commence toute l'affaire. Sopha Medical réunit les principaux membres de son « tour de table ». Y figurent, aux côtés de la Madeleine de participation, holding financier créé par le fondateur de la société, François Blamont, qui détient 40 % du capital, CEA Industrie, avec 32 % des parts, et trois banques, la BNP, le CIC et Suez, dernier entrant, qui possèdent respectivement 10 %, 4,5 % et 4,8 % des actions. Confrontée à des difficultés de trésorerie, la société sollicite une augmentation de capital de 50 millions de francs, qu'elle entend compléter par 20 millions de concours bancaires et par une aide publique à la recherche-développement au titre de la procédure des grands projets innovants.

Il s'agit en effet de financer



une diversification récente dans l'IRM, l'imagerie par résonance magnétique, qui s'avère délicate à mener. Il s'agit aussi de faire face à des dépenses d'exploitation qui ont augmenté très rapidement. Passée à 430 millions de chiffre d'affaires, Sopha Medical peine à maîtriser sa croissance. Plus elle se développe, plus elle doit stocker en raison de l'extrême saisonnalité de ses ventes.

Jusque-là, Sopha Medical s'est accommodée de cette irrégularité de recettes. Sans mettre en place des procédures rigides de contrôle de ses coûts. *« Un peu jeune !*, reconnaît aujourd'hui Maurice Soustiel, ex-PDG de Sopha Medical, remplacé le 1er avril dernier. *L'arrivée de CEA Industrie dans notre capital nous avait donné un certain confort. A son démarrage, Sopha Medical testait l'industrialisation d'un nouveau produit en deux, voire trois préséries. Plus assurés, avec notre nouveau « tour de table », on a rapidement pris le risque d'en lancer dix ou quinze. »*

CONFORT • Sans doute à tort, la situation n'émut personne à l'époque. Sopha Medical n'a-t-elle pas été valorisée par les banques Lazard et Banexi à 200 millions de francs, en novembre 1991, à l'occasion de l'entrée de CEA Industrie dans son capital? Cette estimation n'a-t-elle pas été confirmée en juillet suivant lors de l'arrivée de Suez parmi les actionnaires? Le 15 septembre, en tout cas, le principe de l'augmentation de capital est retenu. Une assemblée générale extraordinaire est convoquée le 1er octobre pour ratification.

L'arrivée de Jean-Claude Hirel, patron d'Orkem, à la tête de CEA Industrie va bouleverser toutes les données. Loin d'être un simple changement d'homme, elle reflète une perception différente de ce holding qui, jusqu'à présent, se contentait de porter les participations industrielles du CEA. Lui incombe désormais une mission claire de soutien à l'électronique. CEA-I devient en effet l'opérateur industriel du fabricant franco-italien de puces SGS-Thomson. Adeptes des actions industrielles volontaristes lors de leurs passages dans les cabinets ministériels et jadis proches des conceptions « chevènementistes », Jean-Claude Hirel et son bras droit, Jean-Hervé Lorenzi, entendent avoir droit de regard sur les stratégies déployées par leurs filiales. Une vision que partage le « pompidolien » Jean-François Saglio, qui les rejoindra plus tard. Pas question, donc, d'entériner de but en blanc une augmentation de capital décidée par d'autres. CEA-I demande des délais pour examiner le dossier.

Dès lors, les cartes s'embrouillent. Tout le monde n'a pas le même appréciation de l'urgence. CEA-I cherche à obtenir un maximum de garanties. Le 5 octobre, lors d'un conseil d'administration, le holding réclame un audit. Les autres actionnaires de Sopha Medical acceptent. Ils en confient la responsabilité à la banque Rothschild et Cie, secondée par le cabinet Mazars. Le mandat de mission, défini à la mi-octobre par CEA Industrie, se révèle double. A l'audit des stocks, de la trésorerie, de la comptabilité demandé par CEA-I au nom du conseil d'administration se surimpose une requête qui lui est propre d'*« assistance à la négociation »* et d'*« évaluation de la société »*. Informés, les autres actionnaires se sentent trompés. Les relations se tendent.

Rendu le 15 novembre, cet audit met en lumière les faiblesses du contrôle de gestion. Les indicateurs « fondamentaux » de l'entreprise sont jugés bons. Mais la crise de trésorerie est réelle, la faiblesse structurelle des fonds propres confirmée.

Sopha Medical commence à éprouver de très sérieuses difficultés. L'attitude des deux principaux actionnaires, la Madeleine de participation d'une part, CEA Industrie d'autre part, devient incohérente. La holding du fondateur compte-t-elle participer au renflouement? *« Nous n'avons été informé clairement sur, sa décision de ne pas participer, que tout récemment »*, explique aujourd'hui CEA-I. En réalité, François Blamont avait indiqué qu'il ne pourrait prendre part au renflouement lors d'une réunion informelle d'actionnaires, le 30 septembre dernier. Le fait est confirmé par les banquiers du « tour de table ». Le 18 novembre, il réclame une augmentation de capital immédiate de 20 millions de francs, mais ajoute à la confusion en laissant entendre qu'il pourrait suivre.

AMERTUME • La ligne de conduite de CEA Industrie n'est guère plus claire. Le protocole d'actionnaires signé lors de son entrée dans Sopha Medical souligne sa vocation de partenaire industriel et lui permet d'acquérir la minorité de blocage au début 1993. Soucieux de ne pas être impliqué comme « gestionnaire de fait » dans la société, c'est lui qui réclamera, en février 1993, la nomination d'un administrateur judiciaire et qui demandera au tribunal de commerce de Paris de régler le dossier. Auparavant, il aura proposé de prendre le contrôle de la société sur une base de 75 millions de francs, proposition rejetée par les autres actionnaires. Paralèllement, il différera les augmentations de capital. Et s'opposera à une solution alternative des banquiers visant à mettre tout le monde d'accord en trouvant un opérateur industriel.

Gâchis? L'affaire a été bouclée le 30 mars dernier : la Madeleine de participation cède ses titres pour 1 franc symbolique, avec une clause de retour à meilleure fortune qui valorise la société à... 25 millions de francs. CEA Industrie est désormais actionnaire à 78 % de Sopha Medical. Mise à genoux par les atermoiements de ses actionnaires, celle-ci bénéficiera d'une augmentation de capital de 100 millions de francs. Les 400 salariés sont, paraît-il, amers. On les comprend!

Caroline Monnot

Un marché étroit

Marché mondial, le marché de l'imagerie médicale de médecine nucléaire est relativement récent. Il est composé des « gamma caméras » et des systèmes informatiques qui leur sont associés. Née en 1983 de la reprise d'Informatech, une société d'informatique spécialisée, par Sopha Développement, le groupe de François Blamont, la firme Sopha Medical n'est véritablement entrée sur ce marché que deux ans plus tard, avec le rachat des activités médecine nucléaire de Thomson-CGR.

Cette acquisition lui a permis, en effet, de se doter d'une base technique dans les gamma caméras, base qui sera complétée par des accords de coopération avec le laboratoire d'électronique, de technologie et d'instrumentation (LETI) du Commissariat à l'énergie atomique. L'imagerie de médecine nucléaire est utilisée pour identifier certains dérèglements des fonctions biochimiques de l'organisme. Les caméras sont en fait des capteurs qui repèrent les rayonnements gamma émis par une molécule très faiblement radioactive injectée au patient. Ces équipements servent aux dépistages de cancers, de maladies cardiaques et pulmonaires.

Chaque année, il se vend, grosso modo, 1 350 gamma caméras dans le monde au prix moyen de 1,8 million de francs l'exemplaire. Avec 220 gamma caméras, Sopha Medical se classe au troisième rang mondial, derrière l'allemand Siemens et l'américain General Electric. A eux seuls, les Etats-Unis absorbent 50 % des ventes mondiales, contre 18 % pour l'Europe (2 % pour la France) et 15 % pour le Japon.

L'imagerie de médecine nucléaire, dont le marché croît d'environ 6 % à 7 % par an, n'est plus aujourd'hui le segment le plus dynamique de l'imagerie médicale. 80 % des commandes correspondent à des renouvellements. Et les principaux industriels du secteur, à l'instar de Siemens ou de Hitachi, lorgnent aujourd'hui vers l'imagerie à résonance magnétique (IRM), qui, selon certains spécialistes, devrait peu à peu se substituer à la radiologie traditionnelle et aux scanners. L'IRM permet, en effet, sans utilisation de rayons X, de visualiser les contours d'un organe. Le marché, évalué à 6 milliards de francs en 1992, connaît actuellement un rythme de croissance de 18 % à 20 % par an. Le prix des appareils s'échelonne entre 5 millions de francs et 12 millions (pour les techniques les plus sophistiquées).

C'est en 1990 que Sopha Medical a tenté de prendre pied sur ce nouveau marché en acquérant une participation majoritaire dans Magnetech, une petite société créée par des chercheurs en électronique d'Orsay, associés à des universitaires de Nancy spécialistes des biomatériaux. Magnetech est rebaptisée Sopha Imaging. Pour financer cette diversification, Sopha Medical ouvre son capital à CEA Industrie en novembre 1991.

Le holding industriel du Commissariat à l'énergie atomique, dirigé à l'époque par Achille Ferrari, prend une participation de 32 %. Cette diversification dans l'IRM va se révéler plus difficile que prévu, en raison de la complexité des produits et d'un certain retard dans les procédures d'homologation, puis dans les commandes. Sopha Medical espérait rentabiliser son investissement en vendant neuf équipements dès 1992. Seules deux unités ont été vendues l'an passé.

C. M.

A LA RÉUNION

Les pionniers de la bioélectricité

Après les biocarburants, la bioélectricité : du courant produit à partir de la bagasse, un résidu de la canne à sucre, bon marché et non polluant. Une expérience réussie

A posteriori, l'idée paraît aller de soi. Voilà une île – celle de la Réunion – qui importe du fioul pour produire une partie non négligeable de son électricité alors qu'elle dispose, sans l'utiliser, d'une source d'énergie locale aussi abondante que bon marché : la bagasse.

Tous les producteurs de canne à sucre connaissent la bagasse, qui est le résidu de la canne à sucre une fois le jus extrait. Mais aucun pays n'avait imaginé de l'utiliser comme combustible sur une grande échelle.

Manque d'imagination difficile à comprendre : le pouvoir calorifique de la bagasse est supérieur à nombre de lignites exploités dans le monde. Elle n'émet quasiment pas de poussière et rejette très peu de gaz carbonique dans l'atmosphère. Sa principale limite : impossible à stocker au-delà de quelques semaines car facilement inflammable, la bagasse n'est disponible que pendant la campagne sucrière, de juin à décembre.

ÉNERGIE NOUVELLE • EDF, l'exploitant des centrales thermiques à la Réunion, aurait pu songer à tirer profit 2 millions de tonnes de canne à sucre traitées chaque année dans l'île. En fait, c'est Charbonnages de France (CDF), à travers l'une de ses filiales, la Sidec, qui s'est intéressée a cette « énergie nouvelle ». Résultat, depuis un peu plus de six mois, une centrale de 60 mégawatts est entrée en service sur la côte nord-est de l'île. Selon les périodes, elle consomme de la bagasse – au rythme de 110 tonnes par heure – fournie par une sucrerie proche, ou du charbon importé d'Afrique du Sud. Quelques minutes suffisent à changer les brûleurs.

> **Le tiers de l'électricité consommée dans l'île.**

Le démarrage de l'installation fut chaotique à cause des défauts d'une partie du matériel livré par la métropole. Mais ces péchés de jeunesse sont ajourd'hui oubliés et, depuis le début de l'année, la centrale de Bois rouge fournit près du tiers de l'électricité consommée dans l'île.

Du point de vue économique, le bilan est également positif. En dépit d'un investissement important (570 millions de francs), le kilowattheure (kW/h) sorti de Bois rouge est cédé à EDF 45 centimes, selon M. Bernard Robert, président de la Sidec. Ce qui rend le « kW bagasse » plus rentable que le même kW « sorti » des centrales thermiques classiques (70 centimes).

Il reste à faire des émules. La construction d'une centrale jumelle devrait démarrer sur l'île d'ici quelques semaines pour une mise en service début 1996. Une étude de faisabilité est en cours à l'île Maurice ainsi qu'à la Guadeloupe. Des contacts ont été pris avec les Fidji, le Mexique et l'Inde. Demain, Cuba?

Jean-Pierre Tuquoi

Le marché des quatre pattes

Suite de la page 25

Belle performance pour une industrie qui n'a conquis que 48 % du «marché» français potentiel (contre 75 % aux Etats-Unis ou en Grande-Bretagne), l'autre moitié de la gamelle étant encore remplie par les produits frais (viande, abats... taxés au taux réduit de 5,5 %) et les restes de cuisine. Avec 10 millions de chiens et 7,5 millions de chats – soit plus que d'enfants et de jeunes de moins de vingt ans! – la France est le pays d'Europe le plus peuplé de «quatre pattes» et offre donc un marché convoité, jeune et plein d'avenir : chez nous, les premières boîtes (Canigou, Ronron) ne sont apparues qu'en 1959, alors qu'outre-Manche, les chats donnaient leur langue aux industriels depuis 1934!

Actuellement, quatre grands groupes se disputent 75 % du marché, au premier rang desquels Unisabi, filiale française du géant américain Mars, plus connu pour ses barres de chocolat. A lui seul, Unisabi (4,8 milliards de francs de chiffre d'affaires), qui commercialise neuf grandes marques (Ronron, Canigou, Kitekat, Frolic...), règne sur 46 % du marché. Gloria (Nestlé), inventeur des croquettes pour chats, en contrôle 15 % : Friskies, Gourmet et Buffet assurent sa notoriété... et son chiffre d'affaires (2 milliards de francs, dont le *pet food* représente les trois quarts, le reste provenant des accessoires).

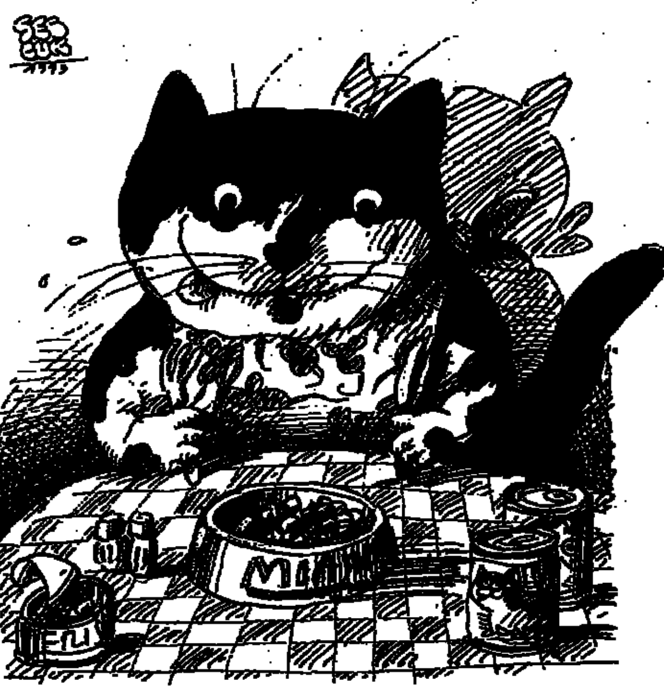
PREMIER PRIX • Avec Félix, Fido, Fidèle et Délikat, la filiale française de Quaker, le géant américain des céréales, arrive troisième, avec 12 % du marché et un chiffre d'affaires de 1,4 milliard de francs. Enfin, Royal Canin (1,3 milliard de francs de chiffre d'affaires), filiale de Guyomarc'h – le fameux fabricant du Père Dodu, racheté par Paribas il y a trois ans – a réussi, en délaissant «l'humide» (conserves), à s'imposer (auprès des éleveurs notamment) sur le créneau des croquettes pour chiens, dont il détient 29 % du marché.

Dernières arrivées au pays du *pet food*, les marques des distributeurs (Carrefour, Leclerc...) sont aussi les premiers bénéficiaires de la croissance du secteur puisque leur part de marché, de 13 % en 1991, est passée à 16 % en 1992. *«Les distributeurs nous demandent des boîtes de premier prix»*, explique Laurent Delpierre, directeur commercial à la Continentale de conserves, une entreprise familiale de 260 salariés installée à Boulogne-sur-mer (Pas-de-Calais) qui revendique un chiffre d'affaires de 700 millions de francs et travaille notamment pour Auchan, Mammouth, Migro...

Soucieux de préserver leurs marges, les grands noms du *pet food* se sont bien gardés de se lancer dans la guerre des prix déclarée par les distributeurs. Unisabi, Gloria, Quaker et Royal Canin ont donc habilement déplacé la bataille sur le terrain publicitaire en misant toute leur stratégie sur l'identification maître-animal.

RIPOSTE • La parade qui consiste à exploiter l'anthropomorphisme sommeillant en chacun de nous s'est avérée très efficace. A en juger par les dépenses de publicité engagées par la «bande des quatre» (360 millions de francs l'an dernier, dont 60 % investis par Unisabi) essentiellement à la télévision, le jeu en vaut la chandelle... surtout auprès des jeunes actifs urbains célibataires.

En fait, la riposte des grandes marques se concentre sur trois grandes «niches» du marché. Le haut de gamme, qui représente 20 % du chiffre d'affaires total du *pet food* en France, constitue de loin la plus importante. Très présent sur ce marché, Unisabi *«réalise 60 % de son chiffre d'affaires dans l'Hexagone avec quatre grandes marques positionnées haut de gamme : Whiskas, Sheba, César et Pedigree Pal»*, affirme Daniel Nourry, directeur de la communication. Aujourd'hui, le must en la matière, c'est la barquette de 100 grammes lancée par Unisabi en 1987 sous le label Sheba («Pour dire je t'aime»), vite reprise par Gloria avec les pavés mignons de Gourmet (menu trois étoiles).



La seconde niche consiste à exploiter une kyrielle de micro-segments, tous calqués sur l'alimentation humaine : «spécial maternité», préparation «premier âge» (Pedigree Pal Junior, Whiskas Chaton d'Unisabi...), «compléments récompenses»... Sans compter que, pour appâter le maître, il est préférable de lui proposer des repas «visiblement équilibrés», d'où les petits pois plus verts que nature et autres petits légumes colorés qui parsèment les Frikassées de Friskies. Même révolution au pays des croquettes désormais multicolores : dans une tendance très «nouvelle cuisine», Friskies propose même une variété «poulet, légumes verts, calcium et sels minéraux».

Dernier créneau directement hérité des préoccupations de l'alimentation humaine : l'allégé, qui ne représente que 3 % de l'ensemble du marché, mais permet en tout cas de «réveiller» des marques apparues il y a plus de vingt ans. C'est ainsi que, dès 1987, Unisabi, toujours pionnier, lance Canigou allégé.

Quaker lui emboîte le pas avec Fido recettes légères. Gloria reste réfractaire, comme Mac'Ani, filiale de Panzani (cinquième marque du marché avec 130 millions de francs de chiffre d'affaires) : *«L'allégé ? C'est une aberration des fabricants, car il suffit de réduire les quantités»*, assène Inès Bourit, chef de produits chez Mac'Ani.

ALLÉGÉ • Le «light» ne serait-il donc qu'un argument marketing bidon ? Roger Wolter, directeur du laboratoire de nutrition animale à l'Ecole vétérinaire de Maisons-Alfort, est formel : *«Un chien sur quatre souffre d'obésité et 6 % à 10 % des chats. Si vous avez le cœur ferme, vous pouvez faire maigrir votre chien en diminuant les rations de 30 %. Mais il va réclamer toute la journée. D'où le recours à l'allégé qui tempère l'appétit.»*

En segmentant au maximum le marché, à grands renforts de spots TV, tout en jouant sur la notoriété de leurs propres marques, les grands noms du *pet food* ont su résister à l'assaut des boîtes «premier prix» des distributeurs. Outre le parrainage (Royal Canin sponsorise l'Alpirod, grande course européenne de chiens de traîneaux), chacun investit dans des opérations de communication : ainsi Unisabi a-t-il créé l'Association française d'information et de recherche sur l'animal de compagnie (AFIRAC), qui milite pour la possession responsable (dans les écoles et les mairies).

Toujours très prompt à se rapprocher de sa clientèle, Gloria a même lancé en 1986 le club Gourmet : à ses 4 500 membres (cotisation annuelle : 150 francs), le club offre un journal trimestriel *(Moustaches)* et organise des soirées... auxquelles les matous ne sont pas conviés!

Philippe Baverel

Quand on aime, on ne compte pas...

Trente milliards de francs ! C'est ce que dépensent chaque année les Français pour leurs animaux de compagnie. Premier poste budgétaire : les aliments, qui empochent près d'un tiers de la mise. Ensuite, tous les créneaux sont bons à prendre : santé, toilettage, vêtements et autres fanfreluches..., d'autant qu'au royaume de l'anthropomorphisme, les idées les plus loufoques sont parfois les plus rentables.

Inévitables, les frais vétérinaires pour les animaux familiers atteignent bon an mal an 3 milliards de francs. Ainsi le groupe Concorde propose une formule «Sécurité sociale animale» à 1 500 francs par an.

Avec un vétérinaire pour dix mille habitants (un pour vingt mille dans le reste de la France), la région parisienne constitue une zone pilote : le nombre de cabinets y a doublé en quinze ans, les «cliniques» y poussent comme des champignons (une quarantaine à ce jour) et les vétérinaires spécialisés dans les troubles du comportement ou l'homéopathie y ont pignon sur rue (comptez 300 francs la séance) !

Seule fausse note : Dog Form, centre de kinési-balnéo-thérapie animale (!), qui a mis la clé sous la porte.

En revanche, les 3 500 toiletteurs de France se portent bien. Véritable autodidacte du toilettage, Marie Poirier a créé la coupe spéciale yorkshires qui fait des ravages dans les beaux quartiers. Chaque jour dans son salon du dix-septième arrondissement, huit à trente chiens passent (et tremblent...) entre ses mains (coupe ou épilation au choix). 300 ou 400 francs la séance.

Les vétérinaires font figure de parents pauvres ! Sans compter que 40 % du chiffre d'affaires (2,4 millions de francs) provient de la vente de produits Marie Poirier : les blousons «aviateur» et les perfectos en cuir (498 francs pièce) font, paraît-il, fureur sur le dos des caniches !

TOILETTE • L'affaire est si prospère qu'un projet de salons franchisés est à l'étude. En attendant, une antenne Marie Poirier a été installée à la Samaritaine où le rayon animalerie occupe tout un étage (836 m²). Alimentation haut de gamme, manteaux Burberry's pour chiens (500 francs le modèle molletonné)... On trouve tout à la Samaritaine ! Et même les WC automatiques pour chats et petits chiens : «Canicat». A 6 000 francs la sanisette, *«Ça partait comme des petits pains»*, se souvient la responsable du rayon... Jusqu'à ce que la maison fasse faillite l'an dernier !

CHAINE • Première chaîne de grandes surfaces (trois en région parisienne, une à Bordeaux) spécialisées sur ce créneau, Mille amis est aux animaux domestiques ce que Félix Potin est à l'épicerie : compagnons à poils, plumes ou écailles voisinent sur 1 000 m², avec les croquettes, et autres shampooings canins. Un marché si alléchant que la Camif, troisième société de vente par correspondance, a publié fin septembre «Viv'ami, premier catalogue animalerie».

Pour les vacances, les maîtres ont l'embarras du choix entre les pensions pour animaux, toutes plus luxueuses les unes que les autres. Relaxation par musico ou chromo-thérapie *(sic)*, et promenades quotidiennes figurent parmi les «gâteries» offertes aux pensionnaires à quatre pattes de l'hôtel «quatre étoiles» de Saint-Hilliers, près de Provins. Un endroit très prisé de la gent diplomatique, facturé 100 francs la nuit pour un chien et 60 francs pour un chat.

Le must dans ces établissements étant de faire arriver son animal favori en taxi, un ancien chauffeur parisien a eu la bonne idée, il y a cinq ans, de se reconvertir dans les bêtes à poils. Trois chauffeurs, un standard : les taxis canins fonctionnent 24 heures sur 24. Pour Orly, la course atteint 250 francs... soit le double du tarif en vigueur pour les bipèdes.

Comme notre homme a de la suite dans les idées, il a également ouvert un centre d'incinération pour animaux de compagnie dont il tire 70 % de ses revenus. A 450 francs la crémation du chat avec récupération des cendres (800 francs pour un chien), ils sont trois à exploiter le filon en région parisienne, parmi lesquels Crémadog la bien nommée ! Plus romantique, un enterrement au cimetière des chiens d'Asnières revient aux alentours de 3 000 francs (concession, cercueil, droit d'inhumation). Statue en supplément...

Ph. Ba.



POLITIQUE INDUSTRIELLE

Les stratèges empêtrés

Dans un monde où technologies civiles et militaires s'interpénètrent, où firmes américaines, japonaises et européennes travaillent ensemble, difficile à l'Etat de cibler son action

LA politique industrielle revient au goût du jour. Tant aux Etats-Unis, depuis l'élection du démocrate Bill Clinton, qu'en Europe. En France, le nouveau gouvernement n'a visiblement pas l'intention de contrarier cette tendance. Mais pour mener une politique industrielle, encore faut-il faire des choix et être capable de distinguer ce qui est stratégique de ce qui ne l'est pas. Pour le dictionnaire, est stratégique ce qui offre un intérêt militaire.

Au temps où les conflits étaient essentiellement armés, les choses étaient claires : les industries stratégiques étaient celles qui permettaient de fabriquer des armes. Quand la menace se fait plus imprécise, tout se complique. Dans un sens, tout devient stratégique : ce qui contribue à la sécurité des citoyens, certes, mais aussi à la santé, à la préservation de l'emploi, à la communication, à l'alimentation bien sûr, et également, pour certains, à la culture, aux transports. Toutes les industries et les techniques sont alors concernées. Les composants électroniques, certes ; mais aussi les machines nécessaires à les fabriquer, et les idées pour bien les utiliser.

A l'extrême inverse, à une époque où les coopérations entre firmes de tous pays et entre chercheurs du monde entier sont de plus en plus fréquentes, on serait aussi tenté de dire que plus rien n'est stratégique. Pour rester dans le domaine de l'électronique, est-il encore raisonnable de dire qu'un pays veut garder une position stratégique dans les semi-conducteurs lorsque, parallèlement, l'américain IBM s'allie avec l'allemand Siemens pour fabriquer des mémoires, que le japonais Sharp et l'américain Intel, d'une part, IBM et Toshiba d'autre part, développent conjointement une nouvelle technologie de mémoires (mémoires Flash), que l'américain Digital Equipment collabore avec Mitsubishi sur les processeurs Risc, que Texas Instrument coopère avec le japonais Hitachi, l'autre japonais Fujitsu avec le coréen Samsung, ou encore le néerlandais Philips avec le japonais Matsushita et l'américain Symetrix, etc., lorsque, dans un autre domaine, l'automobile, Renault se retrouve partenaire du japonais Koyo pour fabriquer des directions assistées, que Volkswagen a conclu un accord avec Toyota, que Ford a de nombreux liens avec Nissan, General Motors avec Isuzu, Chrysler avec Mitsubishi ? Sans parler des centres de recherche implantés dans le monde entier pour mieux profiter des compétences locales : tout récemment, l'américain Ford annonçait ainsi l'installation d'un centre de recherche à Hiroshima.

ENTREPRISES GAGNANTES • Dans la jungle ou dans le désert, difficile de se repérer. Ceux qui hier avaient encore des certitudes sont aujourd'hui ébranlés : que penser de la notion de choix stratégique au niveau de la Communauté européenne lorsque le vice-président de la Commission, l'Allemand Martin Bangemann, déclare – comme il l'a fait vendredi dernier à Tokyo – qu'il faut abandonner le projet d'imposer en Europe la norme D2Mac pour la télévision haute définition ? En appelant les Japonais à se joindre aux Européens et aux Américains pour établir une norme mondiale de TVHD, le commissaire européen semble rayer d'un trait de plume des années d'efforts et des milliards de francs de recherche autonome des groupes du Vieux Continent.

En France, un fervent partisan de ce qui fut la « filière électronique », défenseur de l'idée qu'il était stratégique pour le pays de maîtriser non seulement la fabrication d'ordinateurs, mais aussi celle des composants, de leurs techniques de production et de leurs applications, s'interroge aujourd'hui. Et le ministère de l'industrie lançait récemment un appel d'offres pour l'aider à définir les technologies stratégiques et à mesurer la position de la France sur ces technologies !

Raisonnable et pragmatique, aucun acteur, qu'il soit homme politique, économiste ou industriel, ne tient néanmoins ce raisonnement extrémiste. Pour la plupart, le discours se réorganise autour de deux notions : d'une part, celle d'entreprise stratégique – les entreprises gagnantes, parce qu'elles sont en position de force ; d'autre part, celle de domaines vitaux pour la sécurité des citoyens.

« Est stratégique ce qui nécessite le plus d'emplois et ce qui rapporte le plus à la balance des paiements », estime Henri Guillaume, PDG de l'ANVAR (Agence nationale de valorisation de la recherche). Analyse suivie lorsqu'un Etat prend la défense de son industrie automobile et la préserve d'une attaque trop rapide des constructeurs japonais. *« Est stratégique ce qui est en position de force. Une entreprise stratégique est celle qui sait faire quelque chose que les copains ne savent pas faire. Elle a alors un monopole qui se fait payer. Ce raisonnement est valable quels que soient la technologie, le domaine d'activité »*, estime de son côté André Giraud, ex-ministre de la défense, ex-ministre de l'industrie.

DOMAINES VITAUX • La notion est bien sûr éminemment dynamique. En raison de la diffusion des connaissances, d'abord. IBM en donne l'exemple : naguère leader incontesté, la banalisation des ordinateurs personnels (entre autres) le met dans une situation difficile. Mais aussi en raison des retournements de marché. *« Dans le pétrole, quand on est en période d'excédent, ceux qui achètent font la loi ; en période de « pénurie » c'est le contraire. On demeure en position stratégique quand on tient l'amont et l'aval »*, commente André Giraud. Ce raisonnement explique les politiques de recentrage des entreprises pour acquérir des positions de numéro un mondial sur un nombre limité de métiers.

A l'opposé, sont aussi stratégiques les domaines vitaux pour les citoyens d'un pays, *« mais dont les entreprises n'existent pas ou vont mal et pour lesquelles il est nécessaire de mener une action qui va au-delà du jeu du marché »*, estime Jean Syrota, président de la COGEMA. *« Des domaines où le marché ne parle pas encore »*, confirme André Giraud. *« Ce fut le nucléaire et le spatial, ce pourrait être les biotechnologies »*, poursuit-il.

Arrivent alors au premier rang les entreprises qui contribuent à des domaines aussi variés que la défense, l'énergie, l'électronique, l'agriculture et l'environnement, les télécommunications et les transports, la santé.

> **“En dépit du fait que les pays poursuivent des buts différents, les experts de Bruxelles, Tokyo ou Washington sont d'accord pour dire que leur prospérité économique future dépend de la maîtrise des mêmes technologies de base.”**

L'énergie, parce que sans elle *« l'économie est étranglée »*, affirme Jean Syrota, pour lequel la maîtrise du nucléaire devient un impératif dans la mesure où la France ne possède pas d'énergie fossile. *« Parce que, pour la survie d'une communauté, il est plus important d'avoir de l'énergie que d'avoir des chars »*, appuie Bernard Decomps, directeur général de la recherche et de la technologie au ministère de la recherche. *« Une baisse de l'électricité de 20 % accroîtrait l'insécurité et provoquerait une explosion sociale »*, prédit-il. L'électronique, parce que les composants sont nécessaires à la fabrication de systèmes de télécommunications ou d'observation terrestres nécessaires pour assurer la sécurité, la santé, l'éducation des citoyens.

L'agriculture : *« Parce que les besoins de la planète sont colossaux et que ceux qui maîtriseront les techniques de culture, qui résoudront les problèmes de sous-alimentation et de famine joueront un rôle stratégique à l'échelle mondiale »*, affirme Pierre Mathieu Duhamel, conseiller d'Alain Juppé au RPR pour les affaires économiques. *« Mais aussi pour contribuer à assurer une bonne répartition des hommes et des activités sur le territoire, et mieux contrôler les populations en zone urbaine »*, poursuit-il.

Quelles technologies sont alors nécessaires pour maîtriser des domaines aussi vastes et diversifiés ? Des experts de tous les pays se livrent régulièrement à ce jeu… pour aboutir toujours aux mêmes listes, qu'elles soient le fait de civils ou de militaires (en raison de la dualité des technologies), qu'elles émanent d'Europe, des Etats-Unis ou du Japon. *« En dépit du fait que les pays poursuivent des buts différents, les experts de Bruxelles, Tokyo ou Washington sont d'accord pour dire que leur prospérité économique future dépend de la maîtrise des même technologies de base »*, peut-on lire dans la préface d'une étude sur les priorités technologiques américaines réalisée par le Conseil de la compétitivité, une association de chefs d'entreprise, enseignants et syndicalistes américains. Un groupe d'experts appointés par la Maison Blanche a listé les vingt-deux technologies « critiques » pour les Etats-Unis *(voir encadré)*.

Une fois définies ces entreprises stratégiques, reste à savoir comment faire pour acquérir ou maintenir une position stratégique. Quand un domaine est cité (l'électronique, par exemple), plus question d'estimer qu'il faut savoir tout faire. La mission serait impossible.

ACTIONS • Primo : *« Ce qu'il faut, c'est avoir une monnaie d'échange »*, affirme Bernard Decomps. Ce qui justifie les efforts de l'Etat en faveur d'une entreprise de composants comme SGS-Thomson. Ce qui justifie aussi des actions de recherche, même modestes : *« Avec 5 % de production des résultats obtenus chaque année au plan mondial, la communauté nationale peut espérer accéder aux 95 % qui sont produits à l'étranger. En revanche, en dessous d'un seuil de participation significatif, le risque est grand de ne plus rien récupérer de l'extérieur »*, déclarait Bernard Decomps lors de l'inauguration de la chaire de « physique dans ses relations avec l'entreprise » du Conservatoire national des arts et métiers.

Secundo : *« Il faut créer des réseaux d'entente pour se partager le travail. Si on n'a pas confiance en ses alliés, on ne peut plus imaginer de systèmes de défense cohérents »*, affirme Hubert Curien, précédent ministre de la recherche et de la technologie. En Europe, mais pas seulement : *« Il ne faut pas opposer systématiquement Europe, Etats-Unis et Japon ; dans le domaine de la télévision haute définition, Thomson TCE est l'un des plus grands américains de la télévision ! »*, poursuit Hubert Curien. *« L'important est que les forces soient équilibrées entre les trois pôles de la triade »*, estime de son côté Erich Spitz, directeur de la recherche et de la technologie du groupe Thomson. Ce qui, selon Rémi Barré et Pierre Papon, serait encore loin d'être le cas (1). *« Les Etats-Unis demeurent le premier pôle technologique de la triade, mais tous les indicateurs montrent en évolution temporelle la croissance continue de la compétitivité japonaise. (…) Le pôle européen de la triade est probablement le plus fragile, malgré toutes ses potentialités. »*

Tertio : être assuré de financement à long terme – ce qui, pour Christian Stoffaes, directeur à EDF, peut se faire en étant *« accroché aux services publics d'énergie, de transport et de communication, qui ont remplacé le militaire dans le rôle de grands pourvoyeurs de financement stable »*.

Quarto : *« Il faut créer un environnement économique favorable au développement des entreprises moyennes innovantes, seules créatrices d'emploi »*, estiment, avec Hubert Curien, la plupart des experts de tous bords. *« Il faut que les entreprises puissent emprunter, bénéficier de bons réseaux ferroviaires et aériens, et d'un système éducatif performant »*, martelle Noël Goutard, PDG de Valéo. *« Il faut placer les industriels en position de prendre des risques, en cessant de rançonner les PMI par la fiscalité »*, s'insurge André Giraud. *« Créer les conditions pour qu'elles puissent réfléchir au long terme »*, poursuit François Morin, professeur d'économie à l'université de Toulouse.

Le nouveau gouvernement, qui comprend désormais un ministre des petites et moyennes entreprises en la personne d'Alain Madelin, en est déjà convaincu.

Annie Kahn

(1) In *Economie et politique de la science et de la technologie*, Hachette « Pluriel Référence », 400 pages, 175 F.

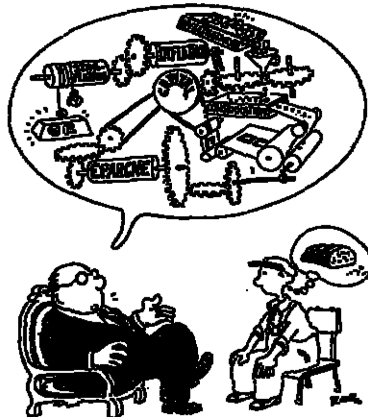
Les technologies « critiques »

Les experts de tous pays se penchent régulièrement sur la question de savoir quelles sont les technologies stratégiques. Ils aboutissent sensiblement tous aux mêmes conclusions, estime le Conseil de la compétitivité, une association de chefs d'entreprise, d'enseignants et des syndicalistes américains. Voici la liste établie par un groupe d'experts à la demande du directeur du bureau des sciences et technologies de la Maison Blanche.

- Matériaux
  - synthèse et traitement des matériaux
  - matériaux électroniques et photoniques
  - céramiques
  - composites
  - métaux et alliages de haute performance
- Production
  - gestion de la production assistée par ordinateur
  - fabrication assistée par ordinateur
  - micro- et nano-fabrication
  - technologies de gestion de systèmes complexes
- Information et communications
  - logiciels
  - microélectronique et optoélectronique
  - réseaux et ordinateurs de haute performance
  - images et écrans haute définition
  - capteurs et traitement du signal
  - stockage des données
  - simulation et modélisation par ordinateur
- Biotechnologies et sciences de la vie
  - biologie moléculaire appliquée
  - technologies médicales
- Aéronautique et transports
  - aéronautique
  - technologies de transport de surface
- Energie et environnement
  - technologies de l'énergie
  - gestion et traitement des déchets, réduction de la pollution.

DOSSIER

Les investissements étrangers



Dans un contexte de mondialisation et de construction européenne, il serait désormais utopique de fermer l'Hexagone aux investissements étrangers, en vertu du vieux réflexe protectionniste visant à protéger illusoirement l'industrie nationale. D'autant que les entreprises françaises sont, elles aussi, devenues d'importants investisseurs internationaux. Le principe de l'ouverture tous azimuts est donc aujourd'hui acquis pour les pouvoirs publics et la majorité des décideurs économiques.

Ce large consensus ne doit pas pour autant masquer les zones d'ombre. En effet, les retombées des investissements étrangers en termes d'équilibre global sur l'économie française sont très difficilement mesurables. Bien des points d'interrogation demeurent, en particulier les effets sur l'emploi et les échanges extérieurs.

Une partie de l'emploi et de la production dépend étroitement des décisions d'implantation des firmes étrangères. Ces investissements peuvent contribuer à revitaliser le tissu régional. Mais de nombreux exemples montrent que l'arrivée de concurrents étrangers peut aussi déstabiliser les firmes locales et faire sensiblement augmenter les importations. Les défenseurs de l'ouverture font aussi l'impasse sur la vulnérabilité des PME nationales : 40 % des entreprises industrielles réalisant 3 à 10 milliards de francs de chiffre d'affaire ne sont-elles pas déjà sous contrôle étranger ?

Au-delà des déclarations de principe, certains de nos grands partenaires économiques sont d'ailleurs beaucoup plus circonspects sur la sauvegarde de leurs intérêts nationaux. Les pays les plus dynamiques de ces dernières années, l'Allemagne et le Japon, sont même toujours relativement fermés. Enfin, l'attitude récente du gouvernement américain montre qu'il est peut-être encore prématuré de ranger le protectionnisme dans le placard des idées dépassées.

En France, attirer les investissements étrangers et les emplois associés en valorisant le territoire et en octroyant des subventions est devenu une priorité. Il serait, semble-t-il, tout aussi utile de consolider les entreprises locales, notamment en s'attaquant à leurs grands carcans structurels, tels les insolubles problèmes de transmission.

Dossier établi par Catherine Lévi

Quel est leur poids en France ?

■ Troisième terre d'accueil derrière les Etats-Unis et la Grande Bretagne selon l'OCDE, notre pays est aujourd'hui très ouvert aux investissements étrangers, qu'ils prennent la forme d'acquisitions de firmes locales (70 % des cas environ) ou la création d'entreprises. Ils ont ainsi été multipliés par quatre au cours de la dernière décennie. Selon le ministère des finances, ils atteignent en 1991 la somme de 62,6 milliards de francs, dépassant le niveau record de 1989.

Les filiales de groupes étrangers représentent 11,8 % du total des firmes travaillant sur le sol français (contre 6,5 % en 1975). Peu nombreuses parmi les petites et les grosses entreprises, elles sont bien introduites dans les tranches moyennes de 500 à 999 salariés (44,2 %) et de 1 000 à 2 000 salariés (41,8 %). Leur présence est sensible dans la chimie (42,7 %), la pharmacie (49 %), et les biens d'équipement comme l'informatique (69,8 %), les machines de bureau et de précision (58,8 %) ou la machine-outil (33,4 %). Elle est beaucoup plus faible dans les industries de base comme la sidérurgie (7,8 %) et certains grands secteurs à capitaux publics comme l'aéronautique (4,4 %). De leur côté, les services (9,8 %) et le commerce (17 %) sont comparativement faiblement internationalisés malgré le rattrapage en cours.

> **“ Concilier la nécessité d'ouverture aux capitaux étrangers et la sauvegarde des intérêts nationaux implique de consolider un tissu de PME capables de participer en partenaires majeurs aux regroupements internationaux. ”**
>
> Michèle Bailly, ministère du commerce extérieur

D'après le rapport du Plan Investir en France, la part du chiffre d'affaires global réalisée par les entreprises industrielles sous contrôle étranger s'élevait à 28 % en 1988. Ce serait la proportion la plus forte des grands pays industriels, la moyenne s'établissant à 9,5 %. Sur les 3,2 millions d'emplois du secteur industriel recensés début 1990, 800 000 sont contrôlés par les firmes étrangères, soit 23,8 %, le niveau le plus élevé des grands pays occidentaux.

Selon le ministère de l'industrie, les entreprises de la CEE sont de loin les premiers investisseurs, avec, début 1990, 41,1 % du chiffre d'affaires réalisé par les firmes étrangères dans l'Hexagone. Les firmes américaines représentent 34,5 % de ce chiffre d'affaires, alors que les japonaises occupent encore une place modeste (1,2 %).

Quel est leur intérêt ?

■ Multipliant les occasions d'investissements directs, le grand marché européen justifie les implantations étrangères, créatrices d'emplois et de richesse. En effet, selon la Délégation à l'aménagement du territoire (DATAR), les investissements d'origine étrangère ont créé ou maintenu plus de 144 000 emplois sur le territoire entre 1982 et 1992 – dont 14 148 en 1992. Ces chiffres ne prennent toutefois pas en compte les emplois du tourisme, notamment les 12 000 d'Euro Disney.

Géographiquement, sur les trois dernières années, la Lorraine et l'Alsace sont les principales bénéficiaires de ces implantations. Mais toutes les régions sont plus ou moins concernées.

On comprend donc tout l'intérêt que portent les collectivités à ces implantations, susceptibles de participer à la revitalisation de zones en difficulté, surtout en période de crise économique. Par exemple, le bassin de Thionville, qui subira la presque totalité des 3 370 suppressions d'emplois annoncées par Usinor-Sacilor, va bénéficier de l'implantation d'une usine de montage de téléviseurs du groupe coréen Daewoo.

Autre constat : selon le Plan, l'emploi des firmes étrangères en France est resté stable entre 1979 et 1989, alors que, pendant le même temps, l'emploi dans les firmes industrielles françaises a baissé d'environ 15,8 %.

Au-delà de ses effets directs sur l'emploi, la venue des firmes étrangères peut créer un effet d'entraînement local comme dans l'informatique ou le machinisme agricole, et contribuer à développer des filières laissées plus ou moins en friche par les industriels locaux. Dans le papier-carton, l'arrivée des Scandinaves s'est ainsi accompagnée d'un accroissement notable des capacités de production et d'une réduction sensible du déficit extérieur.

De façon globale, la création de capacités de production « franco-françaises » serait insuffisante pour résorber le chômage car elle buterait sur la faiblesse de l'épargne nationale. De plus, l'enquête du ministère de l'industrie montre que les entreprises d'origine étrangère implantées en France réalisent des efforts supérieurs à la moyenne nationale en matière de rémunération, de rentabilité, d'investissement, etc. ■

Quels sont leurs risques ?

■ La venue d'un investisseur étranger peut aussi diminuer la valeur locale ajoutée dans une région et introduire une concurrence « superflue », en cas de surcapacité par exemple.

Par ailleurs, si les implantations sont de simples usines « tournevis » approvisionnées en composants importés, leur impact global sur l'industrie nationale peut devenir négatif. Ainsi, certains experts ont montré que les investissements des constructeurs automobiles japonais aux Etats-Unis n'ont pas contribué à réduire le déficit de la balance des paiements et qu'ils ont aggravé les problèmes d'emploi.

Les effets des investissements étrangers sur les économies nationales peuvent également être négatifs dès lors que leurs initiateurs bénéficient de marchés intérieurs mieux protégés ne permettant pas la contrepartie. Protectionnisme, avoué ou non, organisation industrielle différente, les règles du jeu sont effectivement loin d'être uniformes.

> **“ Dans une économie ouverte, les attitudes frileuses ne sont plus de mise. Les investissements étrangers seront ce que nous en ferons. ”**
>
> Fabrice Hatem, rapporteur au Plan

De fait, le tissu productif allemand est fondé sur la solidarité des différents partenaires visant à garantir l'indépendance des firmes considérées comme stratégiques. Quant au Japon, il est franchement fermé. *A contrario*, en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis et, plus récemment, en France, la philosophie libérale, l'atomisation de l'actionnariat et la faiblesse du partenariat banque-industrie ont facilité les prises de contrôle étrangères.

Pour différents observateurs, l'ouverture française, qui a permis la pénétration massive des capitaux étrangers sur le créneau des grosses affaires familiales structurellement sous-capitalisées, est un facteur de vulnérabilité. A l'instar de l'Allemagne, la sauvegarde de PME indépendantes contribue, en effet, à la vitalité de l'économie et à la stabilité de l'emploi. ■

Quelle est la réglementation ?

■ Convaincue que ses avantages sont supérieurs à ses inconvénients, la France, malgré son image de pays fermé à l'administration tatillonne, joue à fond l'ouverture.

A cet égard, les pouvoirs publics ont introduit, en janvier 1992, des mesures dispensant les investisseurs communautaires de toute autorisation préalable.

Quant aux investisseurs extracommunautaires, ils ne sont soumis à une autorisation préalable que si l'opération s'élève à plus de 50 millions de francs. Seuls quelques secteurs jugés vitaux quant aux intérêts nationaux restent sous contrôle.

Une importance accrue est également donnée aux questions d'« attractivité » de notre territoire. Distribution d'aides financières directes – essentiellement par le biais de la prime d'aide à l'aménagement du territoire, – réseaux de prospection à l'étranger, incitations fiscales, etc., divers systèmes favorisent ainsi les implantations étrangères.

Jusqu'en 1991, la responsabilité quasi exclusive de cette offensive de charme revenait à la DATAR. Mais depuis janvier 1992, un ambassadeur aux investissements étrangers, Jean-Daniel Tordjman, a été nommé à Bercy.

En l'absence de synchronisation entre ces deux autorités, les intérêts régionaux et nationaux risquent, une fois de plus, de faire mauvais ménage et de déboucher sur les éternelles querelles intestines.

En marge du consensus national sur l'ouverture, certains préconisent toutefois une approche plus concertée qui, sans la remettre en cause, en limiterait les risques. Par exemple, Christian Harbulot, qui vient de prendre la direction de l'Institut d'études et de stratégie de l'intelligence économique, estime qu'il faudrait renforcer le dialogue entre les milieux politiques, locaux et économiques, pour déceler les investissements profitant réellement au tissu national.

D'autres pensent que la focalisation de l'action publique sur l'ouverture ne devrait pas faire passer au second plan l'amélioration des conditions de compétitivité des entreprises françaises (transmission d'entreprises, délais de paiement, etc.). Principal obstacle : ce ne sont ni les mêmes hommes ni les mêmes services qui suivent les dossiers... ■

Flux d'investissements directs de 1971 à 1989 *(en millions de dollars)*

	Investissements du pays à l'étranger			Investissements de l'étranger dans le pays		
	1971-1980	1981-1989	Croissance	1971-1980	1981-1989	Croissance
États-Unis	131 354	139 699	+ 0,6 %	56 276	306 979	+ 445 %
Grande-Bretagne	55 112	163 427	+ 196 %	40 503	88 935	+ 119 %
Japon	18 052	137 802	+ 663 %	1 424	1 528	+ 0,7 %
Allemagne	23 130	62 168	+ 168 %	13 957	14 467	+ 0,3 %
France	13 940	58 624	+ 320 %	16 908	34 154	+ 102 %

Source : OCDE.

LES PARADOXES DE LA MONDIALISATION

Depuis dix ans, les investissements français à l'étranger ont progressé rapidement et permis aux entreprises nationales, notamment les plus grandes, de combler une partie de leur retard *(voir tableau)*. Notre pays se situe aujourd'hui dans le peloton de tête des investisseurs mondiaux.

En 1991, selon les données du Trésor, les investissements français à l'étranger s'élevaient à 115,7 milliards de francs, dépassant les investissements étrangers en France (62,6 milliards la même année). Ce manque à gagner a chagriné Bercy, préoccupé de l'équilibre de la balance des paiements, mais, pour la première fois depuis longtemps, la tendance se serait inversée en 1992. Sur le plan géographique, l'Europe est la cible privilégiée des entreprises françaises : celles-ci y réalisent plus de la moitié de leurs acquisitions.

D'après les données de la direction des relations économiques extérieures (DREE), les firmes françaises employaient 1 939 000 salariés à l'étranger début 1991, en hausse sensible sur les années précédentes. Un gros quart de ces emplois à l'étranger soit 538 500, relevaient, en 1990, des dix plus grands groupes industriels français et formaient 44,4 % de leurs effectifs.

Même si, selon le Plan, les emplois créés ou maintenus en France par des firmes étrangères de profil identique auraient, au moins jusqu'en 1989, compensé ces transferts, le décalage existant entre la croissance de l'emploi à l'étranger et sa décrue en France montre bien la déconnexion grandissante entre l'intérêt des firmes (voir « Des motifs multiples ») et l'emploi national. Les entreprises ont effectivement une assez large marge de manœuvre pour prendre des décisions d'implantation, de fermeture et de licenciement sur de simples critères de rentabilité, sans référence directe aux intérêts des collectivités concernées (*le Monde* du 8 mars, p. 13).

De façon plus générale, le désordre dans lequel se développe la mondialisation aiguise le choc des intérêts contradictoires. En l'absence de réglementation internationale sur les investissements étrangers, du fait des lacunes de l'Europe sociale et du maintien de modèles culturels et organisationnels différents, les logiques régionales, nationales, européenne et mondiale ne peuvent que s'entrechoquer. Ainsi, en Europe, les Etats et les régions se livrent à une concurrence acharnée pour attirer les entreprises étrangères, à coups de subventions et de traitements fiscaux privilégiés *(le Monde du 3 février 1993)*.

A partir de ce constat, le Plan a dressé les scénarios des relations internationales à l'horizon 2 000, résumant parfaitement les dangers qui nous menacent si aucune forme d'organisation supranationale n'est mise en place d'ici là : retour du protectionnisme, exacerbation des guerres économiques, déstabilisation politique...

BIBLIOGRAPHIE

■ Investir en France : rapport du groupe « localisation des investissements transnationaux », Commissariat général au Plan, La Documentation française, avril 1992.

■ *La France et l'Europe des régions*, de Jean-François Drevet, Syros, coll. « Alternatives », 1992.

■ *L'Aménagement du territoire*, d'Yves Madiot, Masson, 1992.

■ *Les Décisions de l'OCDE sur l'investissement international et les entreprises multinationales*, OCDE, 1992.

■ *Les multinationales*, de Michel Ghertman, PUF, coll. « Que sais-je ? », 1988.

■ *Nationalisations et internationalisation*, de Charles-Albert Michalet, Michel Delapierre, Bernadette Madeuf et Carlos Omniam, Maspero-La Découverte, 1983 (ancien, mais toujours d'actualité).

■ *La Machine de guerre économique : Etats-Unis, Japon, Europe*, de Christian Harbulot, Economica, 1992.

■ Voir également le dossier établi par Jean Lempérière sur « l'investissement direct » publié dans « le Monde-l'Economie » du 12 mai 1992.

DES MOTIFS MULTIPLES

De multiples raisons poussent les industriels à préférer l'investissement sur place (création d'établissements, rachats d'entreprises) à l'exportation. Voici un échantillon de ces motivations :

– **commerciales** : mieux servir les marchés et répondre aux spécificités locales ; prendre pied sur un nouveau marché ou renforcer ses parts de marché ; élargir sa gamme de produits ; acquérir un réseau de distribution ; internationaliser une marque.

– **économiques** : diminuer les coûts, notamment pour les produits difficiles à transporter ; garantir l'accès à des matières premières ; réaliser des économies d'échelle en regroupant la production sur un même site ; produire localement à moindre coût et réexporter.

– **stratégiques** : contourner le protectionnisme ouvert ou larvé qui entrave les échanges commerciaux par des barrières techniques et réglementaires ; « encercler » le marché local, l'installation sur place fournissant le support logistique (site d'assemblage, réseau de distribution) pour accroître les flux commerciaux en provenance du pays d'origine de la firme.

ÉCHANGES

Les méconnus du commerce international

Modestes, parfois qualifiées de parasites, les sociétés de commerce international (SCI) assurent pourtant un quart des échanges de la France

LES Français ont, ces dernières années, reconnu l'importance du commerce extérieur. Pourtant, les sociétés de commerce international (SCI), qui assurent le quart des échanges de la France, souffrent d'un problème d'image et de légitimité. Problème d'image car, de l'ombre où elles opèrent souvent, elles sont projetées parfois sous les feux de la rampe. Certaines affaires aux odeurs de scandale sont révélées par la presse ou par des livres «explosifs», une publicité dont se passerait bien l'ensemble de la profession. En effet, le monde des SCI est fort éclectique, et ces sociétés se plaignent de l'amalgame vite établi entre l'ensemble des opérateurs du commerce international et les quelques grandes sociétés parfois mises en cause.

Deuxième mal, la fonction d'intermédiaire ou de commerçant est fortement dévalorisée dans la culture latine. En France et, plus généralement, en Europe du Sud, le commerce est considéré comme un acte «parasite». Les entrepreneurs accaparent l'ensemble des fonctions, de la production à la commercialisation, répugnant à confier cette dernière à un quelconque intermédiaire. Une telle logique ne pénalise-t-elle pas le dynamisme des échanges extérieurs français?

Les Japonais ont, quant à eux, une conception toute différente du commerce. Les fonctions de production et de commerce sont bien distinctes, car elles requièrent des savoir-faire différents. Cette dichotomie est ancrée profondément dans les mentalités des entrepreneurs japonais. Ainsi, lorsque Kawasaki exporte ses produits en Chine, l'entreprise passe par l'intermédiaire de Mitsubishi. La devise est simple : à chacun son métier. Les «shoshas» réalisent ainsi 80 % des échanges extérieurs de l'archipel. Les neuf plus grandes sociétés de commerce général, les «sogo-shoshas» (Mitsui, Mitsubishi, C. Itoh, pour ne citer qu'elles) réalisent à elles seules 50 % du commerce extérieur japonais et traitent individuellement un volume d'affaires de l'ordre de 700 à 800 milliards de francs!

MODESTIE • Nos SCI françaises sont bien plus modestes, la première d'entre elles, Louis Dreyfus SA, enregistre un volume d'affaires traitées de 95 milliards de francs. Prises dans leur ensemble, les SCI réalisent 25 % du commerce extérieur de la France. C'est peu, comparé aux sociétés japonaises ou coréennes (50 % du commerce extérieur) ou encore à celles de l'Europe du Nord (de 30 % à 40 %).

Les SCI proposent aux grandes entreprises comme aux PME trois types de prestations : des services de consultants (rémunérés en honoraires), d'agents de représentation (à la commission) et enfin de distributeur (à la marge). Les distributeurs sont essentiellement des négociants qui achètent en nom propre les marchandises et évoluent sur des marchés éminemment spéculatifs. Quant aux consultants et aux agents de représentation, ils mettent à la disposition des entreprises tierces leur connaissance géographique d'un marché et la puissance d'un réseau déjà établi. Ils favorisent ainsi la vente, le suivi et la maintenance des produits sur les marchés extérieurs.

Si la formation et l'animation d'un réseau à l'étranger se conçoit pour une grande entreprise, les coûts engendrés par une telle implantation ne se justifient généralement pas dans le cas des PME. Premier postulat : elles n'ont pas les moyens de s'offrir un réseau de distribution international. Deuxième postulat :



les exportations françaises reposent essentiellement sur les grandes entreprises françaises, alors *«pour faire plus»*, estime un spécialiste du commerce extérieur, *«il faut jouer la carte des PMI»*. La résolution de l'équation est mathématique : il faut promouvoir les SCI auprès des PME pour favoriser leurs exportations à travers des réseaux déjà constitués.

L'idée n'est pas nouvelle. Déjà en 1982, la DREE avait subventionné les grandes entreprises pour qu'elles «portent» à travers leurs réseaux internationaux les produits des PME. Pechiney et Rhône-Poulenc ont poursuivi au-delà de la fin de leur contrat avec l'Etat en 1989, cette action de portage appelée aussi «piggy back».

Pour une PME mais aussi pour une grande entreprise, le recours à une SCI prend tout son sens lorsqu'il s'agit d'aborder des marchés «difficiles». Bien implantées sur ces marchés, les SCI connaissent toutes les «ficelles» locales qui accéléreront le processus d'engagement des entreprises sur ces marchés. La SCOA, particulièrement active dans la CEI, est par exemple à l'origine des premières ventes de Citroën sur ce marché en 1989. Elle s'est vu de même confier la représentation de la filiale américaine Otis, pour la commercialisation de leurs ascenseurs. Une autre SCI, France Pacific Consultants, a permis à la Sligos d'obtenir l'informatisation de la banque centrale de Hongrie. Les relations suivies qu'entretiennent les SCI avec les décideurs locaux ont pour objectif de favoriser les exportations d'origine française. Ainsi, la société AEC (l'Asiatique européenne de commerce), ex-branche export de la société Brambilla, qui permet à quelque 150 PME françaises d'exporter sur le marché chinois, a-t-elle usé parfois de certaines ruses. Au début de l'année 1992, elle apprend indirectement que son fournisseur chinois en produits alimentaires est à la recherche d'un abattoir.

MÉFIANCE • Le directeur général de la Corporation des produits alimentaires de la province du Hebei est alors en visite en France pour le règlement de ses affaires courantes avec l'AEC. Sollicité sur son projet d'abattoir, l'homme d'affaires chinois montre une décision inébranlable d'acheter du matériel hollandais. Apparemment résigné, le président de l'AEC propose à son homologue chinois de se rendre pour une visite touristique au Mont-Saint-Michel. Or il opère un léger détour pour amener son compagnon de voyage, comme par le fait du hasard, dans une PME française. La visite «improvisée» d'un abattoir français le convaincra de la haute qualité du matériel français.

«La méfiance vis-à-vis des SCI est longue à s'atténuer», regrette Daniel Haber, vice-président de la fédération française des SCI. Pourtant, plus que jamais elles ont un rôle à jouer. La perte de capacité d'emprunt pour de nombreux pays du Sud et le manque de capitaux pour les pays de l'Est obligent les pays industrialisés, s'ils veulent continuer à développer leurs échanges internationaux, à innover dans la conception de montages techniques et financiers de plus en plus complexes.

Les SCI ont acquis ce savoir-faire, à travers la compensation, par exemple, qu'elles pratiquent depuis toujours sous toutes ses formes, des plus simples aux plus sophistiquées. La société SORICE est experte en la matière. Elle importe de Saint-Pétersbourg des fibres et des fils synthétiques, des déchets de coton, des écrus qu'elle vend ensuite dans toute l'Europe à des prix compétitifs. Les devises générées par cette importation sont bloquées sur des comptes en France.

En contrepartie, SORICE vend à son client russe des produits français : véhicules utilitaires, pièces détachées pour le fonctionnement de ses usines, biens de consommation de toutes sortes. «Nous maîtrisons un double flux : l'importation génère des devises qui nous permettent de favoriser l'exportation des produits français», explique Isy Klain, président de SORICE.

Si spécialistes et pouvoirs publics s'accordent à penser que les SCI demeurent sous-utilisées en France, encore faudrait-il qu'elles soient à la hauteur de leurs ambitions. Leur passé colonial leur a laissé en héritage un réseau de qualité en Afrique et, partiellement, en Extrême-Orient. En revanche, elles n'ont pas su se redéployer sur les marchés porteurs et accumulent un retard certain par rapport aux SCI allemandes, implantées depuis longtemps dans le Sud-Est asiatique, au Moyen-Orient et en Amérique latine.

A supposer que les SCI françaises investissent massivement dans le monde, le problème reste de savoir si elles arriveront un jour à créer une véritable synergie avec le monde industriel et à gagner enfin leurs lettres de noblesse.

Anne-Laurence Fitère

Les premières SCI françaises

NOM	Secteur d'activité	Effectif (France et étranger)	Volume d'affaires traitées (milliards de francs
S.A. Louis Dreyfus	Négoce de matières premières	3 000	95
Groupe Pinault	Distribution de matériels spécialisés (bois, matériel électrique, biens d'équipement)	65 000	70
dont groupe CFAO	Export-import de biens d'équipement et biens de consommation	7 000	5
Fin. sucres et denrées	Négoce de matières premières	300	28,7
Pechiney World Trade	Négoce et distribution de matières premières et produits semi-œuvrés	1 000	23
Minemet Holding	Négoce de matières premières minérales	300	10
SCOA	Export-import de biens d'équipement et biens de consommation	6 500	8
Safic Alcan	Négoce de caoutchouc	260	2,1
Optorg	Export-import de biens d'équipement et biens de consommation	2 500	1,8

Source : Fédération française des sociétés de commerce international.

Le grand réseau chinois

Suite de la page 25

Les Chinois d'outre-mer ont déjà joué un rôle de locomotive dans le boom économique que plusieurs Etats d'Asie du Sud-Est connaissent depuis au moins deux décennies. Ils ont fait de Singapour, où ils représentent 78 % des trois millions d'habitants, l'un des principaux centres de services de la planète, sous la direction de l'un des leurs, Lee Kuan Yew, bâtisseur sans concession, plus féru de discipline que de liberté. Chinois ou nationaux d'origine chinoise, ils sont plus de sept millions en Indonésie (sur 183 millions d'habitants), près de six millions en Thaïlande (sur 58 millions), plus de cinq millions en Malaisie (sur 18 millions) et près d'un million au Vietnam (sur 70 millions) et aux Philippines (sur 63 millions).

Sans compter les vingt et un millions de Chinois de Taïwan et les six millions de Hongkong, la diaspora chinoise compte près de trente millions de personnes, si l'on inclut ceux qui ont émigré en Amérique, dans le Pacifique et en Europe. En Asie du Sud-Est, elles joue un rôle crucial, dominant très souvent le secteur privé et, parfois aussi, – c'est le cas de Singapour et des Sino-Thaïlandais – le secteur public et l'administration. Dans les années 60 et 70, sous la protection du bouclier américain, capitaux américains et japonais ont contribué à sortir des sociétés, jusque-là plutôt indolentes, de leur sous-développement. Par la suite, Taïwan, la Corée du Sud et Hongkong ont pris le relais. Mais si la greffe a pris, c'est bien parce qu'elle s'est faite, avant tout, sur des communautés chinoises dynamiques.

RACINES • Aujourd'hui, ces Chinois d'outre-mer étendent leurs empires. La Chine de l'ouverture économique est une cible évidente. Non seulement les profits y sont plus qu'intéressants mais le Chinois d'outre-mer s'y sent à l'aise. Il y retrouve des parents et des racines, il y crée vite un tissu de relations. Et il se sent plus à même que l'Occidental d'y jauger le risque politique et d'y triompher d'une bureaucratie difficile. Mais les Chinois d'outre-mer lorgnent aussi sur un pays «vierge» comme le Vietnam où, en l'espace de deux ans, ils ont déjà revitalisé leurs traditionnels réseaux, notamment à Cholon, le quartier chinois de Hô-Chi-Minh-Ville. Avant l'arrivée des Français, ils étaient les commerçants du Vietnam. La crise entre Pékin et Hanoï s'étant résorbée, ils misent sur les ressources humaines d'une société qui demeure, sans doute encore plus que la leur, imprégnée des vertus confucianistes.

Pragmatiques, particulièrement doués pour le commerce, s'appuyant sur des réseaux d'origine provinciale ou clanique, ils ont formé des entreprises encore familiales. Récemment, la liquidation sans précédent de la banque Summa, en Indonésie, a été l'aboutissement d'une délégation de pouvoir d'un patriarche d'origine chinoise, William Soeryadjaya, à un fils qui a commis de graves imprudences.

En incluant Taïwan et Hongkong, le «produit intérieur brut» des communautés chinoises d'Asie hors de la Chine populaire était évalué par un expert français, en avril 1992, à quelque 400 milliards de dollars, soit presque le PIB de la Chine et les deux tiers de celui de l'Asie capitaliste, Japon exclu. Cet expert en concluait que *«les capitalistes chinois constituent la troisième force économique majeure en Asie»*. Installés un peu partout en Asie de l'Est, ils forment donc l'un des vecteurs de l'intégration régionale. Ils sont les acteurs des «triangles de croissance» qui associent déjà l'Indonésie (archipel de Riau), la Malaisie (Etat de Johore) et Singapour et qui pourraient, demain, réunir l'Indonésie (Sumatra), la Malaisie (Penang) et la Thaïlande péninsulaire.

Mais la génération de Chinois qui accède aujourd'hui à la direction de grandes entreprises familiales ne peut avoir oublié la dure répression dont les Chinois d'Indonésie ont été les victimes à la fin des années 60 et les émeutes anti-chinoises de Malaisie continentale en 1969.

Tout en prenant le risque d'investir en Chine, les Chinois d'outre-mer doivent en permanence assurer leurs arrières, parfois fragiles, dans leurs pays d'adoption.

Jean-Claude Pomonti

DÉBATS

Des économistes au royaume des gestionnaires

HEC, l'école de la gestion, s'ouvre à la théorie économique. Pour la première fois les étudiants ont organisé une semaine de débats avec de grands économistes européens. Un bloc-notes au fil des jours

UNE « semaine des économistes » à l'Ecole des hautes études commerciales (HEC). Le pari tenté par un groupe d'étudiants de l'école, animateur des « Conférences HEC », a été réussi. Du lundi 29 mars au jeudi 1er avril sur le campus de Jouy-en-Josas, de nombreux théoriciens de l'économie et plusieurs praticiens des affaires ont confronté l'état de leur réflexion. Non sans quelques éclats.

• Lundi 29 mars : le choc Allais

Non au libre-échangisme mondial dominant ! Le Prix Nobel d'économie Maurice Allais a toujours eu de fortes convictions. Profondément et depuis toujours libéral, il n'en a pas moins profité de la séance inaugurale de cette « semaine des économistes » pour dénoncer avec virulence tous les tenants d'une libéralisation totale du commerce mondial. Ecouté attentivement par plus de cinq cents auditeurs dans le grand amphithéâtre de la célèbre école de gestion, le discours du « jeune » économiste, quatre-vingt-deux ans, a provoqué un choc parmi des étudiants, plus habitués à entendre ici l'idéologie des libre-échangistes.

La théorie des coûts comparés développée par Ricardo au début du dix-neuvième siècle n'est certes pas en cause pour Maurice Allais, qui a expliqué que *« le modèle ricardien reste le plus simple et le mieux adapté pour l'essentiel »*. Le libre-échange est favorable à tous, car il permet aux pays qui le pratiquent de retirer, chacun, un bénéfice de leurs avantages comparatifs.

Mais militer aujourd'hui en faveur d'un libre-échange mondial généralisé – comme le souhaitent les fanatiques d'un accord au GATT (Accord général pour le commerce et les tarifs douaniers), – c'est, pour le Nobel français, rechercher *« l'application inexacte d'une théorie correcte »*. Pour l'auteur d'*A la recherche d'une discipline économique*, plusieurs des conditions postulées par la théorie des coûts comparés n'existent pas aujourd'hui dans le monde. La stabilité des fonctions de production n'est pas confirmée, celle des conditions politiques de fonctionnement des économies non plus. L'instabilité monétaire contribue enfin à désorganiser le commerce mondial. Maurice Allais en tire des conclusions pratiques très fermes. *« Le GATT et le FMI devraient être fusionnés en une même et unique organisation »*, estime-t-il par exemple.

Opposant au traité de Maastricht, il pense que le libre-échange ne peut se développer favorablement qu'au sein de régions stables à niveau de développement comparable. Mais il condamne *« la politique libre-échangiste de la Commission européenne, nocive »*, appelant à une remise en question de tous les engagements commerciaux de la France et au retour à l'instauration en Europe d'un système de préférence communautaire. Dénonçant *« l'overdose de pouvoir technocratique »*, il souhaite notamment l'arrêt des entrées au sein de la CEE des produits et des hommes en provenance d'Europe de l'Est. La parole est à la salle. Un étudiant allemand se lève : *« Monsieur le professeur Allais, si je développais, dans mon université en Allemagne les thèses que vous venez de soutenir ici, je crois que je n'obtiendrais pas mon diplôme... »*

• Mardi 30 mars : la leçon de la « Buba »

L'agence Reuter est présente au fond de l'amphithéâtre. Un homme de la Bundesbank – l'influente banque centrale allemande – parle. Et fort courtoisement, l'économiste Otmar Issing, membre du directoire de la « Buba », fait la leçon. La France souffre de taux d'intérêt trop élevés ? Il le reconnaît. A qui la faute ? Un peu aux Allemands, certes, mais beaucoup aux Français aussi.

Renforcer la coopération monétaire entre les deux pays : Otmar Issing y est bien sûr favorable, mais, précise-t-il, à titre personnel, *« la coopération monétaire, ce ne doit pas être seulement la baisse des taux d'intérêt, c'est aussi et d'abord la préservation de la stabilité monétaire, la défense du pouvoir d'achat des monnaies »*.

En fait, il n'a aucun état d'âme : *« En matière de taux d'intérêt, le principal problème pour la France, c'est celui de la prime de risque, liée elle-même au doute qui subsistait jusqu'à présent sur la politique monétaire du pays. » « En redonnant confiance*, ajoute-t-il, *vous pouvez gagner très rapidement ce que vous ne pourrez jamais obtenir de l'action de la « Buba. »* Cette prime – la « surprime Séguin », liée notamment aux déclarations du RPR anti-Maastricht – s'élevait à près de 3 % avant les élections. Elle a amorcé sa baisse.

Edouard Balladur, premier ministre, annonce la composition de son nouveau gouvernement. Le professeur Edmond Alphandéry, un partisan du franc fort, hérite du ministère de l'économie. En apprenant, à Jouy-en-Josas, juste avant son intervention, la nouvelle, le numéro trois de la « Buba », esquisse un sourire. De confiance.

• Mercredi 31 mars : le visionnaire Attali

L'Est, expression caricaturale de la crise de la théorie ? Jacques Attali, président de la Banque européenne (BERD), évoque l'échec des théories d'explication de la chute du communisme ou de l'émergence de personnalités révolutionnaires. La théorie est aussi *« muette »* lorsqu'elle est interrogée sur le passage du plan au marché.

Banquier « nomade » – il revient de Moscou et repart pour Londres, – l'ex-conseiller spécial de l'Elysée a pourtant quelques idées-forces sur la transition. Partout à l'Est et à des degrés divers, l'Etat a été oublié. *« Pris dans une course entre l'instauration du marché et celle des institutions, les réformateurs tendent à négliger ces dernières »*, expliquera le visionnaire Attali. Un marché sans institution, c'est le marché noir. Et il se développe d'une manière inquiétante, en Russie notamment. Les activités illégales et criminelles représenteraient ensemble déjà près de 30 % de l'économie russe. Créer un Etat efficace et légitime, avec ses institutions, y est une urgence absolue. Jacques Attali veut convertir les officiers de l'ex-armée soviétique en collecteurs d'impôts.

L'Europe, il la veut *« paneuropéenne »*. La crise du poisson russe est, à ses yeux, une aubaine : *« Elle rappelle à tous que la Russie fait partie de l'Europe. »* Sa proposition d'une Europe continentale regroupant immédiatement une trentaine de membres – dont la Russie – plaît à l'auditoire, très international.

Question de la salle. Un étudiant interroge : *« Le professeur Allais nous a expliqué que l'augmentation des exportations de l'Est vers les pays de la CEE était très néfaste pour les pays européens. Qu'en pensez-vous ? »*. Réponse de Jacques Attali : *« M. Allais fut mon professeur. Je ne sais pas ce qu'il vous a dit. Mais les propos que vous rapportez me paraissent stupides. »* Et d'ajouter : *« Tout obstacle au libre commerce est un facteur de régression, de récession. »*

• Jeudi 1er avril : Malinvaud, le sceptique

L'Etat justement, l'Etat providence notamment : Edmond Malinvaud, professeur au Collège de France, développe, avec modestie et scepticisme, sa réflexion sur ce sujet. Le chômage durable et massif que connaissent les pays industriels l'amène à douter de l'efficacité des institutions du *Welfare State*. Il faut, explique-t-il en substance, les repenser, mais craint qu'aucune amélioration n'intervienne rapidement. Pas question en tout cas pour Malinvaud de céder à ce qu'il appellera *« la coqueluche des économistes depuis quelques années »*, les modèles de croissance endogène, largement évoqués effectivement lors des diverses tables rondes de la « semaine ». Pour ces théories, *« un taux de scolarisation peut avoir autant sinon plus d'importance qu'un taux d'épargne pour la croissance »*.

Question dans la salle : *« Ne faites-vous pas trop confiance aux modèles mathématiques, des instruments que, de toute façon, les gouvernements n'utilisent pas ? »* Réponse du professeur à propos des maths : *« C'est parce que nous les aimons trop que nous serions les esclaves de nos instruments : je ne le crois pas. »* Quant à la relation entre les modèles et les politiques, Edmond Malinvaud explique qu' *« il y a nécessairement une longue médiation entre les modèles et l'action, entre la recherche fondamentale et son application dans la réalité. Personne n'est surpris qu'il y ait un délai significatif entre la recherche biologique et le lancement d'un médicament. L'économie n'échappe pas à la règle. Le travail sur les modèles se situe très en amont des choix de politique économique. Il nous apprend à dégager des méthodes d'analyse. Il faut ensuite les diffuser avant d'obtenir l'adhésion de l'opinion... »* .

• Les grandes figures de la théorie française qui ont participé à la « semaine des économistes » auront peut-être, parmi les élèves d'HEC, quelques disciples. Les étudiants ont demandé à la direction de leur école la réouverture, après plus de dix ans de suspension, d'une spécialisation en économie en troisième année. Un retour de la théorie économique dans le royaume de la gestion, symptomatique sans doute d'un besoin de compréhension des phénomènes qui se fait ressentir bien ailleurs. Henri Tézenas du Montcel, directeur général du groupe HEC, a remis jeudi soir au prix Nobel d'économie Maurice Allais le « diplôme d'honneur HEC ». Un symbole.

Erik Izraelewicz

LIVRES

Les oripeaux du management

Dans un univers changeant, secoué, quel peut être le profil du patron de demain ? Réponse de deux spécialistes et d'un ex-président du CNPF

JE VOUS DONNE RENDEZ-VOUS DEMAIN
de Peter Drucker
Maxima, Laurent du Mesnil, 408 pages, 199 F.

LE MODÈLE FRANÇAIS
d'Yvon Gattaz
Plon, 250 pages, 120 F.

LE BIG-BANG DES ORGANISATIONS
d'Hervé Sérieyx
Calmann-Lévy, 348 pages, 148 F.

COMMENT conduire une entreprise ? Comment s'y conduire dans les instances de responsabilité ? La corbeille des livres sur le sujet ne désemplit pas. Ah ! trouver la recette de la bonne gestion, la manière de se mettre sous une bonne étoile. Il y a un côté consultation de l'astrologue dans la forte demande enregistrée. Mais on a tellement retourné la question que le fin du fin aujourd'hui est de chercher à « manager le management », pour le dépouiller de ses vieux oripeaux. On s'en rend compte en lisant de près les récents livres de deux routiers du genre : Peter Drucker et Hervé Sérieyx, ainsi que le dernier ouvrage d'Yvon Gattaz, ancien président du CNPF.

Yvon Gattaz comme Hervé Sérieyx contestent, à la lumière des résultats des entreprises, l'efficacité d'un type de management qui avait fait florès derrière certains « gourous » américains. Tous deux prennent l'exemple de l'industrie automobile américain. *« Les 74 000 suppressions d'emploi de General Motors, venant après tant de défaites industrielles, ont sonné le glas (...) d'un mode d'organisation fondé sur quelques aphorismes maintenant dépassés »*, écrit Hervé Sérieyx.

De son côté, Yvon Gattaz relate l'aventure de Lee Iaccoca, porté aux nues parce que, sortant de chez Ford et arrivant en 1978 chez Chrysler qui battait de l'aile, il fit des miracles attribués bien sûr à son génie. On avait seulement oublié qu'il prit son poste au moment précis de la remontée du marché automobile. Une fois la récession revenue, il ne put rien faire pour enrayer le déclin. S'il ne fallait fournir qu'un seul élément de réussite, estime Yvon Gattaz, il conviendrait de retenir l'adaptation à des marchés de plus en plus changeants pour coller à la demande de clients de plus en plus exigeants.

Le livre d'Yvon Gattaz lance un coup de trompette pour secouer les « longues figures ». Oui, dit-il, il y a un *« modèle français »* et il vaut bien celui de nos partenaires. L'entreprise est sortie du purgatoire (*« Vive les socialistes ! »* écrit-il), la France économique s'est affirmée pendant que des difficultés naissaient chez nos grands concurrents : Etats-Unis, Japon, Allemagne. Les atouts incontestables des Français, reconnus surtout à l'étranger, sont l'esprit d'innovation, la rapidité de compréhension, la capacité d'adaptation et la « débrouillardise ».

Hervé Sérieyx avait parlé (avec Georges Archier) de *l'Entreprise du troisième type* (1). Yvon Gattaz évoque ici le *« patron de la quatrième race »*. Après les « patrons-techniciens » de l'entre-deux guerres, les « gestionnaires » de l'immédiat après-guerre, puis les « animateurs » d'aujourd'hui, on voit poindre une nouvelle catégorie : les « nomades-caméléons », voyageurs, parlant plusieurs langues, relevant le défi de l'imprévisible.

AMBITIEUX • Le dessein d'Hervé Sérieyx est plus ambitieux. Face aux bouleversements de la nouvelle donne mondiale, les organisations sont appelées à des mutations considérables. Les entreprises, bien sûr (qui doivent passer de « l'ordre » au « vivant »), mais aussi l'Etat et ses administrations, les collectivités locales, les syndicats, l'organisation politique. Quel profil auront les « opérateurs » de ces nouvelles organisations ? C'est la partie la plus féconde d'un livre qui brasse une étonnante culture du sujet.

Ainsi, les entreprises, face à l'imprévisible doivent accroître... leur *complexité*, en responsabilisant les personnes, mais diminuer la *complication* en réduisant le nombre des niveaux hiérarchiques. D'autre part, *« la quête du sens sera la pierre philosophale des organisations »*, d'où l'importance des *« projets »* pour clarifier l'action collective, faute de quoi les moyens deviennent des fins, comme on le voit aujourd'hui avec cette obsession de la productivité.

Autre point de la stratégie d'aujourd'hui, plus connu sinon suffisamment appliqué : la transformation de la pyramide en *« réseau »* (2), en « maillage », qui *« conjugue liberté et solidarité, autonomie et efficacité, le plaisir d'être soi et la force d'être ensemble »* et qui ouvre des champs d'action à *« l'auteur-acteur »*, ainsi qu'à ce *« grand absent »* qu'est trop souvent le *« donneur de souffle »*.

« Ouverture », le mot est très présent sous la plume d'Hervé Sérieyx. Et aussi sous celle de Peter Drucker dans son dernier livre, qui rassemble des articles publiés ici et là depuis cinq ans. A picorer au passage, de bonnes pages contre les idées reçues. Ainsi notre auteur juge-t-il aussi ridicule de mettre sur le pavois la grosse entreprise ou la « petite boîte » seule performante.

Notation sévère également sur les classements de firmes selon l'importance de l'activité recherche-développement. Certaines, qui ont un gros budget sur ce registre, n'ont pas commercialisé un produit nouveau depuis trente ans. Bonne appréciation aussi sur les caisses de retraite, actionnaires majoritaires dans l'Amérique d'aujourd'hui qui ont trop tendance à regarder les performances à court terme de leurs placements.

Reste que l'on est parfois un peu irrité devant la façon d'enfoncer une porte ouverte pour arriver aux *dix* règles de la recherche efficace ou à tout autre exposé de recettes en chiffres ronds.

Pierre Drouin

(1) Seuil, 1984.
(2) Sur *L'entreprise en réseau* on lira également avec profit le petit livre de Gilles Paché et Claude Paraponaris, coll. « Que sais-je ? », PUF.

OPINIONS

Politique monétaire

Pour le SME, pour l'Europe

Après dix années d'assainissement, la France se voit privée par la crise actuelle du bénéfice de ses efforts. Mais ce n'est pas le moment de changer de politique monétaire, ne serait-ce que pour préserver les avantages énormes de la construction européenne pour notre économie.

par JEAN-PAUL BETBÉZE (*)

C'est bien vrai : la France ne mérite pas ce qui lui arrive. Après plusieurs années d'une politique économique sérieuse, tant monétaire que budgétaire, la voilà qui souffre des taux d'intérêt réels à court terme les plus élevés du G 7 (7,5 %) alors qu'elle est deuxième par les résultats fondamentaux, après le Japon ! On doit le déplorer, se demander comment on en est arrivé là et surtout comment en sortir.

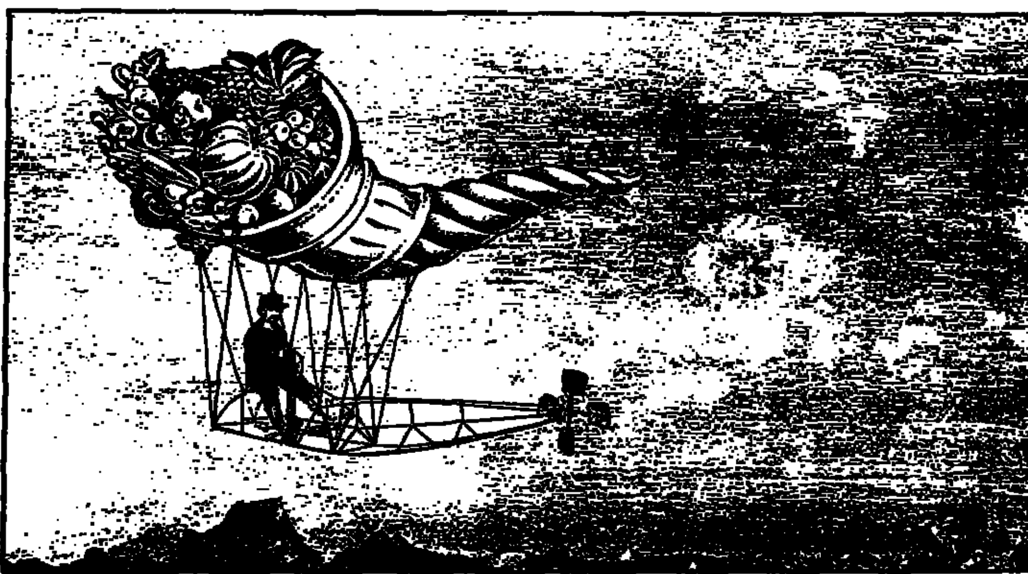
Il y a trois raisons à cette situation imméritée :

– Le choc inflationniste allemand d'abord. La réunification fait naître un pôle de surchauffe en Allemagne tandis que la récession s'installe aux Etats-Unis et que la croissance se ralentit dans le reste de l'Europe. Les taux courts baissent aux Etats-Unis, ils montent en Allemagne – avec une politique monétaire qui s'y révèle d'autant plus dure que la politique budgétaire ne l'est pas, – tout cela accentuant la surévaluation du mark vis-à-vis du dollar.

– L'amplification du système monétaire européen (SME) ensuite. Depuis plusieurs années, le mécanisme de change européen avait laissé naître, puis s'accroître, des surévaluations de devises vis-à-vis du mark : escudo portugais, peseta espagnole, punt irlandaise, livre sterling, lire italienne. L'idée des pays était d'en tirer parti pour réduire leur inflation et accélérer les modernisations. Mais, dès que le ralentissement se profile, l'inflation cesse d'être le problème : l'obsession devient la baisse des taux pour réanimer, précisément, la croissance. Donc, quand l'Allemagne hausse les siens, elle accroît les tensions – jusqu'à la crise de septembre.

– Les interrogations en France. Tout cela frappe les Français, pourtant fondamentalement européens. Ils sont inquiets du ralentissement économique, irrités par l'attitude allemande et déroutés de voir leurs efforts non pris en compte par des marchés financiers dont ils ignoraient que la mémoire était si longue. Les critiques convergent alors, sur la banque centrale allemande, la Buba, ou sur le SME, accusés de tous les maux.

Il suffirait de si peu pour sortir d'embarras, nous disent de dons docteurs ! De *« se mettre en congé ! »* du SME (Ah, la métaphore !), de baisser unilatéralement nos taux d'intérêt, de faire comme les Anglais...



NICOLAS GUILBERT

Et, ajoutent certains brokers trop rassurants (ou trop intéressés), les marchés comprendraient l'attitude française : le franc baisserait peu (s'il le fait d'ailleurs) pour remonter ensuite, plus haut que maintenant, avec une économie en meilleure forme. Conséquence : des interrogations naissent sur la politique de franc stable. Pire, au moment tant espéré où l'Allemagne baisse enfin ses propres taux de 2 % en six mois, la France voit les siens monter brusquement jusqu'à... 2 % supplémentaires, avant la décrue de ces derniers jours !

Bel effet d'une bulle d'inquiétude moitié importée, moitié autosécrétée ! Entretenir l'incertitude et la nervosité sur les choix de long terme a aggravé le problème. Alors, faut-il s'obstiner ou bien suivre les conseilleurs (non payeurs) en sortie de SME ? Regardons avant ce que l'Europe nous apporte.

Une stratégie difficile

Pendant plusieurs années, la France a bénéficié de la construction européenne dans ses productions, ses échanges, son ouverture intellectuelle même. Fondamentalement, l'Europe seule est à la bonne taille pour les grands projets technologiques ou les grands programmes de recherche qui dépassent les possibilités des firmes et des Etats les plus riches.

Imagine-t-on Ariane ou Airbus sans l'Europe, l'extension des grands travaux d'infrastructure de transport à l'aune de chaque membre ? Imagine-t-on, donc, nos propres programmes nationaux de recherche, d'investissement, de formation sans ce formidable accrochage à la politique industrielle que l'Europe, de fait, permet et promeut ? Et peut-on concevoir cette organisation de la production à l'échelle supérieure qu'autorise la Communauté sans référence à un système de changes stabilisés autour de parités loyales ? Les entrepreneurs envisagent désormais différemment l'Europe quand il s'agit d'alliances et de marchés nouveaux, d'émulation autour d'une compétitivité vraie et non pas d'une foire d'empoigne des dévaluations compétitives !

Enfin, quand la France connaît des bourrasques d'inflation au début des années 80, ce sont bien les thèmes de la « contrainte externe », puis – autrement plus dynamiques – de la « désinflation compétitive » ou du « franc fort » qui synthétisent les nouveaux choix de riposte.

Avec évidence, la tactique française a gagné. Elle a permis à la France des excédents commerciaux records, de reprendre des parts de marché (c'est-à-dire de l'emploi), tout ce qui explique aujourd'hui une situation relativement meilleure que chez nos voisins.

Avec évidence, aussi, la stratégie est difficile. Elle reste jeune (dix ans) par contraste avec l'histoire du franc ; elle se déroule actuellement dans un fort ralentissement conjoncturel ; elle s'inscrit dans une construction européenne troublée. Ajoutons qu'elle suscite des jalousies – car tout cela n'est rien moins que notre place dans la construction de la première puissance au monde. Alors, lâcher prise ?

Aujourd'hui encore, nous n'avons pas vraiment bénéficié de la baisse des taux. Mais, déjà, depuis quelques jours, la position du franc s'est améliorée : il s'est apprécié, alors même que sa protection par les taux était diminuée. A l'évidence, les marchés se convainquent que la politique de change demeure. L'idée de la permanence se nourrit à la baisse des taux allemands, qui est loin d'être achevée, au renforcement prévisible de la coopération monétaire franco-allemande, aux choix de structure (statut de la Banque de France) et d'hommes dans le nouveau gouvernement.

Dynamique de reprise

Mais il faut ajouter que tout ne sera pas immédiat, car tout ne dépend pas des taux allemands. Par exemple, si la sensibilité aux taux d'intérêt est si forte, c'est bien aussi du fait de la sous-capitalisation de nos firmes. Quant à l'emploi, il comporte bien une composante structurelle décisive.

Tout ne sera pas résolu non plus, car il reste des monnaies sous-évaluées (lire et livre). Elles donnent un avantage aux entreprises d'Angleterre et d'Italie qui exportent dans le, désormais, marché unique. Mais la sous-évaluation de la livre, nette, va se résorber, étant entendu qu'on est au point bas des taux anglais tandis que les taux mark et franc conservent un fort potentiel de baisse. Quant à l'Italie, SME ou pas SME, ses difficultés politico-budgétaires portaient l'affaiblissement de sa monnaie. Il revient en fait à la Communauté européenne d'en limiter aujourd'hui les effets. Des surévaluations demeurent également au sein du SME, elles appelleront des corrections, à faire à froid.

Mais, pour résoudre toutes ces difficultés qui sont bien présentes à l'esprit, c'est la dynamique de reprise qui est indispensable, pas le choix de la sortie du SME. Au contraire, il marquerait à la fois la fin du SME et le début de l'anarchie des changes. Les entrepreneurs européens perdraient immédiatement confiance (que l'on se rappelle le dernier trimestre de 1992) ; et les investisseurs non européens auraient vite fait de trouver des endroits plus calmes...

Allons ! Les choix de politique monétaire actuels ont eu d'immenses effets positifs et ne sont pas responsables de tous nos maux. Maintenus, ils permettent la reprise. Ces choix portent l'économie française à un statut décisif dans la nouvelle Europe. La politique monétaire française est donc juste et... française.

(*) Directeur des études économiques et financières du Crédit lyonnais.

Contre l'indépendance de la Banque de France

L'indépendance de la Banque de France fait l'objet d'un large consensus. Pourtant, elle n'est pas indispensable et risque même de se révéler néfaste, estime Jean-Michel Naulot, un banquier proche du RPR, qui met en avant les exigences de la démocratie et l'utilité de la politique monétaire dans le pilotage de l'économie.

par JEAN-MICHEL NAULOT (*)

FAUT-IL donner son indépendance à la Banque de France ? Cette question peut paraître incongrue tant le consensus paraît large aujourd'hui en faveur d'une modification rapide du statut de la Banque de France : Bruxelles met en avant le traité de Maastricht, la nouvelle majorité affirme dans son programme que, dès la session de printemps, un projet de loi sera déposé dans ce sens. Avec l'approbation de la gauche. Et pourtant... Nous avons tous les jours sous nos yeux, avec la politique de la Bundesbank, l'éclatante démonstration des ravages que peut provoquer une politique monétaire conduite en toute indépendance !

Le traité de Maastricht n'est pas encore ratifié, loin s'en faut. Alors, au lieu de nous engager précipitamment dans cette réforme dont nous n'avons peut-être pas encore mesuré toutes les conséquences, ouvrons le débat et prenons le temps de la réflexion.

Quels sont donc les arguments de ceux qui préconisent l'indépendance de la Banque de France ? Le principal argument est qu'il faut aligner la France sur ce qui se passe depuis fort longtemps à l'étranger, c'est-à-dire aux Etats-Unis et en Allemagne. La sagesse de hauts fonctionnaires nommés pour une durée particulièrement longue, irrévocables pendant leur mandat, serait un contre-feu indispensable face à la tentation démagogique des gouvernements.

Rien ne presse

L'histoire économique du vingtième siècle est naturellement riche en exemples de tous ordres. Le seul exemple d'indépendance totale des instituts d'émission remonte à la période qui a précédé la crise de 1929, période où les politiques monétaires jouaient un rôle considérable. Face à l'échec dramatique de ces politiques, les gouvernements ont dû prendre très vite le contrôle des instituts d'émission, puis procéder à leur nationalisation. L'histoire américaine montre que le FED, institut d'émission indépendant, a été capable du meilleur comme du pire. En Allemagne, depuis plus de trente ans, c'est un institut indépendant qui conduit avec succès la politique de rigueur, alors qu'en France, depuis dix ans, c'est un institut dépendant du gouvernement qui conduit la même politique.

On peut donc tout démontrer. En réalité, les hauts fonctionnaires ne sont ni meilleurs ni moins bons que les ministres. Ce qui est grave, c'est que lorsque ces hauts fonctionnaires se trompent, il faut attendre la fin de leur mandat, c'est-à-dire souvent la catastrophe, pour les contraindre à changer de politique, alors que les gouvernements peuvent être sanctionnés à tout moment.

Le deuxième argument avancé en faveur de l'indépendance de la Banque de France est le traité de Maastricht. Si ce traité est ratifié, tous les instituts d'émission devront un jour se fondre dans le moule de la future Banque centrale européenne avant de lui céder la place.

La Banque de France doit-elle s'inspirer dès maintenant de cette Banque centrale européenne, qui pousse à l'extrême la notion d'indépendance ? Rien ne presse. Si le traité de Maastricht prévoit qu'à partir du 1er janvier 1994 une concertation doit avoir lieu avec l'Institut monétaire européen pour étudier les modalités d'un nouveau statut, nous avons jusqu'au 1er janvier 1999 pour le modifier. Il est donc urgent d'attendre.

Eviter l'asphyxie

Enfin, le troisième argument évoqué en faveur de l'indépendance de la Banque de France est la baisse des taux. Lorsque l'institut d'émission est dans la main du gouvernement, nous dit-on, l'investisseur étranger a moins confiance, et il faut être prêt à lui payer une « prime de risque » pour qu'il se décide à investir. Quels arguments n'utilise-t-on pas pour tenter de justifier des taux de 11 ou 12 % ! Même si cette prime existe, sa valeur représente un coût bien faible par rapport au niveau actuel des taux.

En réalité, au-delà de tous ces arguments, n'y a-t-il pas un a priori idéologique qui pousse certains à croire que plus un régime est libéral, plus il est efficace ? N'est-ce pas le même courant qui a conduit à libérer totalement les mouvements de capitaux, lesquels se déplacent désormais à la vitesse des ouragans d'un continent à l'autre pour un hypothétique profit à court terme ? N'oublions pas que c'est cet excès de libéralisme qui a ruiné les économies occidentales au début des années 30.

Alors pourquoi faut-il maintenir un minimum de contrôle de l'Etat sur la conduite de la politique monétaire ? D'abord pour une raison simple : c'est une exigence de la démocratie. Donner une forte indépendance à notre institut d'émission, à l'image de la Bundesbank, ce serait abandonner de manière irrévocable à quelques hauts fonctionnaires le soin de fixer des orientations décisives de notre politique économique.

A cet égard, la modification du statut de la Banque de France serait une « privatisation » bien particulière : lorsque l'Etat se dessaisit d'une entreprise publique, ses dirigeants deviennent aussitôt responsables devant leurs nouveaux actionnaires. Alors qu'ici le président devient irresponsable. De ce point de vue, l'attitude du chancelier Kohl, suppliant à intervalles réguliers M. Schlesinger, président de la Bundesbank, de baisser les taux, et obtenant, après plusieurs mois d'attente, un quart ou un demi-point de baisse, a quelque chose de pathétique. La deuxième raison pour laquelle le contrôle du gouvernement doit continuer à s'exercer sur la politique monétaire est enseignée aux étudiants depuis plusieurs décennies : la politique monétaire est, aux côtés de la politique budgétaire et de la politique des revenus, un des trois instruments de la politique économique.

L'économie mondiale actuelle en est une merveilleuse démonstration. Privés de l'arme budgétaire du fait de l'existence de déficits et d'un endettement considérables, les Etats-Unis ont eu recours massivement à la baisse des taux depuis un an et demi, évitant ainsi une récession majeure et un krach spectaculaire. Sans cette politique monétaire, une crise de très grande ampleur était inéluctable. La Grande-Bretagne, paralysée dans la gestion de ses finances publiques du fait d'un déficit qui atteint 7 % du PNB, a été contrainte à s'affranchir de la zone mark afin de retrouver une liberté de manœuvre. Le Japon, qui est pourtant le seul pays du monde industrialisé à pouvoir mettre en place un important programme de relance budgétaire, utilise, lui aussi, l'arme de la politique monétaire et la baisse des taux pour éviter un krach financier.

Partout dans le monde, la politique monétaire constitue aujourd'hui le recours face à la crise. La France elle-même devra se résoudre bientôt à retrouver sa liberté si la Bundesbank n'accepte pas de l'écouter d'une oreille plus attentive. Autrement, elle risque l'asphyxie de son économie. La situation actuelle n'exige pas une baisse d'un demi-point des taux d'intérêt à court terme, mais une baisse de quatre ou cinq points. Cette baisse est une condition nécessaire d'un retour durable à la confiance.

Le dernier argument, peut-être inattendu, en faveur du maintien du statut de la Banque de France, c'est la coopération européenne. A vouloir aller trop vite dans l'alignement de nos statuts sur ceux qui sont élaborés par Bruxelles, on tue l'Europe. Le SME était un merveilleux système par sa souplesse et son efficacité pour construire l'Europe monétaire. En dramatisant les modifications de parité, en considérant que la fixité absolue devait devenir la règle, on a pris le risque de tuer le SME.

Décidément, la politique monétaire est une affaire trop importante pour être laissée à des technocrates. Napoléon déclarait autrefois devant le Conseil d'Etat : *« Je veux que la Banque de France soit assez dans la main du gouvernement et n'y soit pas trop »*... Cette phrase garde aujourd'hui une étrange actualité. Ni excès de dépendance ni excès d'indépendance : le statut de la Banque de France est aujourd'hui encore bien adapté, pour l'essentiel, aux exigences de l'économie et de la politique.

(*) Directeur de banque.

CONJONCTURE

INDICATEUR • La production industrielle

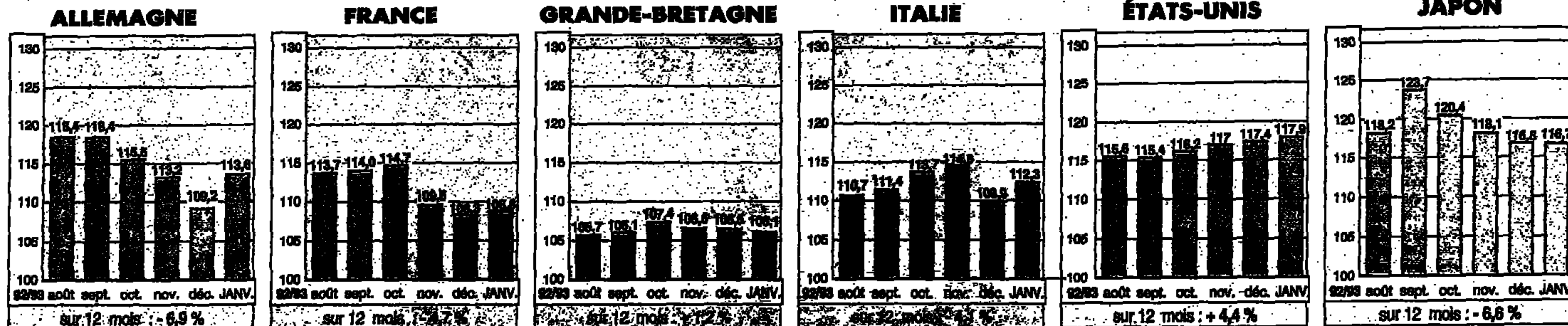
Souffle printanier

APRÈS un rude hiver, au cours duquel l'activité est entrée en récession dans la plus grande partie de l'Europe continentale et ne suscitait que de fragiles espoirs dans les pays anglo-saxons, le climat s'améliore aux premiers jours de printemps.

Aux États-Unis, la remontée de la demande a entraîné un rebond de 2,5 % de la production au cours des six derniers mois, soit l'équivalent de 5 % sur l'année. Plus lente dans le secteur des biens intermédiaires, cette amélioration dissimule une hausse de 4,1 % de la production de biens de consommation (soit 8,4 % l'an) et de 3,2 % de celle des biens d'équipement (6,5 % sur l'année). En Grande-Bretagne, les témoins de la reprise sont au rendez-vous. Les marges de pouvoir d'achat apportées par la baisse des taux d'intérêt stimulent la demande privée et assurent un rebond de la production, alors que les données récentes étaient encore peu probantes. L'indicateur précurseur de l'activité, repassé au-dessus de 100 points, permet d'anticiper une croissance positive au premier trimestre.

Dans les autres pays d'Europe, les réductions d'emplois n'étant pas encore achevées, la demande domestique pourrait encore souffrir de l'érosion des revenus des particuliers au cours des mois à venir. Malgré tout, en France, en Allemagne de l'Ouest et en Italie, les commandes ayant cessé de se replier depuis le début de l'année, sous l'effet d'un début de gonflement des carnets à l'exportation, le moral des industriels remonte, laissant envisager une stabilisation prochaine des productions.

Au Japon, de même, les commandes extérieures se redressent tandis que la demande intérieure devrait bénéficier des mesures de relance adoptées par les pouvoirs publics. L'activité pourrait avoir touché ses points faibles au cours des mois écoulés.



Indices de la production industrielle – énergie incluse, hors bâtiment et travaux publics – en données corrigées des variations saisonnières. Base 100 en 1985. Sources nationales.

RÉGION • Le Proche-Orient

Economie hypothéquée

LE passage d'une économie de guerre à une économie de développement ne se fait pas aisément dans le tumultueux Proche-Orient. La croissance enregistrée dans certains pays en 1992 (6,8 % dans les Etats du Conseil de coopération du Golfe, 8 % en Iran, 7 % en Jordanie, 7 % en Israël) ne signifie pas pour autant un développement économique durable. En effet, le paramètre politique continue de miner les rouages de la vie économique : le processus de paix entre Israël et les pays arabes piétine. L'Irak n'est plus une menace pour le moment mais la récupération par le Koweït de plusieurs puits de pétrole du champ de Rumaila et d'une partie de la ville portuaire d'Umm Qasr par décision de l'ONU constitue un risque de *casus belli*. Aux problèmes de frontières s'ajoute l'activisme de l'Iran qui cherche à étendre son influence sur les Etats musulmans de l'ex-URSS, aussi courtisés par la Turquie et l'Arabie Saoudite.

Tous ces remous se traduisent par une ampleur sans précédent des achats d'armements malgré les contraintes budgétaires de tous les pays de la région. Les dépenses militaires des pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG) sont estimées à plus de 50 milliards de dollars pour la décennie 90. L'Iran a acheté récemment pour une valeur de 2 milliards de dollars d'armes des Etats du pacte de Varsovie, des rumeurs font état d'achats d'armes nucléaires aux pays d'Asie centrale. Les Etats-Unis, à eux seuls, ont décroché des contrats d'équipements militaires pour le Moyen-Orient de l'ordre de 28 milliards de dollars, l'Arabie Saoudite ayant passé des commandes d'une valeur de 17 milliards de dollars (avions F-15 non compris). Israël, la Turquie et le Koweït sont aussi de bons clients. Les pays de la région se sont tournés également vers les fournisseurs anglais et français. Les Emirats arabes unis envisagent de dépenser en moyenne 2 milliards de dollars par an pour leur arsenal militaire. Rappelons la commande par Abu Dhabi de 436 chars Leclerc pour 20 milliards de francs et l'intérêt manifesté par le Qatar pour une cinquantaine de ces chars, représentant plus de 2 milliards de francs.

A l'accroissement des dépenses militaires correspondent des effectifs militaires importants dans la région, surtout après la crise du Golfe : 400 000 en Syrie, 528 000 en Iran ; l'Arabie Saoudite cherche à doubler ses forces armées qui comptaient en 1991 76 500 hommes et 55 000 dans la garde nationale. Le sultanat d'Oman a créé une seconde force spéciale comptant environ 6 000 hommes, les Emirats arabes unis ont fait passer les personnes sous les drapeaux de 10 000 à 54 500, dont 30 % d'immigrés. Cette situation pose de multiples problèmes d'ordre économique surtout dans les pays peu peuplés qui manquent de main-d'œuvre nationale pour faire fonctionner la machine économique.

Certes, les Etats de la région ont décidé de céder du terrain au secteur privé ; la libéralisation et l'ouverture économique sont en cours, malgré les difficultés dans les pays à tradition étatique : la Syrie, l'Egypte, la Turquie, l'Iran et même dans les Etats providence du Golfe. Pour cela, les gouvernements s'efforcent de doter leurs pays respectifs d'un environnement favorable aux affaires. Le sultanat d'Oman a intensifié les mesures incitatives (exemptions d'impôt, études de faisabilité gratuites, attribution de terrains...) ; la part étrangère peut être de 100 % pour des projets d'intérêt national, sous réserve d'avoir un « sponsor » local. En Israël, l'investissement étranger est souhaité, la fiscalité lui est souvent plus favorable que pour l'investissement d'origine locale.

En Jordanie, depuis la loi du 30 avril 1992, l'investissement étranger, sous réserve d'un accord gouvernemental facile à obtenir, est libre pour les secteurs de l'industrie, du tourisme, de la santé, de l'agriculture et du logement ; la part étrangère autorisée est de 49 % pour les activités de commerce, de transport et de construction. En Syrie, un climat plus favorable s'est instauré depuis la loi de mai 1990, qui ne fait aucune discrimination entre les investisseurs nationaux et étrangers et octroie des avantages en matière d'importation, de fiscalité, de change et de rapatriement des fonds. Même au Yémen où la législation est récente, l'entreprise étrangère peut, en principe, être majoritaire dans certains secteurs et avoir quelques avantages : bénéfices exemptés d'impôt pendant cinq ans et librement transférables à l'étranger. Quant à l'Iran, qui a manifesté une volonté d'ouverture, la loi sur les investissements reste ambiguë.

Malgré l'ouverture économique des pays de la région et la politique de libéralisation menée à des degrés divers, l'afflux de capitaux étrangers et le retour des capitaux nationaux se font attendre en raison de l'insécurité. Dans ce climat d'incertitude, les pays qui ploient sous le poids d'une énorme dette extérieure (150 milliards de dollars en 1992 pour l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient), et d'une forte pression démographique (autour de 3 % en moyenne) ont du mal à contenir la montée des mouvements islamiques. La confiance n'est donc pas encore au rendez-vous et l'économie de développement du Proche-Orient attend que l'hypothèque politique soit enfin levée.

Katia Salamé



PAYS • l'Iran

Échéance

LE début de l'année 1371 (21 mars 1992-20 mars 1993) a été, pour l'économie iranienne, marqué par une conjoncture pétrolière peu favorable et une sérieuse crise financière ; le tout dans un contexte d'instabilité avec une inflation atteignant officiellement 30 %, et en fait 50 %.

Le revenu pétrolier (90 % des exportations) n'aurait atteint que 16,4 milliards de dollars en 1992, alors qu'on tablait sur 17 à 18 milliards. Cette baisse des recettes affecte sensiblement une économie déjà anémiée, marquée par plusieurs systèmes de fixation des prix et un secteur agricole (17,8 % du PIB) incapable de nourrir une population d'environ 60 millions de personnes – dont 60 % de moins de 20 ans – qui croît de 3,5 % par an. Le secteur secondaire (15,8 % du PIB) est soumis aux aléas de projets subventionnés, de décisions déroutantes qui détournent les gens de l'industrie au profit du commerce de matières premières et de pièces détachées, nettement plus rentable.

Les importations iraniennes ont énormément augmenté en raison de la libéralisation du commerce extérieur avec pour effet d'alourdir les dettes à court terme, estimées à 30 milliards de dollars en mars 1992. Selon le FMI, les réserves en devises de l'Iran ne représentaient plus, au début de l'année, qu'à peine trois mois d'importations.

Le pays devra sans doute avoir recours au FMI pour résoudre ses problèmes de paiements courants (7,8 milliards de dollars de déficit), ce qui suppose des réformes, en débat depuis deux ans mais difficiles à réaliser en raison des désaccords au sein de la classe politique. L'ouverture aux investissements extérieurs semble à terme inéluctable : le financement du Plan (avril 1989-mars 1994) repose pour environ 18 milliards de dollars sur des emprunts extérieurs, ce qui heurte les tenants de la ligne dure. Néanmoins, le gouvernement a presque réussi à abolir les taux de change multiples. La banque centrale ayant dévalué de près de 3 % le cours du rial, le taux de change sur le marché libre avoisinait, dans la deuxième semaine de mars, 1 600 rials pour un dollar.

Le nouveau budget, fondé sur des revenus pétroliers de 17 milliards de dollars et des revenus non pétroliers de 2,5 milliards de dollars, table sur un développement du secteur privé et sur la mise en place des réformes économiques. Mais la marge de manœuvre est étroite, à deux mois de l'élection présidentielle (le 11 juin).

Les richesses naturelles de l'Iran, l'abondance de sa main-d'œuvre, ses ressources en pétrole et en gaz, lui donnent toutes les chances d'un développement durable, à condition que les dirigeants acceptent sans ambiguïté une ouverture vers l'extérieur.

K. S.

SECTEUR • La maison individuelle

La chute

LA maison individuelle ne souffre pas moins que le reste du logement, et que l'immobilier de bureaux, dont les difficultés sont plus connues.

En 1992, moins d'un logement mis en chantier sur deux était une maison individuelle ! Cela ne s'était pas vu depuis seize ans . En chiffres absolus, le recul est encore plus fort : avec 130 900 maisons, selon les statistiques officielles, la baisse était de 13,8 % sur l'année précédente et de près de 55 % sur 1979, meilleure année avec 281 000 maisons individuelles construites. On est revenu au-dessous du niveau de...1965. Sur les deux premiers mois de 1993, la baisse s'est accentuée : 15,7 % par rapport à la même période 1992.

La structure de la profession a été profondément modifiée par la crise. Beaucoup d'entreprises ont disparu : l'Union nationale des constructeurs de maisons individuelles (UNCMI) en dénombrait 6 000 au début 1991, 4 800 à la fin de la même année et 3 500 seulement fin 1992. Déjà, la profession s'était engagée dans une moralisation en lançant des « contrats-types » encadrant sévèrement la construction afin de décourager quelques « amateurs » (*le Monde-l'Economie* du 4 février 1992). Les deux causes se sont conjuguées.

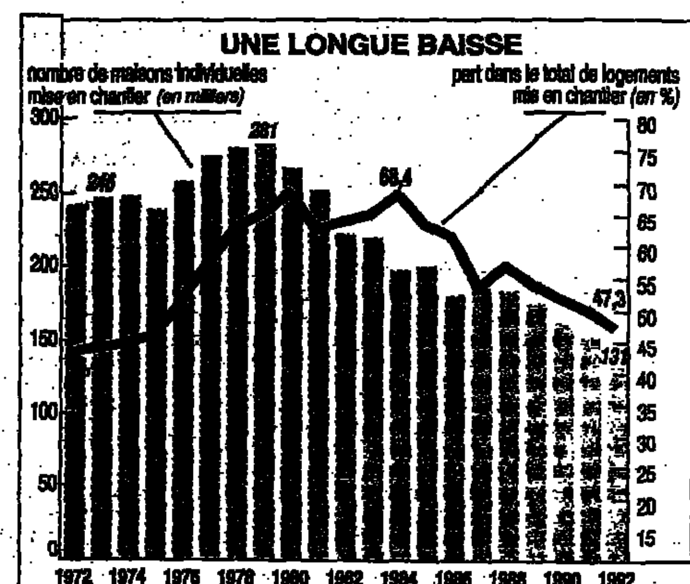
Aujourd'hui, la profession est totalement duale. A côté du plus gros groupe, la Compagnie immobilière Phénix (elle-même filiale de la Générale des eaux), qui a absorbé un à un ses concurrents et construit environ 5 000 maisons par an, il ne reste plus qu'une poignée de sociétés construisant de 300 à 500 unités, comme France Confort, la CGIE ou André Beau, les Maisons d'en France (HLM) et les Architecteurs. Les autres sont de petites entreprises, ne bâtissant que 14 maisons en moyenne. La crise a aussi accentué la concentration géographique. Quatre régions, qui ont moins souffert que la moyenne, représentaient l'an passé près de 60 % du marché : la Méditerranée, avec 27 500 unités, l'Ile-de-France avec 24 500, la bordure Atlantique (22 200) et Rhône-Alpes (15 500).

Troisième changement : le type de maison vendue. Les maisons « populaires » (coûtant moins de 500 000 francs taxes comprises, mais terrain exclu), constituent encore près des deux tiers (62 %) des ventes mais elles ont reculé (six points en cinq ans) au profit du « luxe » (les maisons dont le prix dépasse 500 000 francs). Aujourd'hui, le prix moyen se situe entre 450 000 et 500 000 francs, et le « bas de gamme » à 350 000 francs. Mais, à ces prix, il faut ajouter le prix du terrain : en province, le partage est de moitié-moitié ; en Ile-de-France, compte tenu du coût du foncier, il est de 40/60.

La baisse enregistrée va-t-elle continuer ? Selon l'UNCMI un *« faisceau d'indices »* permet d'envisager un prochain redémarrage du marché. Face aux difficultés de l'accession à la propriété, elle table, entre autres, sur un développement de la maison locative neuve. En effet, l'habitat individuel reste le rêve de la plupart des Français. Quand on les interroge, 65 % à 70 % d'entre eux affirment préférer ce type de logement à la vie en appartement ; or 57 % seulement sont parvenus à réaliser leur souhait. Il reste donc, logiquement, une réserve d'acquéreurs ou de locataires.

Chaque année, 15 000 maisons seulement sont construites avec l'objectif de les louer, et ce depuis dix ans. Compte tenu de celles qui se libèrent, l'offre annuelle est approximativement de 213 000 unités. En face, la demande potentielle peut être évaluée à 555 000 maisons. Il y aurait donc un déficit de 342 000 unités à combler, ce qui suffirait largement à redonner un souffle au secteur. La maison individuelle, comme tout le logement, a donc les yeux fixés sur les mesures que prendra le nouveau ministre en charge du dossier, Hervé de Charette.

Françoise Vaysse



Les graphiques et cartes de ce supplément sont réalisés par le service infographique du *Monde*.